This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

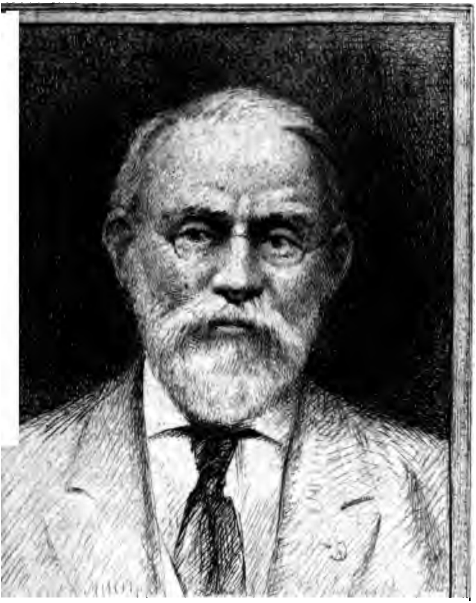

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

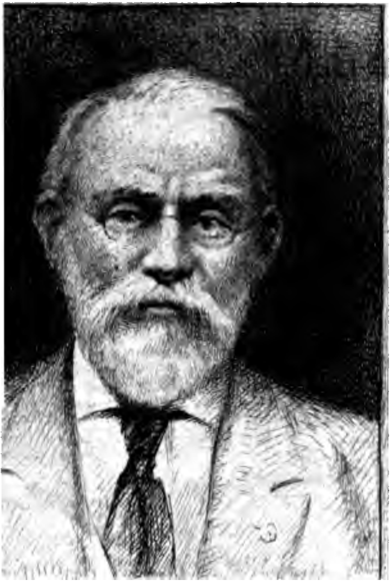

AS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
VERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1759
v.5

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1754.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

SEPTEMBRE, 1754.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 670 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
170[illegible].	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	173[illegible].	13.
1711.	12.	17[illegible]8.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	17[illegible]0.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	12.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

SEPTEMBRE, 1754.

ARTICLE CVI.

THÉOLOGIE PAYENNE, *ou, Sentimens des Philosophes & des Peuples Payens les plus célébres, sur Dieu, sur l'Ame & sur les devoirs de l'Homme.* Par M. de Burigny ; 2 Tom. in-12 ; le premier de 312 pages, & le

second de 424. *A Paris, chez de Bure l'aîné.* MDCCLIV.

A la tête de cet Ouvrage, on trouve *une Préface historique & critique, sur les principaux Auteurs qui ont écrit de la Théologie Payenne.*

Les Peres, les Docteurs, & plusieurs Sçavants se sont exercés sur cette matière. La critique qu'on fait ici de leurs écrits, est aussi désintéressée que si la carrière qu'ils ont courue, étoit étrangère à M. de Burigny. Il les loue avec intelligence, & il les censure avec modération.

Quelques-uns des Pères n'ont pas toujours suivi les regles de la critique dans le choix de leurs citations profanes : c'est un reproche que leur fait M. de B. & ce reproche est fondé ; mais après tout, pour prouver que nos dogmes sur la Création, sur la

Nature de Dieu, ſur l'immortalité de l'Ame, ſur la Loi Naturelle, & ſur la Morale, n'étoient pas fort différens de ceux qui avoient été enſeignés, ſous le régne de l'Idolâtrie, il n'étoit pas néceſſaire de ne point citer d'ouvrages aprocriphes, ni de paſſages ſuſpects; il ſuffiſoit que ces écrits & ces textes fuſſent connus des Payens, & que leur ſens dogmatique ne fût pas alors conteſté. Il étoit queſtion de la nature, & non des canaux & des ſources de leurs Traditions : les Payens n'en déſavouoient ni la réalité, ni l'antiquité; c'étoit de cet aveu que partoient les Peres, pour établir entre ces anciens ſentimens & pluſieurs dogmes Chrétiens, une affinité qui alloit ſouvent juſqu'à l'identité. Au milieu des extravagances de la ſuperſtition idolatrique, ils aimoient à retrouver ces traces de la vraie Religion, ils

ſçavoient diſcerner ces vérités pures des fables qu'on y avoit mêlées. Auſſi dans le Paganiſme épuré des menſonges, qui en faiſoient le vice, l'érudition des SS. Docteurs découvroit une ébauche du Chriſtianiſme : c'étoit comme une préparation à l'Evangile, dont ils ſe prévaloient pour en accélérer l'établiſſement.

Mais aujourd'hui nous n'avons plus le même but dans nos recherches ; nous ne remontons à cette antiquité que pour jouir des avantages qui nous ſont acquis : diſons mieux, nous y cherchons plutôt la connoiſſance du Paganiſme que l'avancement du Chriſtianiſme. Ainſi nous devons être plus ſcrupuleux & plus délicats dans le choix des monumens que nous interrogeons.

En creuſant dans la Théologie & dans la Philoſophie Payenne, quelques Peres ont crû y voir la

ſemence & le germe de tous nos myſtères. Ce goût d'analogie entre la croyance Payenne, & la foi Chrétienne, a emporté encore plus loin quelques-uns de nos modernes. M. de B. s'éléve avec raiſon contre ces ſyſtêmes plus ingénieux que judicieux. Quelques heureuſes que paroiſſent ces ſçavantes conjectures, la plûpart ſont trop forcées pour en admettre un uſage ſi étendu : on deſſert plus la Religion Chrétienne qu'on ne la ſert, en l'appuyant de preuves ſi ſuſpectes & ſi équivoques. Le Chriſtianiſme abonde en preuves ſolides ; on les affoiblit plus qu'on ne les fortifie, quand on y joint des convenances ſi haſardées. Le célébre M. Huet, & quelques autres Sçavans ſe ſont livrés à ce genre de conjectures, avec une complaiſance & une confiance qui n'ont réuſſi qu'à montrer leur eſprit & leur ſçavoir aux

dépens de leur jugement & de leur critique. Le mystère de la Trinité est un de ceux dont on s'est imaginé avoir les vestiges les plus sensibles parmi les Théologiens & les Philosophes du Paganisme : l'idée, dit-on, en avoit été puisée chez les Juifs, ou dans leurs Livres ; & cependant on n'est pas même sûr que les Juifs ayent jamais eu des notions distinctes de ce mystère. S'il nous étoit permis de nous étendre sur cet article, il nous seroit aisé de montrer qu'on a voulu trouver les attributs notionnels de la Trinité, dans des textes qui s'entendent mieux des attributs essentiels de la Divinité. N'avons-nous pas des Philosophes Catholiques qui ont caractérisé la personne du Verbe, par des traits qui ne lui conviennent pas plus qu'aux autres personnes Divines, & qu'on ne doit lui attribuer spécialement que par *appropriation*,

comme on parle dans l'école.

Le titre de cet Ouvrage en énonce la division & les parties principales : le détail est compris en 36 Chapitres. En les traitant l'Auteur suit toujours la même méthode : il interroge tous les peuples & tous les siécles du Paganisme ; tous lui répondent par l'organe de leurs Poëtes, de leurs Philosophes & de leurs Législateurs, ou s'expliquent par les mœurs & les coutumes qui leur sont propres. Dans ce Livre, le bas des pages, chargé de citations Grecques & Latines, justifie la vérité du texte qui les rend avec fidélité ; ces citations prouvent dans l'Auteur une connoissance vaste & profonde de tout ce qui concerne la Théologie & la Philosophie Payenne ; ici les monumens les plus antiques, & les relations les plus modernes sont également mis à contribution. Mais M. de Burigny, qui juge des uns en bon

critique, pourroit paroître un peu trop crédule à l'égard des autres. Nos Sçavans ont quelquefois dans les Voyageurs de ces derniers temps, une confiance dont Hérodote & Pauſanias pourroient être jaloux.

Cette méthode d'exécution, telle que nous l'avons expoſée, jette néceſſairement dans tout l'ouvrage une monotonie qui pourroit faire craindre que la lecture n'en fût ennuieuſe : il s'en faut bien qu'elle ait fait ſur nous cette impreſſion. Les matières ſont toujours ſi intéreſſantes qu'on ne peut s'en occuper avec indifférence. On eſt charmé de voir ſous combien de faces les vérités les plus importantes ſe ſont préſentées à différens génies, & les erreurs les plus dangereuſes ſe ſont maſquées pour en impoſer à certains eſprits. On reconnoit avec ſatisfaction que cette Philoſophie

licentieuse que l'impiété s'efforce de ressusciter, n'est qu'une doctrine vieille & surannée, qui même dans les siécles idolâtres fut constamment décriée, & que les Sages les plus illustres du Paganisme en furent toujours les censeurs & les ennemis déclarés : de sorte qu'il semble que le Christianisme, à cet égard, n'a fait en se répandant, que fixer irrévocablement les idées naturelles de culte & de morale, & que la raison humaine ne s'en est jamais généralement départie, ni même particuliérement écartée, sans se faire une violence qui réclame, au moins tacitement, pour la vérité ; qui empêche la prescription de l'erreur, & qui en borne infailliblement le progrès.

Quoique l'unanimité n'ait donc presque jamais été parfaite, cependant le gros du genre humain fut toujours d'accord sur les véri-

tés eſſentielles, & ſur l'eſſence des principales vertus : le menſonge & le vice n'ont pour eux que les exceptions & les ſingularités. Parmi les Sectes Philoſophiques, ce ſont les moins nombreuſes qui ſe ſont diſtinguées par la fauſſeté de leurs opinions ; & parmi les Peuples, ce ne ſont que les plus barbares qui ont conſacré certains déſordres horribles. Tous les climats, tous les âges où la raiſon, l'humanité & la politeſſe eurent beaucoup de partiſans, furent ceux où les idées les plus ſaines de mœurs & de Religion, étoient le mieux cultivées, & le plus précieuſement conſervées. Ces idées ne s'altèrent donc qu'autant que l'humanité dégénère. Les ſentimens raiſonnables, & les appetits animaux excitent dans elle une diviſion inteſtine ; les uns élévent l'homme & l'annobliſſent ; les autres le dégradent & l'avi-

liſſent; plus il vit de raiſon ou d'inſtinct, plus il devient ſemblable aux Anges, ou aux brutes. Un Livre, dont toutes les pages offrent de pareilles réflexions, peut-il être un Livre ennuyeux, ſurtout pour des Chretiens dont la grace & la foi éclairent & épurent la raiſon bien autrement que les leçons de la Philoſophie prophane? D'ailleurs, la variété, & le contraſte des idées, forment partout un conflit qui prévient le dégoût qu'on croit inſéparable d'un plan trop uniforme & trop monotone dans le total & dans le détail de ſes parties.

Premier Chapitre: *De l'Exiſtence de Dieu.* Sur cette vérité, la nature nous parle ſi clairement que Dion, Iamblique, Julien & même Epicure reconnoiſſent dans nous ſa voix comme un préjugé naturel ou *inné.* Les anciens Légiſlateurs en ont fait le premier

principe & la baſe de toute leur Légiſlation : ſans cet appui toute Juriſprudence civile ne ſeroit qu'un joug arbitraire ; ſi les Loix ne ſont armées de l'autorité divine, l'homme ne leur doit qu'une obéiſſance de police ou de contrainte: l'Empire de Dieu eſt le ſeul contre lequel l'humanité n'a point de droits à reclamer. Rien n'eſt ſi judicieux que la réflexion d'Elien, rapportée par M. de B. Dans le ſein de la barbarie, les Philoſophes n'ont pas été tentés de douter de l'exiſtence d'un Dieu : ce doute n'eſt né que dans quelques Sectes où la Philoſophie contentieuſe avoit dégénéré en art Sophiſtique. C'eſt l'abus des Lettres, qui a enfanté l'Athéiſme : Mais s'il en falloit juger par le poids de l'eſprit& du ſçavoir, les Athées ne ſeroient pas en état de contrebalancer leurs adverſaires. Les génies les plus vaſtes& les plus lumineux ſont

naturellement aussi religieux que le peuple le plus simple & le plus borné : seulement leurs idées sont plus saines, & leur Religion est plus éclairée. Dans les superstitions populaires, l'erreur tombe sur la nature, & non sur l'existence de l'Etre Suprême ; sur la forme, & non sur la nécessité du culte.

M. de B. traite avec beaucoup d'étendue, la question ; sçavoir, s'il y a eu des Peuples, comme des Philosophes Athées, & il se déclare pour l'affirmative, d'où il paroît s'ensuivre que l'existence de Dieu n'est pas une vérité si *innée* qu'il le prétend avec les Anciens qu'il vient de citer. Mais, pour renfermer la question dans les termes où il pouvoit la borner, quand il y auroit des Nations où la pensée d'un Dieu existant, fût tout-à-fait étrangère, ce défaut de pensée ne constitueroit pas ces Peuples dans l'état d'un Athéisme dé-

cidé : ne point penſer à une vérité n'eſt pas la contredire. Nous l'obſervions il n'y a pas long-temps : qu'on parle de Dieu à ces Peuples, qu'on leur en offre l'idée ; plus ils y réfléchiront, plus ils ſe ſentiront portés à en recevoir la notion, & à en croire l'exiſtence. Cette diſpoſition qu'on peut ſuppoſer univerſelle, ne ſuffit-elle pas pour ranger l'exiſtence de Dieu au nombre des vérités naturelles ?

L'excès de groſſièreté, & l'excès de rafinement ſont deux extrémités également honteuſes à l'humanité : dans l'une on ignore l'uſage de la raiſon ; dans l'autre on n'en connoît que l'abus. Là c'eſt une ſtupidité d'inſtinct ; ici c'eſt une ſubtilité de déraiſon. Quand les ronces de la barbarie empêchent la penſée de l'exiſtence de Dieu de naître dans l'ame, l'Athéiſme qui en provient, ſe réſoud dans une ſimple, mais cou-

pable, ignorance ou inattention à l'Etre Suprême. Mais quand ce sont les épines d'un sçavoir Sophistique qui se tourne contre le dogme de l'existence de Dieu, alors c'est un Athéisme de réflexion ou de systême. L'Athéisme n'est donc point un fruit naturel à l'humanité, il ne se forme & ne se nourrit que de sa corruption. M. de B. nous apprend que partout où les mœurs, les sçiences & les arts ont été honorés, l'Athéisme a toujours été ou étouffé dans sa source, ou persécuté dans son cours. Protagore fut chassé de l'Attique, & ses Livres furent brûlés : la tête de Diagore fut mise à prix, & Théodore de Cyrène fut condamné à mort. Par ces jugemens rendus contre ces Athées, on conçoit aisément combien l'Athéisme parut toujours intolérable aux Athéniens.

Septembre, 1754.

Chapitre second : *De l'Essence de Dieu.* Ici M. de B. tire des archives de la Philosophie & du Paganisme, les définitions de la Divinité, qui y sont consignées : de cette sçavante énumération, il résulte que la raison & le sentiment, l'intelligence & la sagesse sont des attributs de tous temps reconnus dans l'Essence Divine. Ce qu'il y a de singulier, c'est que de ces attributs essentiels à la Divinité, parmi les anciens, les uns concluoient que Dieu étoit *corporel & matériel;* les autres qu'il étoit *incorporel & spirituel.* Cependant le matérialisme ne fit jamais beaucoup de fortune ; on en ruina les principes dès leur naissance, avec des armes qui n'ont encore rien perdu de leurs forces : elles ont passé des plus habiles Philosophes du Paganisme aux Peres de l'Eglise ; & nous les manions encore avec le même succès.

M. de B. retrace [illegible]ment l'hiſtoire de ces anciennes diſputes, il en reproduit les piéces diverſes qui ſubſiſtent encore, en écrivain qui ſe charge plutôt du rapport que du jugement de cette cauſe. Il n'en eſt pas moins évident, que les plus grands Philoſophes n'ont jamais confondu l'eſprit & la matiere; qu'ils n'ont jamais ſouffert impunément qu'on eſſayât de les identifier; qu'ils ont reconnu qu'un ſujet purement maſſif & mobile ne peut être un ſujet capable de penſée ou de ſentiment. Ainſi la répugnance que nous avons à regarder la penſée comme un attribut de la matiere eſt auſſi ancienne que la Philoſophie.

Après avoir parcouru dans l'ouvrage de M. de B. tout ce qui nous reſte de ces antiques controverſes, on ne peut concevoir la hardieſſe de ces Auteurs modernes

qui nous donnent comme *une hypothèse* nouvelle & *essentielle au progrès de la Philosophie*, comme une hypothèse *qui donnera bien de la torture à nos Philosophes*, un systême proscrit par le suffrage unanime des plus grands Maîtres & des meilleures écoles dans tous les âges de la Philosophie ; un systême qui n'a conservé aucune faveur que parmi *les Pendets Indous*, & dans *les cabales des Soufys*. Nous renvoyons sur tous ces détails d'érudition au Livre de M. de B, il doit faire rougir notre siécle d'avoir produit des Physiciens assez hardis pour étaler avec emphase, des extravagances si usées. On trouve cependant des traces de ces folles idées dans bien des pays. Bayle, comme l'observe notre Auteur, s'étonne qu'on y ait pû *introduire de pareilles extravagances*.

Chapitre troisiéme : *De l'Unité*

de Dieu. M. de B. parcourt l'ancien & le nouveau monde pour en consulter la tradition sur ce dogme : les passages tirés des plus précieux Livres qu'on trouve dans l'Inde, sont aussi formels que ceux des Poetes & des Philosophes de la Grece & de l'Italie. On ne peut exprimer en termes plus magnifiques, l'Unité, l'Eternité, l'Immutabilité de l'Etre Suprême, source de tout autre Etre, supérieur à toutes les autres Divinités subalternes qui, selon quelques-uns, ne sont que ses attributs personnifiés.

La lumière de l'Evangile n'eut pas plutôt éclairé le monde, que (comme M. de B. l'a remarqué d'après les Peres) le Polithéisme se hâta de disparoître : on en sentit si bien l'absurdité que loin de le soutenir, les défenseurs de l'Idolâtrie cherchèrent à en effacer la honte, & à expliquer dans des

ſens allégoriques tout ce qu'on pouvoit leur objecter pour les convaincre d'une erreur ſi monſtrueuſe. Les Philoſophes Indiens n'ont pas oppoſé un autre genre de défenſe aux Prédicateurs Evangéliques : tant il eſt vrai que l'Unité de Dieu eſt un dogme ſur lequel la raiſon ne ſçauroit s'aveugler, quand on a la force d'y réfléchir.

L'Immenſité de Dieu, ſa Science, ſa Toute-puiſſance, ſa Bonté, ſa Providence, ſa Juſtice, & tous ſes autres attributs, ſont ici traités dans autant de Chapitres. Sur tous ces points capitaux, les Poëtes, les Philoſophes, les Peuples forment une tradition générale, un concert qui n'eſt troublé que par quelques Epicuriens. Une Providence dans cette vie, & une Juſtice qui, dans une autre vie, récompenſera nos vertus, & punira nos vices, ſont (dit Plutarque) des dogmes ſi anciens qu'on n'en

n'en peut découvrir ni la naissance, ni les Auteurs.

Quoique sur la *Création*, ou sur l'éternité de la matière, les sentimens n'ayent pas été si unanimes; cependant quand les défenseurs du Paganisme eurent étudié les raisons qui prouvent le dogme Chrétien, ils songèrent à en rapprocher leur opinion, & à déguiser la fausseté de leur doctrine, plutôt qu'à la défendre.

On vit alors les Platoniciens expliquer Platon dans le sens de la création proprement dite. Ils ne pouvoient autrement sauver l'honneur de leur Maître; car alors, comme aujourd'hui, on n'opposoit à la Création que des argumens trop caducs pour faire impression sur un Philosophe sensé.

De la Nature & des attributs de Dieu, M. de B. vient à l'Ame & aux devoirs de l'homme. Sur la

Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, ſur la Liberté & ſur la Morale, dans le Monde Payen, les traditions philoſophiques & populaires ſont encore aſſez généralement d'accord avec la révélation du Monde Chrétien, de ſorte que, ſelon la penſée de Lactance, ſi des vérités éparſes dans la doctrine des Philoſophes & des Sectes différentes, on faiſoit un corps de Morale, ce ſeroit à-peu-près la ſomme de celle que nous devons pratiquer. Qu'on en juge par quelques-unes des Sentences dont M. de B. a fait uſage. *Les prémices qu'on puiſſe offrir aux Dieux, ſont un eſprit pur, & un cœur dégagé de ſes paſſions : les Dieux ſont plus touchés de l'innocence & de la ſainteté de leurs adorateurs que de leurs prières étudiées & recherchées. Le cœur eſt l'autel le plus précieux qu'on puiſſe conſacrer à la Divinité. Vivez avec*

les Hommes comme si Dieu vous voyoit ; parlez à Dieu comme si les Hommes vous entendoient. Les yeux d'un Magistrat doivent être aussi sages que ses mains doivent être nettes. La parole est l'ombre de l'action, &c.

On dira peut-être qu'un recueil des erreurs Payennes feroit aussi une compilation bien monstrueuses : nous n'avons garde d'en disconvenir. Il nous suffit que le régne de ces erreurs n'ait jamais été aussi étendu ni aussi constant que celui des vérités contraires. Dans tous les temps, le cri de la vertu a été le plus fort, quoiqu'en détail les passions n'en fussent pas moins puissantes, comme le prouve M. de B. par l'examen de la vie de beaucoup d'illustres Payens en son 36e. Chapitre. Leurs vices furent dans eux un excès de foiblesse, & non un défaut de lumière.

L'estime que nous faisons de cet ouvrage ne nous a pas aveuglés sur quelques inexactitudes. Par exemple (Tom. 2. p. 48.) selon M. de B. la question que les Apôtres firent à J. C. sur l'aveugle né, *suppose qu'il avoit éxisté avant que de naître*, & par conséquent que les Juifs croyoient la *Métempsicose*. Si l'Auteur avoit consulté Maldonat, il auroit vû que cette interprétation n'est rien moins que la plus commune.

(*Ibid*, pag. 345.) Il avance que Corneille de la Pierre a dit qu'*Aristote a parlé en Dieu dans sa Morale*. En cet endroit Corneille de la Pierre ne fait que citer les Partisans de ce Philosophe, entr'autres un Ecrivain d'Italie, à qui il ne pardonne pas cet enthousiasme : *Ita ille, sed nimis amplè & augustè*. Ailleurs ce fameux interprète reproche à Ari-

ſtote d'avoir nié l'immortalité de l'Ame, & enſeigné d'autres opinions très-condamnables.

(*Ibid.*) *Il y a eu* (dit M. de B.) *en Allemagne, des Egliſes où, au lieu de lire l'Evangile au Peuple, on liſoit la Morale d'Ariſtote.* Si l'Auteur avoit conſulté les remarques de M. Joly ſur le Dictionnaire de Bayle, il n'eût jamais adopté une anecdote ſi témérairement & ſi fauſſement avancée.

ARTICLE CVII.

***IDÉE DE LA POESIE ANGLOISE**, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois, qui n'ont point encore parû dans notre Langue, avec un jugement ſur leurs Ouvrages, & une comparaiſon de leurs Poëſies, avec celles des Auteurs*

anciens & modernes, & un grand nombre d'Anecdotes & de Notes Critiques. Par M. l'Abbé Yart, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen, Tome V^e^. contenant pluſieurs Odes, Panégyriques, Elégies & Epitaphes. *A Paris, chez Briaſſon, &c. 1754. in-12. pp. 415.*

Le Titre de ce Volume ne ſpécifie pas encore aſſez les Piéces qu'il contient : ce ſont des *Odes Pindariques*, des *Ballades*, des *Soliloques*, des *Odes Anacréontiques*, des *Panégyriques*, des *Elégies* funèbres ; enfin des *Epitaphes.* Dans ces différentes eſpèces de Poëſies, on voit le génie Anglois ſe diverſifier, ſoit à raiſon des ſujets qu'il traite, ſoit par la forme qu'il leur donne. En les liſant, on conçoit de plus en plus le goût de cette Nation ; on prend

une idée plus étendue de sa Poësie : c'est-là justement le but que s'est proposé M. l'Abbé Yart, & qu'annonce le titre de son Ouvrage. Il faut sçavoir bien l'Anglois pour sentir le travail qu'il a dû couter : quand on connoit la difficulté de ces Traductions, quelques taches qu'il est aisé de remarquer dans l'exécution, n'empêchent pas d'en reconnoître le mérite. Les critiques les plus superficielles sont les moins disposés à les pardonner. En parcourant ce Volume, nous dirons quelque chose sur chacune de ses parties.

Dans son *Avertissement sur les Odes Pindariques*, M. l'Abbé Yart hasarde une Critique singulière de l'ancien Pindare. » Qu'on » l'admire (dit-il) tant qu'on » voudra : mais qu'on ne l'imite » point.... Congrève & Rousseau » admirent Pindare dans leurs élo» ges, & ils le critiquent dans

» leurs imitations. « Pindare n'est pas peut-être assez entendu pour pouvoir être mieux imité : ceux qui l'entendent le mieux, ne sont pas tentés de mésurer leur vol sur le sien ; il ne faut que le voir fendre les airs pour sentir qu'on n'a pas ses aîles. Ce n'est donc pas une sage critique, mais une prudence discrète, qui empêche nos grands Auteurs de prendre l'essor de Pindare : si le mouvement qui les porte, nous paroît plus réglé que la vigueur qui l'enleve, c'est que leurs efforts sont plus proportionnés à la médiocrité de leur génie, & à la foiblesse de nos regards. Quand nous sommes perdus dans les profondeurs de Pindare, nous croyons qu'il s'est égaré : tenons-nous-en au jugement de toute l'Antiquité, & surtout d'Horace ; il y a trop de témérité à vouloir aujourd'hui en appeller, ou le réformer.

Les deux premières Odes Pindariques ſont de Congrève : la première eſt adreſſée à la Reine Anne, & roule ſur le ſuccès de ſes armes ; la ſeconde à Mylord Comte de Godolphin, Grand Tréſorier de la Grande Bretagne. Ce ſont des louanges amenées par de longs exordes : dans ces écarts, comme dans le ſujet, on ne trouve que des idées qui pour être belles n'en ſont pas moins familières à ceux qui ont quelque habitude avec les Poëtes anciens & modernes : ces idées, dans de beaux vers, ſe repréſentent toujours avec un éclat précieux, mais qui s'éteint ſouvent dans la ſimple proſe. Tout mérite de pure verſification eſt communément perdu pour le Traducteur.

Dans ces éloges Anglois, on trouve quelquefois des Métaphores & des Allégories outrées juſqu'à la puérilité. » L'art du Poëte,

» *dit Congrève*, peut répandre la » vie & la gloire sur des actions » communes : mais des actions » aussi sublimes (que les exploits » de Malborough) vont beaucoup » au dessus du vol de la Poësie la » plus élevée, se *rient* de ses » foibles louanges». Le Traducteur n'eût-il pas pu substituer une expression plus naturelle & plus noble que celle que nous soulignons?

L'Ode du Docteur Akinside, si estimée des Anglois, sans doute à cause de sa Poësie, & du cri de liberté qui les flatte, ne nous fera pas, avec M. L. Y., regarder ce Docteur comme *le plus fier Républicain qui fut jamais*. Un Poëte qui encense *l'habileté* de Cromwel, qui la compare à la *valeur* de Malborough, qui lui donne le même droit de *prétendre à l'empire suprême* sur le genre humain, qui en égale le charme à celui de la Poë-

ſie, dont il vient d'exagérer le pouvoir par les hyperboles les plus poëtiques, un tel Poëte nous paroît plus ennemi du thrône qu'ami de la République. Un Auteur dont Cromwel eſt le héros, déroge trop à la *fierté* républicaine, pour qu'il lui ſoit permis de reprocher à la *Muſe Toſcane ſes baſſes flatteries*, & aux *Poëtes Celtiques leurs éloges vils & menteurs.*

Les deux Odes de Cowley, l'une ſur la *Réſurrection*, l'autre ſur l'*Extaſe* ne méritent pas le titre de *Pindariques.* M. L. Y. dit que ce Poëte *ne tombe pas comme Icare, mais qu'il ſe perd dans les Nues.* Cowley étoit ſi peu sûr de ſon *Pégaze Pindarique*, qu'il dit dans ſon Ode ſur la *Réſurrection* que *ce Courſier indocile renverſe l'Auteur & le Lecteur qui ne ſçavent pas le monter.*

Il y a cependant quelques endroits, où, s'il ne tombe pas, il

paroît broncher ; par exemple, dans la *Résurrection* : » Lorsque » les morts se leveront, les tombeaux & les yeux de ces hommes engourdis, qui dormoient » depuis six mille ans s'ouvriront... » Les uns sortiront des oiseaux ; » les autres des poissons, &c. » Dans l'*Extase*, c'est ainsi que s'éleva ce grand Prophéte (Elie) » dans les cieux. Les hommes qui » avoient vu, ou qui avoient cru » voir les étoiles tomber, furent » étonnés d'en voir une s'élever de » la terre.

» La *Ballade* Angloise, *dit M. l'Abbé Yart* est moins grave » que l'Ode, mais plus soutenue » que les chansons.... Elle est » satyrique, galante & tendre ». On a ici des exemples de chaque espèce ; mais la Ballade que Prior fit en réponse à l'Ode de Boileau sur la prise de Namur, quand le Roi Guillaume eut repris cette

Ville, eſt moins une pièce ſatyrique qu'une parodie burleſque; le ſtile en eſt plus indécent que piquant. La *Chronique* de Cowley eſt une Ballade plus libertine que galante. Il y a plus d'inhumanité que de tendreſſe dans le ſujet de la troiſième Ballade, intitulée *Guillaume & Marguerite.* En voici le ſujet; extrait d'une Lettre de l'Auteur. » Un jeune » homme de condition, mais qui » joignoit à beaucoup d'orgueil, » beaucoup de fatuité, fut épris » d'une Demoiſelle d'auſſi bonne » maiſon que la ſienne, . . . Com» me il étoit mis avec goût, qu'il » parloit d'un ton impoſant, & » qu'il déraiſonnoit avec eſprit, il » vint à bout de la perſuader de » la ſincérité de ſes recherches qu'il » pouſſa juſqu'à la ſéduction. *Cet» te jeune perſonne ne ſçavoit pas » encore combien un jeune homme » peut être faux & mépriſable* ».

Le père voulut prévenir ſon déſhonneur ; & pour hâter un mariage ſi néceſſaire, il offrit les conditions les plus avantageuſes à l'Auteur de ſa honte. Le perfide n'en voulut accepter aucunes : informée de ce nouvel outrage, la malheureuſe victime de tant d'infidélités fut ſaiſie d'un chagrin ſi violent qu'en peu de jours elle expira ; elle fut portée dans le tombeau avec ſon enfant. Si M. L. Y. n'avoit point d'autre idée à nous donner de la galanterie & de la tendreſſe angloiſe, cette nation lui ſçauroit bon gré de n'en avoit point parlé. Quand il eût pû en dire des choſes beaucoup plus avantageuſes, nous penſons que le mieux eût été de n'en faire aucune mention.

Les *Soliloques* ſont des Odes particulières aux Anglois : M. L. Y. nous fait entendre que c'eſt un *Parnaſſe* élevé pour les Anglois

aux portes des Enfers. Dans le premier Soliloque qu'on nous a traduit, l'Auteur parle à *son ame*, & son Ode est un cantique édifiant. Dans le second, c'est un fils abandonné par sa mère: ses plaintes sont d'autant plus justes, qu'elle ne peut lui reprocher que le crime de sa naissance dont il est fort innocent. Dans le troisième, Thomas Parnell préfére l'école de la mort à toutes les autres, elle lui donne en effet de très-bonnes leçons. La promenade où elle invite son disciple mélancolique est un cimetiére. » Pensez, *lui dit-elle*, à me-
» sure que vous marchez douce-
» ment sur ces morts vénérables,
» qu'il fut un temps qu'ils jouis-
» soient comme vous de la vie, &
« qu'il viendra un temps que vous
» serez mort comme eux ». Parnell fut un excellent Poëte », il étoit
» trop dans mon cœur (dit Pope),
» pour que je n'élevasse pas à sa mé-

» moire le monument le plus digne » de lui ; ce ſont ſes écrits qu'il me » confia avant ſa mort pour les » mettre au jour. »

Les *Odes Anacréontiques* des Anglois, ſelon M. L. Y. reſpectent la *délicateſſe du goût*, l'*innocence* de la jeuneſſe, & la *pudeur du ſexe*. Cet éloge eſt complet : cependant notre traducteur avertit, » » qu'il ne s'arrête avec ces muſes » qu'autant qu'il faut pour con- » noître le génie Anglois : qu'il » paſſe rapidement d'une pièce à » une autre, qu'il craint que le » cœur ne ſoit de la partie ; qu'il » lui donne des diſtractions le plus » qu'il lui eſt poſſible ; qu'enfin il » vole légèrement ſur des feux ca- » chés ſous des cendres trompeu- » ſes ». Nous ferons encore mieux, nous n'en approcherons pas ; ſeulement nous mettrons nos Lecteurs en état de comparer une traduction angloiſe de Cowley avec une

traduction françoise de M. de la Monnoye : tous les deux se sont exercés sur la même Ode bachique, c'est la dix-neuvième d'Anacréon.

Ami tout boit ; l'onde boit l'air ;
La Lune le Soleil ; le Soleil boit la mer ;
La plante boit la terre, & la terre la pluie :
Enfin soit en haut, soit en bas ;
Tout boit, tout à boire convie :
Eh pourquoi, chers Amis, ne boirois-je donc pas ?

Dans la Traduction de Cowley, » la terre *boit & s'enivre encore pour* » *boire de nouveau.* Les plantes la » sucent pour *devenir en buvant* » *toujours fraîches & belles.* La » terre, qu'on *croiroit n'avoir pas* » *besoin de boire*, boit *dix mille ri-* » *vières*, & son *vase rempli* se dé- » borde. Le Soleil.... qui, avec

» *son teint d'ivrogne*, paroît en-
» core *avoir moins besoin de boire*,
» boit la mer. La lune & les étoi-
» les boivent le soleil, & passent
» la nuit *à boire dans leur propre*
» *lumière*. Rien n'est sobre dans
» la nature : des santés à la ron-
» de courent dans tout l'uni-
» vers. Viens-donc remplir ma
» bouteille. &c.

On voit que M. de la Monnoye a un peu enchéri sur Anacréon, c'est-à-dire sur la nature: mais Cowley n'a pas seulement enchéri sur la simplicité attique & sur l'élégance françoise ; il a défiguré l'une & l'autre, en les chargeant d'un attirail pesant & inutile qui ne fait que les embarasser & les étouffer.

En France on ne fait guères d'*éloges funébres* qu'en prose : en Angleterre on les fait presque tous en vers ; le ton de l'Ode y domine, & les hyperboles n'y sont pas

épargnées. M. L. Y. en a traduit deux, celui de Léonor Lée Comtesse d'Aringdon, & celui de Newton par J. Thompson. Dryden dans sa peroraison adresse la parole à son héroïne, & finit son invocation, en lui disant : *La terre conserve votre corps, le Ciel votre ame, mes vers votre mémoire.* Il devoit en rester là sans ajouter : *ils* (mes vers) *dureront toujours puisqu'ils sont sanctifiés par vos louanges.*

Sur les louanges de Newton, l'Angleterre a plutôt tari que la France : le son est expiré quand on entend l'écho qui ne fait que le répéter. Pour louer le grand Newton, nos Poëtes & nos Géomètres modernes puisent à l'envi dans Thompson : en prose comme en vers, ils s'approprient ses hyperboles poëtiques. Quoique M. L. Y. ne dissimule pas le Plagiat, il ne nomme pas tous ceux qui en sont

atteints. Voici le début du Poëte Anglois.

» La grande ame de Newton » abandonnera-t-elle la terre » pour aller se confondre avec les » astres qu'il s'est soumis ? Toutes » les Muses étonnées & muettes » craindront-elles de succomber » sous le poids de son éloge... » Mais que pourroit faire un mor- » tel, tandis que les enfans de la » lumière touchent à présent la » lyre des Séraphins, & saluent » par de sublimes chants son en- » trée sur la montagne de l'éter- » nelle félicité ? Cependant je ne » me décourage point.... Flam- » mes des cieux, j'ai l'ambition » de me joindre à vous dans le » concert général de toute la na- » ture. Quelles nouvelles merveil- » les pourriez-vous montrer à vo- » tre concitoyen..... De cette » tache obscure.... éclairé par » les simples loix du mouvement, il

» avoit apperçu la main invisible
» de la Providence agissante de
» toutes parts sur ce vaste uni-
» vers. »

Newton n'eut donc jamais l'impiété ou la folie d'imaginer un plan de Philosophie qui fût indépendant de la Providence. Ce grand génie étoit trop solide & trop éclairé pour concevoir la nature existante & subsistante sans l'action & sans l'influence assidue d'une puissance créatrice & d'une sage intelligence : l'étude de la Physique étoit pour lui une école de Religion, M. L. Y. dit qu'elle *devroit en être un acte*. Newton ne prononçoit jamais le nom de Dieu sans se recueillir & sans marquer un respect profond pour Son Etre Suprême : cette anecdote édifiante n'a pas échapé à notre Traducteur. Avec une légère teinture de Philosophie, disoit Bacon, on peut par hazard donner dans l'A-

théisme : mais avec une étude plus profonde, on ne peut manquer d'en revenir, & de reprendre le goût de la Religion. *Leves gustus in Philosophiâ movere fortasse ad Atheismum, sed pleniores haustus ad Religionem reducere.*

Après avoir retracé les progrès de Newton dans toutes les sciences qu'il cultiva, Thompson fait aux Matérialistes cette vive apostrophe : » Peuple sans espérance, es-» prits couverts d'épaisses ténèbres, » vous qui ignorez les nobles » transports qui saisissent ces hom-» mes impatiens de jouir de l'im-» mortalité ; vous qui osez dispu-» ter contre le premier des attri-» buts, qui nous rend agréable » notre existence, dites-nous donc » si une ame dont la force est aussi » étendue, aussi profonde, aussi » *formidable*, une ame qui s'éléve » de plus en plus, n'est qu'un sou-» fle plus subtil d'esprits qui se

» meuvent quelque temps dans
» leurs organes pour se dissiper en-
» suite dans les airs ». M. L. Y.
n'a pas manqué de faire sur cet
endroit des réflexions. Les moindres opérations de l'ame, à plus
forte raison celles des grands genies sont contre le Matérialisme
une source inépuisable de démonstrations qui feront éternellement
sa confusion & son désespoir.

Dans leurs Elégies funébres, les Anglois prennent un ton sérieux,
ou burlesque, selon la qualité du sujet qu'ils chantent. M. L. Y. en
a traduit des deux espèces : son choix n'est tombé que sur les meilleures. Les *Epitaphes* Angloises
sont une autre espèce d'éloges funébres. Ce ne sont point des
caractères tracés en stile lapidaire, mais des tableaux qui ne respirent guères que la vertu la plus
pure ; on la peint sous des traits qui seroient peut-être plus tou-

chants, s'ils étoient moins ingénieux; cependant le pinceau ferme des Anglois leur donne une vie & une force extraordinaire. On doit donc sçavoir beaucoup de gré à M. L. Y. d'avoir assez traduit de ces Epitaphes pour en remplir près d'un tiers de ce volume.

Dans l'Epitaphe du Colonel *Cavendish*, Waller offre un beau modèle aux Héros amis du thrône & de la Patrie; dans celle de *Lady Sedley*, il décrit le miracle de son sexe, c'est-à-dire, le plus grand mérite sans la moindre prétention. Une Dame sitôt sage & si long-temps aimable, qu'elle passa de l'enfance à la vieillesse, sans qu'on s'en apperçût autrement que par le compte de ses années: c'est la traduction des trois vers suivants.

So early Wise, and Lasting fair;
That none, except her Years They told,
Thought her a child, or thought her old.

M.

M. L. Y. n'en a pas rendu tout le sens dans la traduction. Elle fut, dit-il, *sage de bonne heure, & long-temps belle. Personne n'a sçu en quel temps elle fut jeune, ni en quel temps elle fut âgée.*

Dans l'Epitaphe du C. *de Dundée*, Dryden dit que la valeur de ce Comte & la liberté de l'Ecosse ne purent se survivre l'une à l'autre. Celle de Rowe, par Pope, commence ainsi : » Rowe, nous » avons confié à ce beau monu- » ment les restes de votre dépouil- » le, nous avons placé ce dé- » pôt près des cendres augustes de » Dryden : le nom de ce grand hom- » me n'a pas été gravé sur la pier- » re brute qui le couvre ; votre » tombeau seul montrera son sé- » pulchre ». Cette Traduction plus simple que celle de M. l'Abbé Yart exprime mieux le sens du 5e. vers.

Beneath a rude and nameless stone he lies.

Il *repose obscurément*, dit notre Traducteur, *sous une pierre informe, sans nom & sans gloire.*

Il y a ici beaucoup d'Epitaphes de la façon de Pope. M. L. Y. dans une de ses notes, a fait le caractère de ce Poëte en critique judicieux. » Son génie, » *dit-il*, consiste à séparer des idées » qui semblent être semblables & à » en rapprocher d'autres qui paroissent contraires.... Jamais excel» lent Peintre n'a mieux possédé » l'intelligence des couleurs & des » nuances fines que cet Ecrivain » admirable : cependant il est à » craindre que ce stile ne domine, » sur-tout dans un long ouvrage. » Les grands hommes de l'antiqui» té ne l'ont employé qu'avec la » plus grande sobriété. Il est trop » plein d'esprit pour être naturel. « Ces Antithèses si fines sont des » Enigmes &c.

Finissons par l'Epitaphe de *Gay*

faite par lui-même : c'est une moralité * laconique. *La vie n'est qu'une Bagatelle : tout nous l'apprend. Je l'avois pensé : mais à présent je le sçai.*

Le travail de M. L. Y. doit être précieux à l'Angleterre & à la France : en nous communiquant ces richesses d'outre-mer, il les honore & il augmente les nôtres. Son style seroit plus semblable à celui des Poëtes qu'il traduit, s'il étoit plus serré & plus nerveux. Mais, il faut l'avouer, la Langue & sur-tout la Poësie Angloise ont de ce côté-là des avantages auxquels la Prose Françoise ne peut aspirer que d'assez loin. *Dans un autre*

* Nous craignons qu'il n'y ait dans cette Moralité plus d'indifférence que la Religion n'en permet sur la vie, ou plutôt sur le bon usage qu'il est si important d'en faire.

Extrait nous rendrons compte *sixiéme Volume.*

ARTICLE CVIII.

NOUVEAU DICTIO NAIRE Historique & Ci que, pour servir de Sup ment & de Continuation au Dictionnaire Historique & C que de M. Pierre Bayle. Jacques-George de Chauffe Tome 3. I-P. *A Amsterda à la Haye, & se trouve à ris, chez Boudet, Guerin,* MDCCLIII. Suite de l'Art CII, au mois d'Août 1754.

LA suite du Dictionnaire M. de Chauffepié prése peu d'objets aussi considérables l'Article *Jurieu.* C'est une lon Apologie de ce Ministre, qui a beaucoup d'Adversaires. Les p

cipaux ont été MM. Bayle, de Beauval, des Maizeaux &c. Et c'est aussi contre ces gens d'esprit que M. de Chauffepié entre en lice. Le facheux de l'affaire, pour cet Ecrivain & pour son Protégé, M. Jurieu, est que le public ne paroît point trop disposé à changer de sentiment sur la matière présente. Que Bayle, Beauval & des Maizeaux ayent été des ennemis passionnés, & quelquefois injustes, cela n'opérera point une révolution d'idées : on pourra convenir que ces Messieurs ne méritent pas une créance totale, quand ils déclament contre Jurieu : mais on n'en démeurera pas moins persuadé que celui-ci fut un esprit ardent, querelleur, incommode, enthousiaste. Son ouvrage seul de l'*accomplissement des Prophéties*, suffira pour le rendre ridicule du moins autant d'années qu'il en as-

ſignoit à la durée du regne papal, c'eſt-à-dire 1260 ans, à compter de l'époque du livre qui parut en 1686. Si l'on joint à cette ſingulière production, la crédulité que le même Miniſtre témoigna pour les *petits Prophétes du Dauphiné*, & les lettres qu'il écrivit au Duc de Montauſier ſur les révélations prétendues de ces Illuminés, on ne pourra s'empêcher de reconnoître que le zèle de ſecte & la lecture indiſcrète de l'Apocalypſe peuvent opérer de grandes altérations dans le cerveau d'un Docteur.

M. de Chauffepié, qui eſt comme l'Hector de cette cauſe, ne paroît point trop à ſon aiſe, quand il en vient à ces circonſtances fâcheuſes de la vie du Miniſtre. Il fait pourtant à cette occaſion une ſortie terrible contre M. de Voltaire. Ce bel eſprit a obſervé, quelque part, que Jurieu *écrivit*

en fol & fit le Prophète ; qu'il *prédit que le Royaume de France éprouveroit des révolutions qui ne sont jamais arrivées* : sur quoi M. de C. reprend ainsi : » je dirois volon-
» tiers, *où votre esprit a-t-il pris*
» *toutes ces gentillesses, M. de Vol-*
» *taire* ? Il faut que cet homme
» universel n'ait jamais lû une pa-
» ge des ouvrages de M. Jurieu
» pour parler comme il fait ; car
» il faut s'acharner contre le bon
» sens, pour dire qu'il *écrivit en*
» *fol*, quand on les a lûs. Je soup-
» çonnerois assez que notre Poëte
» ne connoît M. Jurieu que de la
» seconde main, & que c'est sur
» les Mémoires du très-peu véridi-
» que M. des Maizeaux qu'il en par-
» le : sur ce pied-là je lui pardonne-
» rois d'ignorer le caractère des li-
» vres qu'il n'a jamais lûs ; mais il
» devroit du moins ne pas dire des
» injures à des gens qu'il ne con-

» noît point & ne pas taxer des
» Auteurs très-estimés *d'écrire en*
» *fols*. C'est ce qui peut s'appliquer
» particulièrement au livre de l'*ac-*
» *complissement des Prophéties :* ja-
» mais on ne dira, tant qu'on ne
» sera pas fol, que l'Auteur de cet
» ouvrage *écrivit en fol*.... C'est
» encore apprêter à rire aux gens
» qui sçavent de quoi il est ques-
» tion, que de dire que M. Jurieu
» *fit le Prophète, & qu'il prédit*
» *que le Royaume de France*
» *éprouveroit des révolutions qui*
» *ne sont jamais arrivées*. Quand
» on se mêle de parler de ce qu'on
» n'entend point, on court risque
» de *s'acharner contre le bon sens*.
» M. Jurieu ne prétendit point fai-
» re le Prophète, mais il crut pou-
» voir expliquer les Prophéties de
» l'Ecriture sainte : il crut y voir
» des révolutions prédites bien des
» siècles avant qu'il fût au monde.

» S'il s'eſt trompé, il a eu cela de
» commun avec bien d'autres Sça-
» vans. Mais c'eſt confondre les
» choſes, ou par ignorance ou par
» malignité, que d'appeller cela *fai-*
» *re le Prophète & prédire.* Quand
» on veut s'ériger en Juge de tout,
» comme M. de Voltaire, il faut
» prendre plus de ſoin de s'inſtrui-
» re des choſes dont on veut par-
» ler. Ce Poëte auroit évité bien
» des bévues, s'il avoit toujours
» penſé & examiné avant que d'é-
» crire ; mais il commence aſſez
» ſouvent par le dernier, quitte à
» faire de nouvelles Editions de ſes
» Ouvrages, après avoir penſé &
» examiné. »

Voilà une des bonnes invecti-ves qui ſe ſoient faites depuis Sca-liger & Scioppius. Cependant il eſt bien aiſé d'obſerver qu'en ce qui regarde M. Jurieu, l'Apolo-gie dont ſe charge M. de Chauf-fepié ne roule que ſur une ſubtili-

té frivole. Jurieu ne *fit point le Prophète* ; c'eſt-à-dire qu'il ne ſe porta point pour donner au monde de nouvelles prophéties. Mais il s'aviſa de fixer le ſens des anciennes ; d'en marquer l'accompliſſement ; de publier par-tout qu'en vertu des oracles de l'Apocalypſe, le regne de l'Antechriſt, c'eſt-à-dire du Pape, ſeroit détruit entre l'an 1710 & 1715. Nous demandons ſi tout cela n'équivaut pas bien aux fonctions d'un *Prophète*, & s'il ne faudroit pas avoir veritablement l'eſprit de *Prophéties*, pour ne ſe point tromper en pareilles affaires ? Ne chicannons donc point ſur les termes : il y a des *Prophéties* touchant la fin du monde, & les ſignes qui doivent la précéder : ſi quelqu'un s'aviſoit d'écrire que dans vingt ans, dans trente ans, ces choſes arriveront, nous dirions qu'il *fait le Prophète* ; & cette expreſſion ne ſe

roit nullement impropre ; & si ces choses n'arrivoient point au temps marqué , nous aurions encore droit de dire que cet homme a *écrit en fol.* Telles sont les loix ou les libertés de la Langue Françoise bien connue de M. de Voltaire. En finissant cet Article, nous remarquons trois ou quatre mots compris dans la première phrase de l'éloge du Ministre Jurieu. *Il naquit*, dit-on, *le 24 Décembre 1637. à Mer, petite Ville de la Province du Berry, Diocèse de Blois.* Or il est certain 1°. que *Mer* n'est nullement du *Berry* mais du Blaisois. 2°. Qu'en 1637 *Mer* n'étoit point du *Diocèse de Blois*, puisque l'Evêché de cette Ville n'a été érigé qu'en 1697.

Kirch. Il y a eu, dans la Saxe, deux Astronomes de ce nom : le second, qui étoit fils du premier, mourut en 1740. Sa mère Marie-Marguerite Winckelman, se con-

noissoit aussi en Astronomie, &
faisoit même des Observations
Le même Astronome avoit troi
Sœurs, dont deux l'aidoient dan
sa profession. Mais il y a peut-ê
tre quelque chose encore de plu
surprenant & de plus estimabl
dans cette famille : c'est l'unioi
singulière qui regnoit entre le frè
re & les sœurs. Voici un trai
qu'on nous a conservé, & qui mé
rite d'être transcrit pour l'hon
neur & l'avantage de l'humanité
M. des Vignoles, & quelques au-
tres amis, sollicitoient un jour M
Kirch de se marier; » l'aînée de
» trois sœurs se joignit à eux : c
» qui obligea (des Vignoles) d
» lui représenter librement qu'ell
» n'y avoit pas bien pensé &
» qu'elle n'en prévoyoit pas bien
» les suites : qu'il étoit édifiant d
» voir trois sœurs bien unies en-
» semble & avec un frère dont
» toute l'amitié étoit pour elles;

» mais qu'il n'étoit pas si facile d'ê-
» tre dans la même maison avec
» une Belle-Sœur qui seroit d'une
» autre famille, & qui voudroit
» posséder tout son Mari. Sur
» quoi l'aînée répondit ces propres
» mots en françois : *Il faudroit*
» *que cette Femme fût bien de mau-*
» *vaise humeur, si nous ne vivions*
» *pas bien ensemble* : cela fut pro-
» noncé avec cet air naïf qui dé-
» couvre d'abord ce que l'on pen-
» se ». *De ces trois aimables sœurs,* continue la Note de M. de Chauffepié, *il y avoit les deux plus jeunes, Christine & Marguerite, qui aidoient souvent leur frère dans l'exercice de sa profession. Elles cachoient cependant qu'elles eussent quelque teinture de l'Astronomie. Par la même modestie, elles n'alloient point à l'Observatoire, quand il y avoit quelqu'Eclipse, ou qu'on devoit faire quelqu'Observation qui*

avoit été annoncée, & qui attiroit des Spectateurs étrangers. &c. Tout le reste de cet Article avec les Réflexions de l'Auteur sur le Catalogue qu'on pourroit faire des Dames sçavantes, mérite l'attention du Lecteur.

Nous passons les Articles *Knutzen*, *Kuster*, *Labadie*, *Labbe*, où il y a des choses remarquables, entr'autres, sur *Knutzen* fameux Athée du dernier siècle, la réfutation d'un très-mauvais raisonnement de Bayle. Knutzen ne croyoit *ni Dieu, ni Diable, ni peines, ni récompenses dans l'autre vie*; il ne vouloit *ni Prêtres ni Magistrats*; mais seulement, disoit-il, *la raison & la conscience*: sur quoi Bayle fait la réflexion suivante: *Les folies de cet Allemand nous montrent que les idées de la Religion naturelle, les idées de l'honnêteté, les impressions de la Raison, en un mot les lumières de*

la Conſcience peuvent ſubſiſter dans l'eſprit de l'homme, après même que les idées de l'Exiſtence de Dieu, & la foi d'une vie à-venir, en ont été effacées. Cette façon ſingulière de raiſonner n'échappe pas à la Critique de notre Auteur. » Je » voudrois bien ſçavoir, *dit M. de* » *Chauffepié*, ce que M. Bay- » le entend par les *idées de la* » *Religion naturelle*, qui peuvent » ſubſiſter avec l'abnégation de la » Divinité, & d'une vie à-venir ? » Je n'en connois aucune qui ne » ne ſoit établie ſur ces fonde- » mens. Parce que Knutzen em- » ploye le terme de *Conſcience*, » qu'il parle de bien vivre, de ne » faire tort à perſonne, on en » conclurra qu'il retient les *idées* » *de la Religion naturelle!* En bon- » ne foi, qu'eſt-ce que la *Conſ-* » *cience* dans la bouche d'un tel » homme, ſinon un terme vuide » de ſens? Où eſt l'obligation de

» bien vivre, s'il n'y a ni Dieu ni » Magiſtrats ; & peut-on ſe perſua- » der qu'un homme de cette trem- » pe penſe ce qu'il dit ? Ou s'il le » penſe, c'eſt, comme l'appelle M. » Bayle, *un fol à lier* qui aſſem- » ble les choſes les plus contradic- » toires. &c..

LAMBERT (François) Cordelier Apoſtat qui embraſſa le Luthéraniſme en 1522 & ſe maria l'année ſuivante avec la fille d'un Boullanger. Cette action, qui ne mérite que du mépris, donne pourtant lieu à une Note où l'on vante la vertu de ces Moines qui, dans les premiers accès du Luthéraniſme, abandonnérent leurs couvents pour ſe marier. On prétend que, ſi ces gens-là n'avoient pas été vertueux, ils auroient ſatisfait leurs paſſions ſans changer d'état : on conclut même de leur conduite en ce point, que la perſuaſion ſeule les détermina au par-

i qu'ils prirent contre l'Église Romaine. Ces raisonnemens au-reste sont de Bayle qu'on cite en cet endroit : ils paroissent si lumineux & si convaincants à M. de Chauffepié qu'il y revient ailleurs, même à plusieurs reprises.

Pour nous, qui ne devons pas être dupes de pareils sophismes, nous osons faire les réflexions suivantes. Si ces Moines Apostats avoient eu autant de vertu qu'on nous le dit, il leur étoit aisé de se sanctifier dans leur cloître, comme tant d'autres qui les ont précédés & qui les ont suivis ; à moins qu'on ne prétende qu'il n'y a jamais eu que de mauvais chrétiens & de malhonnêtes gens dans les Sociétés religieuses : ce qui seroit le comble de la calomnie & de l'absurdité. Si ces Moines trouvoient leurs communautés déchues pour la régularité, ils pouvoient tra-

vailler, comme tant d'autres à y rétablir l'ordre ; ils n'avoient qu'à ſe joindre aux bons ſujets, & à oppoſer conjointement avec eux une barrière aux déſordres. Dans toute hypothèſe, il n'étoit nullement néceſſaire de rompre leurs engagements, & d'aller chercher des femmes parmi les nouveaux Réformateurs.

On ſuppoſe, que ſi ces Moines n'euſſent pas été vertueux, ils auroient lâché la bride à leurs paſſions ſans renoncer à leur état: mais qui ne voit que des hommes jaloux de leur liberté & ennuyés de leur vœu, aimoient beaucoup mieux contracter des alliances hors de leur Monaſtère, que de ſe livrer furtivement, ſous l'Habit Religieux, à un train de vie qui devoit entrainer des inconvéniens, des périls, des chagrins ſans nombre? Luther lui-même ne s'y trompa

point, en voyant cette foule de Moines fugitifs à qui il falloit des femmes : *Video*, écrivit-il à Jean Langus en 1522 *Monachos nostros multos exire, nullâ aliâ causâ quam . . . . ventris & libertatis carnalis gratiâ, per quos Satanas magnum fœtorem in nostri verbi odorem bonum excitabit* ; & en 1523 il mandoit à Spalatin, *mihi molestissimum est huc tanto numero volare defectores Monachos, &, quod magis movet, Uxores ducere.*

Mais n'étoit-ce pas une chose comique, (ainsi qu'Erasme le remarqua) que ces beaux projets de réforme, dans les Moines, se terminassent toujours par un mariage comme une piéce de théâtre : *ubi contigit uxor*, continuoit Erasme, *occinitur*, *valete & plaudite.* Cependant qu'y avoit-il de plus frivole que les raisons dont s'autorisoient ces Religieux dyscoles ; ce Lambert en particulier, dont

on nous parle dans le préſent Article? Nous avons lû ſes livres, celui ſur-tout qu'il publia contre la la Régle des Cordeliers : c'eſt bien (dans l'objet qui nous occupe) la plus pitoyable choſe du monde. Si l'on en retranchoit ces deux propoſitions, que le Pape eſt l'Antechriſt, & qu'on n'a pas toujours le don de continence; il ne reſteroit preſque rien dans ce libelle : mais la première propoſition eſt une mommerie; la ſeconde eſt vraie, & n'a pas empêché les SS. PP. avec toute l'Egliſe, de maintenir la validité des engagemens monaſtiques. C'eſt que Dieu donne le pouvoir de vaincre les tentations; c'eſt qu'il ne permet pas qu'on ſoit tenté au-deſſus de ſes forces; c'eſt que quand J. C. & S. Paul ont conſeillé la chaſteté, ils ont très-fort entendu que la pratique de cette vertu ſeroit poſſible à ceux qui en demanderoient la gra-

ce, & qui en contracteroient l'obligation.

Nous terminons ce morceau par une preuve de fait. Il se trouve encore de temps en temps des Moines qui sautent les murailles de leur Monastère pour aller se marier en Angleterre, en Hollande, en Prusse : qu'est-ce que ces hommes-là ? Est-ce l'élite d'une Communauté ; la règle vivante d'une maison ; le conseil & la consolation de leurs frères ? Est-ce, en un mot, ce qu'il y a de meilleur & plus estimé dans leurs Sociétés ? Les Supérieurs de ces Ordres sçavent bien le contraire : aussi, l'intérêt de la charité & le zèle de la Religion à part, ces Supérieurs ne sont-ils pas communément trop fâchés d'être débarrassés de pareils Sujets. Appliquons cet exemple aux premiers temps de la prétendue réforme ; & servons-nous de ces principes contre le faux raisonnement

dont M. de Chauffepié s'appuye pour justifier les mauvais Moines qui peuplèrent les diverses sectes nées au XVI. siècle.

Les Articles *Lamech*, *Leibnitz*, *Ligfoot*, *Lloyd*, *Locke* sont à lire; l'Article *Louis XIV* à passer, si l'on ne se plaît à rencontrer bien des faussetés. L'éloge qu'on fait de ce grand Roi se réduit presqu'à dire *qu'on rapporte de lui quelques bons mots qui prouvent qu'il ne manquoit pas d'esprit*. Il y a plus que de l'indécence dans cette façon de parler, & en général dans tout l'Article. Il est traduit de l'Anglois; M. de Chauffepié auroit bien fait de laisser-là cette mauvaise *Diatribe*, & de donner quelque chose qui répondît à la grandeur du sujet.

Les Articles *Mabillon* & *Mallebranche* trop secs pour deux hommes si célébres. L'Article *Mandeville* fort curieux. Cet homme est

l'Auteur de *la Fable des Abeilles :* Livre rempli de principes pernicieux, mais séduisant par la tournure & par le style. Il a été bien combattu par les meilleures plumes d'Angleterre. On donne ici des extraits détaillés de ces bons ouvrages. Il est question de maintenir les droits de la probité, de la modestie, de la tempérance, contre tous les vices contraires, surtout contre le *Luxe* dont Mandeville est le grand panégyriste.

Nous donnerons un autre extrait dans le Journal prochain.

ARTICLE CIX.

BIBLIOTHEQUE Hiſtorique & Critique du Poitou, contenant les Vies des Sçavans de cette Province, depuis le troiſiéme ſiécle juſqu'à préſent ; une Notice de leurs Ouvrages, avec des Obſervations pour en juger ; la ſuite Hiſtorique & Chronologique des Comtes héréditaires, & celle des Evêques de Poitiers depuis Saint Nectaire, cinq Vol. *in*-12. Par M. Dreux du Radier, Avocat au Parlement. A Paris, chez Ganeau, Libraire, rue Saint Severin, &c. MDCCLIV.

L'AUTEUR de cette Bibliothéque combat d'abord certains *Modernes protecteurs de l'ignorance* : c'eſt une eſpéce de ſecte philoſophique

losophique dont les partisans, ou les membres, prétendent que les Sciences & les Lettres ont corrompu nos mœurs; que les Ecrivains par conséquent, les faiseurs de Livres Grecs, Latins, François ont été des hommes pernicieux; qu'ainsi les Catalogues qu'on fait de ces gens-là, ne valent pas mieux que des listes d'ennemis de la patrie, de séditieux, de conjurés &c. Toute cette prétendue philosophie mérite singulièrement l'animadversion d'un Auteur d'histoire littéraire, tel qu'est M. Dreux du Radier. Il veut bien que *l'Homme livré au Méchanisme de son commerce*, que *le peuple, à qui l'on demande des bras & de l'activité, puisse être insensible aux progrès de l'esprit*. Cette permission est nécessaire; car si nos Cultivateurs, nos Fabriquans, nos Pêcheurs, nos Matelots s'avisoient d'étudier *les Découvertes*

philosophiques, il y auroit à parier cent contre un que l'Agriculture, le Commerce, les Arts essentiels seroient culbutés en moins de six semaines.

Mais après une exception si sage, on soutient que les Sçavans, les Curieux, les Têtes faites pour réfléchir, doivent s'intéresser à la fortune des sciences & des Lettres; qu'ils ont bonne grace d'en étudier l'histoire, d'en suivre les révolutions, d'en apprécier ou distinguer les genres, d'en admirer les succès, d'en désirer la gloire, &c. C'est dans ce point de vue que notre Auteur a tracé le plan de son Ouvrage, & qu'il nous le présente après l'avoir exécuté. Il n'a pas voulu, comme bien d'autres Bibliographes, » entasser les » noms d'une multitude d'Au» teurs; dater leur naissance & » leur mort; y joindre un dé» tail scrupuleux de leurs Livres

& des éditions ; détail utile à
quelques Sçavants ; source d'en-
nui pour le commun des Le-
cteurs ...... Les Auteurs de ces
Recueils (ajoute-t-il) sont dis-
pensés, par état, de goût & d'in-
telligence. Ils ne raisonnent ja-
mais : ils ont très-sérieusement
entrepris de renoncer au raison-
nement : ils ne se servent point
de leur esprit : ils n'en ont pas
besoin ; il ne leur faut qu'une
plume & des yeux, &c. « Nous
ignorons s'il existe des Bibliogra-
s d'une espèce aussi basse &
i méprisable que l'est celle dont
arle ici : au moins ne recon-
ons-nous ces caractères ni
Fabricius, ni dans D. Anto-
i dans le P. Echard, ni dans
nbe, ni dans M.. Argélati,
s le P. le Long, ni dans
i dans M. l'Abbé Lenglet,
cun de ces Ecrivains n'*a*
très-sérieusement de renon-
bre, 1754. Z 4 ij

cer au raisonnement; aucun ne s'est cru dispensé de l'*intelligence* propre du sujet qu'il traitoit.

Mais voici ce qu'a prétendu M. du Radier; c'est que certains Auteurs de Bibliographie n'ont pas pris soin de porter un jugement sur les Livres qu'ils inséroient dans leurs Catalogues: au lieu que l'Historien de la Littérature du Poitou *a cru pouvoir s'ériger en Juge*, quoiqu'*inférieur*, & *dont les jugemens peuvent être réformés par le Public, cassés par ses Arrêts*. Tel en effet sera toujours un Censeur Littéraire; il est impossible que la souveraine justice lui appartienne: le Public en possède le privilége exclusif; & il l'exerce non-seulement sur les Auteurs, mais sur les Censeurs mêmes. Ainsi, à cet égard, notre Historien ne s'est placé que dans la classe unique qui lui convenoit. Quant à la fonction même de ju-

ger, il y a aussi d'autres Bibliographes qui l'ont remplie : nous croyons, par exemple, qu'aucun de ceux qu'on a nommés plus haut, ne l'a crue étrangère à son état. Qui jugea mieux que Fabricius, D. Antonio, Echard, Lenglet ? &c. Leurs jugemens, peut-être, ont été rendus sans beaucoup d'appareil, mais ils n'en ont pas moins fixé les sentimens du Public : nous ne remontons ni à Photius, ni à S. Jérôme, parce que la question paroît bornée aux Modernes.

Nous reconnoissons que M. Dreux du Radier motive mieux ses Jugemens, & qu'il les orne beaucoup plus qu'on n'a coutume de faire dans les Livres de Bibliographie. Comme il n'embrasse que la Province de Poitou, & qu'il donne cinq volumes à son Ouvrage, il a pû amplifier ses Notices, les parer de citations, de petites Piéces de Poësie, de tous ces

agrémens en un mot qui font disparoître la sécheresse d'un Catalogue, & l'ennui d'une nomenclature. L'Auteur est homme d'esprit, & cultive depuis long-temps les Lettres avec honneur : une Histoire Littéraire, entre ses mains, a dû prendre une forme agréable, & intéresser les Lecteurs qui cherchent autant à s'amuser qu'à s'instruire. Il nous seroit difficile de tenir compte des divers morceaux qui peuvent plaire dans ces cinq Volumes. Indiquons-en quelques-uns, & renvoyons à l'Ouvrage entier.

Il présente une Liste d'environ 300 Sçavants dont plusieurs n'appartiennent au Poitou que parce qu'ils y ont fini leur carrière ou qu'ils y ont demeuré quelque temps. Cette manière d'adopter des gens de mérite enrichit une Bibliothèque, à peu-près comme les Alliés de Rome, devenus Ci-

:oyens par la protection de quelque Consul ou de quelque Tribun, augmentoient les forces de cette fameuse République. Au reste l'adoption Littéraire procure de très-grands avantages à ceux qui en sont l'objet. Ces Etrangers, admis dans la Bibliothèque du Poitou, ne perdront pas le droit que la naissance ou le séjour peut leur donner à d'autres Bibliothéques; ensorte même que, si ces gens de Lettres avoient honoré chaque Province du Royaume de leur présence & de leurs écrits, ils seroient préconisés dans toutes les Histoires Littéraires qu'on pourroit publier en France: ce qui est assurément une faveur très-distinguée, une grace même plus estimable que ne le seroit peut-être le mérite des Littérateurs qu'on célébreroit si universellement.

Le plus saint & le plus illustre des Ecrivains du Poitou est, sans

contredit, S. Hilaire *qui ne cessa de combattre pour l'Eglise, que quand il cessa de vivre.* On raisonne ici avec goût & avec exactitude sur les circonstances de sa vie & sur ses Ouvrages; mais on ne laisse pas de conseiller la lecture des divers Auteurs qui ont fait l'éloge de ce Père. On recommande surtout la dernière Edition de ses Œuvres, laquelle, en effet, mérite beaucoup d'attention. On dit que les Reliques de S. Hilaire furent brûlées par les Protestans *en 1572* : n'est-ce point *1562*, année si funeste aux saints monuments de l'Eglise de France *.?

Que dirions-nous des autres Ecrivains contenus dans ce premier Volume ? La plûpart sont très-obscurs & presque tous peu estimables : on sent néanmoins que M. Dreux du Radier s'est don-

* Surius & Bollandus disent 1562.

né de la peine pour composer les notices de leur vie & de leurs productions ; qu'en plusieurs endroits, il dit des choses neuves, dans d'autres des Anecdotes très-recherchées. C'est-là le devoir d'un Bibliographe ; il travaille comme sous terre : on ne connoît point tout ce que l'Ouvrage lui a coûté, & l'on a fort rarement l'attention de lui en sçavoir gré.

Le Cardinal Jean Balue, favori & Ministre de Louis XI, tient ici un rang à titre d'amateur des Lettres. On le dit *fils d'un Tailleur d'habit* ou *d'un Meûnier :* Nous avons lû dans les Mss. de M. l'Abbé le Grand que son père étoit *Châtelain du Bourg d'Angle en Poitou :* & cette opinion vaut tout au moins les autres. Le récit que notre Auteur fait des bonnes & des mauvaises actions de ce Cardinal est assez fidèle. On ne peut guères louer dans lui que le talent

parvenir & le goût de la Littérature : le reste de sa vie, à l'exception peut-être des dernières années qu'il passa sous les yeux de la Cour Romaine, fut un tissu de méchancetés & de perfidies. Il eût été à propos de remarquer, dans cette Bibliothéque, que Balue avoit établi, au Prieuré de S. Eloi de Paris dont il jouissoit, une espèce d'attelier de gens destinés à copier des MSS ; qu'après avoir été élargi par le Roi Louis XI, un de ces Copistes le félicita de s'être livré à l'étude durant sa longue captivité, d'avoir lû toute la Bible, tout le Décret, les Histoires anciennes & modernes, ensorte même que chaque jour il avoit consacré 9 heures à l'étude. Le Discours ou la Lettre de ce Copiste, nommé Robert Duval, est dans le premier Tome de la grande Collection de Martenne : on ne peut douter que la flatterie n'ait eu beaucoup de

art à cette piéce basse, fade & bizarre; mais il semble aussi qu'on doit y reconnoître des vérités; & après tout, ce morceau touche, dans toute son étendue, l'Histoire Littéraire; il prouve mieux que tout autre Monument, qu'on ne peut reprocher à Balue l'ignorance si commune dans son siécle. C'est toujours, à son égard, un vice de moins.

Le second Volume de cette Bibliothéque comprend quelques noms illustres, entr'autres, Jean d'Authon Historiographe de Louis XII. C'est dommage que cet Auteur ne soit pas Poitevin, & qu'il n'ait jamais possédé en Poitou que l'Abbaye d'Angle; mais c'est ici que les titres d'adoption tiennent lieu des droits de la naissance. M. du Radier rassemble, dans cette Notice, des particularités bien curieuses, entr'autres, l'Extrait d'un Ms. qui n'a point encore pa-

ru & qui concerne les événemens publics des années 1503, 1504, 1505. Cet Article est excellent.

Jean Bouchet, Auteur des Annales d'Aquitaine; André Tiraqueau, fameux Jurisconsulte; les Dames des Roches (mère & fille) Barnabé Brisson, Conseiller d'Etat & Président au Parlement, sont les *Illustres* de ce Volume; & nous ne voudrions pas priver du même honneur quelques autres Ecrivains, en petit nombre pourtant, qui ont mérité les éloges de notre Auteur.

Il a ménagé aussi pour son troisiéme Tome un nombre de personnages estimables; surtout François Viéte, célébre Mathèmaticien; Nicolas Rapin très-bon Poëte, & le grand Cardinal de Richelieu dont le moindre titre fut celui d'homme de Lettres; il ambitionna néanmoins cette gloire, comme si sa fortune & sa réputation y eussent été attachées. On

ſçait les foibleſſes que l'Hiſtoire lui reproche à cet égard. M. du Radier raiſonne long-temps ſur les Ouvrages du Cardinal ; & il n'oublie pas le fameux *Teſtament Politique ;* ni la controverſe que cette Piéce a fait naître, ces dernières années. Si l'on vouloit en raconter l'Hiſtoire dans toute ſon étendue, il faudroit recourir auſſi à nos Mémoires, parce qu'il s'y trouve des témoignages & des argumens très-forts en faveur de la *légitimité* du Teſtament, c'eſt-à-dire, de l'opinion qui reconnoît que le Cardinal en eſt l'Auteur : il paroît que M. du Radier n'a eu aucune connoiſſance de ces preuves, quoiqu'il cite beaucoup d'Auteurs qui ont dit leur avis ſur cette matière.

Obſervons, pour une nouvelle Edition, qu'à la page 215 de ce Volume on fait Monluc *Archevêque de Valence*, il faut dire *Evê-*

que : c'est une faute d'impression.

Le quatriéme Volume est un des plus riches de cette Collection: on y voit Théophraste Renaudot, auteur de plusieurs Ouvrages & inventeur de la Gazette ; Jean Daillé, fameux Ministre de Charenton ; Jean de la Quintinie, créateur, parmi nous, de l'art du Jardinage * ; le Chevalier de Méré

* Sur la Quintinie, M. du Radier fait une obsfervation qui n'est peut-être pas fondée. » J'ai été surpris (dit-il) de voir » que le P. Rapin n'ait rien dit de ce » grand homme dans son Poëme *De* » *Hortis* La reconnoissance lui en impo» soit l'obligation : mais l'amour-propre » l'emporte souvent sur la reconnois» sance. « La réponse à ceci est aisée. Le P. Rapin a composé son Poëme en 1660 & années suivantes ; la première Edition est de 1665. Or, en ce temps-là, M. de la Quintinie étoit encore très-peu avancé dans la connoissance des Jardins ; il est sûr du moins que sa réputation à la Cour, sa charge de Directeur des Jardins du Roi, & son Ou-

si connu par ses Lettres; Ismaël Boulliau, très-bon Astronome pour son temps; Michel Lambert, Musicien plus recherché que profond dans son Art; Urbain Chevreau, Littérateur assez célebre; Madame de Maintenon qu'il suffit de nommer; M. de la Parisiere, Evêque de Nismes & grand Prédicateur; Isaac de Beausobre renommé pour sa grande Histoire du Manichéisme, &c. Le Poitou a produit toutes ces richesses durant le cours du dernier siécle: il n'y a pas d'apparence qu'aucun

---

vrage sur cet Art sont fort postérieurs au Poëme du P. Rapin. Le Livre de la Quintinie est de l'an 169?. Boileau l'a célébré en 1694. Santeuil en 1697. Nous ajoutons que le P Vanière a aussi chanté cet habile homme, dans son IX Livre, mais Vanière étoit né en 1664, une année précisément avant l'Edition des Jardins de Rapin.

autre ſiécle déſormais puiſſe être auſſi fécond : nous en dirions peut-être la raiſon : c'eſt qu'aujourd'hui preſque tous les hommes rares, en chaque genre, viennent ſe cantonner dans la Capitale, & dépouillent par conſéquent les Provinces qui perdent ainſi peu-à-peu leur éclat & leur force littéraire. Revenons-en à ſouhaiter, d'après un bon Citoyen, que Paris envoye des Colonies dans les diverſes Contrées du Royaume.

Il y a, dans le cinquiéme Tome, quelques Auteurs vivants, en fort petit nombre ; & de ſuite tous les Sçavans de la Famille de ſainte Marthe. C'eſt aſſurément une merveille qu'il y ait eu 46 hommes de Lettres du nom de ſainte Marthe, tous Poitevins, tous parents, & preſque tous véritablement illuſtres. Quoique cette famille ſubſiſte encore dans quatre perſonnes, il n'y a pourtant qu'un en-

ſant d'un an * qu'on puiſſe en regarder comme l'appui & l'eſpérance : ce qui engage l'Auteur à faire des vœux pour cet unique héritier de tant d'hommes célèbres.

Ici finiroit la Bibliothèque, ſans les additions que M. du Radier nous donne à la fin de ce Volume, immédiatement avant la table des Matières. Tout cela eſt bien ordonné ; & l'Ouvrage entier mérite certainement un rang diſtingué parmi les bons Recueils d'Hiſtoire Littéraire. On ſent néanmoins que l'Auteur eſt fait pour des compoſitions qui prêtent plus à l'éclat & à l'eſſor que ne peuvent faire des *Liſtes* d'Ecrivains & de Livres. Dès qu'il en trouve l'occaſion, il s'élance hors de ſa ſphère ; il tâche d'orner, de peindre ; de raiſonner en Juriſconſulte, en

* Abel Scévole-Louis de Sainte Marthe, né le 28 Mai 1753.

Poëte, en Philosophe ; & le tou ne peut que donner une favorab idée de cet Ecrivain, & faire ju ger qu'il est très-capable de réussi encore dans d'autres Ouvrages.

ARTICLE CX.

***RÉFLEXIONS D'UN PATRIOTE** sur l'Opéra François & sur l'Opéra Italien qui présentent le parallèle d. goût des deux Nations dans le beaux Arts.* Brochure *in*-8° d 137 pag. sans l'Avant-propos A Lausanne. MDCCLIV.

SI le Procès de la Musique Ita lienne & de la Musique Fran çoise ne peut être terminé pa l'Ouvrage que nous annonçons il faudra dire ou que cette cause n'est pas susceptible de décision ou que les Parties contendante veulent toujours plaider. Ce n'e

.s que l'Auteur de ces *Réflexions*
enne la qualité de Juge; il pré-
nd ne parler que d'après le Pu-
lic; il ne se flatte pas même d'être
ujours l'*organe fidèle de ses senti-*
ents. Le Public (dit-il) est un
and Maître dont *il n'est pas tou-*
urs facile de bien comprendre les
çons sublimes. Qui les compren-
a pourtant, si ce Patriote très-
tentif & très-éclairé tombe dans
s méprises? Mais la modestie a
rigé cette composition; elle en
éve le prix; elle lui donne de
uveaux dégrés de force. C'est à
ıs de reconnoître le vrai mérite
choses, & d'en faire part à ce
ıe Public qui veut tout sça-
pour bien juger de tout.
ous parlerons d'*Opéra* quoi-
ous détestions la Morale de
ctacle. Il seroit possible de la
er; & alors notre Musique
comme celle des Anciens,
rète des Vertus, la dépositi-

mbre, 1754.

taire des Loix, le langage de la Sageſſe. Conſidérons l'*Opéra* François ſous ce point de vûe, ou plutôt déſirons qu'il y ſoit placé; & raiſonnons de la Muſique qui entre ſi intimement dans ſon eſſence: Muſique proprement à nous; Muſique Nationale, Françoiſe, Pariſienne même, puiſque les Provinces prennent le chant de la Capitale, comme elles en reçoivent la Langue & les Modes.

Il y a, dans l'Avant-propos de l'Auteur, une Propoſition très-courte, mais très-digne d'être regardée comme le principe de tout le Livre & même de tous les Arts. *Le Goût* (dit-on) *tient au Talent; le Talent au Génie, & au Caractère; le Caractère tient à tout.* Eſt-ce une gradation? Nous le croyons. Le Goût dans les Arts porte l'empreinte du Talent; le Talent eſt mis en œuvre par le Génie; le Génie ſuit le Caractère; le Caractère ordon-

ervons que le Talent & le Génie sont des qualités communes à tous les Peuples & même à tous les temps ; qu'ainsi leurs différences, quant au fond, ne peuvent être considérables : au lieu que le Goût & le Caractère varient suivant les siécles & les Pays, parce que ce sont deux choses qui dépendent beaucoup de l'éducation & de l'exemple. Ajoutons que le Caractère, quoique nuancé de mille manières différentes, quoique National, local même, si l'on veut, ne laisse pas de s'assujettir le Génie & le Talent, de les diriger, de les gouverner : & voilà comment *le caractère tient à tout ;* comment il met de l'intérêt dans tout.

Voilà aussi par où il faut juger de notre Musique Françoise. Si cette Musique est bien analogue à notre Caractère, elle ne pourra que nous paroître agréable ; & s'il se trouve qu'en nous plaisant,

elle satisfait aux conditions que la raison & le goût exigent, il faudra bien que ce soit de la Musique, de la vraie, de la bonne Musique; & s'il arrive qu'elle se concilie mieux que toute autre Musique, avec les Loix sévères de la raison & du goût, il s'ensuivra que cette Musique est supérieure à celle des autres Nations. Ainsi, encore une fois, *le Caractère tient à tout*, & lie tout.

Les Réflexions du *Patriote* nous mènent à ces conséquences. Son Livre comprend XI Propositions qu'il ne nous viendroit pas en pensée de transcrire l'une après l'autre, si l'ouvrage étoit moins utile & moins beau. Ici la Méthode de l'Auteur doit régler l'ordre & la marche de notre Analyse.

Première Proposition. » L'Opéra » François, malgré toutes les dé» penses qu'il exige, se soutient » pendant toute l'année; & depuis

» très-long-temps, les Spectateurs » fournissent seuls aux frais de ce » magnifique spectacle. L'Opera » Italien, dont la dépense se ré» duit aux appointemens d'un Or» chestre & de cinq ou six Chan» teurs, ne peut se suffire à lui» même dans aucun pays du mon» de. Par-tout, ce spectacle est une » fête extraordinaire qui dure peu, » & qui est à charge aux Entrepre» neurs.

Ceci énonce des faits certains. En Angleterre, à Dresde, à Berlin, à Vienne, en Espagne, en Portugal, en Italie même, l'Opéra Italien ne subsiste que durant quelques semaines ou quelques mois : nulle part il ne suffit à sa dépense ; c'est-à-dire, qu'en aucun endroit, les Spectateurs ne sont ni assez constans, ni en assez grand nombre pour qu'il en résulte un honoraire proportionné aux frais de l'action. Il n'y a que

l'Opéra François qui, ne re
vant du Public aucun encourag
ment, & faisant face à des c
penses de toute espèce, dépen
tant étrangères qu'intrinsèques
l'entreprise, ne laisse pas de se so
tenir toute l'année sans interru
tion, uniquement sur le fond d
contributions du Spectateur. (
» il y a toute apparence que c
» avantage n'est pas l'effet de qu
» ques circonstances passagère
» mais qu'il est une suite nécessai
» de la bonté des moyens qu'on
» employés pour le rendre agré
» ble. Il est donc vraisemblab
» que, pour découvrir ces moyen
» pour trouver la cause sensib
» d'une différence si marquée,
» doit suffire de développer av
» exactitude la marche & le car
» ctère général des deux spectacle
» Il est dangereux de se livrer à c
» simples conjectures; il est to
» jours satisfaisant de raisonner s
de

» des faits certains & rigoureuse-
» ment démontrés. « On a dans cette premiere Proposition une vérité de fait, très-avantageuse à notre Musique ; elle forme une présomption considérable en sa faveur. Les Propositions suivantes touchent la matière au fond : suivons-en le progrès.

Seconde Proposition. » Les Ita-
» liens s'occupent très - médiocre-
» ment du Poëme des Tragédies
» qu'ils mettent en Musique, dont
» le sujet n'est pour eux qu'une oc-
» casion de lier les Ariettes les unes
» aux autres & d'animer le specta-
» cle. Ils donnent leur attention
» principale à la Musique, dont
» les beautés décident toujours les
» beautés de leur Opéra. «

En Italie, on a de fort beaux Poëmes pour le Théâtre : ceux de Métastase en particulier sont comparables aux belles Tragédies de Racine, de Crébillon & de Vol-

taire. Dans ces Poëmes & dans tous ceux qu'on deſtine à la Muſique, chaque Scène, chaque Dialogue finit par une eſpéce de Madrigal qui eſt preſque toujours un morceau poſtiche, ſouvent frivole & puérile. Cependant les Compoſiteurs de Muſique prennent ce morceau pour l'objet principal de leur art & de toutes ſes ſçavantes fineſſes. Le Madrigal fournit la matière de l'Ariette, ou plutôt l'Ariette n'eſt que le Madrigal exécuté en Muſique : or, qui dit l'Ariette, en ſtyle d'Opéra Italien, dit la Partie qui plaît, qui intéreſſe par excellence ; & c'eſt néanmoins un hors-d'œuvre par rapport à l'action du Poëme ; c'eſt une réflexion aſſez froide qui ne ſignifie rien ; une comparaiſon forcée qu'on n'oſeroit conſerver s'il étoit queſtion de déclamer la piéce. Mais que devient le reſte de la compoſition lyrique ; que fait-on

des Scènes, des Dialogues, en un mot, de ce qui constitue le Poëme? On exécute tout cela en récits assez monotones; & le Spectateur laisse passer ces morceaux, non-seulement sans les goûter, mais sans y prêter même la moindre attention : on cause dans les Loges durant cette Musique, & l'on se réserve uniquement pour l'Ariette, parce que c'est-là que le Compositeur & le Chanteur déployent leur art, leurs graces & leurs talents. Que conclure de tout ceci? Précisément ce qui étoit en question, & ce qu'a voulu prouver l'Auteur : c'est *que la Musique est la partie dominante dans un Opéra Italien; que le sujet est toujours sacrifié, & que ce spectacle ne procure d'autre plaisir réel que celui de faire entendre une bonne Musique qui se trouve animée par l'action véhémente des Chanteurs*, &c. Le Patriote ajoute d'autres

preuves très-ſenſibles, ſurtout celle qui ſe tire du dégoût que témoignent les Italiens pour le même Opéra, quoiqu'excellent, ſi l'on s'aviſe de le redonner au Théâtre. Ils veulent bien qu'un autre Muſicien travaille ſur la même Poeſie; ils ne ſe fâchent point ſi cette nouvelle compoſition eſt inférieure à la première; mais ils ne ſouffriroient pas que cette première, fût-elle admirable & ſublime, reparût lorſqu'elle n'a plus les graces de la nouveauté : preuve évidente que c'eſt la Muſique, non le Poëme, qui attire l'attention des Spectateurs. Il faudroit voir, dans l'Ouvrage même, comment l'Auteur manie cette raiſon ; comment il fait ſentir qu'*on ne va à l'Opéra Italien que pour la Muſique, &c.*

Troiſiéme Propoſition. » Les » François ont donné leur atten- » tion principale au Sujet & au » Poeme de leurs Opéras. Chez

» eux la Poësie a toujours eu beau-
» coup de part à la gloire des ſuc-
» cès, & la Muſique n'a eu d'au-
» tre but que de faire valoir les
» beautés. «

Voilà une grande différence établie ou reconnue entre les Italiens & nous. En Italie, le Poëme eſt preſque regardé comme quelque choſe d'étranger à l'Opéra; en France, il eſt conſidéré comme une partie indiviſible du ſpectacle. » Le
» Poëte & le Muſicien François ſe
» ſont réunis dans le deſſein de
» produire un ſeul & même effet.
» Ils ont voulu intéreſſer à l'action
» théâtrale... Quoique le Muſicien
» puiſſe avoir plus de talent que le
» Poëte; quoiqu'il détermine quel-
» quefois, par la ſeule force de
» ſon génie, le ſuccès d'un Opéra;
» ſon art eſt regardé, en France,
» comme devant toujours ſecon-
» der la Poëſie ſans pouvoir jamais,
» en aucun temps, affecter l'indé-

» pendance. L'Opéra François eſt
» un Ouvrage régulier dont tou-
» tes les parties doivent avoir un
» rapport néceſſaire au Sujet. «

Ceci eſt vrai & judicieuſement obſervé ; cependant nous voudrions tempérer un petit mot de la Propoſition. *Les François*, dit-on, (& l'on entend ſans doute les Spectateurs) *ont donné leur attention principale au Poëme , &c.* Il ſemble qu'on pourroit ſe contenter de dire qu'ils ont donné une partie de leur *attention* au Poëme ; que le Poëme & la Muſique les ont intéreſſés preſque également ; qu'ils n'ont jamais ſéparé les beautés du Poëme des beautés de la Muſique, &c. La raiſon de ce *tempérament*, c'eſt qu'en fait d'Opéra, la Muſique va tout au moins de pair avec le Poëme *; que Lulli ne céde point

---

* L'Auteur va nous dire , dans le moment , que, parmi nous , *le Poëme & la*

.e pas à Quinaut; que les compositions lyriques de celui-ci seroient très-peu lûes, sans les accompagnemens harmoniques de celui-là. Mais laissons à l'Auteur le jugement de cette légère controverse. Si l'observation ne lui paroît pas juste, il faudra croire que nous nous sommes trompés, ou supposer plutôt que nous n'avons rien dit.

Quatrième Proposition. » L'at-
» tention *principale* donnée par les
» Italiens à la Musique & par les
» François au Sujet & au Poëme
» de leurs Opéras, est la cause de
» la désertion du Théâtre Italien,
» & des succès soutenus de l'Opéra
» François. «

La preuve de ceci est bien simple. L'Italien n'intéresse que les Amateurs de Musique : » Le Fran-
» çois, faisant marcher d'un pas
» égal le Poëme & la Musique,
» a réuni cette partie du Public qui

» n'a de goût que pour la Musi
» & cette autre partie beauc
» plus nombreuse qui se pla
» exercer sa sensibilité pendant
» te la durée du Spectacle, & v
» joindre au plaisir de l'orei
» l'émotion du cœur « : d'où l'
teur conclut que nous avons
le *chemin le meilleur pour pl*
aux Spectateurs. Après quoi, il
voir que l'excellence de l'Ari
Italienne ne suffit pas pour d
ner au spectacle un succès du
ble & universel. » Mais lorsqu
» Musicien a pour objet d'inté
» ser aux différentes passions
» personnages; lorsque le Spe
» teur est remué à la fois pa
» beaux vers, par une situa
» touchante, & par une Musi
» qui s'attache à rendre toute
» nergie du sentiment; lorsque
» contribue à faire valoir l'ac
» même qui se passe sous ses y
» en lui donnant un certain

» gré de force & de vérité ; alors » le Spectateur qui reçoit dans » l'ame une impression profonde, » éprouve un plaisir plus durable » & d'un genre bien supérieur à » celui que peut lui donner la trop » élégante rhétorique d'une Ariet- » te, dont la belle exécution est » elle-même une nouvelle distra- » ction du sentiment. « En lisant ces bonnes raisons, ne perdons point de vûe la manière noble & énergique, avec laquelle l'Auteur les exprime.

Cinquième Proposition. » L'Opé- » ra François a été moins suivi » qu'il n'étoit autrefois, depuis » qu'en France on a paru donner » plus d'attention aux agrémens de la Musique qu'aux beautés de la Poësie ; & cette façon de penser semble être l'époque des succès moins soutenus de ce Théâtre. Voilà une sorte de révolution devoit arriver, s'il est vrai que

la beauté de la Musique & celle de la Poësie soient inséparables l'une de l'autre dans l'Opéra François; si les deux Arts, dans ce spectacle, doivent être uniquement occupés du soin de se faire valoir réciproquement, & si, *sans cette attention continuelle, ils manquent leur but.* Tout ce qu'ajoute ici l'Auteur tend à confirmer de plus en plus ces principes; & il finit par ce mot qui doit bien ranimer l'ardeur des Poëtes: *L'intérêt est l'ame du spectacle François; & pour nous, point d'intérêt sans de bonnes paroles.*

Sixiéme Proposition. » Le plan » de l'Opéra François est fort su» périeur au plan de l'Opéra Ita» lien; il remplit infiniment mieux » que ce dernier, l'idée d'un Spe» ctacle régulier, magnifique & » complet. «

C'est une suite de ce qui a été dit ci-dessus. Le vrai plan de l'Opéra est de *réunir la Poësie & la Mu-*

sique, dans l'idée de communiquer aux paroles du Poëte toute la chaleur dont la Musique est susceptible. Les François ont travaillé sur cette idée; les Italiens s'en sont écartés. De-là les différences qu'on remarque entre les Vers Lyriques des deux Nations. Ceux des François ne sont point dans le goût des Vers Tragiques destinés à la déclamation: au lieu que l'*Opéra Italien est une véritable Tragédie.... Ouvrage sérieux, ordinairement fort triste,* nullement *embelli par des morceaux de Poësies détachés, par des chœurs, par la danse... La seule attention du Poëte pour le Musicien, est de laisser, à la fin de chaque Scène, le Madrigal* qui sert à former l'Ariette, &c. On fait sentir, dans tout cet endroit de la Brochure, combien la marche du François est régulière, en comparaison de celle de l'Italien; & l'on ajoute une décision très-propre à

nous vanger de ceux qui ont *dit très-authentiquement que nous n'avions point de Musique & que nous n'en aurions jamais :* » Concluons (ce sont les termes de l'Auteur) » que l'Opéra Italien est un Spectacle médiocre ; tranchons le » mot, car il ne faut tromper personne, un mauvais spectacle, » dont la Musique est souvent fort » belle ; & l'Opéra François, un » spectacle magnifique, admirable, dont la Musique paroît médiocre & ne l'est pas. «

Septiéme Proposition. » La composition d'un Opéra François » exige de la part du Musicien un » travail beaucoup plus considérable que la composition d'un » Opéra Italien. «

On sent déja la vérité de cette Proposition. L'Opéra François suppose, dans le Musicien, beaucoup de sentiment pour saisir & rendre tous les mouvemens de l'ame ;

beaucoup de justesse & de noblesse, pour imprimer aux récitatifs le caractère qui leur est propre ; beaucoup d'étendue de connoissances & même de génie, pour embrasser tous les genres, l'Héroïque, le Merveilleux, le Pastoral, le Tendre, le Terrible, &c. Qu'on juge au contraire des facilités que rencontre le Compositeur Italien : les récits lui coûtent peu de chose ; les Ariettes se font dans des moments de loisir, ou se trouvent même toutes faites dans le Porte-feuille. Avec si peu de dépense de génie & de travail, ce Compositeur pourra plaire, parce qu'il entrera dans le goût national des Spectateurs qui préferent les beautés incidentes à la régularité du Sujet. Ici l'Auteur rapproche l'exemple de l'Arioste & du Tasse : *En France, celui-ci auroit réuni tous les suffrages ; en Italie, la supériorité* du premier *a été au-*

thentiquement décidée par un Tribunal respectable. Il en est à-peu-près de même de certains Peintres Italiens ; tels, par exemple, que le Dominicain & Paul Véronèse. Ils ont pris des licences partout ; ils ont réuni des disparates qui nous choquent ; mais *les Italiens, dont l'imagination est plus vive que la nôtre, font grace à tout, en faveur des traits & des saillies qui tiennent à la qualité dominante de leur esprit.* Tout cet endroit est excellent.

Huitiéme Proposition. » Il est plus » difficile de bien chanter le Fran» çois que de bien chanter l'Italien.

On doit convenir de cette vérité, si l'on a bien conçu les vérités précédentes. » Avec de la voix, » de l'oreille & du sçavoir en Mu» sique, on chante très-bien l'Ita» lien, parce que tout se réduit, » pour le Chanteur, à une certai» ne élégance d'exécution, & qu'il

» y a cent façons différentes d'at-
» teindre au même but. La ſçien-
» ce & la voix ne ſuffiſent pas pour
» bien chanter le François ; il faut
» un goût naturel, c'eſt-à-dire,
» une parfaite intelligence de la
» force des paroles, du caractère
» de la Muſique qu'on exécute,
» & de la meilleure manière dont
» il ſoit poſſible de concourir
» avec le Poëte & avec le Muſi-
» cien, &c. « Toute la ſuite n'eſt
que le développement des dif-
férences entre le Chant Italien &
le Chant François. On y ajoute
l'explication du *piano* & *forte* des
premiers : il n'y a rien à perdre de
toute cette belle analyſe.

Neuvième Propoſition. » Juſqu'à
» préſent le Public François a eu
» raiſon de redouter les mouve-
» mens impétueux & les vices con-
» tagieux de la Muſique vocale
» des Italiens. «

L'Auteur employe trente pages

à disserter sur cette Proposition: c'est pour satisfaire aux reproches qu'on nous fait d'avoir si long-temps & si constamment prodigué nos éloges à Lulli;de l'avoir regardé comme notre Maître unique; de n'avoir pû goûter ceux qui s'écartoient de sa manière. On résoud ici ces difficultés, & l'on fait voir que nous devons à cette *admiration profonde* pour les talents de Lulli, *l'avantage inestimable de n'avoir point adopté de fausses routes*. Tout ce grand morceau est plein de choses, de finesse, de force, & très-bien écrit.

Dixiéme Proposition. » Il est » vrai-semblable que les Musiciens » François ne seront jamais fort » abondans en productions musi» cales d'une force excessive; & » cette disposition naturelle, loin » d'être un inconvénient pour la » musique Vocale, est au contraire » un très-grand avantage.

Obſervons qu'il eſt ici queſtion de Muſique *Vocale*, dont le propre eſt de rendre la penſée & le ſentiment. Notre Auteur croit que » la Muſique Françoiſe n'aura ja- » mais la fécondité prodigieuſe, » le feu ardent & la hauteur im- » poſante de la Muſique Italienne; » en partie, parce qu'heureuſe- » ment pour nous, notre imagi- » nation eſt plus froide; en partie, » parce qu'elle eſt mieux réglée par » un goût qui nous eſt particulier.« La conſidération de cet avantage prépare inſenſiblement la réfutation de ce qu'on a écrit, depuis un an, contre notre Muſique; & delà on entre dans un morceau général où l'on fait voir les écarts de l'eſprit quand il eſt livré à lui-même : » L'Eſprit, ce mauvais » imitateur du génie, ce redouta- » ble adverſaire du ſentiment, ce » protecteur éternel des petites » choſes, ce deſtructeur impitoya-

» ble de tout ce qui eſt bon ; (l'Eſ-
» prit) dans les ſciences, cherche
» le difficile, & ne connoît d'au-
» tres beſoins que ceux de la va-
» nité. Dans la Morale, il s'atta-
» che à l'extraordinaire ; il s'effor-
» ce de ſubſtituer à des principes
» excellents des paradoxes mépri-
» ſables, qui rompant, ſans re-
» tour, les ſeuls liens capables de
» nous unir les uns aux autres, ne
» ſont propres qu'à faire le malheur
» des races futures. Dans la Philo-
» ſophie, il ſuit à la piſte les lumiè-
» res du génie dont il tâche de ſe
» faire honneur par des applica-
» tions détournées & toujours fauſ-
» ſes. Content des apparences d'un
» talent qu'il n'a pas, il ſe dédom-
» mage de l'impuiſſance où il eſt
» de faire le bien, par la ſatisfaction
» que lui donnent le bruit & le
» fracas, que ſes mépriſes conti-
» nuelles ne manquent jamais
» d'occaſionner. Dans les Lettres,

» il prodigue à la phraſe un temps
» précieux qu'il dérobe à la con-
» noiſſance des choſes.... Dans les
» Arts, il s'aveugle volontaire-
» ment ſur leur objet & s'obſtine
» à les voir du côté le plus dange-
» reux ; il admire & veut imiter
» tout ce qu'ils ont de mauvais....
» Dans l'Hiſtoire & dans la Politi-
» que, il lorgne tous les faits avec
» un téleſcope de ſingularité qu'il
» ne quitte jamais. Les Antithèſes
» ſont ſes preuves, les Epigram-
» mes ſes réſultats. Au lieu de ta-
» bleaux magnifiques, il offre de
» petits portraits maniérés, tou-
» jours drappés à la mode de notre
» pays, & dans le goût de l'hom-
» me du jour...Dans le Commerce
» de la vie, il ne connoît point la
» honte ; déconcerteroit, par ſon
» aſſurance la raiſon elle-même,
» & n'a jamais rougi de ſes victoi-
» res. Dans la Société, rien n'eſt
» reſpecté par cet ennemi de l'or-

» dre. Il jette une couleur rid
» ſur les meilleures choſes. Il
» tant qu'il ébranle les baſes
» leſquelles portent la tranquill
» les plaiſirs honnêtes & le b
» heur des hommes. « Voilà
tableau ou un portrait tout-à-f
en grand ; c'eſt un Tableau, ſi l'
n'y peint que des ridicules gé
raux ; c'eſt un portrait, ſi l'o
eu deſſein d'y repréſenter quelq
perſonnage qui ait ſes travers p
ticuliers. En ce cas, ce ſeroit
l'Auteur qu'il faudroit deman
le mot de l'Enigme. Mais qu
qu'il en ſoit, on conviendra t
jours que cela eſt tracé de ma
de Maître ; & qu'on retrouv
ſous la plume de ce Patriote,
ſtyle mâle & nerveux du dern
ſiécle, avec la profondeur phi
ſophique de celui-ci.

Onzième Propoſition. » Le S
» ſtême Muſical & Théâtral
» François eſt plus voiſin de la p

» fection que le Syſtême Muſical
» & Théâtral des Italiens. «

Il y a près de 40 pages dans le développement de cette aſſertion, qui n'eſt qu'un Corollaire de toute la doctrine expoſée ci-deſſus. Nous renvoyons à cette grande concluſion qui préſente auſſi l'apologie du Monologue d'Armide : *Enfin, il eſt en ma puiſſance, &c.* Apologie raiſonnée, judicieuſe, mais ſans partialité & ſans enthouſiaſme. Elle conduit l'Auteur à des obſervations ſur le *beau* de la Nature, ſur la force de l'*Enſemble*, ſur le prix de ce qu'on appelle l'*Effet général* dans les Ouvrages du génie & de l'art, &c. Après quoi il montre la route du ſuccès :
» Que nos Muſiciens (dit-il) s'étu-
» dient; qu'ils eſſayent leur talent;
» qu'ils ſentent de quoi ils ſont ca-
» pables. S'ils ont plus de facilité
» que de juſteſſe, plus de hardieſſe
» que de précision, plus d'éléva-

» tion que de ſentiment, qu'ils
» renoncent à faire de la Muſique
» ſur des paroles Françoiſes. S'ils
» n'ont pas aſſez de force pour fi-
» xer, dans les productions de leur
» art, les qualités excellentes ap-
» partenantes à leur Nation, &
» que la Nature a gravées avec des
» traits preſque ineffaçables; s'ils
» ne font pas revivre après eux ce
» caractère vif & noble, tendre &
» rarement dominé par des paſ-
» ſions violentes, raiſonnable quoi-
» que fort gai, qui nous fait tant
» d'honneur; s'ils ne donnent pas
» à leurs Compatriotes éclairés
» & ſenſibles le genre de plaiſir
» qu'eux ſeuls ſont peut-être ca-
» pables d'éprouver & d'évaluer
» tout ce qu'il vaut; ſemblables
» aux Compoſiteurs Italiens mo-
» dernes, leur réputation diſpa-
» roîtra dès ſon aurore; ils ſeront
» également déſavoués par les
» Etrangers qu'ils auront irrités,

» & par la Nation qui les aura
» produits. «

ARTICLE CXI.

GERARDI VAN SWIETEN Med. Doct. Commentaria in Hermanni Boerhaave Aphorismos de cognoscendis & curandis morbis, &c. *Commentaires de M. Van Swieten sur les Aphorismes de Boerhaave, &c. Trois vol.* in-4°. *Le premier en 1746, le second en 1747, le troisiéme en 1754.* A Paris, chez la veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, au Lys d'or.

APHORISMES DE CHIRURGIE d'Herman Boerhaave, Professeur en Médecine en l'Université de Leyde, commentés par M. Van Swieten, traduits de Latin en François: Septembre, 1754.

Tomes III, IV, V,
Chez les mêmes Librair
DCCLIII.

AU mois de Février der
nous rendîmes compte
deux premiers Volumes de
Aphorismes de Chirurgie co
mentés par M. Van Swieten
traduits dans notre Langue. Al
on ne nous avoit pas communiq
le Texte Latin de ce Sçava
Commentateur ; & c'est ce q
nous fit commettre une faute dan
notre Extrait. Car nous ne devion
point dire que M. Van Swieten
avoit *séparé la partie Chirurgicale*
des Aphorismes de Boerhaave,
pour en faire l'objet particulier de
ses Observations. Cette séparation
a été faite par le Traducteur François, non par M. Van Swieten, dont l'Ouvrage roule sur tous les Aphorismes, tant ceux qui regardent la Médecine, que ceux qui ont

ont trait à la Chirurgie. C'est ap-
paremment en faveur des Chirur-
giens ou de leurs Eleves qu'on a
voulu faire cette séparation, qui
ne nous dispense pas de souhaiter
la traduction du Commentaire
entier, puisque tout ce Livre est
excellent.

Il présente déja trois volumes
In-4°; & l'Auteur nous en pro-
met encore un. Son premier Tome
depuis la page 196 de la présente
Edition jusqu'à la fin, c'est-à-dire,
durant le cours de plus de 700
pages, comprend cette partie Chi-
rurgicale qu'on vient de traduire
n notre Langue. Nous avons suf-
samment parlé des deux premiers
omes de cette Traduction. Les
is autres qui ont paru depuis
q ou six mois, & que nous an-
nonçons, vont nous occuper quel-
s momens. Après quoi nous
endrons le texte de M. Van
ten: tout cela néanmoins en

ptembre, 1754. B 5.

peu de mots. Car qui pourroit réduire tant de doctrine dans un seul Article de ces Mémoires? Qui pourroit d'ailleurs se promettre d'intéresser beaucoup de Lecteurs en rappellant le souvenir de toutes les infirmités humaines ?

Le troisiéme Volume de la Traduction Françoise comprend ce qui regarde la fracture des os, les luxations, l'inflammation & l'abcès. On parle dans le quatriéme de la Fistule, de la Gangrène, du Sphacèle, de la Brûlure, du Skirre. On n'a dans le cinquiéme que deux Articles; celui du Cancer & celui des maladies des os. Le reste du Volume est rempli par des formules médicales servant aux Aphorismes de Chirurgie, & par la Table générale des Matières. Comme nous avons sous les yeux le texte même, c'est-à-dire, le Latin de ce grand Ouvrage, il ne s'agit point, à l'occasion & à cause de la Tradu-

ction Françoise, d'en faire l'éloge ou d'en indiquer les principes. Tout notre devoir, à l'égard du Traducteur, est de reconnoître ici que très-communément, il rend la pensée de M. Van Swieten. Nous citons d'abord un exemple, à l'ouverture du 5ᵉ Volume qui est le premier de ceux que nous annonçons. On indique là les précautions, qu'il faut prendre dans *la fracture des os.* » Lorsque le corps » a reçu un coup dont la force & » la manière d'avoir été appliqué, » font craindre qu'il n'y ait quel- » que os de rompu, on doit exa- » miner attentivement la partie » rompue avant que de déshabil- » ler le blessé, de peur qu'en le » remuant, les morceaux ne s'é- » cartent de leur contact mutuel, » & que la fracture ne devienne » d'une espéce plus mauvaise. On » prend alors la partie blessée des » deux côtés à quelque distance de

» l'endroit où le coup a porté, & » en la remuant avec prudence, on » prend garde si rien ne vacille ou » ne craque, les fragmens frot- » tant l'un contre l'autre : si l'on » s'apperçoit de quelque chose, » on doit plutôt couper les habits » que les ôter, pour ne pas faire » perdre aux fragmens leur contact » mutuel. « Comparez le Latin au bas de la page *.

---

* Si talis causa fuerit applicata corpori, à cujus impetu & modo impulsûs metui possit, os quoddam fractum fuisse, debet sollicitè examinari pars hæc, antequàm vestes exuantur, ne forte, motâ parte, fragmenta à mutuo contactu secedant; & fiat deterior fracturæ species. Prehenditur tunc pars læsa utrimque ad aliquam distantiam à loco, cui ictus impactus fuit; & prudentissimè movendo tentatur an aliquid ibi vacillet, aut aliqua crepitatio, fragmentis ad se mutuò attritis, percipiatur : si quid tale inveniatur, discindendæ potiùs sunt vestes, quàm exuendæ, ut caveatur fragmentorum à mutuo contactu secessus.

Voici un autre exemple qui est le récit d'un fait que racontoit Boerhaave en expliquant les causes de la Gangrène : du nombre de ces causes est *la ligature des veines*, quand elle est si forte & si continue qu'elle interrompt tout commerce entre les veines & les artères. Or le cas suivant, & assurément très-singulier, étoit arrivé à Utrecht, selon Boerhaave, qui ne se donne pas pour témoin oculaire ; mais on peut bien croire qu'il parloit en homme très-instruit : » Un jeune homme de condition, » Citoyen de l'Académie d'U» trecht, après s'être bien diverti » dans un repas, retourna yvre » chez lui. Il se mit sur sa fenêtre » qu'il ouvrit pour prendre le frais, » y dormit appuyé sur ses coudes, » & passa ainsi toute la nuit, noyé » dans le vin & enseveli d'un pro» fond sommeil. Le lendemain au » matin s'étant éveillé, & voulant

» changer de place, il se laissa tom-
» ber & crut qu'il n'avoit plus de
» jambes. Il étoit arrivé, par un
» accident funeste, que ses jarre-
» tières étoient si étroitement ser-
» rées qu'elles avoient comprimé
» les veines de façon que les hu-
» meurs ne pouvoient en aucune
» manière retourner par leurs ca-
» naux, pendant que d'un autre
» côté le sang étoit poussé d'au-
» tant plus rapidement dans les
» artères, que l'yvresse en avoit
» augmenté la vîtesse; ensorte que
» les parties s'étoient enflées, &
» que la tumeur, qui leur étoit sur-
» venue, avoit encore augmenté
» le resserrement des jarretières:
» enfin le mouvement vital des hu-
» meurs ayant entiérement été suf-
» foqué, la gangrène s'étoit for-
» mée dans les jambes, & gagnant
» promptement les deux cuisses,
» elle causa la mort. « (Volume
4e de la Traduction, pag. 74)

le Latin est du premier Tome *in*-4°
p. 679.*

Nous devons obſerver, en ſecond lieu, que le Traducteur n'eſt pas toujours auſſi exact, auſſi agréa-

* Solebat hâc occaſione celeberrimus horum Aphoriſmorum Auctor Auditoribus ſuis ſequentem caſum enarrare. Nobilis juvenis, Academiæ Ultrajectinæ civis, hilari exceptus convivio, domum redierat bene potus. Auræ captandæ gratiâ apertæ feneſtræ pronus incubuit, cubitis innixus, ſicque totâ nocte manſit vino ſomnoque ſepultus. Sequenti mane expergefactus, dum corpus movère volebat, concidit, credens ſe pedibus carere. Triſti enim infortunio ſubligacula arctè adſtricta ſic compreſſerant venas, ut nihil per illas redire potuerit, dum interim per arterias, aucto per ebrietatem impetu, ſanguis pelleretur; undè tumor partium, & ab hoc tumore major adhuc adſtrictio ſubligaculorum facta fuerat. Suffocato hinc omni vitali humorum motu, Gangræna utrumque crus occupaverat, quæ citò aſcendens ad femur utrumque lethalis fuit.

ble, aussi clair, aussi irreprochable en un mot dans son style, qu'il pourra l'être s'il donne une seconde édition : par exemple, dans notre première citation, ces mots, *on doit examiner attentivement la partie rompue*, expriment quelque chose de trop : car le Latin n'expose qu'un doute, & qu'une crainte ; aussi recommande-t-il simplement d'*examiner cette partie*, c'est-à-dire, celle qu'on soupçonne de fracture.

Dans la seconde citation, *il se mit sur sa fenêtre qu'il ouvrit pour prendre le frais, y dormit appuyé sur ses coudes, & passa ainsi toute la nuit noyé dans le vin & enseveli d'un profond sommeil*, 1° le progrès de l'action n'est pas totalement conforme au texte : ce jeune homme, selon le Latin, *ouvrit d'abord sa fenêtre pour prendre l'air ;* puis il *se laissa tomber sur cette fenêtre*, *& il dormit toute la*

nuit appuyé sur ses coudes. 2°. *Enseveli d'un profond sommeil* ne se dit pas, il faut, *enseveli dans un profond sommeil.*

Ajoutons qu'en quelques endroits on met des mots les uns pour les autres : ce qui change le sens, comme au 5^e Vol. p. 91 : *Lorsqu'on ne peut emporter le cancer ni à l'aide du fer, ni à la faveur des Instrumens* ; on doit substituer *médicamens* à *instrumens* ; il y a dans le Latin, *ubi Cancer nec ferro, nec medicamentis tolli potest.* En effet pourquoi faire mention des *instruments* quand on a parlé du *fer* ?

Enfin, n'oublions pas, que, dans e récit des faits dont M. Van wieten a rempli son Ouvrage, & ui en font un Livre très-curieux, Traducteur ne porte ni la vivaé, ni l'agrément du Texte de uteur : nous pourrions citer ucoup d'exemples : mais ces lé-

gers défauts ne font point diſparoître le mérite très-réel, & les utilités ſupérieures de la Traduction. Nous répétons que, dans un très-grand nombre de comparaiſons où nous ſommes entrés vis-à-vis du Latin, le Traducteur nous a paru prendre très-bien ſon parti: ce doit être un homme du métier, un Ecrivain fait à traiter les matières de Médecine & de Chirurgie. On ne peut que l'inviter à mettre en notre Langue le reſte du Commentaire de M. Van Swieten.

C'eſt ce grand Ouvrage qui va préſentement attirer notre attention. Boerhaave expliquoit ſes Aphoriſmes dans les cours particuliers qu'il faiſoit chez lui. Mais ſouvent la briéveté du temps l'obligeoit à ſupprimer mille choſes importantes; ceux qui le ſuivoient en public ſe dédommageoient par l'abondance de ſes leçons; & ceux encore qui pouvoient l'entretenir

familièrement, tiroient de lui des lumières infiniment précieuses. M. Van Swieten a eu l'avantage, durant 20 années, de saisir Boerhaave, s'il est permis de parler ainsi, dans toutes les situations; de l'entendre en particulier & en public, en maître & en ami. Or, c'est de toutes les instructions qu'il a reçûes de ce grand homme qu'est formé, en grande partie, le beau Commentaire qui nous occupe ici, & dont toute la dédicace est comprise dans ces mots : *Immortali memoriæ Magni Boerhaavii hæc Commentaria sacra volui G. Van Swieten :* Dédicace qui, par sa noblesse & par sa vérité, détruit toutes les fades Epîtres Dédicatoires de nos Littérateurs.

Le premier de ces trois Volumes atins traite, dans les 195 premies pages, des maladies considérées 1 côté des fibres, des vaisseaux, s viscères, des humeurs, de

l'excès & du défaut de circula
dans le sang. Viennent ensuite
tes les matières Chirurgicales
nous avons parlé, & qui
l'objet des cinq Volumes de la
duction Françoise publiée
passé.

Le second Tome entame
maladies internes; & d'abord
commence par les fiévres en
néral: on entre delà dans les s
ptômes de la fiévre; on passe
différentes espéces de fiévres
arrive, vers les deux tiers du
lume, aux maladies aigues qu
fiévre accompagne, & ce Suje
continué dans le troisiéme T
qui vient de paroître: c'est
dernier que nous devons des
tentions plus considérables, p
qu'il est plus récent; les deux
tres étant connus du Public
les années 1746 & 1747.

Or voici ce que M. Van S
ten nous dit, dans une Préfac

quatre pages, pour excuſer les retardemens de ſon Commentaire. Cet habile homme n'eſt pas ſeulement premier Médecin de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine. Depuis l'érection du Collége Théréſien, deſtiné à l'éducation de la haute Nobleſſe de l'Empire, on a voulu qu'il veillât auſſi ſur la ſanté de ces jeunes Elèves: c'eſt l'Impératrice-Reine elle-même qui l'a chargé de ce ſoin; perſuadée que les attentions qu'on donnoit à la Maiſon Impériale, devoient s'étendre aux enfans de tant de grands hommes; à cette jeuneſſe qui eſt l'eſpérance de la Patrie: *Dignum ducens ut ſummorum virorum filii, Patriæ ſpes, eòdem uterentur Medico, cui auguſtæ domûs ſalutem credere dignata fuerat.*

Comme l'Impératrice-Reine a réformé toutes les Etudes de ſes vaſtes Etats, la Médecine a partagé ce bienfait avec toutes les au-

tres Sciences. Nous ne sçavons si, pour la Théologie, la Philosophie, les Belles-Lettres, les Mathématiques, on a pû trouver des Réformateurs comparables à M. Van Swieten chargé de remettre la Médecine sur le pied d'honneur & d'utilité que cette science mérite. Mais voici toujours la route qu'a pris ce docte Elève de Boerhaave, pour accélérer la réforme qui étoit commise à son zèle. Il a fait lui-même en public des leçons; il a présidé régulièrement aux examens des Candidats; il a paru en chef dans toutes les assemblées de la Faculté. Quelle multitude d'occupations pour le premier Médecin d'une Cour nombreuse! mais aussi quelle étendue de sagesse & de vûes dans la Princesse qui a formé ce plan de conduite, qui en a ordonné l'exécution, & préparé les succès!

Ce n'est encore-là qu'une par-

tie des travaux de M. Van Swieten. On l'a chargé du titre & des fonctions de Bibliothécaire de leurs MM. Impériales : on lui a confié en particulier le soin d'acquérir les Livres de Médecine, de Philosophie, de Philologie, d'Histoire, &c. Et comme l'Impératrice-Reine a donné des ordres très-précis pour écarter de ses Etats tous les Livres pernicieux en matière de mœurs & de Religion; comme d'ailleurs elle ne veut pas qu'on écoute, en ce genre, de légers soupçons ou de vains scrupules, il faut lire, examiner, nger avant que d'admettre aucun Ouvrage dans la Bibliothéque mpériale. Or, M. Van Swieten t le chef de ce Tribunal Littérai-; & ce n'est point à son égard ie de ces fonctions honorables & les dont on retire les profits & agrémens sans y contribuer ıcun travail : il lit, examine uge tout avec les deux Gardes

de la Bibliothéque : ce qui f
ſe beaucoup de patience,
mières, d'aſſiduité. Mais parn
de diſtractions différentes,
ment donner, au temps con
la ſuite du Commentaire ſu
rhaave ? L'Auteur, accablé d
res & très-diſpenſé de tenir
role, ne laiſſe pas de demande
ce encore au Public. Il excu
délais, & il promet de remplir
peu, le reſte de ſes engageme
publiant ſon quatriéme & d
Volume.

Celui-ci (le 3e) eſt comme
en deux parties. Dans la pren
il achève ce qui concerne les
ladies aigues que la fiévre ac
pagne ; dans la ſeconde, il
des Maladies Chroniques.
quons en peu de mots les p
paux ſujets compris ſous ces
branches de la diviſion. D'abo
Maladies aigues dont on parl
ſont la Pleuréſie, la Paraph

ſie (ou le délire) les Maladies hyſtériques ; l'inflammation du Ventricule ; l'inflammation des Inteſtins ; les *Aphtes* ou puſtules de la bouche ; les douleurs néphrétiques ; l'Apoplexie, la Catalepſie, l'Aſſoupiſſement. Enſuite les Maladies Chroniques que détaille l'Auteur, ſont la Paralyſie, l'Epilepſie, la Mélancholie, la Manie, la fureur ou Rage canine, le Scorbut, la Cachexie, l'Empyéme: le tout rempliſſant l'eſpace de 685 pages *In-*4°. Et tel eſt l'ordre méchanique de cette partie du Commentaire.

A l'égard du fond des choſes, nous ne pouvons que nous borner à quelques obſervations.

1°. Le Commentateur ne laiſſe jamais ſans explication le texte de Boerhaave, dès qu'il s'y trouve la plus légère difficulté, ou qu'il peut faire naître le moindre doute. Voici un exemple qui n'eſt pas le milliéme dont nous pourrions

faire usage : sur la Pleurésie, Boerhaave observe qu'il faut d'abord attaquer ce mal par une copieuse saignée ; mais comme on pourroit être arrêté sur le choix du bras qu'on doit saigner, M. Van Swieten nous apprend que les Anciens, tels qu'Hippocrate, Galien & Celse, ordonnoient la saignée *au bras du côté malade* ; qu'ensuite Arétée, Aëtius & plus récemment encore les Médecins Arabes s'étoient déterminés *pour le bras du côté opposé à la Pleurésie* ; qu'au XVI^e^ siécle, la lecture des Anciens, ayant repris faveur, Pierre Brissot, Médecin de Paris, avoit recommandé la saignée *au bras du côté malade*, & qu'il s'étoit même hazardé à enseigner la même doctrine en Portugal ; mais que l'Université de Salamanque avoit condamné cette pratique comme une nouveauté ; qu'il s'en étoit même peu fallu qu'on n'obtînt une loi

de l'Empereur Charles V en faveur de la saignée *du côté opposé à la Pleurésie.* Enfin M. Van Swieten remarque que, quoiqu'il pût paroître assez indifférent de quel côté se fit la saignée, depuis surtout qu'on a découvert la circulation du sang; de nos jours néanmoins MM. Sylva & Chevalier ont encore disputé sur cette question; qu'au reste le succès favorisant plus l'opinion de ceux qui saignent *au bras du côté malade*, il semble qu'on doit retenir l'usage de cette saignée. Voilà une esquisse des attentions qu'apporte notre Auteur au développement des Aphorismes de son Maître. Partout il est abondant, instructif, peut-être même un peu prolixe; mais ce défaut ne peut être reproché à un Ecrivain plein de choses, & jaloux de se faire bien entendre.

2°. Tout cet Ouvrage est semé de traits historiques dont les uns

servent à exposer l'espéce, symptômes, le progrès & les eff de chaque maladie : les autres so destinés à mettre certains remèd en crédit. Nous indiquerons des exemples de ce dernier cas.

Boerhaave, parlant de la Mé lancholie, conseille tantôt d'en-trer dans les fausses idées des per-sonnes attaquées de ce mal, & tan-tôt de leur résister avec force : sur quoi M. Van Swieten raconte deux faits, l'un pour la première partie du conseil de son Maître, & l'autre pour la seconde.

Un fameux Peintre croyoit que tous les os de son corps étoient de cire ; le Docteur Tulpi, qui le voyoit ne s'avisa pas de le contre-dire ; il lui dit seulement que cette maladie étoit connue des Méde-cins, & qu'il la guériroit en six jours, si le malade vouloit s'astrein-dre à un certain régime, dont un article capital étoit de ne se lever

sur ses pieds qu'au bout de trois jours, observant de se tenir simplement debout sans faire le moindre pas en avant ou en arrière. Le Peintre mélancholique, persuadé par ce discours que son Médecin pensoit comme lui, sur la réalité de sa maladie, fit exactement ce qu'on lui prescrivit, & au bout de six jours il marcha, se promena comme un autre.

Un homme d'étude avoit gagné, dans son cabinet, la fantaisie de croire que ses jambes étoient de verre. Préoccupé de cette idée, il n'osoit ni marcher ni se tenir debout; on le portoit le son lit à son feu, & il passoit là es jours, chagrin de sa situation, grondant tous ceux qui vouient lui rendre quelque service. n jour sa servante, apportant du is pour entretenir le feu, dérgea lourdement son fardeau, fit un fracas qui causa bien de

la terreur au bon homme : il se crut en mille piéces, il se mit à crier contre la fille qui, impatiente à son tour & voulant se venger de ce tintamarre, poussa une buche contre la jambe de son Maître. Le coup fut assez violent pour faire sauter le malade hors de son fauteil. On peut juger de ses lamentations & de ses fureurs : mais ce furent les dernières. Car ayant réfléchi sur lui-même, & voyant que ses jambes étoient entières, il ne pensa plus au sujet de sa Mélancholie, il fut totalement guéri *.

3°. Dans ce vaste Commentaire, les citations, tant des Anciens que des Modernes, sont abondan-

* On trouvera de même des traits d'Histoire fort curieux dans tous les Articles de l'*Epilepsie*, *de la Manie*, *de la Cachexie*, ou plutôt dans tous ; car il n'est pas possible d'ouvrir ce Livre sans tomber sur ces sortes d'endroits qui font partie de la Méthode du docte Auteur.

tes, & il y a tout lieu de croire que l'Auteur eſt exact par-tout : nous avons vérifié cette exactitude dans pluſieurs paſſages d'Hippocrate, de Celſe, & de quelques autres : mais ce qui nous a encore plus frappés, c'eſt le reſpect profond que M. Van Swieten témoigne pour les Anciens, ſurtout pour Hippocrate. Il avoit puiſé ces ſentiments à l'Ecole de Boerhaave : trouverions-nous bien de pareilles autorités en faveur de quelques Médecins très-modernes, qui ſe croyent au-deſſus du Prince de la Médecine ?

ARTICLE CXII.

HISTOIRE DE LA VILLE & de tout le Diocèse de Paris. Tome I. Seconde Partie, contenant les Eglises de cette Ville & de ses Fauxbourgs, qui sont régulières ou Monastiques, ou qui l'ont été primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité ou l'espéce de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu & dépendent encore; *Avec le détail circonstancié de l'étendue de leur territoire & le dénombrement de toutes celles qui y sont comprises, ensemble diverses Remarques tant sur le Civil ou Temporel des mêmes lieux, & notamment d'une très-ancienne description des rues de Paris en Vers.* Vol. *in*-12.

HISTOIRE

HISTOIRE DE LA BANLIEUE Eccléſiaſtique de Paris, contenant douze Paroiſſes, pluſieurs Abbayes & une Succurſale de S. Merry de Paris, ſuivie de l'Hiſtoire de pluſieurs autres Paroiſſes ſituées tant à S. Denys, qu'autour de la même Ville, & aux environs; leſquelles forment le commencement du Doyenné de Montmorency, &c, Vol. *in*-12. *Par M. l'Abbé Lebeuf de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Prault Père, Quai de Gêvres, au Paradis. MDCCLIV. *Suite de l'Article LXXXIX, au II Vol. de Juillet.*

ON voit, par les deux Titres de cet Article, toute la matière de notre Extrait. D'abord il doit être queſtion des Egliſes de

Paris qui sont ou qui ont été Monastiques : ce qui forme cinq objets ou Chapitres. Car on nous parle 1° Du Monastère de S. Pierre & de S. Paul, aujourd'hui sainte Géneviéve. 2° Du Monastère de sainte Croix & S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des-Prés. 3° Du Monastère de S. Laurent, aujourd'hui réduit en Paroisse de ce nom. 4° Du Monastère de S. Martial ou S. Eloy, aujourd'hui Communauté des Barnabites. 5°. Du Monastère auquel a succédé l'Abbaye de S. Victor. Telle est la tâche de M. l'Abbé Lebeuf dans son second Volume ; & les détails où il entre sont toujours marqués au coin de la critique & du goût d'Antiquité que tout le monde lui connoît.

CHAPITRE I. *Monastère de S. Pierre & de S. Paul, aujourd'hui sainte Géneviéve.* La Montagne de ce nom fut ornée du premier

monument que Clovis érigea pour ſignaler ſa converſion à la foi. L'Egliſe qu'il y bâtit, ſervit de ſépulture à lui & à la Reine Clotilde, ſon épouſe. D'autres perſonnes éminentes en vertu & en dignité y furent pareillement inhumées. La plus illuſtre & la plus célébre eſt ſainte Géneviéve qui donna ſon nom à la Baſilique de S. Pierre & de S. Paul, peut-être avant le IX^e ſiécle; mais ſans faire diſparoître les premiers Titulaires. Quoique cette Baſilique, telle que nous la voyons, ſoit ancienne, on ne peut toutefois la reconnoître pour l'ouvrage de Clovis; on ne peut pas même aſſurer que ce monument du premier de nos Rois, ait duré juſqu'aux ravages des Normands. M. l'Abbé Lebeuf ne nie pas qu'il ne ſubſiſte quelque choſe des dehors de l'Egliſe où ces Barbares mirent le feu; mais il croit que *tout le travail du dedans*,

piliers, voutes, petites colonades, n'est que du XIII siécle.

Cependant (ajoute-t-il) *comme la disposition en est singulière, le tout est vraisemblablement assis sur les anciens fondemens :* position qui ne fait l'éloge ni des premiers, ni des seconds Architectes. Il y a long-temps qu'on a décidé qu'il faudroit élever, sur cette Montagne, une Basilique digne de la Patrone de Paris. L'Antiquité, quand elle est maussade, ne mérite point d'égards ; c'est le cas de détruire pour montrer qu'on a secoué le joug de la Barbarie.

L'Eglise de sainte Géneviéve a été desservie d'abord par des Moines, ensuite par des Ecclésiastiques Séculiers ; enfin, depuis le milieu du XII^e^ siécle, des Chanoines Réguliers en ont l'administration. On parle ici de toutes les dépendances de cette Eglise ou Abbaye ; les plus considérables sont la Pa-

roisse de S. Etienne du Mont & celle de S. Médard. On y ajoute les Chapelles, les Communautés, les Colléges placés dans ce territoire; on n'oublie point les personnes illustres qui ont été inhumées à sainte Géneviéve: Clovis, le Cardinal de la Rochefoucaut & Descartes sont les plus connus. On nomme aussi quelques sçavans qui ont brillé dans cette maison depuis la Réforme, entr'autres, les PP. Fronteau, le Bossu, du Molinet, Sanlecque, &c. Il est beau de tenir compte des progrès de l'esprit, après avoir marqué les révolutions des Monuments.

CHAPITRE II. *Monastère de sainte Croix & S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des-Prés.* L'Eglise de cette Abbaye paroît très-ancienne, & cependant notre Auteur croit qu'*elle est le troisiéme ou quatriéme Edifice en comptant celui de sa fondation.* Il pense aussi

que l'Epoque du Portail & des figures dont il eſt orné, ne remonte pas au-delà du Règne de Robert: ce qui diminue beaucoup l'antiquité prétendue de ces Monuments. On doit examiner les raiſons de M. l'Abbé Lebeuf, ſi l'on étoit ſurpris des changemens qu'il fait dans les idées communes. Toujours il prouve ſes aſſertions, donnant aux choſes qu'il avance le dégré de certitude ou de probabilité qui leur convient.

L'Abbaye de S. Germain eſt une des Maiſons Régulières qui auroient pû fournir à l'Auteur une plus longue liſte d'hommes illuſtres par leur érudition & par leurs Ouvrages. Si l'on ne trouve rien ici, ſur ce point important, après avoir vû que les Ecrivains de ſainte Géneviéve n'ont point été oubliés, c'eſt que l'on a déja donné au Public une Hiſtoire des ſçavans Bénédictins de la Congrégation de

S. Maur. M. l'Abbé Lebeuf avertit à la page 313 de son premier Volume, qu'à l'égard des deux Maisons célébres de S. Martin des-Champs & de S. Germain dés-Prés, *son intention a été de ne parler que de quelques Religieux de l'ancienne Observance;* il reconnoît que *la Réforme ayant fait revivre les Etudes dans ces deux Maisons, elles ont produit un bien plus grand nombre d'Auteurs, &c.*

L'ancien territoire de S. Germain des-Prés comprend une multitude d'Eglises dont trois sont Paroissiales; S. Sulpice, S. André des Arts, & S. Côme. La premiére est d'une étendue qui ressemble à celle d'un Diocése; & les constructions récentes, fruit de tant de soins & de tant de thrésors, la distinguent extrêmement des autres Paroisses de cette Capitale. La consécration qui en fut faite en 1745 n'échappe point à notre Au-

teur; mais il observe une chose assez singulière; c'est que dans les deux grandes Inscriptions qu'on a placées au dedans du Portail de cette Eglise, pour conserver la mémoire d'une Dédicace aussi solemnelle que le fut celle-là, on a oublié de marquer le jour de la Cérémonie. Par cette raison on ne le marque point non plus ici; mais nous pouvons y suppléer par ce que nos Mémoires, en Mars 1746, rendirent compte des principales circonstances de la Fête: or nous énonçâmes, dans cette relation abrégée, que le Clergé de France, en corps, concourut à la Dédicace de S. Sulpice le dernier jour de Juin 1745.

S. André des Arts est une Eglise bâtie en divers temps; c'est-à-dire, que le fond du Sanctuaire est du XIII^e^ siécle, & le reste bien postérieur; ensorte même que le grand Portail n'a guères plus de 100 ans,

L'Auteur rassemble ici beaucoup de particularités sur les Chapelles de cette Paroisse, & sur les personnes illustres qui y ont leur sépulture; c'est toujours à quoi il faut s'attendre dans une description comme celle-ci. Les Paroisses d'une Capitale immense sont le terme où vont aboutir & se perdre toutes les grandeurs humaines. Nous ne voudrions pas omettre une Anecdote que M. Lebeuf raconte en ces termes: » L'Eglise de S. » André est devenue mémorable » dans l'Histoire du Roi Louis XI. » Jean Cœur, Archevêque de Bour» ges, avoit refusé à ce Prince de » donner un Archidiaconat de son » Eglise à un de ses Courtisans. » Louis XI lui fit défense de retour» ner dans son Diocèse. Ce Prélat » s'occupa donc à prêcher le Ca» rême dans la Chaire de S. An» dré. Ses sermons furent admirés, » & le concours y étoit extraordi-

» naire. Le bruit de ces succès » étant parvenu au Roi, il le ren- » voya à son Eglise. « On voit là qu'au XV^e siécle, un Evêque étoit censé puni ou disgracié quand on le retenoit à Paris, sans lui permettre de résider dans son Diocèse. Il ne faut pas croire au reste que Louis XI, fâché des succès de ce Prélat, voulût les interrompre en le renvoyant chez lui : la Gaule Chrétienne d'où M. l'Abbé Lebeuf a tiré ce trait d'Histoire, marque expressément que le Roi s'adoucit, *remisit iram*, à cause des succès de l'Archevêque.

CHAPITRE III. *Monastère de S. Laurent réduit en Paroisse.* Ce fut originairement une Abbaye, & c'est une Paroisse probablement depuis le XII^e siécle. L'Eglise, souvent détruite & réédifiée, n'a pas quatre cents ans d'antiquité; la Dédicace en fut faite le 19 Juin 1429. S. Laurent a sur son ancien

territoire la maiſon de S. Lazare dont les commencemens ſont fort difficiles à fixer. Selon M. l'Abbé Lebeuf, cette maiſon *ne doit être conſidérée que comme une célèbre Léproſerie... Ce fut dans le XII. ſiécle qu'on commença à avoir une attention plus ſingulière de ſéparer les Lépreux d'avec le reſte du Peuple : delà l'origine de tant de Maladreries du titre de S. Lazare.* Ainſi, ce doit être vers ce même temps-là que la Maiſon de S. Lazare de Paris fut fondée; il en eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Rigord qui écrivoit en 1191. Les Religieux qui deſſervoient cet Hôpital étoient de l'Ordre de S. Auguſtin ; on donne ici la ſuite des Prieurs, laquelle s'éteignit en 1632, lorſque les Prêtres de la Miſſion y furent reçus en faiſant une penſion viagère aux anciens Religieux qui ſubſiſtoient ſans donner aſſez d'édification. Ainſi faudroit-il toujours

détruire ce qui n'est plus utile, & & substituer des Sociétés édifiantes à celles qui ont abandonné leurs devoirs.

CHAPITRE IV. *Monastère de S. Martial dit depuis S. Eloy.* La très-ancienne Eglise de S. Martial fut desservie originairement par des Religieux qui suivoient peut-être la Régle de S. Colomban : près de cette Eglise, S. Eloy établit un Monastère de 300 Religieuses, & dès le IX^e siécle l'Abbaye de S. Martial portoit le nom de S. Eloy. Au XII^e siécle les Religieuses tombées dans le relâchement furent dispersées, & la Maison fut donnée aux Moines de l'Abbaye de S. Maur des-Fossés qui n'eurent aussi qu'un temps de ferveur & d'édification. En 1530, on réunit tout, c'est-à-dire, leur Abbaye & leur Prieuré à l'Evêché de Paris ; & en 1629 l'Eglise de S. Eloy, qui tomboit en ruine, fut

accordée aux Barnabites qui l'ont réparée. Les anciennes dépendances de ce Monastère sont sainte Croix de la Cité, S. Pierre des-*Arcis*, S. Pierre aux Bœufs, S. Bond, & la célèbre Paroisse de S. Paul dont sainte Marguerite est un démembrement. L'Auteur discute tout ce qui regarde ces Eglises sur-tout celle de S. Paul où sont inhumés François Mansart, Adrien Baillet, Pierre-Sylvain Regis, François Rabelais, &c.

CHAPITRE V. *Monastère auquel a succédé l'Abbaye de saint Victor.* On n'a rien de bien précis sur le Monastère qui a précédé l'établissement de cette fameuse Abbaye : mais il paroît certain qu'il y avoit eu des Moines dans ce lieu, lorsque Guillaume de Champeaux, Archidiacre de Paris au XII^e^ siécle, le choisit pour y mettre une Communauté de Chanoines Réguliers : Commu-

nauté qui fut dotée par le Roi Louis le Gros. » L'abbaye de S. » Victor devint très-célébre en » tout genre peu de temps après » sa fondation.... L'austérité de la » Régle n'empêcha pas que les » études n'y fussent florissantes, » & que cette Maison ne fût un » des lieux qui donna occasion à » l'établissement de l'Université de » Paris sur la Montagne voisine.... » Cette Abbaye fournit des Sujets » pour l'établissement d'une gran- » de quantité d'autres. Au bout de » 100 ans on en comptoit déja » quarante dont sainte Génevieve » de Paris étoit une des plus con- » sidérables; & toutes ensemble » formoient la Congrégation de » S. Victor. «

L'Auteur parle des Edifices de cette Abbaye, des Reliques qu'on y conserve, des personnages illustres qui y sont inhumés, des sçavans qu'elle a produits, des rap-

ports intimes qu'elle a entretenus avec le Chapitre de Notre-Dame; enfin, de l'*Eſprit de retraite & de ſolitude* qui animoit les *anciens* Chanoines de S. Victor. Pour conſerver cet Eſprit, ils ne vouloient pas même ſortir de leur enclos pour faire des proceſſions; & *craignant que les Cures dans les Villes ne les diſſipaſſent, ils ne ſe ſouciérent point d'en avoir une à Paris, quoiqu'elle parût à leur bienſéance étant bâtie ſur leur fond.* C'eſt celle de S. Nicolas du Chardonnet, qui a auſſi ſon Article dans ce Volume. A la ſuite on trouve une *Piéce de Vers ſur les rues de Paris*: monument de la fin du XIII^e^ ſiécle, par conſéquent très-digne d'attention; mais inintelligible en pluſieurs endroits, ſans les Notes qu'y ajoute M. l'Abbé Lebeuf; c'eſt ce qu'il fait voir dans l'Ouvrage: nous paſſons au troiſiéme Tome de cette Hiſtoire.

On commence à y traiter des environs de Paris : ce qui ne doit pas affoiblir l'idée de ce Livre, ni faire croire qu'on va s'amuſer à décrire des bagatelles. Les environs de Paris ſont, à bien des égards, plus dignes de conſidération que la Ville même : en voici la raiſon. Tout ou preſque tout eſt récent dans ces environs ; par conſéquent notre goût moderne d'opulence & de magnificence a dirigé les conſtructions qu'on y a faites; au lieu que Paris comprend néceſſairement encore beaucoup d'édifices barbares, gothiques, tout propres à le déparer, & à le défigurer. Ajouterions-nous que, dans les embelliſſemens même qu'on a voulu lui procurer depuis deux ſiécles, une eſpéce de fatalité s'eſt ſouvent oppoſée à la plénitude du ſuccès ?

Quoiqu'il en ſoit, les environs de Paris ſont diſtingués ici, en ce qu'on appelle *Banlieue Eccléſiaſti-*

que ; & en ce qu'on connoît ſous le nom de *Pariſis*. La *Banlieue* Eccléſiaſtique contient douze Paroiſſes qui ſont Auteüil, Boulogne, Pacy, Chaillot, Clichy ſur Seine, *Villiers-la-Garenne*, le Roule, Montmartre, la Chapelle-S. Denys, la Villette, Charonne, Vaugirard. Chacune de ces Paroiſſes attache l'Auteur, qui n'oublie rien de ce qui peut intéreſſer les Antiquaires, & les gens curieux du Moderne. L'Antique a pourtant toujours la préférence, parce qu'il eſt moins connu, parce qu'il eſt plus difficile à deviner, & parce que M. l'Abbé Lebeuf excelle en ce genre.

Sur Auteuil, on recueille cette gentilleſſe toute récente. M. Gendron, Médecin très-renommé, a occupé, dans ces derniers temps, la Maiſon d'Auteuil qui avoit appartenu à Boileau : ce qui inſpira

à M. de Voltaire cet *inpromptu* la première fois qu'il y entra.

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais Enfans d'Apollon;
Sous le nom de Boileau, ces lieux virent Horace.
Esculape y paroît sous celui de Gendron.

Sur Pacy, on donne l'Histoire des Eaux Minérales de cet endroit, sans pourtant *juger* de ces Eaux en elles-mêmes, c'est-à-dire, du dégré d'estime qui leur convient. Indépendamment de toute Analyse, on peut assurer qu'il est presque de la politique qu'à la porte d'un Monde comme Paris, il y ait une Fontaine qui soit le rendez-vous au moins des Curieux. » Le Jardin » où sont les Eaux de Pacy est om» bragé en partie par un bois de » haute-futaye, qui donne des pro» menades charmantes aux Bu» veurs, & qui est dominé par » quatre terrasses élevées l'une sur

l'autre, ſous leſquelles il y a des
Galeries pour les mêmes Buveurs
quand il pleut. « Voilà de bon-
nes raiſons pour concilier de l'eſti-
me à un fontaine, incapable d'ail-
leurs de faire du mal puiſque c'eſt
de l'Eau.

Sur Chaillot, il y eut en 1736
une Brochure charmante deſtinée
à rendre ridicules les Eplucheurs
d'origines & les Faiſeurs de notes.
M. l'Abbé Lebeuf a connu cette
bagatelle, & il en fait mention
très-à-propos pour détourner les
applications que l'eſprit de plai-
ſanterie pourroit encore ſuggérer.
Cette précaution priſe, on expli-
que, en ſtyle d'antiquaire, les
Origines de Chaillot, avec toutes
les viciſſitudes que le nom, l'Egli-
ſe, la Seigneurie ont éprouvées.
On y ajoute l'Hiſtoire des Monaſ-
tères, des Edifices remarquables,
les perſonnes illuſtres qui les ont
occupés, &c.

Sur Montmartre, bien des détails qui concernent l'antiquité du Monaſtère ; les Martyrs qu'on y honore ; les changemens arrivés dans l'Egliſe & dans la Communauté des Religieuſes ; les Réformes qu'il a fallu y faire pour réparer les déſordres de la guerre, & pour remédier aux abus inſéparables de la communication avec le dehors. Dans le dernier ſiécle l'Abbeſſe, Marie de Beauvilliers, *fit revivre* à Montmartre *l'ancien eſprit monaſtique.* L'Auteur ſouhaiteroit que la Réforme ne ſe fût point étendue juſqu'à l'habit. De temps immémorial, les Religieuſes de cette Abbaye avoient été vêtues de blanc. » On les engagea » à préſenter à Henri de Gondy, » Evêque de Paris, une Requête » par laquelle elles demandoient » à prendre l'habit noir, diſant » qu'elles n'avoient pas fait pro-» feſſion de l'Ordre de S. Augu-

» ſtin, mais de S. Benoît, & » d'autres raiſons auſſi mauvaiſes; » comme de dire que l'habit blanc » eſt ſujet à vanité & qu'elles n'é- » toient pas à portée de l'entrete- » nir propre, faute d'eau. Leur » requête fut entérinée le 13 Mars 1612, &c.

L'Hiſtoire du Pariſis, ou plutôt le commencement de cette Hiſtoire, tel qu'on le voit dans ce Volume, embraſſe l'Egliſe, le Monaſtère, la Ville & les Paroiſſes de S. Denys, avec 19 autres Paroiſſes répandues dans la Campagne: S. Denys ſeul pourroit nous occuper long-temps, & nous devons néanmoins terminer notre Extrait. C'eſt donc une néceſſité de recourir au Livre où l'on trouvera une Diſſertation très-curieuſe ſur ce qu'on appelle le *Lendit*. Ce mot eſt impropre; il faudroit dire *l'Indict* du mot *Indictum*: car, originairement, c'étoit une aſſemblée

de Dévotion *indite* ou marquée pour être tenue dans la Plaine entre la Chapelle, Aubervilliers & S. Denys. Là l'Evêque & le Clergé de Notre-Dame de Paris ſe rendoient en cérémonie, & l'on y donnoit à une multitude innombrable de Peuple la bénédiction avec le bois de la vraie Croix. Cette inſtitution, faite, à ce qu'il paroît, au XII^e ſiécle, donna dans la ſuite occaſion à une Foire qui eſt devenue très-célèbre & qui ſeule ſubſiſte non dans la plaine, mais dans la Ville de S. Denys. Comme, dans les premiers temps, le Recteur de l'Univerſité & ſes Suppôts alloient ſe pourvoir de parchemin à cette Foire, & que la marche ſe faiſoit avec pompe, de-là vint la mode, pour les Ecoliers & pour les Maîtres, de faire des Cavalcades le jour de l'*Indict* ou du *Landit* : coutume ſujette à beaucoup d'inconvéniens & à de

grands ſcandales, mais qui ne laiſſa pas de ſubſiſter depuis même que le Recteur & ſes Officiers n'allèrent plus acheter de Parchemin à S. Denys. Aujourd'hui il reſte des veſtiges de l'ancienne Feſtivité dans le congé du Lundi qui ſuit la S. Barnabé, & dans quelques récréations ſcholaſtiques. Il faut voir toute cette deſcription dans le Livre de M. Lebeuf qui n'oublie rien. Nous abandonnons de même le reſte du Volume toujours plein de recherches & digne de faire plaiſir aux Curieux. La ſuite de l'Ouvrage paroîtra bientôt, & nous en rendrons compte volontiers.

ARTICLE CXIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LE ſieur Julien de l'Hôtel-Soubiſe a des Exemplaires d'une belle ſuite d'Eſtampes dont nous allons faire la deſcription d'après une Brochure Angloiſe intitulée, *Remarks on XII Hiſtorical deſigns of Raphael, and the Muſæum Græcum & Ægyptiacum, or Antiquities of Greece and Egypt, illuſtraded by Prints intended to be published from Mr Dalton's Drawings, &c.* London. MDCCLII.

Nous ne ſaiſiſſons, dans cette

Brochure,

Brochure, que la partie qu'on nomme *Musæum Græcum & Ægyptiacum*, parce que c'eſt la ſeule qui ſe rapporte aux Eſtampes dont nous voulons parler, & que nous avons eues ſous les yeux. C'eſt une ſuite de 43 Planches, gravées d'après les deſſeins originaux de M. Dalton. Nous en repréſentons ainſi tous les ſujets.

I. Le Temple de Théſée à Athènes avec la vûe du Mont Ancheſmos. Cet Edifice, élevé peu de temps après la bataille de Marathon, eſt encore aſſez entier.

II. Trois Vûes du fameux Temple de Minerve, appellé *Parthenon*. Il fut bâti du temps de Périclès (environ 430 ans avant J. C.) par Ictinus & par Callicrate: on peut voir ſur cela Plutarque, Pauſanias, Meurſius, &c. Ce monument a ſubſiſté preſque entier juſqu'en l'année 1687, & il n'a été détruit que par un accident. Les

Turcs y avoient fait un Magasin de poudres. Les Vénitiens y jettèrent cette année-là (1687) une bombe qui ayant pénétré jusqu'aux poudres, fit sauter toute la partie supérieure, & ne laissa subsister que les extrêmités du bâtiment. Les Amateurs des Arts ne peuvent assez regretter cette perte. Les ruines de ce magnifique Edifice & les Estampes qu'on nous en donne, servent encore infiniment à l'instruction des Architectes curieux de réfléchir sur l'Antique.

III. Plan du Temple de Minerve. Suivant l'échelle qu'on nous donne, le corps même de cet Edifice avoit 175 pieds de long sur 75 de large. Nous disons le *Corps de l'Edifice*, parce qu'il y avoit autour une colonnade détachée du Temple.

IV. Cinq planches représentant les Bas-reliefs de la Frise du Portique intérieur du Temple de Mi-

nerve. La plûpart de ces figures ſont des Cavaliers qui domptent des chevaux.

V. Elévation du Temple des Vents, ou de la Tour d'Andronique à Athènes.

VI. Coupe du même Temple.

VII. Deux Planches repréſentant ſix Vents d'après les bas-reliefs de la Friſe du même Temple. Ces Vents ſont *Borée* (Nord); *Sciron* (Nord-Oueſt); *Zéphyre* (Oueſt); *Libs* ou plutôt *Méſolibs* (Sud-Oueſt); *Cæcias* (Nord-Eſt); *Apéliotes* (Eſt). Le caractère de ces figures eſt rendu avec cette force & cette vérité d'expreſſion qui élève ſi fort les Anciens au-deſſus des Modernes. On croit que, d'après une de ces figures, Raphaël a repréſenté *Dieu le Père*, dans ſon magnifique Tableau de la *Création*, au Vatican. La reſſemblance qui ſe trouve entre l'air de tête de ces deux figures, eſt ſi parfaite, qu'il

est difficile d'en rendre raison, si l'on ne dit que l'une est la copie de l'autre. Raphaël a pû voir les desseins de François Giambetti, tirés en 1465, où ces figures étoient représentées; M. Spon assure qu'on les conservoit de son temps, dans la Bibliothéque du Cardinal Barberin. Ici nous ne faisons que transcrire l'Auteur Anglois, qui se seroit épargné la peine de recourir aux desseins de Giambetti, s'il avoit sçû que Raphaël envoyoit jusqu'en Gréce de jeunes Elèves *pour lui dessiner les Statues, les Bas-Reliefs & tout ce qui étoit propre à augmenter ses connoissances.* C'est ce que nous apprend le Vasari dans la vie de Raphaël, & après lui M. Mariette dans son beau Traité des Pierres gravées.

VIII. Le Temple d'Hercule, appellé communément *la Lanterne de Démosthène*, parce qu'on croit qu'il a été bâti aux frais de ce fa-

meux Orateur. C'eſt un morceau ſingulier d'Architecture:les Colonnes ſont d'un ordre compoſite que les Modernes ignorent, & dont il ne ſubſiſte point d'autre exemple.

IX. Une partie de la Couverture du Dôme de ce Temple.

X. Bas-Reliefs de la Friſe du même Temple. On y voit quelques travaux d'Hercule dont on ne trouve ailleurs aucuns veſtiges.

XI. Deux Vûes du Temple d'Erychtée à Athènes. On y remarque des Colonnes d'ordre Ionique, dans leſquelles l'Artiſte a dérogé avec beaucoup de hardieſſe & d'agrément, aux règles ſévères de cet ordre. C'eſt un des exemples qu'on peut citer pour faire voir que les Anciens ne ſe ſont jamais aſſujettis ſervilement aux régles générales de l'Art; & qu'ils ont crû pouvoir s'en affranchir, lorſque par-là ils trouvoient l'occaſion de plaire aux Spectateurs. On voit ici

quatre Caryatides d'un Ouvrage exquis.

XII. Chapiteaux en grand, Frises, Entablements du même Temple.

XIII. Une Caryatide de ce Temple, en grand.

XIV. Les restes d'un monument érigé par les Athéniens en l'honneur de Philopappus, sur la Montagne appellée *Musæum*. On lit encore, sur ce monument, deux Inscriptions, l'une Grèque, l'autre Latine, dont a parlé M. Spon dans son Voyage de Grèce, & après lui le docte Hoffmann dans son grand Dictionnaire.

XV. Un Arc de Triomphe érigé par l'Empereur Adrien à Athènes On lit encore deux Inscriptions Grèques dont ce monument est orné; mais il n'est pas aisé d'en fixer le sens.

XVI. Deux Planches, l'une de l'entrée, l'autre de l'intérieur d

la Grotte d'Antiparos. La Grotte paroît illuminée par des flambeaux comme elle l'étoit lorsque M. Dalton y descendit avec sa compagnie & la dessina. Il a eu soin de représenter la manière dont on y descend. Les personnes représentées sont un Matelot Grec avec une échelle, & un Pappas ou Prêtre Grec avec des cordes.

XVII. Une Vûe du Mont Gibel ou Etna, avec la représentation des Rochers de couleur noire qui s'étendent, dans le voisinage de cette Montagne, plus de seize milles le long de la mer.

XVIII. Vûe de Constantinople, de Péra & de Galata, avec une partie de la Mer & l'entrée du Bosphore, prise de la Montagne au-dessus de Scutari. Cette Carte de Constantinople & de ses environs est supérieure à toutes celles qui ont paru jusqu'ici.

XIX. Vûe du Serrail de Scutari, avec une partie de la Ville & de la Tour de Léandre.

XX. Sept Planches pour les Pyramides de Memphis. On a repréſenté le dehors, le dedans, la coupe de la Pyramide où l'on peut entrer. Cela ſe rapporte à ce qu'on a dans les autres Relations de Voyageurs.

XXI. Quatre Planches pour les Pyramides de Saccara.

XXII. La Colonne qu'on appelle *de Pompée.* Ce beau monument, tout de Granit & de quatre pierres ſeulement, ſubſiſte à Alexandrie. Strabon n'en parle point; c'eſt ce qui fait croire au ſçavant Pocok, que, du temps de Strabon, cette Colonne n'étoit point encore érigée. Le même Auteur eſtime qu'elle pourroit bien ne l'avoir été que ſous Tite ou Adrien. M. Dalton & ſes Compagnons croyent avoir remarqué

dans l'Inſcription les lettres AN... ON : ce qui pourroit faire conjecturer que ce Monument regarde *Antoine* qui a fait un aſſez long ſéjour à Alexandrie. Le ſilence de Strabon eſt un préjugé très-fort contre cette idée : mais enfin tous les Sçavans conviennent aſſez que ce n'eſt point Céſar qui a fait ériger cette colonne en mémoire de ſes ſuccès contre Pompée.

XXIII. Un Temple & une chambre qu'on voit dans les Catacombes à Alexandrie.

XXIV. Deux Planches dont l'une fait voir le plan ; l'autre l'entrée de ce Temple & de cette Chambre,

Ces 24 Articles contiennent les 43 Planches du Recueil.

On vient de publier le ſixiéme Tome du *Dictionnaire Apoſtolique à l'uſage de MM. les Curés & de tous ceux qui ſe deſtinent à la Chaire, par le P. Hyacinthe de Mon-*

targon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, &c. On y trouve 1°. selon le Plan des autres Volumes, les sujets suivans, *le Scandale, les Souffrances, le Respect dû aux Temples, l'emploi du Temps, les Tentations, la Vigilance Chrétienne, la Vocation* ou *le Choix d'un État de vie.* 2°. *Des Exordes pour tous les Dimanches* depuis le premier de l'Avent jusqu'à la Quinquagésime inclusivement. 3°. *Une Explication de tous les Articles du* Pater. Ce Volume sera le dernier que l'Auteur donnera sur la *Morale*; le reste de l'Ouvrage aura pour objet *les Mystères & les Panégyriques.* On ne peut que désirer l'exécution parfaite & complette d'un Livre si bien commencé.

On a répandu quelques Exemplaires d'une *Epître Philosophique sur la Fortune* à M. de la Tourrette,

ſeiller à la Cour des Monnoyes
yon. Par M. de la Porte, Gen-
omme du jeune Prince de Li-
. Cette Piéce commence ainſi :

Ami, tu me flattes en vain
Qu'un jour la fortune propice
Fixant par un retour ſoudain
Et ſes erreurs & ſon caprice,
Me vengera de l'injuſtice
Que m'a faite ſon long dédain.

Non, non; par cet heureux pré-
ſage
Je ne me ſens point attiré.
Le paſſé m'a rendu trop ſage,
Pour que jamais je me rengage,
Sur un eſpoir mal aſſuré,
Dans le rigoureux eſclavage
Dont ma raiſon m'a délivré.

Cent fois la Déité cruelle
Qui, ſelon toi, par ſes préſens
Doit me payer de tout l'encens,
Que mon cœur à brûlé pour elle,
Cent fois, dis-je, cette infidelle

Par l'apprêt d'un pareil bonheur,
A joué ma crédule ardeur, &c.

Il y a de la facilité & de l'agrément dans cette Epître ; mais quelques inutilités causées sans doute par le désir de converser longtemps avec un ami.

Traité d'Ostéologie. Par M. Bertin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, ci-devant premier Médecin du Prince des Valaquies & Moldavie, ancien Professeur de Chirurgie, & premier Médecin d'une des Armées du Roi. *4 Vol.* in-12, *chez Vincent, rue S. Severin.* MDCCLIV. Cet Ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première est renfermée l'Ostéologie en général. Dans la seconde, l'Auteur décrit les os de la tête en particulier. Dans la troisiéme, est

renfermée l'expoſition des os de l'épine, de la poitrine, du baſſin, & des extrémités ſupérieures. La 4^e traite des os des extrémités inférieures. La Préface, qui contient 80 pages, roule ſur l'étude de l'Oſtéologie : on y donne toutes les notions générales du ſquélette; on explique l'ordre ſelon lequel il convient d'expliquer tous les os, & tous leurs uſages; on indique des moyens pour fixer l'attention des Elèves. L'auteur cite à ce ſujet ſa propre expérience : argument d'un très-grand poids dans un homme qui a long-temps étudié & enſeigné, qui a paſſé par les leçons ordinaires, & qui a ſçu les rectifier par ſes réflexions, &c. Voici un avis important : il faut être Phyſicien & Anatomiſte pour goûter les plaiſirs attachés à l'Etude des os. Combien de gens ne trouvent dans le ſquélette qu'un aſſemblage affreux d'os décharnés,

qu'un reste de matière qui a échappé à la pourriture & à la faim dévorante des vers ! Il y a peu d'Etudians à qui ces tristes idées ne se présentent au commencement de leurs études ; il y a même des esprits assez foibles pour se laisser aller à ce qu'elles ont de plus rebutant, & qui terrassés, à l'aspect du squélette & du cadavre, renoncent pour jamais à l'Anatomie. Ils ont raison ; ils ne sont pas dignes d'aspirer à la gloire de guérir des hommes. *Tout ceci est de l'Auteur qu'il faut suivre dans les détails de son Ouvrage.*

On trouve *chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science*, deux Ouvrages d'un Suédois assez habile, nommé *Urbain Hierne, Premier Médecin du Roi de Suède & Président du Collége Royal de Médecine.* Le premier est un Livre élémentaire sur la Théorie & sur la

pratique de la Chymie, ſous le titre de *Paraſceve ſive præparatio ad tentamina in Reg. Laboratorio Holmienſi peracta, &c.* Le ſecond eſt le Recueil des Eſſais Chymiques, faits par le même Auteur (M. Hierne) *Tentaminum Chemicorum in Reg. Laboratorio Holmienſi peractorum. &c.* Le premier de ces Volumes avoit déja paru; le ſecond paroît pour la premiere fois, & la préſente Edition, à laquelle ſont jointes des Remarques de M. Jean Gotſchalk Waller, eſt publiée après la mort de l'Auteur. Ce ſont deux Volumes *in*-8° qui peuvent ſe relier en un. Il paroît que les Amateurs de la Phyſique peuvent faire accueil à ces Ouvrages, qui n'ont pourtant pas l'avantage d'être bien écrits en Latin.

Nouvelle Edition des Fables de la Fontaine.

On promet au Public une Edi-

tion des Fables de la Fontaine en quatre Vol. *in-fol.* dédiée au Roi, & ornée de 276 Planches de même grandeur. Ces derniers mots ſignifient qu'il n'eſt pas ici queſtion de gravures, à la manière des Vignettes dont on pare ſi communément les Livres. Il s'agit, dans le projet qui s'exécute, d'Eſtampes en grand : chacune d'elle doit être comme un Tableau bien terminé ; & ſi l'Ouvrage de la Fontaine n'exiſtoit pas, ou plutôt ſi l'on ne vouloit pas en faire une Edition ; toutes les Eſtampes qu'on nous prépare formeroient, priſes enſemble, une ſuite digne de figurer dans le plus beau Cabinet.

Mais on ſe propoſe de nous donner tout ; & le texte de l'Immortel la Fontaine, & les actions de ſes Fables animées par le Burin : entrepriſe ſingulière, qui ne pouvoit être l'ouvrage d'un ſeul homme ni d'un ſeul talent. Il a fallu le

concours du Deſſein, de la Gravûre, de la Typographie; ſurtout celui du zèle & du goût, ſans compter les facultés pécuniaires, puiſque le projet ſuppoſe des frais immenſes.

La partie du deſſein a été remplie par le ſieur Oudry qu'il ſuffit de nommer. On ſçait que jamais perſonne ne ſçut rendre plus parfaitement que lui, la figure, les couleurs, les attributs, les jeux des Animaux. Eſope (dit-on) reçut autant de gloire du crayon d'Ariſtodème que de ſes propres F[illegible]s. C'eſt probablement le cas où ſe trouve la Fontaine : s'il eſt ſupérieur à Eſope, il y a tout lieu de croire auſſi que le Peintre qui nous a deſſiné ſes Fables, l'emporte ſur Ariſtodème. Au reſte, nous ajoutons ici une obſervation importante, & qui releve infiniment le prix de cette belle Collection de Deſſeins. M. Oudry ſe

l'étoit faite à lui-même dans ces momens où le génie inſpire & guide un Artiſte : momens qui ne ſont troublés ni par le tumulte des affaires, ni par la voix impérieuſe de l'intérêt, ni par la préſomption de l'amour-propre. C'étoient des Etudes que cet homme célébre préparoit à ſon pinceau, & dont il a ſçu tirer dans la ſuite tant de chef-d'œuvres admirés au Sallon & par-tout.

Quoique nous ſoyons dans un ſiécle amateur des belles choſes, il ne faut pas croire que tout veſtige de barbarie en ſoit exclus, & que les richeſſes de l'art doivent être pour toujours à l'abri des attentats de l'ignorance. Le Recueil de M. Oudry pouvoit périr comme tant d'autres excellentes productions; & ce malheur auroit été ſans reſſource, ſi la Gravûre n'eût pas été chargée de conſerver un ſi précieux dépôt. C'eſt en multi-

pliant les copies qu'elle rend cet important service, & voici les mesures qu'on a prises pour donner aussi du beau en ce genre. M. Cochin, de l'Académie Royale de Peinture, & Garde des Desseins du Roi, s'est chargé de graver & de faire graver les Desseins de M. Oudry. Et comme il se trouve dans les Fables de la Fontaine un nombre de figures humaines qui n'avoient été ni bien terminées, ni exactement dessinées, parce que l'Auteur (M. Oudry) s'étoit particuliérement attaché aux Animaux qui sont la partie où il excelle ; le même M. Cochin a pris soin de donner le dernier dégré de perfection à ces figures. Ensorte que tout l'Ouvrage doit être extrêmement fini dans ce qui en fait l'objet principal, & il ne le sera pas moins quant à l'exécution des Planches. Les plus habiles Graveurs de Paris entrent dans le pro-

jet & s'y portent avec le zèle & l'intelligence qu'exige la grandeur de l'entreprise.

Seroit-ce donc présentement la Typographie qui refuseroit de concourir au succès d'une si singulière Edition ? A la vérité, on ne nous promet point un Livre neuf : mais ce Livre a toujours les graces de la nouveauté, quoique tout le monde le sçache par cœur. On ajoute ici une vie de la Fontaine plus en grand & mieux travaillée qu'elle ne l'avoit été jusqu'ici. On s'est donné des soins pour rendre l'édition la plus correcte & la plus complette qui ait encore paru : on a consulté & comparé toutes les Editions précédentes, & de-là il s'est formé un résultat tout à l'avantage de ce qu'on va nous donner.

Quant au Papier, aux Caractères, aux Fleurons, Culs-de-lampe, Lettres-grises & toutes les décora-

ions d'uſage, on conçoit aſſez que ien n'a dû être épargné. Ce ſeroit ıne belle œconomie que de ver-ſer l'argent à pleines mains pour es Planches d'une Edition de la Fontaine,& de gouverner en avare a partie Typographique de ce Li-re! Il falloit quatre *In-folio* pour a magnificence de l'Ouvrage. On es annonce, on les propoſe au Public, & l'on promet même pour e mois de Novembre prochain, e premier Volume; les autres le ſuivront de ſix mois en ſix mois.

On n'avoit pas ſongé d'abord aux moyens œconomiques d'une Souſcription; les déſirs de pluſieurs Curieux ont forcé en quelque ſorte le prendre cette voie quelquefois trompeuſe & ſouvent plus utile aux Libraires qu'aux Acquéreurs de Livres. La Souſcription dont il s'agit eſt d'une eſpéce particulière. On ne délivrera ſon argent, on ne ſe déterminera même à ſouſ-

crire que quand le premier Volume sera public. Par ce moyen on jugera soi-même de tout l'Ouvrage, & du bon emploi de la somme destinée à l'acquérir.

On payera en retirant

	Papier ord.	*Gr. Raif.*	*très-gr. Pap.*
le I Vol.	72 l.	84 l.	96 l.
le II Vol.	48	60	72
le III Vol.	48	54	60
le IV Vol.	48	54	60
Total	216	252.	288

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront, pour chaque Volume en feuilles, pour le papier ordinaire 75 liv. pour le grand raisin 87 liv. pour le très-grand papier 100 liv. Il n'y aura que cent Exemplaires en grand raisin, ainsi qu'en très-grand papier.

TABLE
DES ARTICLES
De Septembre, 1754.

ARTICLE CVI. *Théologie Payenne, &c.* pag. 2117

ART. CVII. *Idée de la Poësie Angloise, &c.* 2141

ART. CVIII. *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique,* Suite de l'Article CII, au mois d'Août, 2164

ART. CIX. *Bibliothéque du Poitou, &c.* 2184

ART. CX. *Réflexions d'un Patriote, sur l'Opéra Italien, &c.* 2202

ART. CXI. Gerardi Van Swieten Commentaria in Hermanni Boerhaave Aphorismos, &c. *Commentaires de M. Van Swieten sur les Aphorismes de Boerhaave, &c.* 2231

ART. CXII. *Histoire de la Ville & de tout le Diocèse de Paris, &c.* 2256

ART. CXIII. *Nouvelles Littéraires.* 2280

ERRATA

De Juillet, 1754. II Vol.

Pag. 1911. l. 19 probablament *liſ.* probablement. P. 1912. l. antep. *tergiminis*, liſ. *tergeminis*.

D'Août.

P. 2084. l. 10. recueillis *liſ.* recueilli.

De Septembre.

P. 2122. l. 4. avoir *liſ.* voir. P. 2131. l. première, coupable, *ôtez la virgule.* P. 2138. l. 17 les prémices, *liſ.* les meilleures prémices. P. 2143 l. ſuperficielles *liſ.* ſuperficiels. P. 2149. l. 10. ſujet; *ôtez le point & la virgule.* P. 2152. l. 13. Anglois : *mettez un point & une virgule.* P. 2185. l. 2ciences *liſ.* ſciences.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris ce 15, Août 1754.

SALMON, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1754. *I Vol.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS,

mmencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1754. I Vol.

A PARIS,

hez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 671 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	17 0.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	13.

Chacun de ces volumes se vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1754. *I Vol.*

ARTICLE CXIV.

ÉLÉMENS DU COMMERCE, deux Parties en deux vol. *in*-12. A Leyde, & se trouve à Paris, chez Briasson, David l'aîné, le Breton, Durand, &c. MDCC LIV. *Suite de l'Article XCV, au mois d'Août 1754.*

NOus allons reprendre au Chapitre Ve de l'Ouvrage ; c'est-à-dire, à l'endroit où finit notre premier Extrait. Il s'agit ici *de la Navigation* : l'Auteur la range dans la Classe des Manufactures. Pour justifier cette idée, il ne faut que se rappeller toutes les espéces de matières qui entrent dans la simple construction des bâtimens, & le nombre des différens Ouvriers qu'il y faut employer. Le transport des marchandises n'en occupe guères moins. Ce sont-là des avances nécessaires ; le Marchand les fait indépendamment de tous les risques qu'il court, & des pertes qu'il essuie, quand la vente de sa marchandise n'est pas heureuse. Ainsi le profit de la Navigation est aussi clair que celui de l'Agriculture, & des Manufactures, & il accroît les forces réelles & relatives du corps politique.

Pour jouir du profit de la Na-
gation, il faut avoir du super-
à exporter : l'Agriculture & le
avail industrieux en sont donc
base solide. Mais en retour c'est
Navigation qui fait valoir le
perflu d'un Etat ; il n'a de prix
e celui qu'elle lui assure. Le
uple qui n'est que vendeur, est
ujours à la merci du Peuple Na-
gateur. De-là 1° l'avantage de
ultiplier dans un Etat les bons
rts pour faciliter la Navigation
en augmenter la concurrence ;
. la nécessité de restraindre les
rts francs à la réexportation
s denrées dont l'usage est inté-
urement prohibé : entre ces deux
nres de Navigation, l'exporta-
n & la réexportation, il faut
ettre une sorte d'équilibre ; 3°
besoin d'abréger & de simplifier
utes les expéditions, & d'en re-
ancher toutes les formalités qui
urroient retarder ou embarras-

ser le cours de là Navigation ; 4° l'obligation d'accorder des gratifications aux Navigateurs pour les mettre en état de soutenir la concurrence des Etrangers dans les branches qu'on veut soutenir. Les Ports de l'Etat sont toujours fermés, quand l'avarice en tient la clef. Alors l'ouverture en est trop chère, pour que le Négociant trouve son compte à la payer. C'est une réflexion de Cassiodore, citée en Latin par notre Auteur * ; il s'en appuye, pour conseiller à l'Etat la suppression de tous les droits à la sortie de ses productions, & pour n'en permettre que sur les importations. » C'est (dit-il) avec de » grandes mises d'argent que les » Négocians amassent leurs riches-

* *Avara manus portùs claudit ; & cùm digitos contrahit, navium simul vela concludit ; meritò enim illa mercatores cuncti refugiunt, quæ sibi dispendia esse cognoscunt.*

» ses ; les Etats ne peuvent se sou-
» straire à la loi du Commerce,
» s'ils en veulent éprouver les bé-
» néfices.

La Navigation d'un Etat ne devient florissante qu'autant que la concurrence des gens de mer y est vive & animée : quoique la concurrence des Négocians en soit la vie & l'aliment principal ; tout ce qui contribue au bonheur & à la sûreté de cette profession, en fortifie la vogue. En Angleterre, on prend, sur les Vaisseaux Marchands, des Matelots quand on en a besoin pour les vaisseaux de guerre. Selon M. Mélon, cette méthode est injuste ; notre Auteur la justifie en démontrant que le Matelot n'y perd rien, & qu'il en résulte des avantages, qui sont très-précieux au Gouvernement.

On ne manque pas de conserver à la Pêche tous les droits qu'elle a sur sa Navigation : » elle est

» (dit l'Auteur) toujours le berceau & l'école la plus sûre des » matelots.... Les grandes pêches » ont toujours été l'époque d'une » grande Navigation marchande, » & d'une grande Marine..... Un » Peuple qui vend au-dehors le » produit de ses pêches, fait un » gain aussi clair que s'il vendoit » les vins & les bleds du crû de ses » terres. « Sans s'étendre beaucoup sur l'intérêt qu'ont les Etats d'entretenir, à grands frais, des forces navales, l'Auteur en fait sentir assez toute l'importance; les forces navales protègent l'industrie qui est l'unique soutien de ces forces. Le Commerce rend presque toutes les nations rivales; mais la querelle qu'il suscite entr'elles, ne se décide que par leurs forces maritimes.

La supériorité de marine entre deux nations ne dépend pas toujours du nombre & de la force des

vaiſſeaux : c'eſt un problême qu'on ne doit point réſoudre, ſans y comprendre & compenſer tous les avantages que peut avoir une moindre nation pour en réduire une plus grande à l'inaction : on n'y doit donc pas oublier les poſitions favorables, la diſtribution commode, & le ſoutien mutuel de ſes forces, &c. de ſorte que » ſi la proportion eſt toujours exa- » cte entre la Marine de deux Etats, » la ſupériorité de l'un ſur l'autre » dépendra de la célérité & du ſé- » cret des armemens ; du génie des » chefs ; de l'expérience, du cou- » rage & de l'impétuoſité des gens » de mer, tant Officiers que Mate- » lots ; de la manière de combat- » tre ; du meilleur approviſionne- » ment des Flottes, des Eſcadres, » des Arſenaux ; de la meilleure » combinaiſon des diverſes expé- » ditions réciproques. «

Ch. 6e. *Des Colonies.* Ce ſont

des portions de ses Sujets qu'un Etat transporte dans un autre pays, & qu'il y fixe, sans rien perdre des droits qu'il a sur leurs personnes. L'esprit de Commerce a été le fondateur des Colonies. Notre Auteur en distingue deux sortes. Les unes se bornent au Commerce, les autres y joignent l'Agriculture. Celles-là sont des entrepôts, tels que nous en avons aux Indes Orientales: l'idée de conquête n'entre point dans leur institution. Celles-ci s'établissent par les armes: on ne s'approprie un terrein étranger que par la force; pour l'usurper sur ses Possesseurs naturels, il faut que la violence les en chasse, ou les dompte. Ce n'est qu'en s'y fortifiant qu'on affermit sa domination. Les provisions d'armes & de vivres, les envois fréquens de vaisseaux & même d'Escadres sont les moyens d'y protéger le Commerce; & d'écarter l'Etranger, rival

ou ennemi. Pour ce qui eſt du Peuple aſſujetti, on lui doit un bon traitement; ſi on le lui refuſe, jamais on ne ſera ſûr de ſa ſoumiſſion & de ſa fidelité. Avec les Peuples libres, s'il en reſte qu'on n'ait pû ſubjuguer, il faut de la bonne foi, de la juſtice, de la prévention, &c.

Quant aux Colons, leur ſûreté, tant intérieure qu'extérieure, roule ſur les mêmes principes que celle de tous les Peuples; leur bonheur, ſur un travail plus lucratif que leur procure leur tranſport: leur dépendance de la Métropole, ſur leur reconnoiſſance & ſur leur ſubordination conſtamment entretenue. Ainſi les Loix des Colonies doivent ſe tirer des intérêts de la Métropole, & tendre à favoriſer parmi les Colons la population, l'Agriculture & le Commerce, en aſſurant dans la Colonie aux denrées que la Métropole peut lui

fournir, une préférence exclusive à celle de tout Etranger ; & aux Manufactures de la Métropole, quand elle y trouve son avantage, la préférence sur celle de la Colonie même, qui n'en devroit point avoir en concurrence, &c.

IIe PARTIE. Ch. 7. *Des Assurances.* Faire le commerce des Assurances, c'est (selon notre Auteur) se rendre propre le risque d'autrui sur tel ou tel objet à des conditions réciproques qu'on exprime dans un Contrat mercantil sous signature privée. La nature de ce Commerce, ses différentes espéces, ses Loix, ses avantages, la conduite des Chambres d'assurance, l'utilité de leur concurrence, sont autant d'articles sur lesquels notre Auteur donne toute la satisfaction possible à son Lecteur. L'origine de ce genre de Commerce est due aux Juifs ; on en trouve ici l'Histoire abrégée jusqu'en 1750.

Le Commerce des *Assurances* est en quelque sorte privilégié, du moins la Loi lui donne partout la préférence : cette prédilection est fondée sur la condition de l'Assureur qui est continuellement exposé à être trompé, sans pouvoir jamais tromper. Aussi par-tout, où la matière du risque n'existe pas, toute assurance est jugée nulle.

Ch. 8e. *Du Change.* Selon sa méthode, l'Auteur divise & définit les différentes espèces de change, ensuite il le considère principalement comme le *transport qu'un Négociant fait à un autre des fonds qu'il a dans un pays étranger.* Comme, sous ce rapport, son origine se tire de la multiplicité des dettes réciproques, sa nature ne peut consister que dans l'échange de ces dettes ou des débiteurs : dans cet échange, on épargne le risque & les frais du transport ; & les Lettres de Change ne sont pas moins

efficaces que le métal dont elles représentent la valeur.

Le prix du Change est une compensation pour l'inégalité intrinséque qui fait, entre les monnoies de différens Etats, une différence, & pour les autres circonstances qui affectent l'échange, c'est-à-dire, qui le rendent plus ou moins nécessaire, difficile, convenable, dispendieux, &c. Ainsi, cette compensation a deux rapports; dans le premier, on a ce qu'on appelle *le pair du prix du Change ;* dans le second, on a le *cours du prix du Change.* L'un marque le point d'égalité intrinséque entre les monnoies qu'on échange, ou leur pair réel; l'autre indique combien ce pair réel est dérangé par les accidens qui en éloignent le prix du change. Ces accidens sont l'altération du crédit public, & l'abondance ou la rareté des créances d'un pays sur un autre.

Si Londres a moins de crédit que Paris, ou si Londres doit plus à Paris que Paris ne lui doit, Paris ne peut faire des avances pour Londres, ou en payer les dettes qu'avec des risques sans aucun avantage : Paris ne se chargera donc point d'avancer pour Londres ou de l'acquitter sans une compensation ; Paris déboursera donc moins pour Londres qu'il n'en recevra, & cet accident sera une balance de Commerce que Paris gagnera sur Londres. Si cet excédent est de 4 sur 1000, 1000 + 4 de Londres ne vaudront à Paris que 1000 ; & par la raison inverse, 1000 de Paris vaudront à Londres 1000 + 4. Le Change de Londres à Paris sera donc plus bas, c'est-à-dire, plus désavantageux, & celui de Paris à Londres plus haut ou plus avantageux de 4 sur mille. Le cours du prix du Change entre ces deux Villes varie com-

me les accidens dont il dépend, & dont la nature est de varier sans cesse. Si le Change entre ces deux Villes se fait par le moyen d'une troisiéme, où le cours du Change ne soit pas dans la même raison qu'entr'elles, ce circuit altérera les conditions du Change, & les rendra meilleures pour Londres, si Londres a plus de crédit & plus de créance dans cette Ville intermédiaire que dans Paris. Il faut voir dans le Livre même les détails, & les calculs où l'Auteur entre pour développer les effets du Change : on se convaincra que les opérations de ce Commerce sont très-sçavantes & très liées aux opérations politiques du Gouvernement.

De toute cette doctrine il résulte 1° qu'un Etat peut, sur le cours mitoyen de ses Changes avec tous les autres Etats pendant un certain temps, juger si durant ce même

eſpace, la balance générale du Commerce lui a été avantageuſe; 2° que tout excédent des dettes réciproques de deux Nations, doit être payé en argent, & par conſéquent eſt une perte pour le thréſor de la Nation qui le paie; 3°. que le Peuple redevable de cette balance perd, dans l'échange des débiteurs, une partie du bénéfice qu'il eut pû faire ſur ſes ventes, & que le peuple créancier, outre cet excédent qu'il reçoit en argent, gagne une partie de ſa dette réciproque dans l'échange qui ſe fait des débiteurs; 4°. que quand les dettes d'une Nation ſont capables d'opérer une baiſſe conſidérable ſur ſes changes, il lui eſt plus avantageux de tranſporter l'argent en nature, que d'augmenter ſa perte en la faiſant reſſentir au Commerce. Voilà les concluſions utiles que le ſçavant Auteur tire,

avec évidence, de ses profondes ſpéculations ſur le Change.

Ch. 9e. *De la Circulation de l'argent.* L'or, l'argent & le cuivre ſont des métaux qui doivent à l'opinion leur valeur dans le Commerce : les hommes ſont convenus d'en faire des ſignes qui repréſentent leurs autres richeſſes, & qui en ſont l'équivalent. Ce ſont donc des richeſſes de convention élevées par l'uſage commun au niveau des richeſſes réelles. Ainſi, avec ces métaux, par voie d'échange, on ſe procure toutes les denrées dont on manque. Dans ces échanges la cupidité peut être tentée d'infidélité : pour obvier à ces fraudes, les Etats ont marqué leur ſceau ſur les eſpéces mobiles : ce ſceau en marque le poids & le titre, c'eſt-à dire, la quantité & la qualité, ou le dégré de fineſſe & de pureté du métal. Le titre n'étant pas partout le même, ni les poids ſynonymes, notre Auteur en dé-

duit l'obligation qu'il impose au Législateur d'observer la proportion que suivent les Etats voisins quant au poids & quand au titre, déduction faite de la valeur intrinsèque de l'alliage qui déroge à l'égalité du poids & du titre. En négligeant cette proportion, un Etat qui donneroit plus de valeur à l'un des métaux qu'il n'en a dans les Etats voisins, s'*appauvriroit réellement & relativement par l'échange qu'il en feroit avec les métaux qu'il ne prise pas assez.* » Ainsi (conclut notre Auteur) l'intérêt de chaque Société exige que la monnoie fabriquée avec chaque métal se trouve en raison exacte, & composée de la proportion unanime des titres & de la proportion du poids observée par les Etats voisins «. De-là coule une foule de conséquences aussi géométriques que pratiques : on y trouvera la solution de tous les

problèmes qu'on peut propoſer ſur les opérations qui combattent ou favoriſent, dans un Etat, la circulation des métaux & l'augmentation de leur maſſe.

L'argent * n'eſt attiré que par les denrées ; toute ſa valeur dépend du beſoin ou du déſir qu'on a de ces denrées. L'argent n'a donc qu'une fonction, c'eſt d'être l'équivalent des denrées : mais plus ſa maſſe augmente dans un Etat, celle des denrées reſtant la même, plus la maſſe des denrées renchérira, & par conſéquent la valeur de l'une eſt toujours en raiſon directe de la maſſe de l'autre.

La circulation n'étant que l'échange réitéré des denrées contre l'argent ou de l'argent contre les denrées, elle ne tend qu'à établir

* Le terme d'*argent* eſt pris ici dans le ſens, où, ſelon l'uſage, il comprend toutes les richeſſes de convention.

ntre l'argent & les denrées une concurrence parfaite, qui les partage sans cesse entre tous les habitans d'un pays. De ces principes évidens, il s'ensuit 1°. Que tout amas d'argent qu'on retire du commerce, diminue la masse commune, & devient nul pour la circulation : c'est un argent aussi oisif dans la Société que s'il n'étoit pas sorti de la mine. 2°. Que la soustraction de cet argent diminue la valeur des denrées : car cette valeur ne répond qu'à l'argent qui circule : la denrée perd autant de son prix que la circulation perd de sa masse. Ainsi tout obstacle à la circulation rompt leur équilibre, & précipite la chûte des denrées. 3°. Que l'argent resserré diminue le profit du Peuple industrieux, & par conséquent sa consommation ; car moins il gagne, moins il consomme. 4°. Que le Commerce ressent toute la perte

de la circulation & ne peut réparer le tort qu'il en souffre que par des emprunts. Pour faire sortir l'argent des coffres, où il est enfermé, il faut que son maître trouve plus d'avantage à le prêter qu'à le commercer. De-là naît l'usure. 5°. Que plus l'intérêt de l'argent augmente, plus la valeur des denrées doit diminuer, car c'est sur le prix de la denrée qu'on prend & qu'on paye l'intérêt assigné à l'argent. Si cet argent n'est emprunté que pour être échangé avec les denrées de l'Etranger, les conséquences, comme on le voit assez, seront encore plus fâcheuses pour l'Etat & pour son Commerce. Sans suivre plus loin les importantes conclusions que l'Auteur tire de ses principes, nous en avons assez extrait pour inférer que toute opération politique qui nuit à la circulation en faisant resserrer l'argent & en diminuant la confiance publique,

ſt une opération funeſte à l'Etat & à ſon Commerce. Les Négocians ſont les *Œconomes de leur Nation* (dit notre Auteur) elle ne ſçauroit donc trop favoriſer leur Commerce. Le Légiſlateur doit ſe regarder comme le chef de tout le Corps des Négocians. Il doit au nom de l'Etat, entrer dans leurs opérations, en régler & ſoutenir l'harmonie, comme ſi tout l'Etat n'étoit qu'un particulier, dont toutes les Compagnies de Commerce, comme autant de Bureaux, tous les Négocians, comme autant de Commis, concourent à groſſir la fortune.

Le Commerce étranger eſt la ſource d'où la circulation tire la plus avantageuſe augmentation de ſa maſſe : mais pour en rendre le bienfait plus ſenſible, il faut que l'argent, introduit dans l'Etat par cette voie, ſoit continuellement réparti parmi le Peuple : en

augmentant son aisance, il augmente sa dépense; il échauffe & aiguise son industrie, & par conséquent il donne du mouvement à la circulation; il en anime les ressorts: où le bonheur est si général, la population est toujours abondante. Au contraire si, &c. Nous sommes obligés de nous arrêter & d'omettre mille détails précieux; *mille vérités utiles* que l'Auteur indique sur *son passage*, c'est-à-dire, en passant de l'Etat réel des choses à des hypothèses de pure imagination. Au reste, toute cette théorie tend à faire sentir les avantages que la circulation, ou plutôt l'Etat entier & tout son Peuple tirent toujours du *bas intérêt de l'argent*, & les suites dangereuses qu'ils ont à craindre, quand cet intérêt est trop haut.

C'est pour augmenter l'activité de la circulation qu'on a augmenté le volume des signes, en don-

nant à l'argent même, des signes qui le représentoient : l'Auteur a pénétré les avantages de cette institution, & n'a pas oublié les abus qu'en a fait une administration infidéle. En un mot, tout ce qui nuit au Commerce tant intérieur qu'extérieur, tout ce qui en altère la sûreté dans l'Etat, épuise les sources de la circulation, en suspend l'effet & *détruit le Commerce* même. Ainsi on doit proscrire tout changement dans les monnoies, s'il ne tourne au profit du Commerce, en conservant l'équilibre convenable, tant entre les anciennes & les nouvelles espéces, qu'entre les monnoies étrangères, & les denrées qui doivent toujours mesurer l'argent ; car si l'argent en étoit la mesure, il ne feroit plus son office de signe.

Ch. X^e^. *Du Crédit.* Les principes du crédit ne peuvent différer de ceux de la circulation, il en est

eſſentiellement l'image. C
prête que ſur l'aſſurance du
ment : cette aſſurance por
les fonds , ou ſur l'induſt
débiteur. Ainſi ſon crédit qu
à ſes facultés, multiplie ſes r
ces en livrant à ſon uſage
cheſſes d'autrui. Mais ce c
ſoit réel , ſoit perſonnel
avoir ſes bornes : ce ſont le
tés réelles , ou perſonnelles
ſont les limites naturelles.
Auteur a réfléchi ſur tous ce
jets avec ſa pénétration ordi
on doit le conſulter dans ſo
vre : le Lecteur y trouvera l
tions les plus exactes , & les
les plus ſûres ſur le *crédit gé*
ſur les *branches du crédit p*
ſur les moyens d'accorder les
rêts de l'Etat avec ceux des S
ſur l'augmentation des im
qui , quand elle n'eſt que pa
re , eſt préférable à toute a
tion des revenus publics , po

quitter l'Etat, ou pour le libérer de ses charges. L'Auteur s'élève encore contre le gros intérêt de l'argent : *Cet intérêt* (dit-il) *invite les Etrangers à faire passer le leur pour devenir les Créanciers de l'Etat... Les rivaux d'un Peuple n'ont pas de moyen plus certain de ruiner son Commerce en s'enrichissant, que de prendre intérêt dans ses dettes publiques.* Ces sortes de *dettes* ont fourni à l'Auteur d'excellentes réflexions, d'où il passe aux *Banques.*

Si on pouvoit les séparer des inconvéniens dont on a des exemples trop fréquens, les Banques offriroient, dans un discrédit général, *un crédit nouveau, une sûreté réelle toujours existante, des opérations simples, lucratives & connues. La confiance qu'inspire* (la Banque) *celle qu'elle prête elle-même, dissipent en un instant les craintes & les soupçons entre les Ci-*

toyens. Cependant notre Auteur soutient que, *partout où la circulation & le crédit jouissent d'une certaine activité, les banques sont inutiles & même dangereuses*. Les banques sont donc des remédes qui ne sont bons que quand la circulation languit, ou le crédit expire.

Ch. XI^e^. *Du Luxe*. Ici nous nous croyons obligés d'avertir que notre Auteur n'a peut-être pas assez saisi l'idée qu'on attache au terme de *Luxe*. Ce terme exprime communément un abus des biens dont la Providence nous laisse l'usage. L'abondance & l'aisance des Citoyens ne dégénère en *Luxe* que quand elle devient l'amorce de l'intempérance, l'aliment de la sensualité, & la proie du faste; en un mot que quand elle enchérit sur les commodités & les bienséances honnêtes par des excès grossiers, ou des rafinemens étudiés. Alors le *Luxe* est funeste aux familles qu'il

appauvrit, à la population qu'il diminue, à l'Etat qu'il affoiblit, aux mœurs qu'il corrompt, &c. S'il y avoit un *Luxe* qui fût permis ou avantageux, il faudroit qu'il fût restreint aux régles de la Morale Chrétienne. Dans une Lettre sur le *Luxe* un Ecrivain * qui a beaucoup d'esprit & de sçavoir, s'est expliqué sur cette matière avec une sagesse & une exactitude dont nous souhaiterions qu'on eût profité dans ce Chapitre pour en rectifier, ou du moins pour en fixer la doctrine à un sens plus clair & plus épuré.

Pour que le *Luxe* soit tolérable, il ne suffit donc pas que l'ordre public ne soit point troublé; il faut de plus que ce Luxe ne soit animé par aucun de ces mauvais principes qui rendent des Citoyens

* M. Deslandes dans son *Recueil de différens Traités, &c.* T. 2.

inutiles à la Patrie, & qui dérangent des familles. Tous ces inconvéniens ne sçauroient être insensibles à l'Etat : les passions en favorisent trop naturellement le progrès, pour qu'il ne soit pas contagieux.

Quant au *Luxe* qui humanise les hommes, polit leurs manières, adoucit leurs humeurs, aiguise leur imagination, perfectionne leurs connoissances ; c'est un *Luxe* de goût & de génie, & non un *Luxe* de vices & de passions ; une émulation d'industrie, & non une contagion de licence. C'est à cette espéce de Luxe qu'il faut rapporter ce que dit notre Auteur d'après un Anglois : » On ne doit pas s'attendre, *à voir une piéce de drap* » *fabriquée dans un haut point de* » *perfection, chez un Peuple où* » *l'Astronomie est ignorée, où la* » *Morale est négligée. L'esprit du* » *siécle se répand sur tous les Arts.* «

L'Auteur rentre dans les bonnes maximes du Commerce quand il nous dit que, » si l'abondance est » générale, une chaleur égale & » vivifiante se répandra dans tou- » tes les parties du Corps politi- » que : & l'abondance sera géné- » rale, si le Commerce étranger » en est la source..... Mais si le » principe du Luxe n'est pas fondé » sur le Commerce, les effets uti- » les n'en seront ressentis que par » une petite partie du Peuple : ce- » pendant de grands maux pour- » ront naître avec lui ; & comme » la multitude est plus capable de » sentir que de raisonner, elle ré- » pandra sur le Luxe l'amertume » de ses plaintes. &c.

» Tout Luxe, dont le principe » seroit étranger au Commerce, » ne jouiroit que d'une durée » passagère, mais rapide ; il seroit » restreint à un petit nombre de » Villes, ou peut-être à une seule.

» L'ordre de la circulation feroit » renverfé ; l'équilibre entre les » claffes du Peuple feroit détruit ; » les moins heureufes feroient » abandonnées ; & cette infortu- » ne tomberoit vraifemblablement » fur les plus néceffaires, tandis » que les occupations inutiles fe » multiplieroient à l'excès. Un pe- » tit nombre d'hommes introdui- » roit des ufages très-difpendieux, » que tous les autres imiteroient » par orgueil fans avoir les mêmes » reffources pour les foutenir. Les » befoins croiffant chez les imita- » teurs du Luxe, fans que leurs fa- » cultés puffent augmenter, le » mariage deviendroit une charge » effrayante.

» L'ambition & la vanité di- » gnes liens d'un nœud mal affor- » ti, tiendroient lieu chez les » époux de tendreffe & de confian- » ce. L'éducation des enfans feroit » faftueufe & mauvaife : leur for-

» tune & leur maintien ne ſeroient
» qu'un ſoin fâcheux & importun
» pour des parens ſans ceſſe occu-
» pés d'eux-mêmes. Il s'en trouve-
» roit peut-être d'aſſez barbares
» pour impoſer ſilence à la nature,
» & diſpoſer de leurs biens en faveur
» d'un plus gros revenu, comme s'ils
» n'avoient point d'engagement
» avec elle. Le ridicule ſeroit atta-
» ché à la pauvreté, & la rendroit
» plus affligeante que la honte. La
» débauche marcheroit le front
» levé, & multiplieroit chaque
» jour les cauſes de la dépopula-
» tion. En peu de temps celle-ci
» deviendroit ſenſible, ſi pour com-
» ble de malheur les préjugés na-
» tionaux & ceux d'une éducation
» frivole privoient inhumainement
» une partie conſidérable des Ci-
» toyens de la reſſource du travail.

Nous convenons avec l'Auteur que le plus grand de tous les abus ſeroit que les riches ne dépenſaſ-

ſent point; qu'alors tout languiroit autour d'eux, & que l'état ſeroit preſque ſans chaleur & ſans vie; mais ne doit-on pas auſſi exiger que des principes honnêtes réglent les dépenſes des riches & les rendent utiles au Public?

Ch. XII^e. *De la Balance du Commerce.* Ce Chapitre eſt une excellente récapitulation de tous les principes répandus dans l'Ouvrage. Ils ne tendent qu'à lier enſemble *tous les intérêts directs* de toutes les claſſes de Citoyens : ſi leur développement *n'a point frappé le Lecteur, nous avons perdu tous les deux notre temps*, dit l'Auteur. Comme c'eſt par les profits qu'elle fait ſur l'Etranger, qu'une Nation commerçante s'enrichit, on inſiſte ici ſur un nouveau moyen d'attirer l'argent des Etrangers en les engageant à voyager & à prolonger leur ſéjour, ſurtout dans la Capitale de la Nation.

» C'eſt principalement aux Scien-
ces & aux Arts Libéraux (dit l'Au-
» teur) que la curioſité paye ce tri-
» but. Double motif de reconnoiſ-
» ſance envers ceux qui les cultivent
» avec ſuccès, envers ces génies ra-
» res, à qui la nature a confié l'art
» d'inſtruire les autres hommes, ou
» de les conduire au plaiſir par des
» ſenſations plus pures, plus analo-
» gues à la partie de nous-mêmes
» qui conçoit & qui penſe. Ils ne
» rempliſſent pas ſeulement leur
» miſſion glorieuſe à l'égard de
» ceux dont l'intelligence agit ſous
» une enveloppe moins épaiſſe: uti-
» les & ſecourables à tout ce qui
» porte l'empreinte de l'humanité,
» ils procurent une ſubſiſtance plus
» commode à une multitude groſ-
» ſière digne de les méconnoître.«

Nous aurions quelques reſtri-
ctions à mettre aux piéges ſédui-
ſans que l'amour de l'argent étran-
ger nous fait tendre aux voyageurs

que notre luxe attire & qu'il charme. Ces reſtrictions n'iroient point à leur refuſer ou à leur vendre trop cher la naturaliſation. Nous ſerions encore plus d'accord avec l'Auteur, quand il dit : » entr'autres beaux établiſſemens que la » piété a fondé parmi nous, on » trouve pluſieurs retraites, plu» ſieurs Séminaires pour les Prê» tres Irlandois. Comment eſt-il » poſſible que ce même zèle uni à » la politique, n'ait pas fondé quel» que aſyle pour les ouvriers Irlan» dois perſécutés ? &c.... Acquérir » des hommes c'eſt un grand avan» tage ; mais c'eſt une néceſſité in» diſpenſable de ſe procurer le » meilleur emploi de ceux que l'on » poſſéde. «

Par cette heureuſe tranſition, l'Auteur vient aux moyens d'occuper utilement, dans des maiſons de travail, les Libertins, &c. Il eſt (ajoute-t-il) un travail ruineux

pour la Société, & pour la Population : » Cette multitude effrayan-
» te de gens de livrée choisis dans
» les Campagnes, parmi les travail-
» leurs les plus robustes & les mieux
» faits, ne peut jamais par ses con-
» sommations dédommager la ter-
» re de la meilleure culture qu'elle
» attendoit de leurs bras.... 3000
» Porteurs d'eau s'occupent à faire
» l'ouvrage que pourroient faire
» 400 charretes. « Nous croyons qu'il vaudroit mieux encore multiplier les fontaines que les charretes.

» La vanité (reprend encore
» notre judicieux Ecrivain) ne bor-
» ne pas à certaines classes de Ci-
» toyens, l'opposition qu'elle for-
» me au meilleur emploi de leur
» esprit. C'est elle qui secondée
» par un trop grand nombre de
» Colléges & d'Académies pure-
» ment Littéraires, produit & en-
» tretient au détriment de toutes

» les conditions, les Poëtes médio-
» cres, les Romanciers inſipides, en-
» fin tout le Peuple des Auteurs fri-
» voles & des beaux eſprits par ex-
» cellence. D'accord entr'eux dans
» le ſeul point du culte ſuperſti-
» tieux qu'ils rendent à l'imagina-
» tion, ils ſe reſſemblent cependant
» par leur pétulance, & par l'inu-
» tilité parfaite dont ils ſont à la
» République. La perte de ces
» hommes eſt déja ineſtimable par
» elle-même; mais devenus un ob-
» jet de luxe chez les Grands &
» chez les Riches, ils ont infecté
» l'un & l'autre ſexe de leurs écarts.
» Par une imitation funeſte, l'eſprit
» de vertige & de diſſipation s'eſt
» introduit juſques chez l'Artiſan,
» dont la veuve & les enfans tien-
» dront peut-être pour héritage uni-
» que de ſçavoir mendier en meil-
» leurs termes. Le ridicule ſeul &
» la critique armée d'un regard ſé-
» vère, peuvent venger la Société

» de tant de maux : car la saine cri-
» tique afflige les petits esprits com-
» me elle est le creuset d'un génie
» mâle & vigoureux. «

Ces morceaux que nous avons extraits des deux derniers Chapitres forment une peroraison digne de l'Ouvrage & de son Auteur : ils suppléent à tout ce qui nous a manqué pour faire bien connoître le mérite de l'un & de l'autre.

ARTICLE CXI.

***MÉMOIRE SUR L'INOCULATION** de la petite Vérole, lu à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences le Mercredi 24 Avril 1754.* Par M. de la Condamine, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Lazare, de l'Académie Royale des Sciences, des Sociétés Royales de Londres & de Berlin. *In-Octobre, 1754. I Vol.*

12. pp. 94. A Paris, chez Durand, Libraire, rue S. Jacques. MDCCLIV.

L'Auteur débute ainsi : » Une » maladie affreuse & cruelle, » dont nous portons le germe dans » notre sang, détruit, mutile ou » défigure un quart du Genre-hu- » main. Fléau de l'ancien Monde, » elle a plus dévasté le nouveau » que le fer de ses Conquérans : » c'est un instrument de mort qui » frappe sans distinction d'age, de » sexe, de rang, ni de climat. Peu » de familles échappent au tribut » fatal qu'elle exige. C'est surtout » dans les Villes & dans les Cours » les plus brillantes qu'on la voit » exercer ses ravages. Plus les tê- » tes qu'elle ménace sont élevées, » ou précieuses, plus il semble que » les armes qu'elle employe sont » redoutables : on voit assez que » je parle de la petite Vérole.

» L'inoculation, préſervatif ſûr,
» avoué par la raiſon, confirmé
» par l'expérience, permis, auto-
» riſé même par la Religion, s'of-
» fre à nous pour arrêter le cours
» de tant de maux, & ſemble de-
» mander à la Politique d'être
» mis à la tête des moyens propres
» à conſerver & à multiplier l'eſ-
» péce humaine. Qui peut nous
» empêcher de recueillir les fruits
» de ce bienfait de la Providence ?
» Tel eſt l'objet des recherches qui
» font le ſujet de ce Mémoire. Je
» le diviſe en trois parties. Je rap-
» porte, dans la première, les prin-
» cipaux faits hiſtoriques concer-
» nant l'inoculation. Dans la ſe-
» conde, j'examine les objections
» que l'on a faites & que l'on aura
» pû faire contre ſon uſage. Dans
» la troiſiéme, je tire des conſéquen-
» ces des faits établis dans les deux
» premières, & je hazarde quel-
» ques réflexions. «

PREMIERE PARTIE.

Hiſtoire de l'Inoculation.

L'uſage de tranſmettre la petite Vérole par inciſion ou par piquure eſt ancien dans la Circaſſie & la Géorgie : il a paſſé à Conſtantinople ; on l'a pratiqué en Angleterre ſur des perſonnes du premier rang; il a eu des ſuccès en diverſes parties du nouveau Monde ; on l'a connu en France, où il a même encore des Partiſans illuſtres ; on cite MM. Helvétius, Falconet, Vernage, Aſtruc ; & M. de la Condamine lui-même ne ſera ſûrement pas oublié, ſi l'on fait une autre Hiſtoire de l'Inoculation de la petite Vérole : il pourra même être placé à la tête de ceux qui ont écrit en ſa faveur ; car outre que ce Mémoire eſt comme le réſultat de tout ce qu'on a dit de mieux ſur cette matière ; le ſtyle de l'Au-

teur donne aux raiſons un éclat & un agrément qui doivent opérer la perſuaſion.

Il eſt pourtant vrai qu'ici ſurtout (à Paris) les Adverſaires ſe ſont multipliés preſque en raiſon des défenſeurs. En 1723 on ſoutint dans nos Ecoles de Médecine une Thèſe foudroyante contre l'Inoculation de la petite Vérole ; & bientôt après M. Hecquet, ſi connu par ſon attention à garder les anciennes Loix, s'exprima d'une manière très-déſavantageuſe à la nouvelle Méthode. Selon lui, *l'antiquité de l'Inoculation eſt mal établie ; l'opération eſt fauſſe dans les faits, injuſte, ſans art, ſans loix : elle a un double caractère de réprobation : elle eſt contraire aux vûes du Créateur : elle ne préſerve point de la petite Vérole naturelle ; elle eſt contraire aux Loix : elle ne reſſemble à rien en Médecine, mais bien plutôt à la Magie.*

On ne peut pas accueillir plus mal une pratique naiſſante : auſſi la fortune de l'Inoculation, fut-elle déſeſpérée parmi nous. Surquoi il faut ſe reſſouvenir qu'en France les choſes utiles ont autant de peine à s'établir, que les frivolités trouvent de moyens pour proſpérer. Dans les autres Pays on ne s'eſt pas découragé ſi aiſément. En Angleterre, depuis 1746 ; & à Genève depuis 1750, l'Inoculation a repris faveur ; elle s'y pratique avec le plus grand ſuccès ; & les réſultats des expériences nous apprennent que le nombre des accidens fâcheux, eſt comme infiniment petit en comparaiſon des ravages de la petite Vérole naturelle. C'eſt ce que l'Auteur explique, en tenant compte des dates, des Pays, des procédés, des précautions, de tout l'Art en un mot & de tout l'Hiſtorique de l'Inoculation.

SECONDE PARTIE.

Réponses aux Objections.

S'il nous étoit possible de transcrire tout cet endroit du Mémoire, c'est-à-dire, 27 ou 28 pages de cette Brochure, on nous dispenseroit de chercher ailleurs ou autrement des choses intéressantes : mais puisqu'il faut abréger, choisissons. On rapporte six difficultés dont la dernière est la plus importante, & celle aussi qu'on résoud avec le plus d'étendue : *Il n'est pas permis* (dit-on) *de donner une maladie cruelle & dangereuse à quelqu'un qui ne l'auroit peut-être jamais eue.* Mais d'abord (répond M. de la Condamine) il n'est point vrai que la petite Vérole inoculée soit cruelle : *Une incision qui effleure à peine la peau, & qu'on peut réduire à une simple piquure, une fiévre légère, suivie*

de quelques symptômes qui durent à peine 24 heures, ne sont pas une maladie cruelle. En second lieu, *une maladie dont il ne meurt pas un sur trois cents, peut-être pas un sur mille, peut-elle se nommer dangereuse?* Troisiémement, on ne donne point cette maladie à celui qui ne l'auroit pas eue, *puisqu'il n'y a que ceux qui en sont susceptibles, qui la contractent par Inoculation, comme toutes les expériences l'ont prouvé. Celui qui n'a point en lui le germe de la petite Vérole, en sera quitte pour une opération moins douloureuse qu'une saignée... & il se verra délivré pour toujours des inquiétudes & des transes continuelles où vivent ceux qui n'ont pas encore eu cette maladie, &c.* Ce qui achéve d'anéantir l'objection, c'est la comparaison suivie, exacte, détaillée des risques qu'entraînent les deux espéces de petite Vérole. La naturelle fait périr tout

tout au moins la dixiéme partie du Genre-Humain : cela est démontré par des faits constants. L'Inoculée n'en détruit peut-être pas la milliéme partie : c'est ce que nous apprennent les dernières & les meilleurs expériences. *La nature nous décimoit* (dit l'Auteur) *l'Art nous milléfime* : Concluez d'après cette vérité.

TROISIÉME PARTIE.

Conséquences & Réflexions.

M. Hecquet disoit, il y a trente ans, que l'Inoculation de la petite Vérole *n'est qu'un remède de bonne femme*, un remède *qui n'a pas fait ses preuves*. Mais aujourd'hui *ce Docteur, mieux informé, rendroit les armes à l'évidence.... Trente ans d'expérience ont éclairci tous les doutes & rendu la méthode plus sûre. Les listes des morts de la petite Vérole ont diminué en An-*

gleterre d'un cinquième, d
la pratique de l'Inoculat
devenue commune. Que se
cette pratique étoit enc
répandue, plus accrédit
n'a presque point d'Adver
Angleterre; mais il y a t
parence que bien des p
négligent ou craignent enc
user.

L'exemple d'une Nati
nous estimons, quoique
notre Rivale & notre en
fournit à l'Auteur des r
ments vifs, des exhortati
santes, pour dissiper les
qui régnent parmi nous.
» encore des expériences ?
» mes-nous pas assez in
» Qu'on ordonne aux Hôp
» distinguer soigneusemen
» leurs listes annuelles de r
» & de morts, les divers
» ces de maladies & le no
» ceux qui en sont attaqué

» me on le pratique en Angléter-
» re. Que dans un de ces Hôpi-
» taux, l'expérience de l'Inocula-
» tion se fasse sur cent Sujets qui
» s'y soumettront volontairement;
» qu'on en traite cent autres de
» même âge, attaqués de la petite
» Vérole naturelle ; que tout se
» passe avec le concours des diffé-
» rens Maîtres en l'art de guérir,
» sous les yeux & sous la direction
» d'un Administrateur, dont les
» lumières égalent le zèle & les
» bonnes intentions ; que l'on
» compare ensuite les Listes des
» morts & qu'on la donne au Pu-
» blic. Les moyens de s'éclaircir
» & de résoudre les doutes, s'il en
» reste, ne manqueront pas, quand
» on en aura le pouvoir & la vo-
» lonté. «

Quelque persuadé que soit M. de la Condamine des avantages de l'Inoculation ; quelques traits d'éloquence qu'il emploie pour en

persuader la pratique ; il implore néanmoins les lumières & l'autorité des *Facultés de Théologie & de Médecine ; des Académies & des Chefs de la Magistrature ; des Sçavans & des Gens de Lettres :* » C'est à eux » (dit-il) qu'il appartient de bannir » des scrupules fomentés par l'ignorance, & de faire sentir au Peuple que son utilité propre, que la » Charité Chrétienne, que le bien » de l'Etat, que la conservation » des hommes sont intéressés à » l'établissement de l'Inoculation. » Quand il s'agit du bien public, » il est du devoir de la Nation pensante d'éclairer ceux qui sont susceptibles de lumières, & d'entraîner par le poids de l'autorité » cette foule sur qui l'évidence n'a » point de prise. «

Ce Mémoire sera inséré dans le Volume de l'Académie pour l'année 1754. En attendant l'édition de ce Volume, il étoit à propo

qu'un Morceau si intéressant, si lié au bien public, fût entre les mains de tout le monde. Notre Extrait ne fait que l'annoncer. Il faut supposer que nous ne représentons pas la centiéme partie de ce qu'il vaut en lui-même. Et en ceci nous ne faisons point d'éloge; nous rendons justice.

ARTICLE CXVI.

NOUVEAU DICTIONNAIRE Historique & Critique, pour servir de Supplément ou de Continuation au Dictionnaire Historique & Critique de M. Bayle. Par Jacques-Georges de Chauffepié. Tome III^e^ *in-fol.* I-P. *A Amsterdam, à la Haye, & se trouve à Paris, &c.* MDCCLIII.

NOUS AVONS déja remarqué que M. de Chauffepié ne se fait point le Continuateur de Bay-

le, pour autoriser ses mauvais Principes, & pour en perpétuer la Tradition. Par ce terme de *mauvais Principes*, nous entendons surtout la doctrine du Philosophe de Roterdam touchant l'origine du mal: doctrine qui empoisonne tant d'Articles du fameux Dictionnaire, entr'autres ceux où il est question des *Manichéens* & des *Pauliciens*. M. de Chauffepié, bien loin d'être en ceci le Disciple de Bayle, le réfute sçavamment & vivement : témoin l'Article *Manichéens* qu'il place aussi dans son Dictionnaire.

Il s'y propose principalement deux objets ; le premier de donner exactement l'Histoire de cette hérésie : en quoi il a tiré de grandes lumières du docte Ouvrage de M. de Beausobre. Le second objet est de détruire la chimère de Bayle, persuadé ou faisant semblant de l'être, qu'on explique mieux l'ori-

gine du mal avec l'hypothèse absurde des deux Principes, qu'avec le dogme très-vrai & très-lumineux de l'existence d'un seul Dieu. Pour ne rien laisser à désirer sur un point de cette conséquence; notre Auteur se livre à des discussions très-étendues. Il fait voir que *le systême prétendu Manichéen, inventé ou, si l'on veut, réformé, étayé par M. Bayle, satisfait moins la raison que l'Unité de Dieu. Que ce systême est chargé des mêmes & de plus grandes difficultés sur l'origine du mal. Qu'il n'explique rien qu'à la faveur d'un principe qui le détruit, & que ses objections ne sont pas d'une nature à donner l'avantage à un Philosophe Dualiste sur un Philosophe Unitaire.* Telle est la matière des notes immenses qui ornent cet Article, & auxquelles nous renvoyons le Lecteur; persuadés qu'il applaudira aux excel-

lentes choses dont tout ce détail est rempli.

Malborough, *David Martin*, *Martyr d'Anghiéra*, Articles curieux : *Pierre Martyr* (Vermilio) Article où M. de Chauffepié auroit pû faire entrer moins de partialité pour ce Chanoine Régulier devenu dans la suite Zuinglien & mari d'une Religieuse. D'abord, pourquoi chicanner vis-à-vis de Maimbourg & du Continuateur de M. Fleury, parce qu'ils ont donné la qualité de *Religieuse* à la femme de Pierre Martyr? De l'aveu même de M. de Chauffepié, le fait n'est-il pas assez clairement énoncé dans l'Histoire de Burnet? Ensuite l'Auteur du Dictionnaire, revenant toujours avec Bayle contre les Catholiques qui méprisent le mariage des Moines Apostats, prétend-il concilier de la faveur ou de la considération à ces hommes défroqués? Eh! Comment les re-

garde-t-on en Hollande même & en Angleterre, lorſqu'ils y paſſent pour chercher des femmes ? Il y a, ſur ce point, des exemples trop frappants & trop fréquents pour qu'il ſoit néceſſaire d'exiger ou de détailler des preuves. Eraſme diſoit, *duo tantum quærunt novi Eccleſiaſtæ, cenſum & uxorem.* C'eſt encore aujourd'hui la même choſe, avec cette différence que le *cenſus* des Moines Apoſtats eſt ordinairement fort difficile à acquérir, parce qu'on ne fait nul cas de cette eſpéce d'hommes, ſouvent ſans honneur, ſans mœurs, ſans conduite & ſans talens.

Maimbourg dit que Pierre Martyr fut *tantôt Luthérien, &c.* ce que M. de Chauffepié traite de *calomnie ;* mais il ſemble que Martyr s'étant *conformé pendant quelque temps au langage de Bucer*, ainſi que Bayle nous l'apprend ; Bucer ſe rapprochant beaucoup

des sentimens de Luther son Maître ; ce n'est point une si grande *calomnie*, de dire qu'en certains temps Pierre Martyr fut *Luthérien.* C'est tout au plus ne pas expliquer assez comment & jusqu'où il étoit attaché à cette Secte.

Maimbourg ajoute que le même Pierre Martyr fut *tantôt Calviniste, & puis Zuinglien :* ce qui fait naître cette observation sous la plume de M. de Chauffepié. *Pour la distinction de Zuinglien & de Calviniste elle est comique & propre à faire rire.* Cependant voici des choses qui nous sont connues, & qui ont pu n'être pas ignorées de Maimbourg : 1° Calvin, dans son Livre de la sainte Cène, attaque les Zuingliens comme n'ayant pas expliqué, comme il faut, la vérité du dogme de l'Eucharistie : & ce qu'il leur reproche à cet égard ne peut être traité de bagatelle ou de pure opinion d'Ecole. On peut

voir cet endroit, & consulter aussi le Cardinal Duperron dans son Traité qui a pour titre : *Réfutation de toutes les objections tirées de S. Augustin contre le S. Sacrement de l'Eucharistie.* 2°. George Cassander qui n'est pas trop suspect aux Protestants, distinguoit la Doctrine Helvétique sur l'Eucharistie en *Carolostadienne*, *Zuinglienne*, & *Calvinienne*. On peut lire sa *Consultation*. 3°. Il y a beaucoup d'autres points notamment sur le Péché Originel, sur le Baptême, sur la Grace & la Prédestination où Zuingle & Calvin ne s'accordoient pas ; quoique dans la suite leurs Partisans se soient rapprochés & réunis pour obvier aux inconvéniens qu'opèrent toujours les divisions. On peut donc assurer, sans faire une chose *comique* & sans *donner à rire*, que la distinction entre *Zuinglien* & *Calviniste* fut réelle dans les premiers temps de la

Réforme ; & il est permis de conclure qu'un Historien ne s'est pas trop rendu ridicule quand il a supposé cette distinction, en faisant le caractère d'un des premiers Réformateurs.

MERSENNE. Article curieux, parce qu'on y transcrit deux ou trois pages qui ont été supprimées dans presque tous les Exemplaires du Traité de Mersenne sur la Genèse C'est l'endroit où ce sçavant Minime faisoit un détail des Athées qu'on pouvoit compter, selon lui, en France & ailleurs. Quoiqu'il donnât, au même lieu, des moyens pour détruire l'Athéisme, on crut apparemment, dans le temps que son Livre parut, qu'il n'étoit point à-propos de faire appercevoir tant d'étendue & de crédit dans la profession d'une si grande impiété. On peut croire d'ailleurs que ce P. Mersenne grossissoit beaucoup le mal, & qu'il avoit, comme quel-

ques autres encore depuis lui, des lunettes de multiplication à l'égard des Athées. Mais quoiqu'il en soit, ce fut, sans doute, quelque motif de prudence qui fit mettre trois ou quatre cartons dans son Livre; & ce sont les feuilles enlevées & supprimées qu'on nous redonne ici, d'après la Bibliothéque Britannique où ce fragment est inséré. Car il est aussi à remarquer qu'en certains exemplaires du Livre de Mersenne la correction n'a point été faite; mais ces exemplaires sont d'une rareté extrême. Nous pouvons certifier qu'il ne nous en est jamais tombé entre les mains sans les Cartons susdits. Ils commencent pag. 659 jusqu'à 674 inclusivement, ainsi que le P. Niceron l'a déja observé.

Mill. C'est l'Auteur Anglois à qui nous devons une fort bonne Edition du Nouveau Testament Grec avec les Variantes. On au-

roit bien dû, pour son honneur, ne point conserver la mémoire d'un Sermon que ce Docteur prononça, en 1676, le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge. » Il y parle du grand respect & de » la profonde vénération que tou» te l'Antiquité a eue pour la Vier» ge Marie, fondée sur cette célé» bre opinion que les Anciens » avoient qu'après qu'elle eût ré» pondu à l'Ange, *qu'il me soit* » *fait selon ta parole*, elle fut par » un privilége singulier, préservée » de tout péché actuel. « En lisant ceci, il vient d'abord en pensée de dire que si *toute l'Antiquité* Chrétienne a été dans ces sentiments, & si elle les a manifestés par un *grand respect & une profonde vénération* envers la Mère de Dieu, nous pouvons bien marcher sur les mêmes traces, étant bien certain que *toute l'Antiquité* Chrétienne ne peut avoir été dans une erreur

pernicieuſe à la Religion qu'elle profeſſoit. Mais M. Mill prend une autre route ; il s'élève contre *toute* cette *Antiquité* ; il traite ſon opinion d'*outrée* & de *mal-fondée*. Il accuſe le *zèle* des Anciens PP. de n'avoir pas été *diſcret*. Surquoi nous n'avons pas beſoin de dire à M. Mill que nous aimons mieux en croire *toute* cette *Antiquité* & ces *anciens PP.* que lui Docteur du XVII^e ſiécle. Il ſemble que la choſe parle d'elle-même, & qu'il ne faut point s'embarraſſer d'une approbation toute moderne, quand on a pour ſoi toute l'ancienne Egliſe.

Voici préſentement un point où le Prédicateur Anglois ne ſçait point qualifier les choſes comme il faut : *Que dirons-nous* (dit-il) *de cette abominable ſuperſtition qui a porté l'Egliſe Romaine & ſes Docteurs, à ſe répandre ſi fort en éloges par rapport à la Vierge Marie,*

que de la travestir romanesquement en Déesse, de lui attribuer les perfections divines, & de lui rendre le Culte Religieux, qui n'est dû qu'à Dieu seul? Quand le Docteur Mill dit toutes ces belles choses dans la Chaire de S. Martin-des-Champs de Westminster, il fut sans doute très-applaudi, & nul de ses Auditeurs ne fit difficulté de croire qu'en effet les Catholiques Romains égalent la B. H. Vierge Marie à Dieu même. Cependant quelle fausseté ! Quel Canon de Concile, quelle Bulle de Pape, quelle définition d'Université ou de Docteur Catholique peut-on citer pour faire voir que l'Eglise Romaine *travestit la Vierge en Déesse* ? Est-ce parce qu'on l'appelle quelquefois *Diva* dans des Poësies ? Mais on sçait la force de ce mot, & quand le R. Pétau disoit à sainte Géneviéve, *Diva potens morborum*, &c. on n'étoit point assez ignorant pour

traduire, *O Déesse qui guérissez les maladies, &c.*

Les Catholiques (selon M. Mill) attribuent à la Vierge *les perfections divines.* Quoi? La puissance de créer, l'Eternité, l'Immensité, la Sagesse, la Miséricorde, la Justice infinie? &c. On n'a point de termes pour réfuter une calomnie de cette espéce: & l'on n'a presque plus de patience quand on voit qu'un Ecrivain qui ne manquoit ni d'esprit, ni de capacité, ajoute froidement que l'Eglise Romaine *rend à Marie le culte Religieux qui n'est dû qu'à Dieu seul;* c'est-à-dire, sans doute, le Culte de Latrie, l'adoration proprement dite, l'hommage qui seroit l'aveu d'une dépendance totale, qui reconnoîtroit dans Marie la qualité de Créatrice & dans nous celle de Créatures par rapport à elle. Encore une fois, les Auditeurs de M. Mill ont pû croire tout cela, &

vomir bien des injures con
au sortir du Sermon ; mais
nêtes gens, qui liront le I
naire de M. de Chauffepié
que M. Mill s'est oublié
ment, & qu'on devoit d
retoucher son discours, a
d'en faire voir des lambe
notre Langue. Il y seroit
resté assez de traces d'aver
tre les Catholiques, assez
tations fausses, de citatio
à contre-sens. Ce qu'on
lire plus haut ajoute l'im
au mensonge.

Milton, la Monnoye, M
More (Thomas) Articles
sants ; surtout le dernier
qu'il y est question d'un
grands hommes de l'Ang
qui mourut en Héros pou
ligion Catholique. Nous
quelque chose d'une Note
tient les particularités de
» Sur les neuf heures du n

» conduisit (le Chancelier Thomas
» More ou Morus) de la Tour au
» lieu de l'exécution. Etant monté
» sur l'échaffaut, il lui parut qu'il
» étoit mal appuyé & prêt à tom-
» ber : surquoi il dit, en badinant,
» au Lieutenant de la Tour : *Vous*
» *voyez, M. le Lieutenant, que me*
» *voilà monté sain & sauf, si je*
» *viens en bas, je vous prie, laissez-*
» *moi songer à moi* *. Alors il de-
» manda à tous les Assistans de
» prier pour lui, & de rendre té-
» moignage avec lui, qu'il souf-
» froit la mort pour la foi Ca-
» tholique, & qu'il y mouroit fi-
» déle à Dieu & au Roi. S'étant
» alors mis à genoux, il fit ses
» dévotions **, & se tourna,
» après les avoir finies, du côté du
» Bourreau, & lui dit d'un air gai :

* Cette phrase est mal traduite & presqu'inintelligible.

** Mal traduit.

» *Rassemble tes esprits, & n*
» *point de faire ton office.*
» *col fort court ; prens*
» *pour ton honneur, à n*
» *donner de travers.* Lors
» Bourreau voulut lui band
» yeux, *Je les couvrirai bie*
» *même*, lui dit-il : ce qu'il
» un mouchoir qu'il avoit a
» exprès pour cela. Ayan
» alors sa tête sur le billot,
» le Bourreau d'attendre qu
» tât sa barbe, disant *qu'elle*
» *jamais commis de trahiso*
» ainsi qu'il reçut avec be
» de fermeté le coup fatal
» para sa tête de son corps.

Nadir (Chah). Cet
renferme l'Histoire de la
révolution de Perse sous l
quérant Thamas Kouli-K
prit le nom de *Nadir Chah*
il fut parvenu au Thrône.
ble qu'on a travaillé ce n
sur de bons Mémoires, &

lifficile de trouver ailleurs plus de létails & d'Anecdotes touchant le même trait d'Hiſtoire. Nous y renvoyons le Lecteur, ainſi qu'aux Articles *Nantide*, *Naudé*, *Néander*.

NEÇTAIRE, Evêque de Conſtantinople au IVe ſiécle. Ici M. de Chauffepié n'eſt pas fort exact. 1° En raiſonnant ſur l'abolition du *Prêtre Pénitencier*, il paroît avoir conçu qu'alors l'uſage des Confeſſions *particulières* fut détruit dans l'Egliſe de Conſtantinople; & c'eſt plutôt l'uſage des Confeſſions *publiques* qui ceſſa d'avoir lieu. On peut voir ſur ce point les Hiſtoriens, les Critiques & les Controverſiſtes. 2° Notre Auteur taxe S. Grégoire de Nazianze d'attribuer à Apollinaire des erreurs qu'*il ne paroît pas avoir défendues*, *&c.* Mais nous aimons mieux en croire un Docteur de l'Egliſe qui dit avoir ſous les yeux un Livre d'Apollinaire même où ces erreurs

étoient contenues, que de nous rendre à l'opinion d'un Critique Protestant qui écrit au XVIII[e] siécle. 3° S. Grégoire de Nazianze souhaitoit que le Patriarche Nectaire fît révoquer la permission donnée aux Apollinaristes de s'assembler, de prêcher, & voici le raisonnement du S. Docteur. La Doctrine des Apollinaristes est contraire à celle des Catholiques : si l'on accorde la permission aux premiers de s'assembler, de prêcher & d'enseigner leurs dogmes, il est à craindre qu'on ne paroisse condamner la croyance de l'Eglise, puisqu'on donnera occasion aux Peuples de croire que les Apollinaristes, qu'il sera permis d'entendre & de consulter librement, ont la vérité dans leur parti. Ce raisonnement n'est que la paraphrase de ce qu'on lit au 46[e] Discours de S. Grégoire de Nazianze: discours nullement consulté par

M. de Chauffepié qui ne remonte pas toujours aux ſources. Or, il ſemble que le S. Docteur a tellement raiſon, qu'on ne peut guères attaquer ſa penſée, ſans ſe rendre coupable d'une tolérance univerſelle en matière de Religion : à quoi il faut ajouter qu'en même temps on ſe déclareroit pour méconnoître le droit & l'obligation qu'ont les Princes & les Paſteurs de prémunir les Peuples contre la ſéduction.

Diſons-le (conclut l'Auteur du Dictionnaire) *les Pères crioient contre la perſécution, quand ils en étoient l'objet : & ils la croyoient permiſe à l'égard des autres, quand ils avoient le deſſus.* Comme on abuſe des termes ! On appelle *perſécution* le zèle que les PP. témoignoient contre les héréſies, & l'on nommoit *Zèle*, parmi les Calviniſtes rigides, la *perſécution* réelle qu'ils faiſoient aux Arminiens. Au

reste, quand les gens sages voient d'un côté l'ancienne Eglise avec ses vénérables Docteurs, & de l'autre un petit nombre d'Ecrivains Protestans qui ne cherchent qu'à établir la licence générale de croire tout ce qu'on veut, il ne leur vient pas en pensée de quitter les premiers pour les seconds. Il est beau de se présenter à J. C. dans la Compagnie des Grégoire de Nazianze, des Chrysostôme, des Basile, des Jérôme, des Augustin, &c. On est en sureté sous la protection de ces grands hommes, nos maîtres & nos modéles. Pour ce qui regarde la qualification particulière que mérite la proposition de M. de Chauffepié, laquelle attaque les SS. PP. en général; nous en abandonnons le choix à tout Lecteur qui sçaura les loix de la Religion & de la décence.

NEWTON. Article instructif, surtout

ſurtout en ce qui regarde la Chronologie de ce ſçavant homme. On rapproche ici les objections que lui a fait le P. Souciet, Jéſuite; & le ſyſtême plus récent encore de M. Schuckford. Nous croyons qu'un peu plus de hardieſſe à décider entre ces diverſes hypothèſes auroit rendu plus utile & plus intéreſſant l'Article du Dictionnaire. Mais tel qu'il eſt, nous le trouvons toujours fort bon.

NICÉE. M. de Chauffepié commence ſes notes, ſur cet Article, par diſcuter le nombre des Evêques qui aſſiſtèrent au premier Concile Œcuménique: & en ce point il ne montre pas aſſez d'exactitude. Il dit 1° qu'Euſebe de Céſarée ne compoſe cette aſſemblée que de 250 Evêques. Mais d'abord il y a, dans Euſébe *plus de 250 Evêques*: enſuite Socrate qui tranſcrit mot à mot toute la narration d'Euſébe en compte *plus de 300*: ce qui

fait croire que le passage est altéré dans Eusébe ; d'autant mieux que la Chronique de cet Auteur porte 318 : raison que ne pèse point M. de Chauffepié, non plus que les autorités de S. Jérôme, de S. Epiphane, de Rufin, tous très-voisins de l'Epoque du Concile. L'Auteur du Dictionnaire dit en second lieu, que le *parti le plus sage, c'est de ne rien déterminer de bien précis sur le nombre des Membres de ce fameux Concile.* Nous croirions qu'il faudroit dire que *le parti le plus sage* est d'assigner le nombre de 318 Evêques comme le plus autorisé, & le plus approchant de la vérité, sauf à faire entrevoir que quelques Auteurs en ont douté.

Nous terminons ici notre Extrait qui sera suivi d'un 4^e^ & dernier.

ARTICLE CXVII.

'SAI SUR LA DIFFÉREN-CE du nombre des hommes dans es temps anciens & modernes, lans lequel on établit qu'il étoit plus considérable dans l'Antiquité, &c. Traduit de l'Anglois le M. R. Wallage, Chapelain le S. M. B. & Membre de la Société Philosophique d'Edimbourg. Par M. de Joncourt, Professeur de Langues étrangé-es à Paris (Vol. *in*-12. pp. 292.) A Londres, 1754; & se trouve à Paris chez différens Libraires.

Et Ouvrage, très-lié & très- précis, n'est pas susceptible ne Analyse complette : ainsi is nous contenterons d'en faire ercevoir l'objet, la méthode,

la force & l'utilité. On voit déja par le titre qu'il eſt queſtion de montrer que *le nombre des Hommes étoit plus conſidérable dans l'Antiquité qu'il n'eſt aujourd'hui:* propoſition principale dont la preuve eſt fondée ſur les témoignage de l'Hiſtoire, & ſur les cauſes particulières auſquelles on doit attribuer la diminution actuelle des Habitans de la terre. Mais avant que d'entrer dans cette eſpéce de démonſtration, l'Auteur poſe une hypothèſe propre à faire connoître le progrès de la multiplication des hommes durant un nombre de ſiécles.

Suppoſé, par exemple, que du premier Homme & de la première Femme, il ſoit né ſeulement quatre * perſonnes, deux mâles & deux

---

* L'Auteur en met *ſix*; mais il ne donne poſtérité qu'à quatre; les deux autres meurent avant l'âge de maturité. Pour

femelles, au bout d'environ 33 ans; & qu'ensuite le progrès des générations se soit fait de la même manière; c'est-à-dire, que chaque couple ait produit quatre personnes en 33 ans; il s'ensuivra qu'au bout de 33 ans, il y aura eu sur la terre, six personnes en tout; qu'il y en aura eu douze au bout de 66 ans; 24 au bout d'environ 100 ans; 48 au bout de 133 ans; 96 au bout de 166 ans; 192 au bout d'environ 200 ans; ainsi de suite, doublant toujours le nombre à chaque espace de 33 ans ou environ: car nous négligeons ici les fractions *; de même que nous ne

embarasser moins le calcul, nous n'en supposons donc que quatre, abandonnant le surplus à la mort & aux événemens: ce sont les non-valeurs du systême.

* L'Auteur suppose 33 $\frac{1}{3}$ afin que les trois générations fassent 100 ans juste. Cette précision, bonne dans un Livre, n'est pas nécessaire dans un Extrait.

faisons aucune attention à la longue vie des premiers Hommes; circonstance qui seroit pourtant bien favorable à la multiplication de l'espéce.

Or, dans l'hypothèse proposée, il seroit arrivé qu'au bout de 1200 ans le nombre des Habitans de la terre auroit été de quatre cents douze mille trois cents seize millions, huit cents soixante mille quatre cents seize tant hommes que femmes. C'est ce qu'on voit dans une table calculée par l'Auteur, & très-aisée à vérifier par quiconque voudra s'en donner la peine. De-là concluez, qu'en suivant cette hypothèse, le nombre des personnes existantes au temps du déluge, c'est-à-dire, en 1656, auroit été prodigieux; & que par la même raison, depuis le déluge *

* Cette preuve est d'autant plus forte depuis le déluge que la multiplication

juſqu'à ce temps-ci, la progreſſion ſeroit montée à un tel excès que la terre ne pourroit aujourd'hui ni nourrir ni contenir même ſes Habitans.

Il n'eſt pas néceſſaire d'obſerver que les choſes ſont ſur un tout autre pied : le fait parle aſſez de ſoi-même : ce qu'il importe d'examiner, c'eſt le nombre actuel des hommes : examen qui ne peut, à la vérité, produire des connoiſſances juſtes & préciſes ; il n'en peut réſulter que des conjectures ; mais outre que cette eſpéce de preuve eſt la ſeule qu'on ſoit en droit d'exiger ſur pareille matière, il faut reconnoître qu'ici les conjectures peuvent être portées au point de perſuader qu'il y a réellement une diſproportion comme

---

'eſt faite non par un couple, mais par rois qui étoient les trois enfans de Noë & leurs épouſes.

infinie entre le nombre de
tants de la terre, tel qu'il
& le nombre de ces même
tants ; tel qu'il devroit
D'où l'on sera porté à fai
choses, 1° à rechercher l
de cette diminution dans
humaine, 2° à conclure c
fois cette diminution éto
coup moins grande ; si le
qui la produisent n'existoi
ou si leurs effets étoient mo
sidérables.

On peut estimer le
actuel des hommes, par le
res que nous donnent cert
culs connus. En supposant
aussi-bien peuplée à pro
que l'est l'Angleterre,
compte huit millions d'am
notre globe contiendroit
quatre mille neuf cents
d'Habitants : il en cont
plus de 1055 millions, s
seulement peuplé comme

gne ; il en contiendroit plus de trente-quatre mille millions, s'il étoit aussi-prodigieusement peuplé que l'est la Hollande ; il n'en contiendroit que 475 millions, s'il étoit aussi mal peuplé que l'est la Russie. Entre tous ces résultats, il semble qu'on doit prendre une espéce de quantité moyenne : le Tarif de la Hollande & de l'Angleterre est trop fort ; celui de la Russie trop foible ; celui de l'Espagne plus approchant de la médiocrité. Ainsi on peut supposer que toute la terre ne contient pas beaucoup au-delà de mille millions de personnes. Or, dans la progression que nous avons exposée plus haut, il seroit arrivé, vers l'an 966 du monde, c'est-à-dire, près de 600 ans avant le Déluge, que la terre auroit déja possédé plus de seize cents dix millions d'Habitans ; & combien, pour le répéter encore, devroit-elle en possé-

der aujourd'hui, c'eſt-à-dire, plus de quatre mille ans après le Déluge? . . . .

Il y a donc une grande diminution dans le progrès des générations humaines; & cette diminution doit avoir des cauſes. L'Auteur en reconnoît de Phyſiques & de Morales : les premières ſont renfermées dans la Sphère de tout ce qui peut nuire à la vie ou à la ſanté des hommes : tantôt la température de l'air eſt malfaiſante; le climat intolérable; le ſol ſtérile: tantôt la peſte ou la famine déſole les Royaumes; des maladies partilières, comme la petite Vérole, ravagent les familles, &c. » Mais » ces cauſes ſeules ne ſuffiſent » point: pour rendre raiſon du Phé» nomène en queſtion (*c'eſt-à-dire, de la diminution du nombre des* » *hommes*) il faut recourir aux » cauſes morales : telles ſont 1° » la différence des Religions &

» des Institutions Religieuses ou
» Morales: 2° les différentes coutu-
» mes, eu égard aux domestiques
» & à l'entretien des pauvres: 3°
» les différentes régles de succes-
» sion quant aux biens & au droit
» d'aînesse: 4° le peu d'encoura-
» gement qu'on donne aux Maria-
» ges: 5° le grand nombre de
» Soldats dans les Armées: 6° la
» trop grande étendue du Com-
» merce: 7° l'abandon de l'Agri-
» culture: 8° la différence de
» l'étendue du Gouvernement an-
» cien & moderne: 9° la ruine
» des Etats anciens par des Monar-
» chies plus puissantes surtout par
» l'Empire Romain: 10° enfin,
» la perte de l'ancienne simplicité
» qui avoit régné si long-temps. «
Voilà une ample matière à dédui-
re; l'Auteur la suit article par ar-
ticle; mais arrêtons-nous un mo-
ment pour ne pas obscurcir ou em-
barasser la preuve.

Parmi les causes Physiques du dépérissement des hommes, plusieurs ont pû se trouver dans tous les temps ; comme la mauvaise température de l'air, en certaines contrées ; le sol infructueux, le climat nuisible à la santé, &c. Il y a eu aussi, en divers siécles, des pestes, des famines ; à quoi il faudroit ajouter les tremblemens de terre, les ouragans, les tempêtes, &c. Tout ceci forme, en quelque sorte, une classe de maux communs & généraux ; & il ne paroît pas qu'à cet égard les temps anciens aient été plus privilégiés que les temps modernes. Mais il y a certaines maladies qu'on peut appeller des causes récentes de destruction ; la petite Vérole, par exemple, qui, selon des observations réïtérées, enleve aujourd'hui une douziéme partie du Genre Humain *presqu'à la fleur de l'âge*, & sans laisser de postérité : ce fléau

n'étoit point connu autrefois ; on dit qu'il a paru vers le temps de Mahomet, c'est environ le milieu du VII^e^ siécle : par conséquent cette très-grande cause de dépérissement fut ignorée des premiers âges du Monde.

Mais les différences principales se trouvent dans le détail des causes Morales. Ce seroit le cas de reprendre la liste de l'Auteur, si nous pouvions insister sur toutes les particularités qu'elle renferme : bornons-nous à quelques Articles.

La trop grande étendue du Commerce est produite ici comme une *cause de la disette du monde* en Europe surtout ; car voici ce qui arrive : on cherche des établissemens éloignés, tandis que les terres en Europe sont mal cultivées, & que par une sage politique *elles pourroient nourrir un plus grand nombre de personnes*. Mais d'ailleurs, dans ces voyages de long cours,

combien de Sujets périssent de misère, de fatigue, d'excès en tout genre ; combien sont victimes de l'inclémence des saisons, des fureurs de la mer, &c ! » Les Anciens » commerçoient avec des Nations » peu éloignées & dont le climat » étoit plus favorable à leur consti» tution. L'Agriculture faisoit leur » soin principal... chez eux moins » de personnes vaquoient au com» merce qui étoit plus restreint ; » l'Agriculture étoit plus encou» ragée, &c «

Cet Article de l'Agriculture est bien considérable, & l'Auteur en revient sans cesse à ce principe. Il observe qu'en général le monde sera d'autant plus peuplé qu'on s'adonnera plus à la culture des terres, & aux Arts nécessaires dont chacun, en dernière analyse, a pour terme les travaux & les succès du labourage. Il avertit que les Manufactures *qui ne tendent qu'à la*

délicatesse & à l'ornement, bien-loin de favoriser la population, comme on se le persuade, l'empêchent souvent ou la diminuent, en détournant l'attention du Genre-Humain d'un travail plus nécessaire, qui est l'Agriculture ou le détail des Arts correspondants : *Cependant* (ajoute-t-il) *si dans un Etat petit ou grand, il y a plus de monde que les terres de cet Etat, quelque bien cultivées qu'elles soient n'en peuvent nourrir, la Société doit avoir recours aux Manufactures & ne peut subsister que par elles.* Il y a dans cet endroit de l'Ouvrage, des vûes approfondies, des raisonnements persuasifs, quelque chose, en un mot, qui mérite bien d'être lû & retenu. Mais revenons au paralléle de l'état présent des choses avec les polices ou les Coutumes anciennes touchant l'Agriculture.

» On fait peu de cas aujour-

» d'hui du travail rustique ; & com» me les personnes d'un certain » rang souvent le méprisent, on » laisse le soin de perfectionner la » culture au Peuple vil & igno» rant, & toutes les dépenses tom» bent sur l'indigent Laboureur : » par-là on manque la découverte » des meilleurs moyens, & le La» boureur est hors d'état de les » exécuter : ce qui doit occasion» ner la stérilité des terres, & être » un grand obstacle à l'accroisse» ment du Genre-Humain. « Au contraire l'Agriculture étoit en honneur dans les Républiques anciennes. On sçait le cas que les Romains en firent jusqu'au temps de Caton le Censeur : on voit dans Xénophon & dans les autres Livres des Grecs, que les Athéniens, malgré leur rafinement & leur luxe, s'adonnoient volontiers aux occupations champêtres. Que seroit-ce si l'on remontoit à des

temps plus voiſins des bonnes mœurs, c'eſt-à-dire, de l'origine du monde ?

Cette conſidération des bonnes mœurs qui comprennent toujours la ſimplicité, la frugalité, eſt encore un des points d'appui de l'Auteur. Il fait concevoir que, partout où le luxe domine, on ſe livre aux Arts frivoles, & l'on néglige l'Agriculture avec les autres exercices néceſſaires. Que par cette raiſon la nourriture eſſentielle & toutes les denrées indiſpenſables deviennent rares & chères : ce qui détourne les pauvres de former des établiſſements ; ſans compter que ſous l'empire du luxe & de la molleſſe, la débauche eſt plus commune : nouvel obſtacle & le plus grand de tous à l'accroiſſement du Genre-Humain. Nous ne faiſons qu'ébaucher ces grands traits de ſage politique ; on les trouvera développés dans le Livre de notre

Auteur : il recommande extrêmement la frugalité, la tempérance, la simplicité, la sobriété, l'amour du travail ; vertus qui ne servent pas seulement à rendre les Particuliers heureux, mais qui sont *le plus sûr moyen de rendre la terre peuplée & la Société florissante, &c.*

Cependant il reste deux points à justifier : le premier, qu'il y eut autrefois plus d'habitants sur la terre qu'il n'y en a aujourd'hui ; le second, que les causes morales de dépérissement & de destruction n'étoient ni aussi nombreuses, ni aussi fréquentes, ni aussi funestes dans les siécles reculés, qu'elles le sont parmi nous. A l'égard du premier Article, c'est une discussion historique d'après les Auteurs de l'Antiquité : on trouve des peuples immenses chez les Gaulois, chez les Egyptiens, chez les Juifs, chez les Siciliens, chez les anciens habitans du *Latium* & de l'Italie ; &

de tout ſon détail, l'Auteur ſe croit autoriſé à conclure que *dans ces païs, le nombre des hommes étoit plus conſidérable* autrefois qu'il ne l'eſt maintenant. Surquoi il nous vient néanmoins un doute.

Pour faire voir que le monde eſt moins peuplé aujourd'hui qu'anciennement, il faudroit, ce ſemble, que l'induction fût générale; c'eſt-à-dire, qu'on tînt compte de toutes, ou du moins des principales contrées de la terre priſe dans ſa totalité: car s'il eſt arrivé que quelques parties de l'Europe ſe ſoient dépeuplées pour remplir d'habitans des régions incultes & déſertes; on voit qu'il aura pû ſe faire une compenſation: de même, ſi l'Egypte & la Grèce contiennent actuellement moins de Sujets, tandis que l'Angleterre & la Hollande en poſſédent beaucoup plus, le dépériſſement arrivé d'une part,

aura pû être réparé par l'augmentation survenue de l'autre.

Enfin, dans le compte très-étendu qu'on rend des populations anciennes, quelques argumens ne paroissent pas invincibles : nous ne produisons qu'un exemple. On cite Diodore de Sicile qui assure que *l'Egypte comptoit anciennement 18000 Villes remarquables.... & sept millions d'ames.* Mais en divisant sept millions par 18000, on trouve que chacune de ces Villes auroit eu 388 Citoyens : ce qui ne pouvoit assurément pas les rendre fort *remarquables.* Et comment d'ailleurs entend-on la chose ? L'Egypte est trois fois plus grande que l'Angleterre ; il y a dans ce dernier Royaume huit millions d'Habitans ; on devroit donc trouver que l'Egypte possédoit 24 millions d'ames, si elle étoit seulement peuplée comme l'Angleterre.

L'autre objet à démontrer est que les causes morales de dépérissement étoient moindres autrefois qu'aujourd'hui. Rappellons-nous les dix chefs de preuves ou les dix griefs que l'Auteur produit contre l'état présent de nos mœurs; (on en a vû la liste plus haut) & avouons qu'à bien des égards, nous sommes véritablement inférieurs aux Anciens; c'est-à-dire, qu'il se rencontre dans nos Usages, dans nos Guerres, dans notre Commerce, dans notre vanité, dans notre luxe, dans notre éloignement de l'ancienne simplicité, beaucoup d'obstacles à l'accroissement des familles. Mais ne laissons pas de désirer qu'on eût donné plus d'attention aux inconvénients dont purent se plaindre aussi les Anciens.

C'en est assez. Il y a de fort bonnes choses dans cet Ouvrage. Le Traducteur se rend intelligible, sans se piquer d'écrire avec la

dernière exactitude. Ici c'est la matiere qui l'emporte sur la forme.

ARTICLE CXVIII.

LA THÉORIE DES SONS applicables à la Musique, où l'on démontre, dans une exacte précision, les rapports de tous les Intervalles Diatoniques & Chromatiques de la Gamme. Par M. Gallimard. Brochure de 14 pag. Chez Ballard, Bauche, Saugrain fils, & chez l'Auteur, rue de la Tixéranderie. MDCCLIV.

LA Brochure que nous annonçons doit être bien reçûe, après les divers ouvrages qu'on a publiés sur le principe de l'Harmonie. M. Rameau, & ceux qui ont adopté sa doctrine, se sont fait honneur dans l'explication de toute la Théorie Musicale ; ils nous

›pris l'origine des sons, leur
lité, leurs analogies, leurs
; : ils ont créé, en quelque
l'Harmonie, en nous ren-
ıttentifs aux leçons de la na-
Mais qu'est-il nécessaire de
ller ces grandes découvertes
e fois célébrées dans nos Mé-
s ? Voyons ce que M. Gal-
d s'est proposé & ce qu'il a
té dans sa Brochure.

ı principe des Harmoniques
ınés avec le son fondamen-
e Géométre a tiré tous les
›rts des Intervalles tant Dia-
ues que Chromatiques. Voi-
marche. Il a considéré d'a-
ce qui arrive quand on fait
ıner un corps sonore. Outre
n principal, on entend la
ieme au-dessus, c'est-à-dire,
ave de sa quinte ; & la dix-
éme majeure au-dessus, c'est-
e, la double Octave de sa
e majeure ; ce sont-la les deux

Harmoniques principaux. En
si l'on accorde avec le même
sonore, deux autres corps son
dont l'un soit à la douziém
l'autre à la dix-septiéme ma
au-dessous du premier, c'est-à-
du corps sonore capital & fo
mental, ces deux corps subor
nés frémiront sans résonn
quand on tirera des sons du
mier; & de-là naîtront deu
péces d'Harmoniques au-de
du fondamental : Harmoni
qui sont encore la douziéme
dix septiéme; mais en dessou
qu'il faut toujours bien obs
& bien retenir.

Les Octaves sont Identiq
c'est-à-dire, qu'elles ne font
répéter le son primordial ou
damental : mais remarquons

& au contraire, tandis qu'il n'y en a qu'une demie pour l'Octave en dessous de ce même son fondamental; ensorte que si ce son est 1, son Octave en dessus sera 2, & son Octave en dessous $\frac{1}{2}$: ce qui exprime la quantité des vibrations pour chacun de ces sons.

M. Gallimard, bien ferme sur ces principes, commence à en déduire toute la doctrine des rapports tels qu'ils existent entre les divers intervalles. Et voilà, proprement, en quoi consiste la bonté & l'utilité de son Ouvrage. Il entre en matière, par la douziéme & la dix-septiéme au-dessus du fondamental; & d'abord comme le corps sonore fait trois vibrations pour la douziéme, il arrive que l'Octave du fondamental étant 2, la douziéme sera 3, & que le rapport entre ces deux sons, c'est-à-dire, entre l'Octave du fondamental & sa Quinte sera 2, 3. Ensuite pour

ce qui regarde la dix-ſeptiéme, comme elle ſe fait par cinq vibrations du corps ſonore, l'Octave du fondamental étant 2, & la double Octave étant 4, la dix-ſeptiéme ſera 5, & le rapport entre la double Octave & cette dix-ſeptiéme ſera 4, 5.

Imaginons que l'Auteur ſuit de la même maniere les Harmoniques en deſſous & de plus tous les intervalles de la Gamme ; qu'*il* donne des Tables où tous ces rapports ſont marqués ; que partout il conſerve l'élégance du ſtyle, c'eſt-à-dire, beaucoup de briéveté, de chiffres, & de ſignes Arithmétiques. Obſervons bien ſurtout qu'ordinairement ſes rapports portent ſur le nombre des vibrations du corps ſonore, & non ſur la longueur de ce corps, qu'on ſuppoſeroit, par exemple, une corde de violoncelle : car ici les vibrations ſont en raiſon inverſe de la

ongueur des cordes ; c'est-à-dire, que plus les cordes sont longues, plus les vibrations sont rares ; & plus les cordes sont courtes, plus les vibrations sont fréquentes. Si l'on perd de vûe ce principe, on ne pourra concilier la présente Brochure avec d'autres Livres qui ont traité du systême harmonique de M. Rameau. Mais ce seroit la faute du Lecteur, non celle de M. Gallimard qui a tout dit en peu de mots.

ARTICLE CXIX.

SATYRES DE M. RABENER, Traduction libre de l'Allemand. Par M. de Boispreaux, 4 vol. *in*-12. A Paris, chez Simon, rue de la Harpe. M DCCLIV.

NOUS ne connoissions guères la Littérature Allemande que par quelques Livres d'Hi-

ſtoire, de Philoſophie, & de Juriſprudence. L'Allemagne a pourtant ſes productions légères & agréables; témoin celle qu'on nous donne ici en notre Langue. M. de Boiſpreaux paroît craindre que ce Recueil de Satyres ne ſoit pas reçu favorablement en France. Il redoute, pour le ſuccès de ſon Ouvrage, l'empreinte nationale & le goût Tudeſque. Mais, parmi ſes défiances, on démèle le cas qu'il fait de M. Rabener; il ſent très-bien que cet Auteur a un tour original, une naïveté précieuſe qui doivent plaire partout; & enfin voici le caractère qu'il trace de ce Satyrique: c'eſt peut-être la première fois qu'un homme de cette profeſſion a été peint de belles couleurs. » Ami de la Vérité, de la » Religion & de ſes Supérieurs, » qu'il reſpecte à tous égards, il » ſoutient la cauſe de Dieu & de » l'Humanité. Il eſt excellent Ci-

» toyen, humain pour tout le
» monde, ennemi irréconciliable
» des vices. Il n'aiguiſe pas ſes
» pointes pour ſemer des princi-
» pes de Déiſme, ni pour corrom-
» pre les mœurs par le faux bril-
» lant de ſes penſées. Ses Satyres
» ſont des ſermons. Il mépriſe les
» eſprits forts; il terraſſe le vice,
» il ſoutient la vertu, & la replace
» ſur le thrône. Il y auroit de l'hu-
» meur à refuſer de lire un Auteur,
» qui vous amuſe, en vous appre-
» nant vos devoirs. «

Ceci, au reſte, n'eſt point un panégyrique: toutes les nuances du portrait ſe trouvent véritablement dans les Œuvres de M. Rabener: il ſuffiroit, pour s'en convaincre, de lire ſon *Diſcours préliminaire ſur l'abus de la Satyre.* On y remarque les égards de l'Auteur pour les perſonnes & les choſes qui méritent du reſpect; ſon attention à généraliſer la Satyre,

à éviter tout ce qui pourroit la rendre personnelle ; & sur ce point il fait une observation peut-être plus persuasive que toutes les raisons tirées de la pure & saine Morale. » La Satyre personnelle (dit-» il) ne peut conduire à l'immor-» talité. Je ne croirai jamais qu'un » homme sensé se propose d'éter-» niser un sot ; & de plus la Criti-» que la plus fine cesse de piquer, » quand on n'en connoît pas l'ob-» jet. La Postérité aura perdu de » vûe nos Originaux : le mérite » de la ressemblance s'évanoüit & » les nuances qui caractérisent la » finesse du pinceau, disparoissent. » Juvénal a beaucoup perdu de son » prix. Boileau, plus aigre que sin-» cère, ne se soutient qu'à l'aide » de ses Commentateurs. La plû-» part des Ouvrages du Docteur » Swift, paroissent déja pleins d'ab-» surdités. Le sel s'affadit à me-» sure que le modéle s'éloigne de

» nous. La Satyre générale n'eſt pas
» expoſée à ces inconvéniens, &c.

M. Rabener n'eſt ni Juvénal ni Boileau dans ſes Satyres : il ne s'indigne point contre le Genre-Humain ; il ne condamne point les travers des hommes avec l'appareil menaçant de la juſtice ; ſa manière eſt l'Ironie ſoutenue preſque par-tout : ce qui met, dans ces quatre Volumes, un air de gayeté très-relatif aux inclinations Françoiſes. Il faut pourtant dire que certaines particularités Nationales, certains détails de mœurs Germaniques répandent quelquefois de l'obſcurité. C'eſt un inconvénient auquel il n'étoit guères poſſible de parer. Quand nos *Bagatelles Morales* ou d'autres élégantes Brochures ſur les Frivolités du ſiécle, ont paſſé le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, pourrions-nous aſſurer qu'on les entend & qu'on les goûte comme dans les

Caffés de Paris ? Non sans doute : il falloit être à Rome pour bien concevoir tout ce qu'Horace avoit voulu dire ; & il n'y avoit que les Athéniens qui pussent sentir toute la finesse des Comédies d'Aristophane.

Chaque Volume de ce Recueil comprend plusieurs morceaux : nous les indiquons tous au bas de la page,* & nous allons insister sur quelques-uns.

---

* Outre la Préface du Traducteur & le Discours Préliminaire de l'Auteur, on a, dans le premier Volume, *Essai sur les Vignettes, Fleurons, Culs-de-Lampe, &c. Eloge des Maris à la mode par une Veuve du Bel-air. Reponse à la question : Si l'on peut imposer les Poëtes aux taxes publiques, &c.* Dans le second Volume, *Essai d'un Dictionnaire Allemand. Eloge funébre de Madame .... prononcé dans la Société des Patiens. Rève sur les occupations des Ombres après la mort. Lettre d'un Poëte à l'Auteur, &c. Lettre sur l'Instruction de la Jeunesse. La*

Essai sur les Vignettes, Fleurons, Culs-de-Lampe, &c. L'idée de la Piéce est de tourner en ridicule ces Ornemens Typographiques prodigués à de mauvais Livres. Dans le grand nombre d'Ecrits que caractérise l'Auteur, il n'oublie pas ceux des esprits-forts.

Vie d'un Martyr de la Vérité. Dans le troisiéme Volume, *Sur la nécessité de la Rime dans la Poësie Allemande. Relation touchant le Codicile du Docteur Swift. Relation touchant une Clef de ce Codicile. Lettre si la Satyre est permise. Notes sans Texte, &c.* Dans le quatriéme Volume, *Mémoires d'Amourette* (c'est une petite chienne.) *Liste des Morts dressée par le Bedeau de Sainte-Croix de Bergen en Norvége. Lettres sur les Etudes de l'Ecole. Extrait de la Chronique de Querlequitsch, Village sur l'Elbe. De l'Excellence des Complimens Littéraires, Critiques spirituelles, & autres Monuments fugitifs de la République des Lettres. Harangue sur les qualités d'un Citoyen honnête & raisonnable.* IRUS, *Conte imité de Lucien. Plainte Juridique contre le Style prolixe.*

» La plûpart (dit-il) ſont fabri-
» qués au-delà de la Mer : ce qui
» m'a fait croire que les ſouffres &
» les ſels dont elle eſt chargée, ont
» la propriété de fortifier le crâne.
» Car on m'avouera qu'il faut plus
» de capacité qu'on n'en trouve
» ordinairement dans une créature
» raiſonnable, pour ſe moquer de
» ces vérités que les petits génies
» regardent comme importantes
» au ſalut. Je n'envie pas le grand
» titre de Spinoſiſte à ceux qui
» s'en parent.... Il y auroit de la
» dureté à diſputer une diſtinction
» ſi glorieuſe à un homme aſſez
» courageux pour ſe refuſer aux
» ſenſations qui prouvent l'exiſten-
» ce d'un Créateur ; qui ſoutient
» ce que ſa propre raiſon condam-
» ne ; qui ſe livre au mépris géné-
» ral ; qui renonce à ſon bonheur
» dans ce monde, pour prouver
» qu'il n'en eſpère pas dans l'au-
» tre ; en un mot, qui veut bien

paſſer pour fol, afin de devenir Auteur. Il eſt vrai qu'on pourroit lui dire que communément l'eſprit-fort loge dans la tête la plus ignorante & la plus foible ; qu'il faut moins d'étude pour nier une vérité révélée ; que pour prouver ſon exiſtence ; que l'impiété de ſon ſyſtême bleſſe les Loix, trouble l'Etat & détruit la Société. Mais l'aſſertion de ces Meſſieurs eſt ſi poſitive, qu'elle vaut une démonſtration, & l'on doit plutôt s'en rapporter au petit nombre de probabilités qu'ils ont grand ſoin de copier fidélement les uns ſur les autres, qu'à ces vérités que la Nature & les Cieux annoncent aux hommes, & qui ſont ſoutenues par les ſaintes Ecritures & par la perpétuité de la foi. « A l'égard de la Vignette bonne pour les Livres de ces gens-là, M. Rabener a trouvé fort à propos le *Renard de Phèdre*, le-

quel tient un masque & *trouve plaisant que* cette *tête*, quoique *de bonne mine*, *soit sans cervelle.* Il y a dans cet *Essai sur les Vignettes* des choses ingénieuses, mais trop d'obscurités, trop d'allusions dont on ne saisit pas la finesse.

Eloge des Maris à la mode, &c. Satyre courte, mais sanglante, des mauvais Maris : » Sans leurs soins » (dit ironiquement la Veuve) comment serions-nous à l'abri d'une » douleur ridicule qui nous transporteroit infailliblement à la » mort de nos Maris ? C'est à leur » procédé que nous devons la résignation *Chrétienne* (mot de » trop) qui corrige ce scandale. » Nous portons le deuil, parce » que la coutume nous y condamne. Nous goûtons, dans l'intérieur, la joie pure que produit » la jouissance d'un bien toujours » trop attendu. Les épreuves dont » nous sortons, nous ont armées

» d'un courage qui va jusqu'à l'hé-
» roïsme, & ceux qui croyoient
» nous consoler, admirent notre
» fermeté. «

Question si l'on peut imposer les Poëtes aux Taxes publiques, &c. Il y a *rationes dubitandi* & *rationes decidendi*, le tout en style de consultation d'Avocat, & muni de tout l'appareil des Loix. Il faut avouer que les raisons pour l'imposition, sont plus plaisantes que les motifs de la décharge, quoiqu'on se détermine à ce dernier parti. En général, pourtant, toute cette matière pouvoit être traitée encore plus agréablement. Il y a un peu trop de goût Germanique dans le tour qu'on a pris.

Essai d'un Dictionnaire Allemand. C'est une des plus jolies choses qu'on puisse imaginer. A chaque mot qui se présente, l'Auteur développe l'Ironie, & choisit le ridicule qu'il lui plaît de censurer.

Voyez les mots *Devoir*, *Eternel*, *Révérence*, *Sçavant*. Ce dernier surtout occasionne un détail charmant. *Ce mot* (dit M. Rabener) *a cela de commun avec celui de vertueux. Tous les hommes prétendent au dernier, & tous les Gens-de-Lettre au premier. Cependant les uns & les autres sont très-clair-semés dans le monde*. Comme il pourroit se faire une réforme dans la Classe des Sçavans; réforme qui changeroit toute la République Littéraire en une vaste solitude, surtout si l'on s'avisoit *d'exiger encore de l'humilité, de la douceur & de la vertu avec la science*; l'Auteur, en homme très-avisé, intéresse la Patrie à l'entretien des membres qui se trouveroient exclus. Et d'abord il commence, ainsi qu'il étoit naturel, *par ceux de sa famille qui pourroient lui tomber sur les bras*. Surquoi il explique la capacité de chacun, afin qu'on puisse

oir ce qu'il seroit à propos *de faire*
a leur faveur.

Il a un oncle si jaloux de bien crire en Latin qu'il est tombé en yncope, parce qu'un étourdi lui reproché quelques fautes contre a pureté de l'ancien Langage Roain.

Il a un Cousin Docteur *in utroue* qui n'entend peut-être pas un eul point de Jurisprudence, mais ui est très-capable de pousser de onne grace un argument communiqué.

Il a un Neveu, fils de sa sœur, *ui connoît mieux la monnoye de 'ancienne Rome que les espéces couantes.* » Il y a quelque temps » (ajoute M. Rabener) qu'un Antiquaire, qui se prétendoit plus » habile que lui, osa contester la » réhabilitation d'une Légende effacée. Ils se déchirèrent mutuel» lement avec une décence dont » le Public fut édifié. Il étoit que-

» ſtion d'une piéce ſur laquelle on » voyoit Vénus armée. Mon Ne» veu vouloit écrire : *Venus Vi-* » *ctrix*. Son Antagoniſte ſoutenoit » qu'il falloit mettre *Venus Arma-* » *ta*. La conteſtation étoit échauf» fée au point que leurs femmes » ſe refuſoient déja le ſalut. On » aſſembla l'Aréopage des Anti» quaires, & le Comité ſe décida » pour *Venus Victrix*. Jugez de la » joie qu'un pareil triomphe fit » à mon Neveu. Il ne s'occupa » que du ſoin de ſon trophée. Il ſe » ruina pour raſſembler ſous deux » *in-folio* toutes les piéces de cette » Controverſe, &c. «

M. Rabener a un autre Couſin, mais qui rougit de la parenté. Il ſoutient que le Regiſtre de la Paroiſſe d'où a été tiré ſon Extrait Baptiſtaire, *n'a pas les caractères d'Antiquité que le P. Mabillon exige pour faire foi, & que le Diplôme eſt de la main d'un Fauſſaire.*

Au reste cet homme est un grand Politique. » Il compose actuellement une déduction des Droits du Roi de Bilidulgérid sur la Sibérie, & compte dédier cet Ouvrage à quelque Chef des Esquimaux de la Baye de Hudson. *Si* notre Cousin, (continue l'Auteur) n'obtient pas cette année une place aux petites-Maisons, je l'embarquerai avec quelque Anglois, pour faciliter la découverte du Passage du Nord-Ouest, en espionnant la Politique des Baleines qui passent de la Baye de Baffin dans la Mer du Sud. «

Eloge Funèbre de Madame... prononcé dans la Société des Patiens. C'est une espéce de riposte à l'*Eloge des Maris à la mode.* L'homme de la *Société des Patiens* rend bien à la mémoire de sa femme, ce que la *Veuve du Bel-air* avoit dit contre celle de son Mari. De part &

Octobre, 1754. *I Vol.*

d'autre tous les vices sont rassemblés pour faire des portraits extrêmement odieux : & l'Ironie y ajoute encore ses traits pénétrans, ses pointes cuisantes, &c.

Rêve sur les occupations des Ombres après la mort. Grand Morceau très-vif & très-agréable. L'Auteur y peint tous les Originaux qu'il feint d'avoir vûs dans l'empire des Ombres. Il faudroit citer bien des exemples pour donner une juste idée de cette Satyre dont l'invention n'est pourtant pas neuve.

Lettre d'un Poëte à l'Auteur, & Pensées de l'Auteur sur cette Lettre. Le Poete est un fou qui se plaint que *la Philosophie & la Raison prennent le dessus sur les Muses.* On sent ce que mérite une lamentation de cette force. Tout ceci pouvoit être manié avec plus d'intérêt & d'agrément.

Lettre sur l'Instruction de la Jeunesse. Point d'Ironie dans cette Pié-

ce. M. Rabener y traite la matière férieufement. Son objet eft de recommander l'étude de la Langue maternelle, la méthode de parler Latin familièrement, l'attention aux devoirs de l'honnête homme & du Citoyen, &c. On a déja traité les mêmes points dans une multitude d'autres Livres ; on n'y a point oublié le principe de Morale qui termine cette Lettre, & qui porte qu'*un bòn métier auroit été plus utile que le Latin & le Grec à quelques-uns de ceux qui se mêlent d'écrire.*

La Vie d'un Martyr de la Vérité. C'eft l'Hiftoire d'un homme qui, depuis fon enfance jufqu'au moment de fa mort, a été malheureux pour s'être permis de dire la vérité fans confidération, fans difcrétion, fans retenue & fans mefure. *La probité* (conclut très bien l'Auteur) *défend de mentir ; mais elle n'oblige pas à dire toutes fortes*

de vérités ; il en est même sur lesquelles elle impose silence. La franchise qui va jusqu'à l'offense, vient de l'amour-propre, de l'orgueil, de l'étourderie, & de l'ingratitude. Au reste, ce petit morceau est écrit avec beaucoup de vivacité & de finesse. L'esprit véridique de M. Rabener s'y reconnoît, & l'on sent qu'il aime à peindre en beau son *Martyr de la Vérité*, quoiqu'il finisse par condamner ses excès.

Sur la nécessité de la Rime Allemande. On donne ici une Piéce en Vers François : reste à sçavoir si cette Poësie rend bien les pensées de l'Auteur. Il semble qu'on s'est exposé à des écarts & à des altérations. M. Rabener, sçachant notre Langue, pourra en juger mieux que personne.

Relation secrete touchant le Codicile du Docteur Swift. On connoît déja cette plaisanterie par la Traduction qui en a été donnée

dans le *Journal Etranger* du mois de Mai dernier. C'eſt une Satyre du Docteur Swift qui aſſigne aux *Foux Moraux* des places dans ſon Hôpital. Toutes les Nations, ſelon lui, pourroient prétendre au bénéfice de la fondation; mais les François en ſont exclus, *attendu le grand nombre qui ne manqueroit pas de paſſer la Mer.* En Allemagne, on avoit publié une *Clef* pour l'intelligence des noms couchés dans le Codicile; mais cette téméraire Brochure eſt réfutée par un Ecrit de cinq ou ſix pages ſous le titre de *Relation touchant une Clef du Codicile du D. Swift.* Il n'eſt pas aiſé de dire ſi cette réfutation eſt de M. Rabener, ou de l'Auteur de la *Relation touchant le Codicile, &c.*

Lettre ſi la Satyre eſt permiſe? On peut bien deviner que l'Auteur ſe déclare pour l'affirmative. Il dit que *l'amour de la vertu eſt l'ame*

de la Satyre ; que son but est d'inspirer la haine du vice en le rendant ridicule... que cette méthode éclaire l'esprit en l'égayant, &c. Cependant M. Rabener pose des Loix, & exige des conditions pour que la Satyre soit digne d'éloges. Il veut qu'*on fasse la guerre au vice sans offenser le vicieux*. Si l'on prend un modele, *on doit y mêler des traits étrangers qui dépaysent le Lecteur & rendent le portrait général... L'ordre & la clarté sont nécessaires* à la Satyre ; *l'imagination doit en être bannie ; la réflexion doit primer. Il est question d'instruire & non pas de divertir... L'expression doit être noble. Un tour bas & populaire choque l'oreille. On doit surtout éviter les injures. Je compare ceux qui s'y livrent aux enfans de la lie du peuple qui jettent de la boue aux passans, &c.*

Supplément à l'Essai d'un Dictionnaire Allemand. Cela est très-

joli, surtout à l'Article *Fable.* L'Auteur dit qu'on appelle *Fable* un sujet possible mais qui n'a guères de vraisemblance; d'où s'ensuit qu'un récit ne mérite pas le nom de *Fable*, quand il est non-seulement possible, mais aussi tres-vraisemblable : défaut qui se trouve particulierement dans les *Fables de Phédre.* M. Rabener publie quatre Fables dans le goût qu'on vient d'expliquer : le *possible* y subsiste ; le *vraisemblable* en est exclus. C'est *le Veuf inconsolable*, *la bonne Femme*, *le Riche bienfaisant*, *le Poëte équitable.* La narration de ces quatre Sujets est charmante, & la Piéce suivante n'est pas moins agréable.

Notes sans texte, par M. Hinckmar de Repkow. Ceci est dans le goût de notre Mathanasius ; excepté que ce Critique travailla sur un texte, & que M. Rabener ne donne que des Notes, permettant

à quiconque de composer le Livre. Du reste, même plaisanterie de part & d'autre, si ce n'est peut-être encore que le ton satyrique est plus varié dans Rabener que dans Mathanasius.

Mémoires d'une petite chienne nommée *Amourette:* Critique amusante des Faiseurs de *Mémoires.*

Liste des Morts, dressée par Nicolas Klim, Bédeau de Sainte Croix de Bergen en Norvége : c'est une suite de portraits qui caractérisent des Originaux de toute espéce, un Poete adulateur ; un Juge mercénaire ; un Bibliomane ; Un Médecin *qui avoit débarassé la Ville de 400 de ses habitans ;* un Professeur *crapuleux dans ses mœurs, léger en fait de Religion, du reste excellent Philosophe...* un Sçavant *dont l'estomach dirigeoit les Ecrits; qui dans les années abondantes ne donnoit que des Brochures, &c.* un Avocat *qui s'attachoit si bien à sa partie*

partie qu'il ne pouvoit l'abandonner tant qu'il lui sentoit un Ecu ; un Commentateur *qui composa un in-fol. pour prouver qu'Horace étoit devenu chassieux en écrivant à la lueur d'une lampe ;* un Soldat *qui avoit une aversion naturelle pour la nudité du fer, & qui sçut éviter sagement le combat, parce qu'étant garçon, il étoit comptable à sa Patrie d'une race dont la valeur étoit nécessaire à sa défense ;* une Dévote *qui ne cessoit de tourmenter son mari, pour lui donner occasion de mériter dans cette vie, &c.*

Lettres sur les Etudes de l'Ecole : Satyre contre ceux qui négligent ce qu'ils doivent apprendre, pour s'appliquer à des sciences dont ils peuvent se passer. Il y a beaucoup de finesse dans ce petit morceau.

Extrait de la Chronique de Querlequitsch, Village situé sur l'Elbe. On croit retrouver ici l'élégant badinage *sur les origines de*

Chaillot. Il semble même que M. Rabener pousse encore plus loin l'ironie. Sa *Chronique de Querlequitsch* comprend les Antiquités, la Description Topographique, les Monumens, le Nobiliaire, l'Histoire Littéraire de ce Village: tout cela par forme d'Extrait, & en supposant qu'on rend compte d'une Histoire dans les formes, laquelle auroit cette Bourgade pour objet. On sent bien que c'est la Critique des Histoires de petites Villes. Il est peu de morceaux, dans ces quatre Volumes, aussi piquants que celui-ci.

De l'Excellence des Complimens Littéraires, Critiques Spirituelles, & autres monumens fugitifs de la République des Lettres. L'Auteur en veut aux Ecrivains modernes, surtout à ceux qui multiplient les notes, & qui recueillent les nouveautés littéraires. Pour bien saisir le fin de ces Critiques, il faudroit

ſçavoir toute l'étendue des alluſions que M. Rabener a eues dans l'eſprit & qu'il a prétendu faire.

Il en eſt de même de la *Harangue ſur les qualités d'un Citoyen honnête & raiſonnable. Irus, Conte imité de Lucien*, eſt encore dans le même cas ; ainſi que le morceau ayant pour titre, *Plainte juridique contre le ſtyle prolixe.* En général ces quatre dernières Piéces nous paroiſſent peu de choſe. Et voilà tout ce que nous avions à dire de ce *Recueil* de Satyres. On voit qu'il s'y trouve de bonnes plaiſanteries, des idées utiles, des obſervations qui font eſtimer la Littérature Allemande ; de temps en temps il s'y gliſſe des traits qui, ſans être indécents, ne ſont pas exempts d'équivoques, & qui par cette raiſon pouvoient être retranchés. On nous promet une ſuite ; ſi elle parvient à notre connoiſſance, nous en rendrons compte.

Dans une autre Edition, il sera bon de retrancher quelques termes hazardés ou impropres, quelques phrases qui manquent d'exactitude, &c.

ARTICLE CXX.

RÉFLEXIONS SUR L'ALPHABET & sur la Langue dont on se servoit autrefois à Palmyre. Par M. l'Abbé Barthélemy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Garde du Cabinet des Médailles du Roi : *in*-4° pp. 32 : *A Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.*

LE bel Ouvrage qu'on vient de publier en Angleterre, sous le titre de *Ruines de Palmyre*, donne lieu à M. l'Abbé Barthélemy d'annoncer aussi une découverte. Elle concerne l'Alphabet & la Langue des Palmyréniens : ma-

tière déja tâtée plusieurs fois, & demeurée dans les termes de la conjecture ou plutôt d'une incertitude absolue.

Palmyre fut une Ville bâtie par Salomon entre la Méditerranée & l'Euphrate. Ses ruines déposent en faveur de son antique magnificence : l'Histoire d'Odénath & de Zénobie ses Souverains, nous apprend qu'elle joua un grand rôle vers le milieu du III[e] siécle, c'est-à-dire, du temps de l'Empereur Valérien & de Sapor, Roi des Perses. Les rapports de Zénobie avec le Rhéteur Longin nous sont aussi connus ; & nous admirons encore la constance avec laquelle cette Reine tint tête à l'Empereur Aurélien. Si ce Prince fut vainqueur, il déshonora sa victoire en faisant paroître Zénobie liée à son Char ; & il eut honte lui-même de ce traitement barbare, lorsque l'enthousiasme du Triomphe se fut dis-

ſipé, pour laiſſer la raiſon & l'humanité rentrer dans leurs droits.

Depuis cette révolution, les Hiſtoriens ne nous parlent preſque plus de Palmyre; mais on n'a pas laiſſé, depuis un ſiécle, de rechercher les Antiquités de cette Ville. Une Diſſertation inſérée dans le ſecond Volume des Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Diſſertation qui a pour Auteur M. l'Abbé Renaudot, nous explique les diverſes tentatives qu'on a faites pour recueillir les Inſcriptions Palmyrénienes. Ce ſont les Anglois qui ont eu le plus de zèle à cet égard. Dès l'an 1678, quelques Négocians de cette Nation établis à Alep, entr'autres un Miniſtre, nommé Robert Huntington, firent le voyage de Palmyre; mais il ne paroît pas que les Sçavans aient tiré aucunes lumières de cette entrepriſe: elle eſt ſimplement citée dans quelques

Ecrits postérieurs *; & M. l'Abbé Barthélemy en fait aussi mention.

En 1691 les mêmes Anglois retournèrent visiter les ruines de Palmyre, & en rapportèrent quelques Inscriptions avec les desseins croqués & imparfaits des restes d'édifices qu'on voit aux lieux où existoit cette ancienne Ville. On en a fait une planche qui se trouve dans les Actes de Léipsic **; mais ce qu'on vient de graver en Angleterre est tout autrement digne de l'attention des Curieux.

Pour nous borner à ce qui regarde les Inscriptions Palmyréniennes, nous devons dire, après MM. Renaudot & Barthélemy, que l'annonce pompeuse qui en

* Voyez surtout *le troisiéme Tome du Supplément des Actes de Leipsic.*

** Voyez aussi *le second Tome de la grande Histoire Universelle*, in-4° *p.* 12 *& suiv.*

me où ſont recueillies ce
ptions, ont tâché de pé
nature, la valeur, la qu
Lettres qui repréſentoient
bet & par conſéquent la
de Palmyre : mais après
eſſais, ils ſont convenus
inſuffiſance à cet égard.
efforts ont été faits en 1
un Antiquaire nommé
Rhenferdius. Il a raſſem
coup de doctrine orienta
le deſſein de conſtruire u
bet Palmyrénien : travai

Enfin, les Anglois * qui ont eu, ces dernières années, le zèle de visiter encore Palmyre & ses ruines; qui se sont attachés à bien copier les Inscriptions que le temps y a respectées; qui, depuis leur retour à Londres, ont donné le grand Ouvrage dont tous les Amateurs font l'éloge; ces sçavans hommes fournissent aujourd'hui tout ce qui est nécessaire pour la détermination d'un Alphabet Palmyrénien. » Ils ont rapporté d'Orient » treize Inscriptions Palmyréniennes, dont la plûpart avoient » échappé aux recherches faites » dans le siécle dernier. Huit de » ces Inscriptions étoient gravées » à la suite d'autant d'Inscriptions

* En 1750 MM. Bouverie & Dawkins, Anglois, entreprirent ce voyage avec un Architecte de Rome nommé Wood. M. Bouverie mourut en chemin. Dawkins & Wood ont survécu & ont donné la Relation, les Gravûres, &c.

» Grèques ; & les Anglois ont ob-
» servé eux-mêmes que les unes
» paroissent être la traduction des
» autres. «

Telle est la base du travail de M. l'Abbé Barthélemy. En combinant les Inscriptions Grèques avec les Palmyréniennes, il a découvert la signification de tous les mots compris dans celles-ci ; & comme le Grec présente plusieurs Noms propres qui sont répétés exactement dans le Palmyrénien, par-là l'Auteur a eu les lettres de l'Alphabet de cette Langue. Des lettres il a passé aisément à la construction des mots : & en suivant toujours de plus en plus cette route ; en appuyant ses conjectures de la pluralité des exemples, puisqu'on a aujourd'hui plusieurs Inscriptions Palmyréniennes ; M. l'Abbé B. s'est vû en état de conclure que la Langue de Palmyre étoit, pour le fond, la même que

le Syriaque : c'eſt ce qu'on voit prouvé & démontré tant par les détails où entre le ſçavant Académicien, que par les planches qu'il donne à la fin de ſa Diſſertation.

Au reſte, » il ne faut pas s'attendre que les Inſcriptions, qu'on » vient de recueillir & d'expliquer, » répandent un grand jour ſur » l'Hiſtoire de Palmyre. Elles ne » nous ont tranſmis que des faits » particuliers & dénués de circonſtances. Mais ces faits ſont intéreſſans ; c'eſt le récit abrégé des » honneurs qu'une Nation puiſſante & guerrière accordoit à » ceux qui favoriſoient ſon Commerce ; c'eſt l'eſquiſſe légère de » la forme qu'elle avoit donnée » à ſon Gouvernement ; c'eſt en » un mot tout ce qui nous reſte de » l'eſprit intérieur de Palmyre : un » petit nombre d'Auteurs anciens » ont raconté ſes victoires ſur les » Romains & ſur les Perſes, ſes

» conquêtes dans l'Asie & dans
» l'Egypte : tableaux magnifiques,
» mais sanglans, & qui retracés
» mille fois dans les Annales de
» tous les Peuples, n'excitent plus
» dans nos ames qu'une surprise
» mêlée de douleur. Il seroit à sou-
» haiter qu'au lieu de ces images
» effrayantes, l'Histoire eût mis
» sous nos yeux les moyens par les-
» quels la ville de Palmyre s'étoit
» élevée à ce haut dégré de puis-
» sance; les routes qu'elle avoit
» ouvertes au Commerce pour at-
» tirer dans son sein les thrésors de
» l'Orient & de l'Occident; les
» Loix qu'elle avoit adoptées pour
» assurer la tranquillité des Ci-
» toyens; les récompenses que,
» dans les jours de sa gloire, elle
» distribuoit aux arts & aux talens
» ignorés ou proscrits partout ail-
» leurs. Rassemblons avec soin les
» monuments qui nous laissent en-
» trevoir des objets si dignes de no-

» tre admiration ; mais avant que » de les considérer dans le rapport » qu'ils ont avec les mœurs, il » faut que la Critique les dépouille » & les analyse, &c. «

On jugera par cette citation que l'Auteur sçait orner son sujet. La lecture de la Dissertation donnera une très-favorable idée des autres qualités de M. l'Abbé Barthélemy; de sa critique, de son érudition, de son attention à bien citer. Nous avons vérifié ce point sur la plûpart des Livres dont il a fait usage.

L'Inscription Palmyréniene rapportée par Gruter, n'est pas omise dans ce Mémoire ; elle s'y trouve même réduite en Alphabet Syriaque, représentée en Lettres Hébraïques, & traduite librement en François. Nous apprenons par-là qu'elle est moins étendue, dans l'Original Palmyrénien, que dans la Traduction Grèque qu'on voit aussi sur le Monument : Tradu-

ction citée par Gruter, par le Cardinal Noris & par une infinité d'autres Antiquaires. Il y a toute apparence que la diversité qui se remarque entre le Palmyrénien & le Grec, vient de l'omission d'une partie des mots dans l'Inscription conforme à la première de ces Langues : mais quoiqu'il en soit, M. l'Abbé Barthélemy est toujours le premier qui ait expliqué cette Inscription Palmyrénienne. Il faut voir tout cela dans son Ouvrage, & dans celui de Gruter : sans l'inspection des Monuments, on n'entend pas même la question.

Il s'est glissé dans cette Dissertation deux fautes d'impression de quelque conséquence.

Pag. 13. lig. 11. *par les points-voyelles*, lisez *par des points particuliers*. Pag. 15 l. 16. *par les points-voyelles*, lisez *par les points distinctifs.*

ARTICLE CXXI.

IDÉE DE LA POËSIE ANGLOISE, ou, Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, & une comparaison de leur Poësie avec celle des Auteurs anciens & modernes, & un grand nombre d'Anecdotes & de Notes critiques. Par M. l'Abbé Yart, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. Tome V^e^, II^e^ Partie, faisant le Tome VI^e^, contenant plusieurs Eglogues, Chansons, Epigrammes & Madrigaux. *A Paris, chez Briasson, &c.* 1754. in 12.

QUAND l'Ouvrage que M. l'Abbé Yart a entrepris sera achevé, il se résoudra, par l'exécu-

tion, en une Poëtique assez complette sur tous les genres de Poësies qui seront entrés dans son plan. Cette abondance de maximes, d'exemples, d'anecdotes, de comparaisons, formera un cours d'instructions variées, amusantes & intéressantes, où l'on n'aura jamais à essuyer ni la sécheresse, ni la monotonie du style & de la forme didactique. Parcourons succinctement tous les genres de piéces que nous annonce le titre de ce Volume.

Il nous présente d'abord des *Avertissemens* du Traducteur, & des *Discours* des Auteurs dont on a traduit quelques piéces. Dans tous ces morceaux, il n'est question que de Poësie Pastorale. *M. Pope*, dit M. l'Abbé Yart, *en a fixé les principes par ses préceptes, & marqué les beautés par ses exemples.*

Sur l'origine de la Poësie Pastorale, M. L. Y. s'accorde avec tout

le monde; mais tout le monde s'accordera-t-il avec cet Académicien, quand il avance que les Inventeurs du genre Paſtoral, c'eſt-à-dire, les premiers hommes, étoient plus *groſſiers* que nous, ſans être plus *vertueux* ? La groſſièreté eſt une habitude qui ſe contracte en ſuivant l'impreſſion des inſtincts brutaux, & le mouvement des paſſions violentes; ou bien c'eſt une rudeſſe, une dureté, une férocité de caractère, de mœurs & de manières, que le défaut d'une bonne éducation, ou le malheur d'une mauvaiſe inſpire, autoriſe, ou fomente. Or, à la naiſſance du monde, ſes premiers habitans, occupés à cultiver des campagnes fertiles, ou à paître de nombreux troupeaux, étoient-ils plus ſuſceptibles que nous de ces principes qui rendent les mœurs & les façons groſſières ? N'avoient-ils pas alors moins d'intérêts oppoſés,

moins de besoins particuliers, moins de préjugés généraux ? Ils avoient donc moins d'obstacles à l'union, à la paix, à la société. Ils n'étoient pas sans doute si polis, si composés, si affectés que nous le sommes ; mais ils étoient moins rusés, moins dissimulés, moins artificieux, moins fiers, moins impérieux. L'ambition, l'avarice, l'intrigue n'avoient point encore gâté leurs esprits, corrompu leurs cœurs & armé leurs mains. Ainsi, tout compensé, ils devoient être plus simples, plus ingénus, plus doux, plus humains, plus naturels que nous ne le sommes. Ce préjugé si favorable aux premiers âges du monde, est fondé sur la Tradition la plus authentique & la plus universelle, celle de l'âge d'or. Quoiqu'il ne nous en reste guères que des traits chargés d'enluminures poetiques, le fond n'en est pas moins une Hi-

ſtoire. Cet âge eſt donc l'origine de l'*Eglogue ;* elle en a toujours conſervé ou regretté l'image ; elle fut donc le premier chant de l'homme, c'eſt-à-dire, le premier tranſport de ſa reconnoiſſance envers ſon Créateur, ou de ſon amour envers ſes égaux. Quoi de plus capable d'exciter, & de nourrir des ſentimens ſi religieux & ſi raiſonnables que la beauté & la richeſſe des campagnes où le Créateur étaloit ſa magnificence, & ouvroit à ſes créatures les ſources d'un bonheur innocent ? Les hommes n'ont pas voulu s'en contenter ; ils ont eſſaié d'enchérir ſur la nature ; ils ſe ſont fait des goûts & des beſoins qui lui ſont étrangers; ils n'y ont pas gagné du côté du plaiſir ; ils y ont beaucoup perdu du côté de la ſanté & de la vertu. Leur erreur venge la nature de leur ingratitude ; en rafinant ſur ſa ſimplicité, ils ont moins au-

gmenté leur bonheur que leurs infirmités. L'habitude de ce luxe étudié nous aveugle jusqu'à nous faire regarder comme grossiers, les siécles fortunés qui l'ignorèrent. Nous espérons qu'on nous pardonnera une petite digression où nous ne faisons qu'appuyer le sentiment des Poëtes Anglois contre celui de leur propre Traducteur.

N'étant plus le partage de l'élite du Genre-Humain, la vie Pastorale a dégénéré. La foible ombre qui nous reste de sa beauté dans les Poëtes, est souvent souillée par leur licence; la contagion de leur siécle infecte leurs chants Bucoliques. A s'en tenir aux bonnes règles, l'Idylle ne devroit respirer que l'innocence des premiers âges: le vrai goût peut-il permettre de blesser les bonnes mœurs? Les Bergers, pour plaire, ne doivent-ils pas avoir le cœur aussi pur que le Ciel qu'ils contemplent? Leurs

chants ne devroient pas être plus dangereux que le ramage des oiſeaux, ou le murmure des fontaines; ni les vers qu'ils compoſent plus empoiſonnés que les fleurs qu'ils cueillent. Sans s'aſtreindre à ces ſages régles, l'Eglogue n'atteindra jamais à ſa *perfection eſſentielle* que Pope fait *conſiſter dans la ſimplicité, la briéveté, la délicateſſe.* » La Paſtorale » (ajoute-t-il) eſt une imitation de » ce que nous appellons l'*âge d'or*; » on ne devroit point repréſenter » nos Bergers tels qu'ils ſont au» jourd'hui, mais tels qu'ils étoient » quand les meilleurs des hommes » gardoient les troupeaux.... Ce » qui intéreſſe dans cette Poëſie, » n'eſt pas tant l'image de la vie » qu'on méne à la campagne que » celle de la tranquillité qu'on y » reſpire: il faut donc répandre » quelqu'illuſion ſur la vie Paſto» rale, ſi l'on veut qu'elle plaiſe.

» Or, cette illusion consiste à en » montrer les beaux côtés & à en » voiler les misères..... Chaque » Eglogue doit avoir un objet pré- » cis, un point de vûe, embelli » par une agréable variété.

Quand Pope entra dans la carrière Bucolique, Philips qui la couroit depuis long-temps avec gloire, y brilloit sans émule. Il se regardoit comme le Roi des Bergeries Britanniques : sa houlette étoit son sceptre. Pope n'en voulut ni révérer ni reconnoître l'autorité : à l'âge de 16 ans, il croioit avoir un titre d'indépendance dans la beauté de ses Eglogues. Philips qui la sentoit, sçut lui en faire un crime d'Etat, dit M. L. Y. La querelle de ces deux Poëtes divisa toute l'Angleterre, leur Traducteur en rappelle l'Histoire avec complaisance : aujourd'hui, plus que jamais, il nous est facile d'imaginer l'éclat que firent, dans

ne Nation lettrée, deux factions ont l'une élevoit Philips au-dessus de Pope, parce que le premier essembloit plus à Théocrite qu'à Virgile; l'autre abaissoit Philips au-dessous de Pope, parce que la voix de celui-ci, moins rustique que celle du Berger Sicilien, étoit aussi agréable que celle du Cigne du Mantoue. Ce fut dans des feuilles publiques que se donnèrent ces grands combats dont M. L. Y. nous rend un compte fidèle.

Pope suscita contre Philips un nouvel Emule, son ami Gai: les Eglogues de ce Poete avoient un mérite qui devoit réunir, ou plutôt écarter tous les suffrages. Ses Bergers parloient un langage où le ton de la Cour, de la Ville & de la Campagne, où tous les Dialectes de la Langue Angloise & le style de tous ses âges étoient mêlés & confondus. C'étoit (dit M.L.Y.) dans le langage, un *tolérantisme* ;

nous dirions volontiers un abus qui ne réussit peut-être que parce qu'il étoit assez semblable au *tolérantisme* des Religions. Auprès de la multitude, les goûts les plus bizarres, pour faire fortune, n'ont qu'à se montrer sous une forme analogue aux préjugés de la Nation.

Ces curieux préliminaires, que nous ne faisons qu'effleurer, ne sont pas inutiles à l'intelligence des Eglogues, dont nous annonçons la traduction. La première a pour titre, le *Messie*; dans ce sacré Cantique, Pope rassemble ces images champêtres dont les Prophétes se sont servis pour peindre à Israël, le Messie qu'il devoit attendre selon les principes de sa foi, & hâter par la vivacité de ses désirs. Tirées d'objets familiers à tous les Juifs, ces allégories étoient également instructives & frappantes par leur simplicité & par leur majesté.

majesté. M. L. Y. dit que ce *sont des pierres précieuses dont Pope construit un Temple,... des diamans qu'il monte sur l'or le plus pur :* détachons-en quelques morceaux, pour les montrer à nos Lecteurs.

» Nymphes de Jérusalem,...
» voyez sortir de la racine de Jessé
» une plante dont la fleur sacrée
» remplira le ciel de parfums, dont
» l'esprit céleste agitera les bran-
» ches, & la Colombe mystique
» couvrira le sommet. Et vous,
» Cieux, versez le Nectar de votre
» rosée ; répandez en silence votre
» pluie féconde. Cette plante salu-
» taire fortifiera le foible, guérira
» le malade, sera un asyle contre
» la tempête, & un ombrage con-
» tre la chaleur... Siécles, coulez
» rapidement ; paroissez, Aurore
» désirée ; élancez-vous à la lumiè-
» re, auguste enfant.... voyez le
» Liban majestueux lever sa tête
» superbe... des nuages d'encens

» monter de la vallée de Saron ; le
» sommet fleuri du Carmel parfu-
» mer les cieux : une voix ravit les
» cœurs & porte la joie dans le dé-
» sert : préparez les voies, un Dieu,
» un Dieu paroît... Sourds, écou-
» tez-le ; Aveugles, voyez-le.....
» Jérusalem, Capitale de l'Uni-
» vers, porte dans les Cieux ta
» tête couronnée de lumière ; leve
» les yeux... vois des Nations bar-
» bares environner tes portes sa-
» crées, marcher à ta clarté, s'in-
» cliner dans ton temple : vois tes
» Autels radieux chargés des par-
» fums de Saba, & entourés d'une
» foule de Rois prosternés. Pour
» toi... le Ciel ouvre ses portes res-
» plendissantes.... Non, le Soleil
» ne dorera plus le matin de ses vi-
» ves couleurs ; la Lune n'éclairera
» plus le soir de son Croissant ar-
» genté... un déluge de gloire, une
» clarté sans nuage couvriront tes
» sacrés Parvis ; celui qui est la

: même, se manifestera
›ute sa splendeur : ton jour
jour éternel de Dieu. Les
se dessécheront, les cieux
›nt en fumée, les rochers
réduits en poudre, les
gnes se dissiperont dans les
nais la parole de Dieu est
nlable ; &c. «

ogue suivante est le *Prin-*
: M. Pope : piéce connue
ıtres traductions qui ne
pas faire négliger celle-ci,
e ne seroit qu'à cause des
i l'accompagnent. Ensuite
t deux Eglogues *funébres:*
t de M. Walsh, ce Criti-
a soutenu que » M. de
ıelle n'entend rien aux af-
de la Campagne ; que ses
ınages sont des Bergers en
e ; qu'ils portent aussi mal
ıoulettes que leurs chalu-
:. « L'autre est encore de
e. Le Sujet de ces deux

Eglogues est la mort de Mlle Tempeste, arrivée le 26 Novembre 1701, la nuit que s'éleva un ouragan furieux qu'on a depuis appellé *la grande Tempête* à cause des désastres effroyables qu'elle causa surtout en Angleterre. Nos deux Poëtes ont saisi cette circonstance pour prouver que toute la Nature s'étoit intéressée à la mort de leur Héroïne. Comme cette personne avoit en effet beaucoup de mérite, on ne doit pas douter que, dans des vers destinés à son éloge, elle n'ait toutes les graces & toutes les vertus imaginables: après les avoir tristement enterrées avec l'illustre Angloise, nos Bergers, pour se consoler, font son apothéose. Dans l'Eglogue de Walsh, M. L. Y. trouve des pensées plus fortes & plus délicates; dans celle de Pope, des peintures plus gracieuses, & des images plus vives.

Notre Traducteur n'a pas man-

qué de nous donner le Prologue des Eglogues de Gay: il eſt peut-être plus dans le goût Paſtoral qu'aucune des Eglogues de ce Poëte. » Lorſqu'un jour notre Village » (dit-il) s'empreſſoit pour m'entendre chanter des airs champêtres ſur mon haut-bois, le Clerc » de la Paroiſſe vint nous trouver » dans la prairie... La Reine (dit-il) » à qui nous devons cette heureuſe paix (d'Utrecht) qui nous procure tant de biens, cette Reine » qui venoit de diminuer nos impôts, eſt morte, hélas! & étendue ſur un lit de parade. A cette » nouvelle, je vis la petite Cécile » fondre en larmes, Liſe déchirer » ſa blanche coëffure, tous nos » Villageois demeurer immobiles » de ſurpriſe, de douleur, & M. le » Curé mettre en piéces ſon rabat » & ſa ſoutane.

» Pour moi, quand j'eus appris » que la mort avoit joint la Reine

» Anne à la Reine Elisabeth, je
» rompis mon haut-bois... Tandis
» qu'étonnés nous arrosions la tet-
» re de nos larmes, nous entendî-
» mes sonner les cloches de la Vil-
» le, nous vîmes de loin des feux
» de joie, & nous jugeâmes que la
» Reine étoit guérie : on vint nous
» dire aussitôt qu'un habile Méde-
» cin (que Dieu le conserve) lui
» avoit heureusement rendu la san-
» té... Il a passé (dit-on) plusieurs
» nuits sans dormir, & il n'a cessé
» de veiller auprès de notre augu-
» ste Souveraine. Eh! qui auroit pu
» dormir quand elle étoit malade?
» ... Laboureurs, tondez vos trou-
» peaux... Celui qui a sauvé la Rei-
» ne a sauvé le Royaume, &c. «

Ce Prologue prélude ici à une Eglogue de M. Gay, intitulée, *Les Enchantemens*. A l'exemple de Virgile & de Théocrite, le Poëte Anglois expose les superstitions folles & les rêves magiques, dont la plus

universelle & la plus insensée des passions se repaît quelquefois en Angleterre, comme partout ailleurs, principalement parmi le Peuple de la campagne. Ensuite le Traducteur nous donne quelques Extraits des *Eglogues de Ville*, qui sont de la composition de Milady Worthley de Montaigu. De-là il passe à ce qu'il appelle *Système sur les Eglogues*. Il consiste à introduire sur la Scène *des Bergers qui ne sont point dans le naturel*; mais *dont les sentimens* y sont, étant aussi *vrais* que *fins*. » Qu'on suppose (dit notre Traducteur) que » ces Bergers sont des hommes & » des femmes de la Cour, qui, » pour s'amuser à la campagne, se » sont fait faire des habits d'une » étoffe plus fine que celle de nos » Villageois, & taillés sur le même » modéle ;.... qu'ils portent des » houlettes garnies de rubans ; » qu'ils se disent, sous cette espé-

» ce de Masque, bien des choses » qu'ils ne se diroient point dans « leurs habits ordinaires ; qu'ils » fassent entrer dans leurs discours » des comparaisons champêtres.... » qu'il leur échappe des naïvetés » conformes à leur rôle de Berger ; » que manquera-t-il aux Eglogues » de M. de Fontenelle ? Ne seront-» elles pas dans la nature, & tou-» tes les critiques ne tomberont-» elles pas d'elles-mêmes ? «

M. l'Abbé Yart *essaye d'accréditer* ce nouveau genre d'Eglogues par deux Pastorales Angloises, dont la première est un Dialogue entre deux jeunes époux. La seconde est *sur la Santé. Venez*, dit l'Auteur de la seconde, (Th. Parnell) *Déesse de la Campagne, venez... amenez avec vous votre frère l'Exercice qui habite ces montagnes, &c.* D'un trait de cette espéce, le nouveau genre doit plus craindre sa disgrace, que tout le reste de la même Eglogue ne peut garantir

ſes ſuccès. Pour accréditer ce genre, il eût fallu que l'Inventeur eût été mieux ſecondé, qu'il eût même été vaincu par ſes imitateurs : en fait de nouveau genre, le mérite de l'inventeur ne ſupplée point à celui de l'invention.

Paſſons aux *Fables Angloiſes* : dans le diſcours qui les précéde M. L. Y. trace aux Poëtes Fabuliſtes de bonnes régles, & leur donne ſon jugement ſur les différens modéles qu'ils peuvent ſe propoſer parmi les Anciens & les Modernes. » L'Apologue (dit-il) a le mérite » ſingulier d'être la Poëſie du Peu- » ple & des Sçavans, des Enfans & » des Sages... C'eſt une action qui » doit avoir ſon expoſition, ſon » intrigue, ſon dénouement. «

Comme Gay eſt le meilleur Fabuliſte de l'Angleterre, à la tête de quelques-unes de ſes Fables traduites, on a un abrégé de ſa vie. Il naquit en 1688, la même an-

née que Pope son ami intime vint au monde. Son Pere, Gentilhomme & peu riche, le plaça chez un Marchand de Londres. Dans la Boutique, il aimoit mieux lire des Livres que *montrer des étoffes* : pour prolonger la lecture il abrégeoit si fort les opérations du Négoce, que les femmes n'avoient pas le *plaisir de marchander*. Dans leur jeunesse, les femmes de Londres vont chez les Marchands *pour dissiper leurs vapeurs*. Gay, son Livre à la main, *ne pouvoit guères les en guérir* ; il quitta son *métier* pour suivre son instinct Poëtique, il se retira auprès de Pope : ses Pastorales, qu'il composa dans cette retraite, le firent connoître à la Cour de la Reine Anne. Républicain dans le fond de l'ame, il tâcha de paroître Royaliste pour avancer sa fortune. Les jolies piéces qu'il publia, lui acquirent des protecteurs. Quelques Seigneurs, gens de Let-

tres, le firent nommer Secrétaire d'Ambassade. Il parut à la Cour de Hanovre, qui donna bientôt des Rois au Thrône d'Angleterre. Après un voyage en France, il revint à la Cour de Londres; il n'étoit flatteur que dans ses vers, il ne fit point fortune à la Cour, il *la disgracia*, selon l'expression de Swift. Son *Opéra des Gueux* qu'il fit après sa retraite, l'eût mis à l'aise, s'il n'eût pas, comme le lui reprocha souvent le même Swift, *traité sans miséricorde son argent.* Incapable de se contraindre, il recevoit aussi-bien les bons conseils de Swift que ses libéralités; mais il n'en pouvoit profiter. » Vous ne pensez pas » plus (lui écrivoit cet ami) à la » perte de vos admirateurs, qu'une » beauté de quinze ans à la vieil- » lesse & aux infirmités de son se- » xe : vous ne sçavez pas qu'un » vieux Poete est la créature la plus » inutile, la plus abandonnée, &

» la plus mépriſée qui ſoit au » monde. « Avec ſon indolence, Gay *fut le plus aimable des pareſſeux* (dit M. L. Y.) *il n'avoit dans l'ame que des vertus douces & paiſibles, il n'avoit pas la force d'avoir des vices.* Les préludes de ſes Fables ſont trop longs, ſes Acteurs parlent ſans agir, leurs diſcours ſont ou trop communs, ou trop ſublimes, & par conſéquent déplacés. Dans la plûpart de ſes Apologues, les moralités ſont trop traînantes, & les maximes trop vagues pour n'être pas triſtes & ennuyeuſes. Ce Poëte, ſi indifférent à l'état de ſes affaires, ne l'étoit pas au ſort de ſes piéces : il fit un ſecond Opéra qui étoit comme la ſuite de ſon Opéra des *Gueux :* le grand Chambellan défendit de le repréſenter, cette défenſe jetta Gay dans une langueur dont il mourut au mois de Décembre 1732.

M. L. Y. a fait un choix de Fa-

les Angloifes parmi trois efpéces
qu'il diftingue ; les *Politiques* , les
mitées, & apparemment celles qui
ne font ni de l'un ni de l'autre genre ; quoique parmi les dernières ,
on trouve *le Peintre* de Gay qu'on
pourroit ranger dans la Claffe des
Imitées. Ce *Peintre* avoit un pinceau fi fidéle, qu'il *marquoit précisément la date* (le nombre) des années... Il perdit bientôt fes amis &
fes pratiques... Pour les rappeller
il changea de méthode , il donna des charmes à tous les âges ,
il vint prefque à bout de contenter les Narciffes... Bientôt fes
Portraits n'eurent plus de prix :
s'il les avoit fait reffemblans , perfonne ne s'y feroit reconnu. *Le
Peintre* & le *Joueur de gobelets* de
Gay font deux Fables dont chacune fourniroit affez de matière
pour une action dramatique.

Les Fables *politiques* font d'un
goût trop Anglois , c'eft-à-dire,

qu'elles attaquent le gouvernement par des traits trop libres & trop hardis: on y trouve cependant des maximes sages, mais énoncées avec force. Par exemple: *La faveur d'un Roi est un cheval indompté qui brise souvent le cou de l'étourdi Cavalier qui le monte.*

Dans les Fables *imitées*, les Anglois ne réussissent que médiocrement, ils ne sont pas faits pour être copistes, ou *servum pecus*. Finissons en disant un mot des Chansons, des Madrigaux & des Epigrammes Angloises. Nous sommes si riches dans toutes ces sortes de denrées, qu'il nous est difficile de ne pas dédaigner celles qui nous viennent de l'Etranger; d'autant plus que dans le passage, c'est-à-dire, dans la traduction, ces espéces perdent la meilleure partie de leur valeur ce qui fait leur prix n'est souvent qu'un tour heureux, ou naïf, un jeu, un badinage, une allégori

ine, &c. Tout cela ne vient souvent que du génie d'une Langue, des mœurs d'une Nation, des usages d'un Pays, & par conséquent ne peut ni se transporter ni se traduire. M. L. Y. a peint ici avec vérité & avec agrément, le caractère, les effets, & les charmes de la Chanson. Elle doit (dit-il) être telle que le Peuple l'entende sans effort, le sexe sans crainte & sans danger. Dans la Chanson, il faut être naturel; dans le Madrigal, ingénieux. Aujourd'hui, dans l'Epigramme, on est ou critique, ou méchant. En voici une de Pope sur un Poëte qui faisoit de longues Epitaphes: *Mon cher ami, vos Epitaphes ne me font point de plaisir : vous en dites tant que personne ne pourra lire la moitié de ces Epitaphes, ni croire l'autre.*

ARTICLE CXXII.

LETTRE DE M. LE BARON DE GRANTE, Colonel d'Infanterie, Capitaine au Régiment de Lally, à M. de l'Isle de l'Académie Royale des Sciences, sur la déviation du fil à-plomb.

VOUS SÇAVEZ, Monsieur, qu'on a soupçonné que le Fil-à-plomb est sujet à une déviation de la situation qu'on lui suppose ordinairement, & que personne ne s'en est assuré par des expériences capables de convaincre les Astronomes de la réalité ou de la quantité de cette déviation. J'ai crû vous faire plaisir, en vous communiquant les tentatives que j'ai faites sur cela.

Expérience faite à Paris en 1743.

J'ai suspendu, par un fil de 30

eds, un plomb terminé en poin-
& fait au tour: ayant ensuite
ɔservé, plusieurs fois par jour,
. direction, en marquant avec
: l'encre sur une pierre du plan-
ıer, les points qui répondoient
ccessivement à la pointe du
omb; ces points ainsi marqués,
'ec bien de la précision, se sont
ouvés, après trois ou quatre Se-
aines, sur la circonférence d'une
ipse, dont le grand axe dirigé
Occident en Orient, avoit 2 $\frac{1}{2}$
;.gde longueur, & le petit axe, di-
;é suivant la ligne méridienne,
oit une ligne d'étendue.

Je me suis apperçu que la poin-
du plomb ne décrivoit pas assez
actement cette ellipse; mais
'elle étoit sujette à d'autres pe-
; mouvemens ou variations peu
nsidérables & fort irrégulières,
i la faisoient avancer & reculer
même sortir & entrer dans cette
ipse, différemment dans un

temps & dans un autre. J'ai remarqué aussi que le mouvement de ce plomb ne s'accordoit pas avec le mouvement de deux autres plombs suspendus à la même hauteur, dans différens côtés de la même salle. L'un alloit à l'Orient pendant que l'autre alloit vers l'Occident, & que le troisiéme alloit au Nord ou au Midi. D'où je conclus que le bâtiment qui est d'ailleurs très-solide, varioit lui-même, & que l'expérience, faite de cette manière, n'étoit pas assez sûre pour se convaincre de la déviation du Fil-à-plomb.

Je pensai alors à répéter cette expérience sous terre, pour me mettre à l'abri de la variation des bâtimens les plus solides, causée par les différentes températures de l'air ou quelqu'autre cause inconnue. Ayant été détenu prisonnier de guerre dans la Ville de Carlisle en Angleterre l'année 1747, j'ap-

pris qu'il y avoit à Whitehaven, petite Ville dans le Voisinage, une mine de charbon creusée à 1600 pieds de profondeur perpendiculaire. J'y allai, mais inutilement, parce que le jour de mon arrivée, la mine qui contient de l'air inflammable en quelques endroits, prit feu, par la négligence d'un des Travailleurs qui n'eût pas soin d'en éloigner sa lanterne.

Expériences faite au Château de S. Pierre du Vauvrai, proche Louviers en Normandie, au mois de Novembre 1753.

J'ai trouvé dans ce lieu, où je demeure depuis un an, une cave fort-spacieuse & qui est taillée dans le roc sous une grande montagne. Je viens d'y faire l'expérience, & j'ai trouvé que le Fil-à-plomb y étoit sujet à une déviation réglée & très-sensible, quelle qu'en fût la cause.

Les montagnes de ce pays, qui s'étendent le long de la rivière de Seine, ſont formées de couches alternatives d'une pierre à fuſil, & d'une pierre blanche que les gens d'ici appellent *Bloc*, & qui n'eſt guères plus dure que la craye. Toutes ces couches ſont horizontales; la pierre blanche a deux pieds d'épaiſſeur & la griſe en a ſeulement un demi. Dans le plancher de cette cave, eſt une pierre blanche qui eſt au niveau de la cour du Château, & la porte qui y donne immédiatement, eſt tournée vers l'Orient. Le plat-fond de cette cave formée en arcade, eſt fait d'une couche de pierre-à-fuſil, qui le rend ſolide & continu comme d'une ſeule piéce, & il y a beaucoup d'épaiſſeur entre ce plat-fond & la ſurface de la montagne.

J'ai fixé, dans une petite fente du plat-fond, vers le milieu de la voute, un petit crochet de fer,

qui ſoutenoit un fil de onze pieds de longueur, chargé d'un plomb qui ſe terminoit en pointe, & qui étoit fait au tour. Ayant par pluſieurs tentatives pendant un jour ou deux, réduit le fil qui étoit de lin, à ne plus changer ſenſiblement de longueur, & le plomb à ne plus tourner, du moins pendant un certain temps, ſur lui-même, j'ai uni la pierre tendre qui étoit au-deſſous; & le plomb étant arrêté, & ſa pointe étant à une ligne au-deſſus de terre, j'ai marqué ce point qui y répondoit exactement, par lequel j'ai tracé une ligne méridienne. Il étoit alors midi; mais comme le plomb étoit agité pendant ces opérations, je n'y revins que le lendemain à midi, & j'y trouvai la pointe du plomb arrêtée préciſément au-deſſus du point que j'avois marqué ſur la méridienne le midi précédent. J'avois bien couvert & ga-

ranti la porte de la cave, contre tout l'aîr extérieur, avec de la paille & des nattes. Je vins le soir du même jour à six heures avec une lumière, & je trouvai que la pointe du plomb, étoit écartée de la méridienne de $\frac{1}{4}$ ligne vers l'Occident : ayant marqué le point où elle répondoit alors, j'y revins encore à minuit & la pointe de l'à-plomb répondoit à la méridienne & étoit éloignée vers le Nord d'environ $\frac{1}{4}$ de ligne du point marqué le midi précédent. Je marquai ce point. A six heures du matin suivant, la pointe de mon à plomb se trouva vers l'Orient à $\frac{1}{4}$ ligne de distance de la méridienne. Je marquai ce point. Le midi suivant, la pointe du plomb répondoit au point qui avoit été marqué sur la méridienne les jours précédens.

J'ai continué à observer de la même manière pendant trois Semaines de six heures en six heu-

res, & j'ai toujours trouvé que la pointe du plomb ſuivoit les mouvemens dont je viens de parler ; le trouvant à midi & à minuit ſur les points que j'avois marqués ſur la méridienne pour ces temps-là, & que le ſoir & le matin cette pointe répondoit à droite & à gauche, comme je l'ai rapporté ci-deſſus ; décrivant par conſéquent pendant toutes les 24 heures une ellipſe, dont le grand axe ſitué d'Occident en Orient, avoit $\frac{1}{2}$ ligne d'étendue, & le petit axe du Nord au midi, avoit $\frac{1}{4}$ ligne.

J'ai examiné la ſituation de ce fil vertical dans d'autres heures, pour ſçavoir ſi la Lune avoit quelque part au mouvement que j'y avois apperçu ; mais j'ai toujours trouvé que le mouvement de la pointe du plomb, s'accordoit avec celui du Soleil, & que la préſence ou l'abſence de la Lune n'y faiſoi' rien, au moins d'une quan-

tité dont je pûsse m'appercevoir. Il est vrai que la pointe du plomb ne répondoit pas toujours si exactement aux points principaux, marqués ci-dessus de six heures en six heures, pour qu'il n'y eût pas quelque légère différence, mais elle étoit si peu considérable que j'ai crû devoir la négliger entièrement, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient des fractions, & pour ne pas embrouiller mon plan, de points placés aussi-près les uns des autres; n'ayant principalement attention qu'à la déviation qui se fait en 24 heures. Il auroit fallu employer un fil de plusieurs centaines de pieds, pour découvrir toutes ces petites irrégularités particulières.

Seconde Expérience faite dans la même cave, au mois de Décembre 1753.

Le plomb dont je me suis servi dans

ans l'Expérience précédente, étoit ylindrique; j'en fis faire un qui terminoit en deux pointes comme les sommets de deux cônes qui joignoient par leurs bases & 'ayant qu'un même axe. J'ai vérifié ce plomb par une méthode ui paroît très-bonne, & que le azard me fit trouver dans les différentes tentatives que je fis pour érifier l'autre plomb. Cette méhode consiste à approcher doucenent une bougie du plomb, & à e faire tourner sur lui-même, comne il arrive, par la chaleur seulenent. Je lui vis faire plusieurs ours de suite, sans la moindre viration, & sans que sa pointe cessât de répondre au point marqué ur la terre. Cela n'auroit jamais u arriver, si cette pointe avoit té hors de la direction du fil qui outenoit le plomb. Pour suspenlre ce plomb, j'ai employé le mêne crochet dont j'ai parlé, & un

fil de cuivre fort délié. Tout étant bien vérifié, j'ai effacé les points marqués sur la pierre dans la précédente expérience, & j'en ai marqué de nouveaux, successivement de six en six heures pendant un jour en commençant à midi, suivant les endroits ausquels la pointe du plomb répondoit à chaque fois que j'ai observé. J'ai continué pendant plusieurs jours, & j'ai trouvé que ce second plomb suivoit en tout le mouvement du premier; sa pointe se trouvoit, à midi & à minuit, sur la méridienne; à la distance d'un quart de ligne; & le soir & le matin, elle se trouvoit à droite ou à gauche à pareille distance de la méridienne. La conformité des mouvemens & des mesures dans l'une & dans l'autre expérience, me donne lieu de croire que le fil-à-plomb est sujet à une déviation réelle & journalière, par laquelle il décrit tous les jours un cône dont le sommet est au point

de ſuſpenſion,& qui fait décrire au Zénith apparent une ellipſe autour du Zénith véritable, & dirige toujours ce fil dans le plan du vertical du Soleil. Cela nous met à portée de déterminer, ſuivant la grandeur des deux axes de l'ellipſe, la quantité de la déviation dans tous les cas poſſibles ; & comme, par l'expérience, nous pouvons connoître ces axes, lui tout en nous ſervant d'un fil fort long, nous pouvons toujours calculer la quantité de cette déviation, ſans en connoître la cauſe.

Une demi-ligne priſe ſur la circonférence d'un cercle d'onze pieds de rayon, donne 1′ 5″ ; & $\frac{1}{4}$ ligne donne 32″ $\frac{1}{2}$. Ainſi le fil-à-plomb a une déviation du matin au ſoir, dans le plan du parallèle, de 1′ 5″ ; faiſant avec la verticale, un écart de 32″ le matin vers l'Orient, & le ſoir autant vers l'Occident. Il a de même une

déviation, de midi à minuit, de 32 " dans le plan du méridien; augmentant à midi de 16 " la distance du Soleil au Zénith, de même que de tous les autres astres qui sont au Sud. Cette déviation diminue d'autant la distance observée au Zénith de tous les objets célestes qui sont vers le Nord du lieu de l'observation. C'est le contraire à minuit.

Comme cette déviation répond au mouvement du Soleil, les observations qu'on fait de la distance de cet astre au Zénith, ne paroissent point affectées de l'erreur par son uniformité; mais il n'en est pas de même à l'égard des autres astres, comme d'une étoile, par exemple, qui ayant passé par le méridien avec le Soleil un certain jour de l'année, n'y revient qu'au bout de l'année sidéréale, qui est d'environ 366 jours, pendant lesquels s'achéve la période de cette

déviation. A la fin de la moitié de cette période, l'étoile passe par le méridien à minuit; où l'erreur se trouve d'un sens contraire à celle qu'elle a eue à midi. La déviation en déclinaison est nulle dans le cercle de six heures de part & d'autre du méridien, & elle est alors toute en ascension droite.

Pour ce qui est des autres heures, la déviation est partie en ascension droite, & partie en déclinaison, en raison réciproque des sinus des angles ou distances aux plus proches limites de part & d'autre; lesquelles limites sont désignées par les points de midi, de six heures du soir, de minuit, & de six heures du matin. Pour trouver, par exemple, la déviation de Persée à son passage au méridien de Paris, à deux heures après midi, il faut, suivant la connoissance qu'on a des axes de l'ellipse décrite par la pointe du plomb,

chercher le rayon de cette ellipse qui répond à 30° à droite de la méridienne; sur lequel rayon le fil & le Soleil se trouvent alors. Si l'on suppose que le demi-grand axe répond à 32″, on fera comme ce demi-grand axe est à 32″, ainsi le rayon trouvé sera à la déviation qui répond à deux heures. Il faudra ensuite la partager dans le rapport des sinus de 60 & de 30 dégrés, qui sont les distances aux limites de midi & de six heures. Le sinus de 30°, donnera la quantité de la déviation à l'égard de Persée en ascension droite; & le sinus de 60°, donnera la partie de cette déviation en déclinaison.

Je ne sçaurois dire si l'écart du fil-à-plomb avec la verticale, sera la même en différens climats & avec des fils de différentes longueurs. On sçait d'ailleurs que la force centrifuge & la distance au centre de la terre, influent sur le

mouvement du pendule, & que la diſtance d'un fluide augmente ſuivant les quarrés des viteſſes du mobile. Ces trois principes ſe détruiſent peut-être ou ſe réuniſſent en agiſſant avec la cauſe de cette déviation : l'expérience peut nous éclaircir ſur cela ; mais il faut qu'elle ſoit faite ſous-terre ; car nous voyons, par ce qui eſt arrivé dans la cave, qu'il n'y a pas à compter ſur les expériences de cette nature qui ſe font dans les bâtimens les plus ſolides élevés ſur terre, leſquels ſe tourmentent trop pour y pouvoir trouver quelque choſe d'exact. Il n'y a rien de plus ordinaire, que de trouver dans la Grande-Bretagne, une Mine de Charbon de plus de mille pieds de profondeur. Celle de Whitehaven en ayant 1600 pieds, ſi l'on emploioit un fil de cette longueur, on trouveroit une déviation de ſix pouces en aſcenſion droite,

& de trois pouces en déclinaiſon, à proportion de la déviation obſervée avec un fil d'onze pieds. Avec un ſi grand eſpace, on pourroit non-ſeulement déterminer la quantité de la plus grande déviation, mais auſſi ſes inégalités, & la loi des déviations particulières.

Après tous ces détails, je dois auſſi vous rapporter que, durant tout le temps des obſervations dans la cave, la montagne & tout le pays étoient couverts de neige; la riviere ſe répandit d'abord conſidérablement dans les terres, même juſqu'au pied de la Montagne, & reſta priſe pendant long-temps: elle n'étoit que de quatre pieds plus baſſe que le plancher de la cave. Un fort Soleil ſe montroit preſque tous les jours, & cauſoit des dégels qui ceſſoient au ſoir, ou qui étoient bientôt remplacés par de grandes chûtes de neige. Il pourroit être arrivé que dans ces alter-

natives de froid & de chaud, de fonte & de congélation de tant de différents fluides qui pénétroient partout, la ſurface de la terre & ſurtout la montagne, auroient été aſſujetties à un certain mouvement de dilatation & d'affaiſſement, lequel, en ſe communiquant au fil, auroit donné un mouvement apparent au plomb. Outre que l'air, dans la cave, quoiqu'elle fût bien fermée, pouvoit acquérir, par la chaleur du Soleil, un certain flux, dans la direction de cet aſtre, qui dérangeoit peut-être le fil-à-plomb de ſa direction pendant la journée, & qui, en ceſſant, lui permettoit de ſe remettre dans ſa direction naturelle pendant la nuit. Quoiqu'il en ſoit, j'oſe vous aſſurer, Monſieur, que le plomb avoit la déviation réglée que j'ai rapportée. J'en ſuis d'autant plus ſûr que j'ai bien vérifié les plombs, & qu'ayant remarqué une tache ſur

chacun, je l'ai souvent trouvée, d'une observation à l'autre, dans la même situation à l'égard de la méridienne ou des autres points fixes, quoique, dans l'intervalle, la pointe du plomb eût changé de direction : ce qui n'auroit pû arriver quand même le plomb auroit été mal fait, si le fil n'avoit pas changé de direction.

Comme dans le grand nombre d'Observations Astronomiques que vous avez faites, Monsieur, ou dont vous avez connoissance, il s'en pourra trouver de favorables ou de contraires à cette idée, je vous prie de les soumettre à votre examen.

Je suis, &c.

ARTICLE CXXIII.

RECUEIL D'ACTES ET PIÉCES, concernant le Commerce de divers Pays de l'Europe. N° premier, *contenant les Discours prononcés au Parlement d'Angleterre dans la Chambre des Pairs, pour & contre la liberté du Commerce au Levant;* vol. *in-*12. A Londres & se trouve à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins. MDCCLIV.

LE *N° premier* qui paroît dans ce titre, annonce une suite de Volumes sur la même matière : entreprise louable, & qu'on ne peut trop encourager. Le Commerce est un objet si intéressant pour les Nations & si beau en lui-même, qu'il ne sera jamais à craindre qu'on en explique trop la théorie ou la pratique. L'Angleterre

fournira sans doute beaucoup d'*A-*
ctes & de Piéces à l'Auteur de c
Recueil. L'Anglois saisit le Com-
merce dans tous ses points de vûe;
il en étend toutes les espéces, tou-
tes les branches & tous les rap-
ports; il assujettit à ses loix, les
temps, les lieux, les personnes. Et
voici, par exemple, dans le Livre
qui va nous occuper, une contro-
verse dont il seroit difficile de trou-
ver ailleurs des exemples.

Au mois de Février 1743, on
se plaignit du dépérissement où se
trouvoit le Commerce de la Gran-
de-Bretagne au Levant. On s'en
prenoit à la Compagnie chargée
de ce Commerce. On demandoit
qu'il fût fait de nouveaux Régle-
mens à ce sujet. En conséquence,
intervint un Bill peu favorable à
la Compagnie du Levant, & il
passa dans la Chambre des Com-
munes; mais, dans la Chambre
des Pairs, il fut préalablement ar-
rêté que la matière seroit discutée;

& la discussion en fut remise au mois de Mai suivant. Alors furent prononcés les Discours dont on nous donne la Traduction dans ce Volume. Ils sont au nombre de huit, le premier du Duc de Bedford contre la passation du Bill; le second, de Mylord Sandys en faveur du Bill, & en réponse aux raisons du Duc de Bedford; le troisiéme, de Mylord de la War contre le Bill; le quatriéme de Mylord Lownsdale, tout contraire au Discours précédent; le cinquiéme du Comte de Sandwich encore très-opposé au Bill; le sixiéme de Mylord Bathurst opinant à ce qu'il fût fait des informations avant que de rien conclure pour ou contre le Bill; le septiéme, du Duc de Bedford en réponse à celui de Mylord Bathurst; le huitiéme, de Mylord Sandys en réponse aux deux derniers Discours.

On ne jouit qu'en Angleterre

d'un ſpectacle tel que celui-ci. Les plus grands Seigneurs de l'Etat y raiſonnent de Commerce avec autant de capacité que pourroient faire des Négocians de profeſſion; & ils y ajoutent le ton de liberté, l'air de nobleſſe que donnent les titres & la naiſſance. Cela nous rappelleroit peut-être les harangues des Patriciens dans le Sénat de Rome ; ſi ce n'eſt que les Romains des beaux ſiécles de la République ne ſçurent guères parler que d'exploits militaires & de conquêtes, parce qu'ils ne connoiſſoient pas d'autres beſoins Il faudroit ſuppoſer ces fameux Républicains dans le Sénat de Tyr ; pour prendre une idée de la Chambre haute d'Angleterre, occupée des objets qui ont fait naître les diſcours ſuivans.

D'abord il fut convenu, par tous ces Seigneurs Anglois que le Commerce actuel de la Grande-Brétagne au Levant étoit fort déchu

depuis plusieurs années ; & que celui de la France, dans le même pays, avoit pris beaucoup de faveur. Voilà une considération bien puissante pour des Anglois ; un motif bien capable de les animer contre leur Compagnie du Levant, si elle étoit cause de la diminution reconnue dans cette branche de Commerce. Ne point gagner soi-même, c'est déjà un malheur ; mais laisser gagner des François, c'est le comble de la disgrace. Cependant le Duc de Bedford, qui harangua le premier, ne mit point ce désavantage sur le compte de la Compagnie. Il crut en trouver la cause dans le Commerce même de la France. » Les François (dit-il) » se sont mis en état de vendre » leurs lainages au Levant à meilleur marché que nous ne pouvions faire les nôtres ; outre que » leurs étoffes étant plus fines & » de plus belle apparence que les

» nôtres, elles plaisoient davanta-»ge aux Turcs. « A cela se joignoient (selon l'Orateur) beaucoup d'autres avantages ; tels que la proximité du Port de Marseille, la facilité qu'avoient les François de transporter au Levant, diverses sortes de marchandises qu'ils tirent de leurs Colonies, &c.

Il faut bien observer que l'attaque, formée contre la Compagnie Angloise du Levant, n'avoit pas pour but de la détruire, mais seulement de faire associer à ses privilèges *quiconque voudroit & pourroit payer la somme de 20 liv. sterling pour son admission.* Or, ce Réglement exprimé dans le Bill, paroissoit au Duc de Bedford d'une très-dangereuse conséquence, parce qu'il donneroit lieu à beaucoup de gens de la lie du peuple d'aller s'établir en Turquie, où ils traverseroient le négoce des petits Commerçans du Pays, *& donneroient de la mauvaise humeur aux Turcs*

déja bien jaloux des priviléges dont jouit le Commerce Anglois dans leur Empire. Qu'arriveroit-il encore si les Juifs d'Angleterre passoient en grand nombre au Levant, pour y commercer en vertu de leur association à la Compagnie ? » Ils s'associeroient aux Juifs » de Turquie, & iroient aux Syna- » gogues du Pays. Les Turcs qui » les y verroient aller, les confon- » droient avec leurs Juifs ; & com- » me il n'y a pas de nation qu'ils » méprisent davantage, ils s'indi- » gneroient de les voir jouir, à l'om- » bre du nom Anglois, des Privi- » léges dont ils ne jouissent pas » eux-mêmes. Il en arriveroit un » murmure général parmi la po- » pulace Turque ; & la difficulté » sans cesse renaissante de distin- » guer les Juifs Anglois d'avec les » Juifs Turcs, occasionneroit des » débats entre nos Consuls & les

» Bachas & les Officiers des Doua-
» nes, &c.

Nous avons cité ce morceau sur les Juifs, parce que, dans tous les Discours qui paroissent ici, on traite ce qui regarde les Négocians de cette Nation ; bien entendu que les Partisans du Bill ne trouvent aucune apparence dans les soupçons du Duc de Bedford. Il en est de même des autres difficultés proposées par ce Seigneur : les Défenseurs du Bill y répondent avec beaucoup de sagacité ; quoique d'ailleurs les Opposans fortifient puissamment les raisons du même Duc de Bedford. Ce sont des Plaidoyers dont chacun entraîneroit le suffrage du Lecteur, si l'on s'en tenoit à ces piéces isolées : c'est ce qu'il ne faut point faire. Tous les discours doivent être lûs ; on trouve dans les uns des raisons qui balancent la force des autres ; & dans tous des principes généraux qui sont excellens.

Par exemple, on nous dit ici qu'il n'eſt pas queſtion de *crier contre toutes les ſortes de Compagnies*, parce que c'eſt la mode..... *Que le Commerce eſt une choſe délicate ; qu'il faut prendre garde comme on y touche ; qu'un rien le bleſſe & le fait tomber*, &c. C'eſt ce qu'obſerve le Duc de Bedford.

Qu'il eſt de l'intérêt de chaque Marchand en particulier de vendre les marchandiſes qu'il porte & qu'il rapporte, le plus cher qu'il peut, quand même il devroit arriver qu'on lui en achetât moins par la ſuite.... Mais qu'il eſt au contraire de l'intérêt de la Nation d'obliger le Marchand à vendre au plus bas prix..... & que le vrai moyen de l'y obliger eſt de lui donner le plus qu'on peut de concurrens de ſa Nation. C'eſt la remarque de Mylord Sandys.

Qu'en même temps qu'il eſt de l'intérêt de la Nation que les marchandiſes ſe donnent dans les Pays

étrangers au plus bas prix qu'il est possible ; il lui importe aussi de ne pas payer trop cher celles qu'elle en tire. Que tel est néanmoins l'inconvénient de laisser le Commerce ouvert à tout le monde, puisqu'en réduisant presqu'à rien le prix de ce qu'on porte à l'Etranger, la multitude des Acheteurs, qui sont en concurrence, renchérit prodigieusement ce qu'on tire de ce même Etranger. C'est la pensée de Mylord de la War.

Qu'il y a des cas où les Compagnies de Commerce sont absolument nécessaires ; par exemple, quand, pour établir & pour conserver un Commerce, il faut des fonds & des comptoirs qui jettent dans de grands frais, il faut bien, pour y suffire, ériger une Compagnie par une Charte qui l'autorise. C'est ce que démontre Mylord Sandwich.

Parmi ces huit Discours, il y en a un qui ne mérite pas autant de considération que les autres : c'est

celui de Mylord Bathurst. On y propose de faire quelques informations avant que de conclure définitivement pour ou contre le Bill. Mais cet avis n'étoit bon qu'à détruire totalement le Commerce du Levant. Car en attendant qu'on eût statué pour ou contre le Bill, décision qui pouvoit être sujette à de grand délais, ni la Compagnie, ni les particuliers n'auroient voulu sacrifier leur temps & leur argent à ce Commerce. C'est ce que le Duc de Bedford & Mylord Sandys expliquent très-bien, quoique d'ailleurs ils fussent d'opinion différente sur le Bill.

Nous ne pouvons faire connoître, autant qu'il seroit à souhaiter, la bonne Logique, l'ordre & la force de ces discours. Il s'y trouve des finesses de raisonnement; des discussions pour expliquer en quoi, comment & jusqu'où la Compagnie du Levant étoit ou n'étoit pas exclusive; des examens

pour s'assurer si elle autorisoit ou si elle n'autorisoit pas le monopole; des observations sur le tort que le Commerce François faisoit à celui d'Angleterre dans le Levant, &c. Tout ceci mérite assurément d'être lû, & il ne faut pas oublier l'Acte du Parlement qui étend à tous les Sujets de la Grande-Bretagne le droit d'être admis dans la Compagnie du Levant, moyennant la somme de vingt livres (sterling). C'est à-peu-près la partie essentielle du Bill proposé. Cette Loi a dû être mise en exercice à la S. Jean dernière: c'est le terme qu'énonce l'Acte transcrit tout au long à la fin de ce Volume.

Nous approuvons fort la traduction de ces Discours, & nous la regardons comme un vrai présent fait à notre Politique & à notre Littérature Françoise. Le Traducteur est prié de remplir les autres Nos de son projet.

Les Nouvelles Littéraires dans le II Vol. qui paroîtra le 15 de ce mois.

TABLE
DES ARTICLES
D'Octobre, 1754. I Vol.

ARticle CXIV. *Élémens du Commerce.* Pag. 2309

ART. CXV. *Mémoire sur l'Inoculation de la petite Vérole, &c.* 2345

ART. CXVI. *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique, &c.* 2357

ART. CXVII. *Essai sur la différence du nombre des hommes dans les temps anciens & modernes, &c.* 2379

ART. CXVIII. *La Théorie des Sons, &c.* 2398

ART. CXIX. *Satyres de M. Rabener, &c.* 2403

ART. CXX. *Réflexions sur l'Alphabet & sur la Langue de Palmyre, &c.* 2428

ART. CXXI. *Idée de la Poësie Angloise, &c.* 2439
ART. CXXII. *Lettre de M. le Baron de Grante, &c.* 2464
ART. CXXIII. *Recueil d'Actes & Pièces, concernant le Commerce de divers Pays de l'Europe, &c,* 2483

ERRATA

De Septembre, 1754.

P. 2181. l. 15. & plus estimé; *lis.* & de plus estimé. P. 2249. l. 1. (ou *le délire*) *les Maladies hystériques*, retranchez cette ligne. P. 2271. l. antep. fait, *lis.* faut.

APPROBATION.

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Sept. 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1754. *II Vol.*

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1754. II Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 673 volumes. Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15
1720.	[illegible]	1747.	[illegible]
1721.	12.	1748.	[illegible]
1722.	12.	1749.	[illegible]
1723.	12.	1750.	[illegible]
1724.	12.	1751.	[illegible]
1725.	12.	1752.	[illegible]
1726.	12.	1753.	[illegible]
1727.	12.	1754.	[illegible]

Chacun de ces volumes se
15 s. en feüilles, & 16 s.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1754. *II Vol.*

ARTICLE CXXIV.

***LA VÉRITÉ DE L'HISTOIRE** de l'Eglise de S. Omer, & son antériorité sur l'Abbaye de S. Bertin; ou, Réfutation de la Dissertation Historique & Critique sur l'Origine & l'Ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, &c.*

Imprimé par ordre de M. l'Evêque & du Chapitre de l'Eglise de S. Omer. *In-4°.* pp. 446, sans l'Avertissement. *A Paris, chez le Breton, &c. MDCCLIV.*

LA Dissertation qu'on veut réfuter ici, parut en 1737, & frappa pour lors son coup avec un grand éclat. MM. de l'Eglise de S. Omer ne répondent qu'au bout de 17 ans; mais ils nous apprennent que leur réponse étoit prête *dès 1739, & que des raisons étrangères au Lecteur ont empêché jusqu'à présent qu'elle ne vît le jour.* Quelles que puissent être ces *raisons*; nous osons dire qu'il en résulte quelque chose d'assez fâcheux pour le fond de leur affaire. Un grand public a pris son parti; & le bon effet que ces Messieurs attendent de leur Ouvrage, dépend aujourd'hui de la curiosité qui pourroit renaître à l'égard d'une

question comme décidée * : curiosité qu'il nous est beaucoup plus aisé de solliciter que de promettre.

Dès que la Dissertation, favorable à l'Abbaye de S. Bertin, eût paru, plusieurs Ecrits périodiques en rendirent compte. Nous pouvons nommer, parmi ces Ecrits, le Mercure de France (Décembre 1737)

* Elle est totalement décidée quant à certains droits honorifiques qui ont fait la matière d'un grand démélé entre MM. de l'Eglise de S. Omer & M. l'Abbé de S. Bertin. Celui-ci, par Jugement définitif des Commissaires du Conseil, rendu le 8 de Mai 1742, a été maintenu dans le droit & possession d'assister en Crosse & en Mître aux Processions générales ; d'y fermer la Procession en l'absence de l'Evêque ; de marcher devant le dais entre les rangs que forment les Chanoines de S. Omer à droite, & les Réligieux de S. Bertin à gauche, lorsque le S. Sacrement est porté par l'Evêque ; & en l'absence de l'Evêque, d'y porter le S. Sacrement préférablement aux Chanoines de la Cathédrale.

les Obſervations de l'Abbé des Fontaines (16 Novembre 1737) & nos Mémoires de Trévoux (Janvier 1738.) Aujourd'hui MM. de S. Omer, ou ceux qui tiennent la plume en leur nom, aſſurent qu'*on ſera ſurpris du compte qui a été rendu de cette Diſſertation, & qu'on ſera convaincu qu'elle ne méritoit pas, du moins à tous égards, les éloges qui lui ont été donnés*. Nous croirions aſſez en effet que cette piéce n'a pas dû paroître de la même force partout ; & nous avons appris des Bollandiſtes que quelques-uns des raiſonnemens qu'on y trouve ſont peu concluants. Du reſte il nous ſemble que la plûpart des éloges donnés à la même Diſſertation peuvent ſubſiſter : ce qui n'empêche pourtant pas qu'on ne rende juſtice au nouvel Ouvrage de MM. de S. Omer. Ils ont fait entrer, dans ce Livre, beaucoup de feu, d'éloquence, d'érudition,

On peut dire qu'à ces égards les Ecrivains des deux partis se valent bien ; & qu'ainsi, le fond de la dispute à part, ils enrichissent presqu'également la République des Lettres.

Comme on nous assure que l'*In-4°* qui se publie depuis peu de mois, *étoit en état de paroître dès 1739*, nous ne sommes pas surpris qu'on n'y dise rien de ce qui a été écrit par les Bollanistes (ou par un d'entr'eux, ce qui est la même chose) dans leurs Volumes II & III de Septembre, aux Articles qui concernent S. Bertin & S. Omer : ces Volumes n'ont été rendus publics que depuis 1748. Mais si le silence de MM. de S. Omer à l'égard des observations faites par les Hagiographes d'Anvers, prouve l'antériorité de l'Ouvrage qui nous est donné aujourd'hui, & montre de plus que cet Ouvrage n'a point été retouché

depuis ſon entière concluſion en 1739; nous n'en devons pas moins obſerver que ceci eſt encore un déſavantage pour la cauſe qu'on ſoutient ici. Car il arrive que les Bollandiſtes ont prévenu & réſolu la plûpart des grandes difficultés qu'on oppoſe aux Religieux de S. Bertin. C'eſt ce que nous ferons voir dans le cours de cet Extrait.

Il faut ſe reſſouvenir d'abord du ſujet de la Controverſe entre l'Egliſe de S. Omer & l'Abbaye de S. Bertin. Les Curieux en trouveront l'Hiſtoire expoſée très-nettement dans nos Mémoires & dans les Obſervations de l'Abbé des F. (Voyez les endroits cités plus haut). Il ſuffit de dire ici qu'il s'agit principalement de ſçavoir, 1° ſi l'Egliſe de la Vierge, aujourd'hui Cathédrale de S. Omer, fut bâtie par ce S. Evêque, avant que S. Bertin & ſes Compagnons quittaſſent l'Abbaye de Luxeu, pour aller

s'établir dans le Diocèse de Térouane : 2° si Adroald, Seigneur de la Terre de Sithiu, aujourd'hui S. Omer, donna cette Terre à S. Bertin & à ses Compagnons, pour y fonder un Monastère, & si la Charte de cette Donation mérite de faire foi dans une Controverse réglée : 3° si S. Omer donna son Eglise de la Vierge à S. Bertin & à ses Compagnons, pour leur servir de sépulture; & si la Charte de cette Donation doit être regardée comme authentique : 4° si cette Eglise de la Vierge fut sécularisée vers l'an 820.

Au reste, le temps où vécurent S. Omer & S. Bertin est le VII^{e} siécle : époque bien prouvée par tous les Monumens, qui s'accordent néanmoins à reconnoître quelque antériorité d'âge & d'éclat dans S. Omer. Elevé dans le Monastère de Luxeu avec S. Bertin, il en sortit le premier pour aller

prêcher l'Evangile aux Morins ou Peuples de Térouane, dont il fut créé Evêque vers l'an 637. S. Bertin & deux autres Saints Moines de Luxeu, Momelin & Ebertram, ne se consacrèrent à la même Mission qu'après S. Omer, qui les reçut & les établit dans la terre de Sithiu où ils bâtirent le Monastère appellé aujourd'hui S. Bertin. Mais entrons dans la discussion sommaire des quatre questions proposées ci-dessus.

PREMIERE QUESTION.

L'Eglise de la Vierge, qui est aujourd'hui la Cathédrale de S. Omer, fut-elle bâtie par ce saint Evêque, avant l'arrivée de S. Bertin & de ses Compagnons ?

MM. de S. Omer prennent très-fort l'affirmative, & la prouvent par toutes les plus anciennes Vies de S. Omer. En quoi ils ont un grand avantage sur le défenseur

de l'Abbaye de S. Bertin. Cet Auteur, dans sa Dissertation publiée en 1737, s'est obstiné à nier l'authenticité de toutes ces Vies (de S. Omer) sans épargner même celle qu'a donnée D. Mabillon d'après le Ms. de Corbie. Or cette entreprise est très-forte, elle n'a point l'approbation des meilleurs Critiques ; & quand on veut nous persuader que D. Mabillon lui-même a reconnu l'interpolation de cette vie insérée au second Volume de l'Histoire des Saints de son Ordre, c'est une très-grande méprise où tombe l'Apologiste de S. Bertin. Car D. Mabillon ne parle point en cet endroit de la Vie qu'il a tirée du Ms. de Corbie, mais d'une autre qui avoit été abrégée par Surius.... Ici encore une fois, MM. de S. Omer sentent toute leur supériorité. On peut voir leur Ouvrage surtout aux pages 278, 284, &c. & nous fortifions en-

core leur Critique d'une obſervation qui ſe trouve dans les Actes de S. Bertin inſérés par les Bollandiſtes au II Vol. de Septembre.

Le P. Stilting, Auteur de cette Obſervation, ſoutient la bonté & la vérité de la première, ou la plus ancienne Vie de S. Omer; c'eſt celle qu'a donnée D. Mabillon d'après le Mſ. de Corbie. Il fait voir en quoi l'Apologiſte de S. Bertin prend le change ſur l'interpolation prétendue. De plus le même Bollandiſte confirme ſa penſée au III^e Volume de Septembre, lorſqu'il eſt queſtion de la Vie de S. Omer qu'il tranſcrit auſſi lui-même ſur la copie de D. Mabillon, collationnée avec un très-ancien Mſ. qui eſt dans le Cabinet des Hagiographes d'Anvers. Voilà donc deux choſes certaines; la première, que la plus ancienne Vie de S. Omer ne doit point être rejettée; qu'elle a même toutes les qualités requiſes pour faire foi dans la

contestation présente. La seconde que l'Eglise de la Vierge, aujourd'hui Cathédrale de S. Omer, a été véritablement bâtie par ce S. Evêque, avant l'arrivée de S. Bertin & de ses Compagnons. Ce fait est énoncé très-clairement dans l'ancienne Vie de S. Omer, dont MM. du Chapitre & les Bollandistes soutiennent la légitimité. Nous ne devons pas en dire davantage sur ces deux points : mais il est de notre ressort d'indiquer aussi en quoi l'Ouvrage de MM. de S. Omer paroît franchir les bornes de l'exactitude.

On y prétend que S. Omer bâtit un *Monastère* avec l'Eglise de la Vierge; qu'il y établit un Clergé ou un *Séminaire de Clercs, &c.* Tout ceci est répété des premiers Mémoires publiés en faveur de l'Eglise de S. Omer. On ne fait que développer les preuves de plus en plus, & attaquer les raisons

produites par l'Apologiste de S. Bertin. Or il faudroit bien considérer, dans ce point particulier de la question, 1° que les Vies de S. Omer où il est parlé de *Monastère* bâti avec l'Eglise de la Vierge, ne sont pas d'une authenticité comparable à celle de l'ancienne Vie qui n'en dit rien: 2° que le terme de *Monastère* fait probablement allusion à ce qui existoit lorsque lesdites Vies ou Légendes furent écrites; & les Religieux de S. Bertin conviennent en effet que, dans la suite, c'est-à-dire, après le don que S. Omer fit de son Eglise à S. Bertin & à ses Compagnons, cette Eglise fut desservie par des Moines: 3° que le même terme de *Monastère* peut aussi ne signifier qu'une *Eglise*, suivant le style assez usité dans le moyen âge. Telles sont en bref les observations du docte Bollandiste, le P. Stilting, dans sa Notice de S. Omer au 9. de

Septembre. Il ajoute, au même endroit, *Quidam non modo Presbyterum ibi collocarunt*, (in Ecclesiâ B. V.) *sed plures etiam Clericos, ac si collegiata fuisset Ecclesia ; at argumenta quæ attulerunt nullius sunt momenti.*

SECONDE QUESTION.

Adroald, Seigneur de la Terre de Sithiu, aujourd'hui S. Omer, donna-t-il cette Terre à S. Bertin, & à ses Compagnons, pour y fonder un Monastère ; & la Charte de cette donation mérite-t-elle de faire foi dans une Controverse réglée ?

Cette seconde question forme un très-grand démêlé entre MM. de S. Omer & les Religieux de S. Bertin. Les premiers nient absolument la Donation d'Adroald, & regardent la Charte de cette donation d'Adroald, comme *fausse & insoutenable*. Les griefs

mots du P. Stilting dans sa Notice de S. Bertin au 5 de Septembre ; *Argumenta contrà Litteras Adroaldi prolata non sunt magni momenti* ; & nous ajoutons que ce Critique célèbre ne ferme pas les yeux sur une faute qui s'est glissée dans cette Charte d'Adroald. On y nomme S. Bertin avant Momelin qui fut [illegible] ns le premier Abbé de S[illegible] toute apparence (se[illegible] ue, dans l'Ac[illegible] tenoit [illegible] chan- [illegible] es On-

contre cette piéce paroiſſent en plus de 20 endroits de ce Volume; ils ſont préſentés dans tous les ſens; & toujours avec l'appareil d'une Critique ſupérieure. Les Religieux de S. Bertin au contraire ont regardé cette Charte de Donation comme le fondement de leur exiſtence; comme le titre primordial de tous leurs droits. Ils ſe ſont crus autoriſés d'une multitude de Sçavans qui ont reſpecté cette piéce, qui l'ont tenue pour authentique : tels ſont Meyer, Molanus, Gazet, Aubert le Mire, les Auteurs du *Gallia Chriſtiana*, le P. le Cointe, D. Mabillon, le P. Pagi, &c. Voilà de grands noms; mais MM. de S. Omer n'en ſont point éblouis; & apparemment que l'autorité des Bollandiſtes qui ont auſſi pris parti pour la Charte d'Adroald ne les touchera pas non plus. Cependant nous ne laiſſons pas de citer ces

mots du P. Stilting dans sa Notice de S. Bertin au 5 de Septembre; *Argumenta contrà Litteras Adroaldi prolata non sunt magni momenti*; & nous ajoutons que ce Critique célébre ne ferme pas les yeux sur une faute qui s'est glissée dans cette Charte d'Adroald. On y nomme S. Bertin avant Momelin qui fut néanmoins le premier Abbé de Sithiu. Il y a toute apparence (selon le Bollandiste) que, dans l'Acte original, Momelin tenoit le premier rang, mais qu'on changea depuis cet ordre dans les Copies, parce que ce Momelin quitta, peu de temps après, l'Abbaye de Sithiu pour gouverner l'Eglise de Noyon dont il fut sacré Evêque. Nous remarquons, dans l'Ouvrage du P. Stilting, beaucoup d'attention à expliquer ce qui est obscur, à réformer ce qui est vicieux dans cette Charte & dans d'autres piéces bonnes pour le fond; mais su-

jettes à quelques altérations causées par le laps de temps. Il semble que ce systême est préférable à celui des Ecrivains de S. Bertin qui défendent trop l'intégrité de ces Chartes, & à celui des Ecrivains de S. Omer qui prétendent détruire les mêmes piéces, dès qu'ils trouvent la moindre difficulté à leur opposer.

TROISIÉME QUESTION.

S. Omer donna-t-il son Eglise de la Vierge à S. Bertin & à ses Compagnons, pour leur servir de sépulture; & la Charte de cette Donation est-elle authentique?

Ici nos Auteurs prennent encore des partis opposés. MM. de S. Omer nient très-vivement la Donation de S. Omer, & rassemblent contre la Charte où cette Donation est contenue, tout ce qu'il y a de plus flétrissant en matière de qualifications. Selon eux

cette Charte n'eſt qu'*un galimatias long, ſans ſuite, inintelligible ;* elle énonce un fait totalement faux, ſçavoir que S. Omer avoit bâti la Baſilique de la Vierge *conjointement avec les Moines ;* elle pèche dans ſes ſouſcriptions, dans ſa date, dans les uſages qu'elle énonce, &c. Les Religieux de S. Bertin au contraire ont ſoutenu la validité de la Donation & de la Charte. L'Auteur de la Diſſertation publiée en 1737, n'a même redouté, à cet égard, aucune des objections que lui faiſoient ſes Adverſaires : en quoi on peut dire, qu'il a quelquefois payé de confiance. Car il y a de vraies difficultés ſur cette Donation de S. Omer & ſur la Charte qui la contient. Les ſignatures ſurtout, & l'état du S. Evêque qu'on ſuppoſe avoir été aveugle dans le temps de la Donation, ſont deux points dont les Bollandiſtes ne diſſimulent point

tin. On y verra ce qu'il r
che à la Donation & à la Ch
mais on y remarquera, en r
temps, que cet Auteur p
par des Monumens suivis d
le IX^e siécle que l'Eglise
Vierge, aujourd'hui Cathé
de S. Omer, a été dans la d
dance des Religieux de S. Be
& *je ne trouve point* (ajoute
que jusqu'à nos jours ce fa
été nié par les Chanoines
Omer. Observons, comme
l'avons fait plus haut, à l'occ
de la Charte d'Adroald, que

ie d'abord par S. Omer seul, &
qu'ensuite elle fut augmentée &
embellie par le même S. Evêque,
conjointement avec les Moines : ce
qui concilie parfaitement la Charte de Donation avec la première
Vie de S. Omer. Nous pourrions
citer d'autres exemples de la même
attention ou modération ; mais il
faut songer à la conclusion de notre Extrait.

QUATRIÉME QUESTION.

L'Eglise de la Vierge, aujourd'hui Cathédrale de S. Omer, fut-elle sécularisée vers l'an 820 ?

Oui, si l'on s'en tient aux Monumens cités par l'Apologiste de S. Bertin, & reconnus par D. Mabillon, par les Bollandistes, &c. Mais MM. de S. Omer n'ont garde d'en convenir ; & sur ce point de controverse, ils ne sont pas moins éloquents que sur les autres. Nous ajoutons même qu'ici

& ailleurs, ils tournent presque toujours, avec beaucoup d'adresse, contre leur Adversaire, le moindre mot qui lui échappe au-delà de l'exactitude la plus scrupuleuse & de la plus extrême précision. C'est en quoi tout cet Ouvrage excelle. Il est d'ailleurs fort-bien écrit, & nous croyons qu'on le lira volontiers, indépendamment du vrai ou du faux qui enveloppe ou accompagne le fond des choses.

A l'égard du compte que nous venons d'en rendre, s'il paroît trop succint, il faut s'en prendre à la matière peu susceptible d'Extrait, parce qu'elle est fort compliquée. Si l'on s'étonne que nous ayions rappellé à ce sujet les sentimens des Bollandistes, il faut considérer que cette partie manquoit à la Collection des pièces du Procès. Si MM. de S. Omer publient quelqu'autre Ecrit pour réfuter aussi les Bollandistes, nous en instruirons

ſtruirons le Public. Si nous ſommes pris à partie dans cette diſpute, comme n'étant pas entrés dans toutes les prétentions de MM. de S. Omer, ni même dans toutes celles de MM. de S. Bertin, nous ne repliquerons point, parce que nous n'avons rien dit de nous-mêmes ſur le fond du démêlé. Si l'on nous demande ce que nous penſons du ton qu'ont pris les Ecrivains reſpectifs en cette affaire, nous dirons ſimplement qu'il nous paroît trop polémique.

ARTICLE CXXV.

LETTRE DE M. D. L. N. aux Auteurs de ces Mémoires sur la Chronologie de M. Newton. *

MM. RR. PP.

LES AMATEURS de l'Antiquité verront avec plaisir votre attention à rappeller l'idée de la

* Nous publions volontiers cette Lettre qui a pour Auteur M. de la Nauze, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. On y trouvera beaucoup d'érudition, de clarté, & une bonne manière de raisonner. Comme on y reléve quelques-unes des observations contenues dans un Article de nos Mémoires ; nous croyons pouvoir ajouter ici quelques notes pour expliquer ou pour modifier les Critiques du sçavant Académicien. La matière exigeroit plus de développements & d'éru-

Chronologie de M. Newton dans le Journal de Trévoux du mois de Février dernier : les Adversaires de ce système vous sçauront gré de vos remarques ; & ses Partisans, parmi lesquels vous me faites l'honneur de me nommer, ne se plaindront point ; quoique la neutralité que vous faites profession de garder sur ces sortes de matières, ne s'étende pas jusqu'à eux : permettez-moi seulement de répondre un mot aux trois ou quatre articles de votre Extrait, où je me trouve cité.

Vous demandez qu'on vous *dise où le Docte Anglois a trouvé que Chiron plaça l'équinoxe au milieu de la Constellation d'Ariès, & que ce milieu est éloigné d'environ 7*

---

dition : deux qualités dont la première ne compatit point avec la nature de nos Mémoires, & la seconde est trop supérieure à nos talents.

dégrés ½ vers l'Orient de l'oreille du Bélier. On peut répondre qu'il a trouvé le fait avec ces circonstances dans les témoignages combinés de l'ancienne Histoire.

L'Auteur de la Titanomachie disoit que Chiron avoit *montré les figures du Ciel*, paroles qui seroient obscures pour nous, si Clément d'Alexandrie qui connoissoit l'Ouvrage aujourd'hui inconnu, & qui n'en cite guères que ce peu de mots, ne nous en avoit pas indiqué le véritable sens. Il venoit de dire que Chiron étoit un Philosophe, un Sçavant, σοφὸν ; il le prouve par divers enseignemens que Chiron avoit donnés, & dont l'un concernoit les figures du Ciel ; il ajoute qu'Hippo fille de Chiron étudia la nature, que c'étoit la science de son père, que la même Hippo donna des leçons sur les astres à Eolus ; il appuie du témoignage d'Euripide ces singularités qui regardent Chiron & sa fille :

rquons encore qu'en cet en-
Clément d'Alexandrie traite
nventeurs des Arts & des
ces particulières à la Grece :
quoi jugeons si l'invention
attribue à Chiron, doit se
:r, comme le voudroit le P.
ouin, à une connoissance
.ère de quelques étoiles, telle
le a subsisté dans tous les
s & dans tous les lieux du
le, ou bien s'il n'y faut pas
quelque chose de plus avec
ewton (*a*). Envain le P. Har-
soutient que l'objet de Clé-
d'Alexandrie étoit en effet de
rer ici la grossiéreté des con-
.nces des Grecs en comparai-
: celles de Moïse ; il est visible
ntraire, que cet objet étoit
›lir non l'infériorité, mais
stériorité des connoissances
recs. D'abord Clément d'Ale-

*V*oyez à la suite de la Lettre.

xandrie avoit proposé pour Thèse que la Philosophie des Hebreux étoit beaucoup plus ancienne que la Philosophie Grèque ; ensuite il place Chiron à la tête des Philosophes Grècs, & il observe qu'Achille, un des Chefs devant Troie, fut instruit par Chiron, & qu'Eolus Contemporain d'Ulisse, fut instruit par Hippo ; Synchronismes mis en opposition avec l'Antiquité de Moïse : enfin il passe aux Philosophes barbares, & il prouve par leur contemporanéité avec Moïse (*b*), qu'ils étoient aussi plus anciens que les Philosophes Grecs. Παραστήσει μὲν τοὺς χρόνους, εἰς σύγκρισιν τῆς Μωσέως ἡλικίας καὶ τῆς κατ᾽αὐτὸν ἀρχαιοτάτης φιλοσοφίας. *Observez bien les temps pour le parallèle de l'âge de Moïse & de la plus ancienne Philosophie de son temps.* Le P. Hardouin supposant dans le passage Grec la contemporanéité de Moïse & de Chiron, y voit la supériorité, non l'antériorité de la

Philosophie de Moïse, & il traduit ainsi; *Comparez tout ceci*, sçavoir, *l'âge de Moïse avec la plus ancienne Philosophie de son temps.* Il fait plus que de forcer le sens des paroles Grèques dans sa Traduction; il substitue par préoccupation dans le Texte même qu'il transcrit, le mot διάκρισιν, au mot σύγκρισιν, & il trouve par ce moyen un contraste de mérite entre Moïse & Chiron, au lieu d'une simultanéité de temps entre Moïse & les Philosophes barbares.

La conclusion que nous devons nécessairement tirer de ce qui vient d'être dit, c'est que M. Newton explique beaucoup mieux que ses Adversaires l'invention des *Figures du Ciel*, & que Chiron fit plus que de montrer simplement quelques étoiles, que tout le monde appercevoit très-bien sans son secours: il fraya donc au moins la première route aux élémens de la

Sphère particulière des Grecs, & à la forme du Zodiaque dont ils se sont depuis servis : c'est-là le moins qu'on puisse supposer, si l'on accorde à Chiron quelque teinture d'Astronomie ; & il n'est pas possible de la lui refuser, si l'on reconnoît, dans la personne de Clément d'Alexandrie, un Ecrivain instruit, fidéle & sensé. Vous le regardez vous-même comme tel contre les idées particulières du P. Hardouin ; après quoi il étoit inutile de jetter des soupçons sur l'Auteur de la Titanomachie, & de le traiter d'Ecrivain Anonyme (*c*), comme pour déroger à l'autorité de son témoignage en faveur de Chiron. Athénée assure que la Titanomachie étoit l'ouvrage d'Eumélus ou d'Arctinus : nous sçavons que ce sont deux Poëtes fort célébres & fort anciens, ils touchoient au temps d'Homère, & la Grèce n'avoit point encore

d'Ecrivains en Prose : ces derniers ont depuis recueilli l'Histoire sur les témoignages principalement des Poëtes Historiens, parmi lesquels Eumélus & Arctinus tiennent un rang considérable ; ainsi quand on considère le poids de leur autorité, & l'usage que Clément d'Alexandrie a fait du texte cité de la Titanomachie, il faut reconnoître que Chiron a été véritablement l'Auteur du Zodiaque Grec (*d*), de ce Zodiaque, où l'Ecrevisse étoit la Constellation la plus Septentrionale ; le Capricorne, la Constellation la plus Méridionale ; le Bélier & les serres du Scorpion, les deux Constellations intermédiaires. Or, la seule position de ces Astérismes suffit pour faire voir aussi, que celui qui les arrangea de la sorte, plaça les points solstitiaux dans les deux premiers, & les points équinoxiaux dans les deux autres. Vous ne formez point

de difficulté, & avec raison, sur tous ces différens articles qui paroissent incontestables; mais vous demandez des preuves, que les Instituteurs du Zodiaque ayent eu précisément en vûe le milieu des quatre Constellations pour y placer les quatre points Cardinaux; qu'en voulant choisir ce milieu ils ne se soient pas trompés de plusieurs dégrés dans des temps d'ignorance & de grossiéreté, & que ce milieu, dans la Constellation du Bélier, ait été à environ 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'Orient de l'Etoile de l'oreille, questions encore insolubles selon vous, & que cependant Newton, ce me semble, avoit déja pleinement résolues.

Il remarque avec Achillès Tatius que les Anciens avoient mis diversement le Solstice d'Eté (*e*), les uns au commencement de Cancer, les autres vers le huitiéme dégré du Signe, d'autres vers

le quinziéme. Cette gradation montre comment la précession des Equinoxes avoit fait rétrograder le Colure depuis le milieu jusqu'au commencement de la Constellation : s'il eût été primitivement placé vers les premiers dégrés, il n'auroit jamais pû se rencontrer ensuite au quinziéme ; & s'il eût été placé vers la fin de la Constellation, Achillès Tatius auroit poussé l'énumération au-delà du quinziéme dégré : ce fut donc au milieu de la Constellation que les Instituteurs du Zodiaque prétendirent placer le Colure. Newton remarque aussi que, dans l'ancienne Sphère, décrite & réfutée par Hipparque, parce qu'elle ne convenoit plus de son temps à l'état présent du Ciel, les Colures passoient au milieu de l'Ecrevisse & du Capricorne, au milieu du Bélier & des serres du Scorpion, comme Hipparque lui-même le

déclare en plusieurs endroits. C'est la plus ancienne Sphère connue, & comment imaginer que ce n'ait pas été la Sphère primitive ? Dans ces temps d'ignorance, les Instituteurs du Zodiaque, dépourvus de connoissances véritablement Astronomiques, auront dit que le Soleil étoit dans la Constellation Septentrionale, autrement au Solstice d'Eté, quand les Etoiles de l'Ecrevisse auront été si bien enfoncées dans les rayons du Soleil, qu'on n'en pouvoit appercevoir aucune ni le matin ni le soir, & ils auront ainsi placé grossièrement les points cardinaux au milieu des Constellations. Voilà des autorités & des raisons très-satisfaisantes pour le milieu : on n'en sçauroit alléguer aucune ni pour le commencement ni pour la fin.

Mais les Instituteurs du Zodiaque, dites-vous, ont pû se tromperde plusieurs dégrés, ils ont pû

prendre pour le milieu des Conſtellations ce qui ne l'étoit point, & Newton les ſuppoſe Aſtronomes trop-habiles. La remarque ſuivante va répondre à votre difficulté. L'ancienne Sphère, en faiſant paſſer les Colures au milieu des Conſtellations, marquoit auſſi, ſelon Hipparque, le paſſage de ces Colures par telles & telles étoiles de diverſes Conſtellations Septentrionales & Méridionales. Nous voyons par-là que les Inſtituteurs du Zodiaque, après avoir placé d'une manière aſſez vague les points cardinaux au milieu des quatre Conſtellations, firent encore une autre opération ; ce fut d'imaginer deux lignes qui ſe coupoient aux poles à angles droits, & aboutiſſoient vers le milieu des quatre Conſtellations, & de marquer groſſiérement les étoiles d'entre le Zodiaque & les Poles du Monde, qui avoiſinoient les deux

lignes à droite & à gauche. M. Newton a pris ces étoiles dans la deſcription d'Hipparque, il a marqué la poſition de chacune en particulier, & par un réſultat moyen de leurs diverſes poſitions il a dirigé, autant qu'il étoit poſſible, les traces des Colures vers le milieu des quatre Conſtellations du Zodiaque : on voit alors ce milieu coupé aſſez exactement dans le Bélier, & moins exactement dans les trois autres. Tout ce travail de Newton eſt le grand objet à conſidérer dans l'examen de la preuve qu'il tire de l'invention attribuée à Chiron : faute d'y avoir égard, on décrédite la bonté de cette preuve particulière, &, ce qu'il y a de plus injuſte, tout le ſyſtême en général, ſous prétexte que Newton ſuppoſe de profondes connoiſſances Aſtronomiques dans les Inſtituteurs du Zodiaque : il ſuppoſe évidemment le contraire, puiſque

[redacted]

:ſt, en faiſant ſervir, par le ré-
ltat moyen, la diverſité & la
oſſiéreté de leurs obſervations à
corriger les unes par les autres,
l'il nous montre aujourd'hui,
mment ils approchèrent plus ou
oins de leur but, le milieu des
onſtellations : ce qu'ils n'étoient
.llement capables de vérifier eux-
êmes. (*f*)

Enfin dans la ſuppoſition que
iiron rencontra juſte pour le Bé-
r, & que le Colure du milieu de
:te conſtellation fût véritable-
:nt le Colure primitif, vous de-
ındez encore, comment *ce mi-
u étoit éloigné d'environ 7 dé-
:s ½ vers l'Orient de l'Oreille*, la
:mière Etoile de la Conſtella-
n. Ces 7° 36′ tourmentoient
ſſi beaucoup le P. Souciet : il
›it pourtant aiſé de voir par les
culs de M. Newton, que le co-
'e ayant rétrogradé de 36° 28′
puis qu'il étoit au milieu du Bé-

lier jusqu'à l'an 1690 de J. C., & l'Etoile de l'Oreille en la même année 1690 ayant eu 28° 51′ de longitude, la différence 7° 36′ marquoit la distance de l'Etoile au milieu de la Constellation ; il n'y a là ni embarras ni mystère. Vous prétendez expliquer l'idée de M. Newton, en disant que, selon lui, *la constellation composée de moins de dégrés que le Signe ou la Dodecatémorie, avoit son commencement à environ 7° dégrés ½ vers l'Occident* (g). Point du tout. La Constellation s'étend dans un espace d'environ 22 dégrés d'Occident en Orient, ainsi elle avoit son commencement à environ 11 dégrés depuis le milieu, & il faut réellement compter environ ces 11 dégrés depuis le Colure du milieu jusqu'au Colure de la première Etoile ; cependant elle n'étoit éloignée du Colure du milieu que d'environ 7° 36′, parce que le Colu-

'e, en arrivant depuis à cette Etoi-
e, la précédoit de 3° 7′ 26″ se-
on l'anomalie ſuivante : Cotan-
;ente de l'obliquité de l'Ecliptique
;6° 31′ : Tangente de la latitude
le l'Etoile de l'Oreille 7° 8′ 58″ :
;inus total : Sinus de la longitude
.e l'Etoile ſituée au Colure 3° 7′
6″. En un mot la première étoi-
: étoit par ſa longitude à environ
° 36′ du Colure du milieu, quoi-
u'elle en fût à environ 11 dégrés
ar ſon aſcenſion droite.

Le P. Hardouin n'eſt entré dans
ucun de ces détails ſur la que-
ion préſente, & il n'a touché à
ucun des autres points de la Chro-
ologie de Newton ; il intitule
ourtant ſes remarques, *Le Fonde-
ient de la Chronologie de M. New-
on ſappé, &c.* Pour ne relever
:i que le premier mot, *Fonde-
ient (h)*, avertiſſons que la preu-
e tirée de Chiron par M. New-

ton, n'eſt qu'une preuve hiſtorique entre mille, ſans aucun rapport aux autres, que celui que les parties iſolées d'un même tout peuvent avoir entr'elles : celle-ci renfermant des raiſonnemens fort longs & des calculs extrêmement compliqués, eſt moins à la portée du commun des Lecteurs : lorſqu'on la préſente donc comme le fondement ſur lequel tout le ſyſtême eſt appuyé, & comme une première difficulté que tout Lecteur eſt obligé de dévorer, on lui donne le change, & on le dégoûte d'avance de l'examen d'une Chronologie que les Amateurs de l'ancienne Hiſtoire ne ſçauroient trop ſe rendre familière.

Vous adoptez pareillement la critique faite par M. Shuckford ſur l'évaluation des régnes & des ſucceſſions héréditaires : on y accuſe M. Newton d'avoir confondu les temps dans la réduction

qu'il fait des successions moyennes à environ 20 ans pour chacune. M. Shuckford convient de la justesse de la réduction pour les temps écoulés depuis David, où la vie de l'homme a été d'environ 70 ans, & la durée moyenne des générations d'environ 33 ans; mais dans l'intervalle d'Abraham & de David, où il faut placer, selon lui, les anciens Rois de Sicyone & d'Argos, il veut que la longueur de la vie & des générations ait été plus considérable, & il prétend le prouver par les 14 générations, que l'Ecriture-Sainte compte entre Abraham & David dans l'espace d'environ 900 ans, ce qui donne environ 66 ans de durée moyenne à chaque génération. Pour répondre à la difficulté, je ne dirai point, avec quelques interprétes de l'Ecriture, qu'il faut suppléer des générations omises dans le nombre de quatorze; j'ai le bonheur

d'avoir appris à la même é
que vous, le respect dû aux Liv
Saints, & l'obligation de n'y r
ajouter comme de n'en rien retra
cher. Leur autorité nous obli
donc à mettre entre Abraham
David, dans leur famille, 14 géné
rations seulement, les deux termes
comptés, avec une durée double de
celle de nos générations ordinaires; mais la même autorité nous
oblige aussi à mettre, vers le milieu
du même intervalle, 8 générations
depuis Béria jusqu'à Josué (*i*), dans
l'espace d'environ 150 ans, ce
qui ne donne pour chacune qu'environ 16 à 17 ans, moitié de la
durée de nos générations : or la
disproportion entre ces deux branches collatérales avertit assez de
les envisager comme des familles extraordinaires, & de ne les
employer à l'évaluation des autres familles de leur temps, qu'en
prenant un milieu entre ces deux-

ɛ en reconnoiſſant que les gé-
ions ordinaires d'alors étoient
ıe ſont les générations ordi-
s d'aujourd'hui, d'environ 33
hacune, car 33 eſt le moyen
ortionnel entre 16 ½ & 66.
'exemple d'Abraham & de
ques hommes miraculeux qui
rent enſuite dans ſa famille,
e donc point à conſéquence,
autoriſe perſonne à imaginer
ces temps-là un ordre natu-
lifférent de celui que nous
is devant les yeux. Abraham
ıême étoit vieux à cent ans,
vieilleſſe le mettoit hors d'état
oir des enfans (*k*) autrement
par miracle; le cours ordinai-
la vie & des générations étoit
:onſéquent dès-lors ſemblable
ıôtre, & différent de celui
ınciens Patriarches. D'ailleurs
ment perſuadera-t-on que
luation faite par David de la
ıumaine à 70 ans ou envi-

ron (*l*) étoit une Prophétie pour les siécles seulement à venir, & non une supputation fondée sur la notoriété des temps qui avoient immédiatement précédé ? Quel paradoxe pour pouvoir soutenir je ne sçai quelle liste des Rois de Sicyone & d'Argos ? Liste que de célébres Chronologistes, que d'habiles Critiques avoient déja rejettée comme dépourvûe d'autorité, comme visiblement fabuleuse, avant même que Newton eût fait appercevoir aux Sçavans qu'elle est contraire, & aux loix de la nature, & à l'expérience de tous les temps certainement connus.

Les raisonnemens décisifs & les exemples accumulés qui font dire à M. Newton, que les successions héréditaires sont plus courtes & plus nombreuses que les générations, lui font dire aussi que ces mêmes successions héréditaires sont plus longues & moins nombreuses

que les ſucceſſions électives, telles que les ſucceſſions des Rois de Rome, choiſis dans un âge mûr, & morts la plûpart de mort violente. S'il évalue ainſi la durée totale des Rois de Rome par le cours ordinaire & naturel, il y eſt certainement autoriſé par la contrariété des anciens Ecrivains ſur l'époque de la fondation de Rome; les uns la faiſoient remonter juſqu'aux Pélaſges, long-temps avant la guerre de Troie (*m*); les autres la plaçoient immédiatement après cette guerre, & ces derniers ſe partageoient en pluſieurs différentes opinions ſur la Colonie, Grèque ou Troyenne, qui avoit fondé la Ville. Dans la ſuite Cincius Alimentus renvoia l'époque vers l'an 727 avant J. C. Ennius vers l'an 900, Varron vers l'an 753, pour ne rien dire de pluſieurs autres ſentimens contraires de plus en plus les uns aux autres. Comme il fallut pourtant en choi-

ſir un, quand dans les temps poſtérieurs on voulut prendre les années de Rome pour dates des événemens, on s'en tint à l'an environ 750, parce que cette hypothèſe donnant aux ſept régnes une durée moyenne d'environ 34 ans, évaluoit les ſucceſſions ſur le pied des générations; auſſi Denys d'Halicarnaſſe eſt-il dans l'uſage de dire ſimplement la 3e ou la 4e génération pour dire le 3e ou le 4e régne de Rome. On commença donc d'avoir un Ere fixe, quoique l'époque demeurât toujours incertaine; & pour faire ſentir à un Lecteur cette différence par une comparaiſon, j'avois dit quelque part qu'il en étoit à-peu-près des années de Rome comme de celles de J. C., tout le monde convenant de l'année où commence l'Ére Chrétienne, ſans convenir de l'année où J. C. eſt né. Ce n'étoit juſques-là qu'une ſimple comparaiſon, je

prouvois

prouvois ensuite qu'elle étoit fondée, & je le démontrois par l'aveu des anciens Historiens, qui, en suivant l'Ere de Rome, convenoient de l'incertitude de l'époque : c'est ce que je répondois au P. Souciet qui vouloit que des Médailles frappées sous les Empereurs, avec la date des années de Rome, prouvassent l'année de la fondation de la Ville. Pour vous, ne prenant que ma comparaison & passant ma preuve sous silence, vous avancez que *je prétends résoudre la difficulté, en disant que les événemens ne sont pas toujours fixés aux Eres ;* & vous ajoutez qu'*on jugera de la bonté d'une telle réponse.* Je n'ai point à me plaindre de la critique; elle n'est que trop modérée dans l'idée où vous étiez que j'avois pû faire le raisonnement suivant: J.C. est né 4 ou 5 ans avant l'Ere de sa naissance: donc Rome a été fondée environ 125 ans après l'Ere

de sa fondation. Ayez pourtant la bonté de voir ce que j'avois dit, vous n'y trouverez rien de pareil (*n*): mais je reviens au fond même de la question, le seul point qui mérite l'attention des Lecteurs.

Vous demandez *s'il est probable que les anciens Historiens de Rome, que les Fastes Capitolins, que les Médailles ayent porté le commencement de l'Ére de Rome* 135 *ans*, ou plûtôt 125, *avant la fondation de cette Ville*. Non, il n'est pas seulement probable, il est très-manifeste que l'Ere de Rome, employée dans les monumens, étoit fondée, non sur une époque avérée & constante, mais sur une époque factice d'après le faux principe d'une égalité de durée entre les générations & les successions, comme avoient fait les Egyptiens & les Grecs avant les Romains; & qu'ainsi M. Newton a eu raison de réduire les successions électives des Rois

ome à environ 17 ans, l'une
nt l'autre, pendant que les
tations ordinaires en ont en-
1 33, & les successions héré-
es environ 20. Par ce moyen
que de Romulus, selon M.
on, est de l'an environ 627
t J. C., & nous avons même
émoignages de l'ancienne Hi-
, qui favorisent ce calcul.
exemple on a fait voir dans
Dissertation sur Pythagore que
ilosophe vivoit 600 ans avant
Or, la contemporanéité de
agore avec Numa, second Roi
ome, étoit attestée par des mo-
ens que le hazard découvrit
le tombeau même de Numa
le Janicule, & que la Politi-
it aussitôt supprimer : voilà,
un synchronisme, la preuve
us incontestable que la Chro-
gie puisse jamais produire (*o*) :
ulus, premier Roi de Rome,
donc commencé vers l'an

dre (*p*), que l'époque de
nie de Cypſélus à Corin
l'an 615 ; & ce fut à c
ſion que Démarate ſe
Corinthe en Étrurie, où
dans la ſuite une femme
il eut de ce mariage l
Tarquin, cinquiéme R
me : il faut donc renvo
que du Régne du premie
plus de 50 ans après le
cement de Cypſélus, &
vers l'an 560, non ve
même 615, comme la p
Chronologiſtes. L'âge d
Tarquin eſt encore véri

ue durée prétendue des Rois de
.ome, c'eſt-à-dire, par un fait
ont la fauſſeté étoit prouvée par
ı filiation même. Jusqu'à ce qu'on
ous oppoſe, en faveur de l'opi-
ion commune ſur les Rois de
.ome, des Synchroniſmes plus
utoriſés que ceux-là, on nous per-
ıettra de nous en tenir à l'idée de
I. Newton.

Voilà ce que j'avois à dire pour
éclairciſſement de vos difficultés,
: non pour la défenſe d'un grand
omme qui n'a pas beſoin d'Apo-
ɔgiſtes, ni pour ma propre juſtifi-
ation, objet trop mince & trop
eu intéreſſant pour les Lecteurs.
'ai crû que de leur faire paſſer
ıes remarques par votre canal,
'étoit entrer dans les vûes que
ous paroiſſiez avoir, en réveillant
ı diſpute ſur la Chronologie de
I. Newton. Le P. Souciet ne con-
oiſſoit point encore ce ſyſtême,
and il l'a critiqué; le P. Har-

douin ne l'a pas même effleu
croyant le sapper par le fo
ment ; M. Shuckford, à la vé
en attaque une branche, mais
des principes qui étoient trop
pectables pour avoir une appli
tion aussi peu juste que celle q
en a faite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

NOTES
Sur le Texte de cette Lettre.

(*a*) Nous sommes persuadés que le P. Hardouin a trop déprimé les connoissances de Chiron : mais nous croyons en même temps que M. Newton & M. de la Nauze étendent un peu trop ces connoissances. Il est certain que Chiron montra aux hommes *les Figures du Ciel*; que sa fille Hippo *connut les Astres*. N'y a-t-il pas encore loin de-là aux opérations délicates sur lesquelles M. Newton fonde, en partie du moins, son systême Chronologique ?

(*b*) Clément Alexandrin passe aux Philosophes Barbares avant que de par-

ler de Chiron, de sa fille, d'Eolus, &c. & il finit tout ce morceau par le Texte Grec que cite M. de la Nauze avec plus de justesse qu'on n'en remarque dans la citation du P. Hardouin. Cependant il nous paroît qu'en cet endroit, Clément ne veut pas conclure *la contemporanéité des Philosophes Barbares avec Moïse*; qu'il est question là de la *Philosophie même de Moïse*, non de celle des Barbares, & qu'enfin l'Auteur Grec établit dans Moïse une antériorité absolue par rapport aux Barbares & aux Grecs. On jugera de notre pensée en lisant avec attention le texte de Clément Alexandrin.

(*c*) Quand nous avons traité d'*Anonyme* l'Auteur de la *Titanomachie*, nous prétendions si peu *déroger* à l'autorité de son témoignage, que nous prenions, dans ce même endroit, sa défense contre le P. Hardouin. Mais après tout, il a dû être permis d'appeller *Anonyme* un Auteur aussi incertain que l'est celui de la Titanomachie. On lit dans Athénée que ce Poëme étoit ou d'*Arctinus* ou d'*Eumélus*, ou d'un Auteur quelconque (*sive quo nomine mavult appellari*). Cela n'équivaut-il pas bien à l'*Anonyme*?

(*d*) On a de la peine à reconnoître Chiron pour l'Instituteur du Zodiaque.

Il peut avoir frayé la route aux *Instituteurs* en distinguant dans le Ciel quelques Etoiles ou quelques Constellations ; en leur donnant des noms ; en désignant celles qui passoient pour favorables aux fruits de la terre, à l'Agriculture, &c. mais qu'il ait pû fixer le Zodiaque avec ses points Cardinaux ; qu'il ait pû déterminer que de son temps l'Equinoxe étoit au milieu de la Constellation d'Ariès, & que ce milieu étoit éloigné d'environ 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'Orient, de l'Oreille du Bélier ; c'est ce qu'on ne peut guères assurer en considérant le temps où vivoit Chiron, & ce peu de mots de la Titanomachie, *il montra aux hommes les figures du Ciel*, &c. Fabricius, dans la liste qu'il a formée des anciens Astronomes dont on n'a rien de fixe ni de certain, n'oublie pas Chiron, & il y a toute apparence que Chiron est là bien à sa place.

(*e*) 1° Il n'est pas sûr qu'Achillès Tatius parle des *Anciens. Les uns* (dit-il) *placent le Solstice au commencement de l'Ecrevisse, d'autres au huitiéme dégré, d'autres vers le douziéme, d'autres vers le quinziéme ;* peut-être n'a-t-il en vûe dans ce texte que les Astronomes de son temps qui est fort postérieur à l'Ere

Chrétienne. 2°. Cette *gradation* du premier dégré au 8, au 12, au 15, ne prouve peut-être que l'incertitude, ou l'ignorance de ces Astronomes anciens ou modernes; & l'on ne peut en tirer de connoissances certaines par rapport à la précession des Equinoxes. 3°. Ces Astronomes auront-ils connu la *Gradation?* Il semble que oui, si elle étoit réelle & fondée sur les Observations. Car les personnes de cette profession sont fort attentives à recueillir ce qui a été observé par leurs devanciers : ainsi voyons-nous qu'Hipparque a tenu compte des découvertes de ses prédécesseurs. Mais si la *Gradation* a été connue de ces Astronomes, ils auront donc aussi été instruits de la précession des Equinoxes : cependant M. Newton nous assure *qu'Hipparque s'apperçut le premier que les Equinoxes avoient un mouvement par rapport aux Etoiles fixes, en s'éloignant d'elles contre la suite des Signes.* 4° On suppose qu'Achillès Tatius a fait un dénombrement exact de tous les dégrés où le Solstice avoit été mis par les Anciens; & c'est encore ce qui inspire des défiances : il a bien oublié le quatriéme dégré qui est celui où Hipparque trouva l'Equinoxe : pourquoi n'en auroit il pas

supprimé d'autres au delà du quinziéme?

(*f*) Il y a beaucoup d'esprit dans ce travail de Newton & dans la manière dont M. de la Nauze l'explique : mais il reste toujours des doutes. Car si les Instituteurs ont marqué d'une *manière assez vague les points Cardinaux, au milieu des quatre Constellations*, qui nous assurera que leurs erreurs n'ont pas été grandes, ou qu'elles peuvent être réformées par des résultats moyens? Ces Instituteurs n'avoient aucun Catalogue d'Etoiles fixes; Hipparque a dressé le premier : ils ne connoissoient point l'obliquité de l'Ecliptique ; on en doit la découverte à Anaximandre : ils ne sçavoient pas que l'année étoit composée de 365 jours : les Egyptiens sont les premiers qui aient eu cette connoissance.

Nous remarquons, comme une bagatelle pourtant, que dans *le travail* de M. Newton, il se glisse quelques inexactitudes ; il fait, par exemple, *Musée, Maître d'Orphée* : or, le torrent des Auteurs le fait son Disciple ; & Clément Alexandrin qui lui a donné la qualité de *Maître*, est réfuté à ce sujet par Fabricius. (T. 1. Bibl. Græc.)

(*g*) L'explication qu'on relève ici n'est point de nous, mais du P. Souciet.

excepté que nous nous servons de nombres plus entiers ; contents d'ajouter le terme *environ* : ce qui est convenable pour un Journal. M. de la Nauze explique ici en Astronome les opérations de Chiron qui ne connoissoit ni Longitudes, ni Ascensions droites ; mais, quoiqu'il en soit, on peut encore demander comment, dans le calcul du sçavant Académicien, Chiron plaça l'Equinoxe au 15 dégré de la Constellation : ce qui est l'hypothèse de M. Newton ?

(*h*) Nous avouons que la *preuve tirée de Chiron* n'est pas le seul *fondement* de la Chronologie de M. Newton ; mais il nous semble que c'est un des *fondemens* de cette Chronologie. En effet l'argument que l'illustre Anglois tire de l'observation de Méton, argument si considérable dans ce systême, suppose absolument que Chiron avoit placé les points Cardinaux au 15 dégré de leurs Constellations. On peut revoir la Préface de M. Shuckford.

(*i*) Il y a des Interprétes qui ne comptent que 6 générations entre Ephraïm & Josué : mais au fond cela diminue peu la difficulté. Nous aimons mieux observer que, dans ces générations même qu'on estime fort courtes, il se trou-

ve des personnes qui ont vécu très-long-temps, comme Ephraïm plus de 130 ans, selon Uffèrius; sa fille ou petite-fille Sara plus de 140, selon le même; Josué 110; & hors de ces générations, Moïse 120; Caath grand-père de Moïse 133; Amram père de Moïse 137; Caleb 113; Job 140 au moins, & peut-être plus de 200, &c. En un mot on peut prouver, par beaucoup d'exemples, que les hommes de ces temps-là, c'est-à-dire, depuis Abraham jusqu'à David, vécurent communément plus d'années qu'on n'en vit aujourd'hui.

(*k*) Plusieurs Interprétes pensent qu'Abraham âgé de 100 ans n'étoit *hors d'état d'avoir des enfans* qu'à cause de la stérilité de Sara; & ils prouvent leur opinion, 1° par l'exemple de Tharé qui eut Abraham à l'âge de 130 ans; 2° par le mariage qu'Abraham lui-même contracta, à l'âge de 140 ans, avec Cétura, & par les six enfans qu'il eut de ce mariage.

(*l*) Le mot de David, au Pseaume 89, exprime, selon la plûpart des Interprétes, le changement qui s'étoit fait dans la durée des vies humaines. Il semble en effet que l'Histoire des temps qui avoient précédé, autorisoit David à reconnoître

ce changement. Sa propre famille lui en fournissoit des preuves évidentes, puisque 12 générations, entre lui & Abraham, remplissoient un espace de 8 siécles.

(*m*) Ceux des Anciens qui faisoient remonter l'époque de Rome au delà de la guerre de Troye, entendoient une *Rome* différente de celle qui fut depuis la Capitale du Monde. Denys d'Halicarnasse attribue cette opinion à Antiochus de Syracuse : selon le même Denys, quelques-uns reconnoissoient trois Villes de Rome successivement fondées. A l'égard de la grande *Rome*, de la *Ville* par excellence, s'il y avoit des différences de sentiments touchant l'époque de sa fondation, cela n'alloit qu'à un petit nombre d'années. Cincius étoit un des plus éloignés du calcul ordinaire & la différence qu'il admettoit ne passoit pas 23 ou 24 ans. Nous ne comptons point Ennius qu'on dit avoir renvoyé l'époque de Rome vers l'an 500 avant J. C. Car 1° il a été réfuté en ceci par Varron ; 2° il y a peu de fondement à faire sur les calculs d'un Poëte, témoin l'anachronisme de Didon & d'Enée dans Virgile ; 3°. Paul Mérula regarde le Vers d'Ennius, *Septingenti sunt paulò*

plus aut minùs anni, &c. comme si c'étoit un mot d'Homère qui auroit dit à Ennius, *il y a sept cents ans que j'ai été changé en Paon.* Or, il y avoit en effet sept cents ans entre Homère & Ennius, & seulement un peu plus de 500 entre ce dernier Poëte & la fondation de Rome.

(*n*) Nous n'avons point attribué ce raisonnement à M. de la Nauze; mais nous avons crû qu'il faisoit celui-ci: De même que J. C. est né quatre ou cinq ans avant l'Ere de sa Naissance; ainsi Rome a été fondée environ 125 ans (le P. Souciet que nous suivions mettoit 135) après l'Ere de sa fondation. Or, cette comparaison ne nous a pas totalement satisfaits, parce qu'il y a trop peu d'analogie entre deux intervalles, dont l'un est de 4 ou 5 années, & l'autre seroit de 125 ans. On conçoit que les événemens ne sont pas toujours étroitement unis aux Eres; on sçait que la précision Mathématique peut manquer en ce genre comme en mille autres; par cette raison les interstices de quelques années passent dans la Chronologie & ne révoltent point les Sçavans. Mais qu'une Nation, telle que le Peuple Romain, ait pû se tromper de

ns sur son époque, ensorte que
s Monumens & tous les Historiens
nt accordés à la placer vers le mi-
ı huitiéme siécle avant J. C. tan-
'elle n'auroit pas même atteint le
du septiéme ; c'est ce qu'on ne
suade pas aisément.

ıt à la confusion prétendue entre
ıérations & les successions, d'où
enue, par rapport aux Rois de
, la trop longue durée des régnes,
ncore une hypothèse peu prouvée.
eu 7 Rois dans Rome dont chacun
égné 34 ou 35 ans, l'un portant
, en y comprenant les Interré-
qui ont pû avoir de l'étendue :
inconvénient y a-t-il dans cet or-
choses ? En France, six de nos
depuis Charles IX jusqu'à présent,
ent bien 194 ans, pourquoi sept
lans Rome n'en occuperont-ils
14, en y joignant surtout des In-
nes qui sont au nombre de quatre
ont pû remplir plusieurs années ?
ez sur cela les raisonnemens de
ıuckford dans sa Préface.)

M. de la Nauze est Auteur de la
tation sur Pythagore ; elle se trou-
XIV Volume des Mémoires de
démie Royale des Belles-Lettres.

Cette Dissertation est sçavante, mais ne prouve pas le Synchronisme de Pythagore & de Numa : ce n'étoit pas l'objet de l'Académicien. Il indique seulement les Livres, prétendus Pythagoriciens, qu'on découvrit au sixiéme siécle de Rome dans le tombeau de Numa sous le Janicule. Tite-Live parlant de cette découverte dit que c'étoit Antius Valérias qui avoit qualifié ces Livres du titre de *Pythagoriciens* : *Erreur* (ajoute l'Historien) *fondée sur une tradition populaire.* Aussi les plus illustres Auteurs Grecs & Latins ont-ils combattu ce Synchronisme de Numa & de Pythagore : ils sont convenus que ce dernier étoit postérieur de plus d'un siécle au second Roi de Rome. On peut voir Cicéron, Solin, Pline, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, &c.

(*p*) M. de la Nauze a aussi donné, dans le XIV Tome de l'Académie, un Mémoire très-raisonné *sur les années de Périandre* ; & ce morceau recule encore les événements, c'est à dire, qu'il les rapproche de l'Ere Chrétienne. Les Observations de l'Académicien quoique très-dignes d'un bon Critique, ne sont peut être pas toutes d'une certitude absolue : par exemple, on pourroit croire

aſſage de Diogène Laërce ou
e Soſicrate ſur Périandre, n'eſt
obſcur que M. de la Nauze l'in-
e P. Pétau & M. Ménage, après
lonnent un ſens fort naturel.
r de Grantemeſnil ne le trouve
qu'en ſuppoſant qu'il y eſt parlé
ıort de Crœſus : *ſi on l'entend*
-t-il) *du déthrônement de ce
·outes choſes ſe concilieront bien
ément.* En examinant auſſi un
premier Livre d'Hérodote, le-
t mention de Périandre, on
ſe perſuader qu'il parle du
e ce Tyran à-peu-près comme
ons Latines l'ont entendu ; &
cette raiſon la Critique de M.
uze n'auroit pas lieu dans toute
lue. Mais il faudroit traiter ce-
plus de ſoin & de préciſion
s ne pouvons faire ici. Nous
ntentons de conclure en gé-
e rien ne nous force encore à
r des opinions qui dérange-

» choix & ſur la nature des preuves de
» ce nouveau fait, parce que ces preu-
» ves ne doivent pas ſeulement avoir la
» force qui ſeroit ſuffiſante pour établir
» un fait particulier, iſolé & indépen-
» dant de l'Hiſtoire générale; elles doi-
» vent encore avoir toute la force qui
» eſt néceſſaire pour renverſer une ſuite
» de faits différens, liés les uns aux au-
» tres, & pour détruire la certitude de
» toutes les preuves particulières concor-
» dantes entre elles, dont l'aſſemblage
» produit la certitude hiſtorique de cette
» ſuite de faits. «

ARTICLE CXXVI.

TRAITÉ PHYSIQUE ET HISTORIQUE de l'Aurore Boréale. Par M. de Mairan : Suite des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Année 1731. Seconde Edition revûe & augmentée de pluſieurs Eclairciſſements. *In-4° de près de* 600 pages. A Paris, de l'Imprimerie Royale, MDCCLIV.

LA PREMIERE Edition de ce Livre parut en 1733 ; & nos Mémoires en rendirent compte dans un Article très-étendu qui fait partie du Volume d'Octobre 1734. L'ingénieux systême de M. de Mairan a été célébré depuis par de très-beaux vers, & par un Commentaire très-sçavant. Nous parlons du Poëme Latin de l'*Aurore Boréale* & des Notes qui l'accompagnent *; l'un & l'autre Ouvrages publiés à Rome en 1747. On en a aussi des Extraits fort détaillés dans nos Mémoires (Voyez Juin 1749 & Février II Vol. 1750.)

Ainsi rappellons-nous le souvenir de nos Procédés Littéraires, pour montrer l'intérêt que nous

* Le Poëme est du P. Nocéti, Jésuite du Collége Romain ; & les Notes sont du P. Boscowich de la même Compagnie & de la même Maison.

avons toujours pris au *Traité de l'Aurore Boréale*. La nouvelle Edition ranime encore notre zèle à cet égard. Il est vrai que ce Livre, considéré en lui-même, reparoît tel qu'on l'avoit vû en 1733. C'est le propre des Ouvrages bien faits de n'être point exposés au changement; mais cela n'empêche pas que le Volume de M. de Mairan ne soit beaucoup plus considérable qu'il n'étoit dans sa naissance. Au *Traité de l'Aurore Boréale*, l'Auteur ajoute des Eclaircissements qui remplissent ici 269 pages : étendue presqu'égale à celle du *Traité* même. Or, c'est-là l'objet de notre Analyse : nous choisirons dans ces Eclaircissements ce qui peut intéresser, instruire & ne point trop appliquer le Lecteur.

D'abord M. de Mairan donne l'*Histoire succinte* des succès, ou, comme il parle, *du sort* de son Ouvrage. Il a eu beaucoup de

cours, reçu de grands éloges, éprouvé peu de critiques. Celle, par exemple, que publia en 1738 le P. Sérantoni, Auguſtin de Lucques, ſe diſſipa comme d'elle-même, ou plutôt les difficultés qu'elle préſentoit furent tellement réſolues par le P. Boſcowich, Jéſuite de Rome, que M. de Mairan put abandonner le ſoin de ſa propre défenſe. Vint enſuite le Poëme du P. Nocéti qui mit l'*Aurore Boréale* ſous la protection immédiate d'Apollon; enſorte que l'hypothèſe ne fut plus ſimplement une affaire de Phyſique ou d'Aſtronomie, mais une poſſeſſion précieuſe à tout le Parnaſſe; & l'on ſçait avec quelle vivacité les Habitans de cette Colline défendent leur bien & leurs droits.

Cependant, avant le Poëme du Jéſuite Italien, l'Allemagne avoit ſuſcité un adverſaire illuſtre, en la perſonne de M. Euler. Cet Au-

teur, Membre de l'Académie de Prusse, inséra sa critique dans le second Volume des Mémoires de cette Compagnie. M. de Mairan s'est cru obligé de répondre, & d'expliquer plusieurs points relatifs à son système : c'est ce qui remplit ici huit Eclaircissements consécutifs.

Pour y prendre l'intérêt convenable, il faut se rappeller les principales notions qui entrent dans l'hypothèse en question ; c'est-à-dire, qu'il faut ne point avoir oublié cette Atmosphére Solaire ou Matière rare & lumineuse qui environne le Globe du Soleil plus abondamment autour de son Équateur que partout ailleurs ; cette lumière Zodiacale qui n'est autre chose que la même Atmosphère, laquelle se manifeste quelquefois en forme de lance ou de pyramide le long du Zodiaque où elle est toujours renfermée ; cette

longueur de la lumière Zodiacale qui peut s'étendre jusqu'à l'orbite terrestre & même au-delà; qui se mêle avec notre Atmosphère terrestre, & qui forme à nos yeux ce qu'on appelle *Lumière* ou *Aurore Boréale*; cette rotation de la terre sur son axe, qui dirige la matière de l'*Aurore Boréale* de la Zone torride vers les pôles, suivant ces beaux Vers du Poëme dont nous avons déja parlé :

Ergò ab utroque polo quà se globus
aëris altè
Tollit, & in partes medius discinditur
æquas;
Quum gyro in sese rediens secet Æthera
vasto,
Tôtque ter octonis spatia ampla perambulet horis;
Pervolat hìc præceps, lapsumque à Sole
vaporem
Viribus idcircò nitens majoribus arcet

At latus ad geminum quùm tempore
vectus eodem
Paulatìm angustos magis ac magis erret
in orbes,
Lentior hîc sensìm incedit, Phœbique
coruscam
Mitius expellit minùs ac minùs incitus
auram.
Hæc igitur liquidam insistens pervadere
molem,
Atque sequi, quò terra vocat; decurrit
ubi illam
Vis minor impediat, nec tam ferus ar-
ceat hostis,
Atque ideò gelidum tandem densatur ad
axem.

Encore une fois, voilà quelques-unes des Notions qu'il est nécessaire d'avoir présentes à l'esprit, si l'on veut suivre la controverse de M. Euler avec M. de Mairan. Le premier ne forme aucune difficulté sur l'existence, la forme, l'étendue de l'Atmosphère Solaire, il dispute

simplement

simplement sur sa continuité; c'est-à-dire, que M. Euler doute si l'Atmosphère est contigue au Soleil, ou si elle est placée à quelque distance de cet Astre en forme d'anneau. Mais ceci n'est point une objection contre l'hypothèse de M. de Mairan. Car en supposant le doute de M. Euler bien fondé, » l'orbite terrestre ne renfermeroit ou ne traverseroit pas moins » l'Atmosphère Solaire. Cette lumière n'en auroit pas moins » l'étendue, la longueur & la largeur que nous y voyons sur notre horison, & vers cette orbite; » & la terre venant également à » la rencontrer, à passer au travers, ou tout proche, ne s'y » chargeroit pas moins de la matière requise, pour la production » du Phénomène. «

Ce raisonnement de M. de Mairan est si efficace & si lumineux qu'il est impossible de rien imagi-

ner qui en diminue la force ou la clarté. Cependant le même Académicien ne laisse pas de produire aussi des preuves en faveur de la continuité de l'Atmosphère. La Théorie, les Observations, l'Analogie sont les sources de ces preuves; nous n'indiquons qu'un fait très-certain & très-connu. Dans les Eclipses totales de Soleil, on voit autour de l'Astre une lumière très-vive qu'on appelle *Frange Solaire.* Or, cette *Frange* ne peut être autre chose que l'Atmosphère qui enveloppe immédiatement la surface du Soleil, qui par conséquent n'en est point séparée, comme l'anneau de Saturne l'est de cette Planète.

D'une espéce de doute, M. Euler passe à une difficulté qu'il estime importante. *Il est constant* (dit-il) *que le célèbre M. de Mairan, qui prétend avoir trouvé la cause de la lumière Boréale dans la lumière*

Zodiacale, ſe propoſe d'expliquer auſſi les queues des Cométes par le même principe. Mais comme pluſieurs Cométes paroiſſent avec des queues, avant que d'avoir atteint la lumière Zodiacale, il en naît une objection importante contre cette explication même de l'Aurore Boréale, &c. A cela M. de Mairan répond très-bien qu'on lui ſuppoſe des principes dont il ne s'eſt jamais appuyé. Ces principes ſeroient qu'il y a une entière reſſemblance dans le Phénomène de la queue des Cométes & dans celui de l'Aurore Boréale; que la cauſe de l'un & de l'autre eſt abſolument la même; que le ſuccès ou la chûte de l'explication du premier doit néceſſairement entraîner le ſuccès ou la chûte de l'explication du ſecond & *viciſſim.* Or, tout ceci, reprend le même Auteur, » n'a pas le moindre fondement » dans l'eſprit de mon Ouvrage,

» ni dans la manière dont je m'y
» suis exprimé... L'Aurore Boréale
» fait mon seul & unique sujet:
» mon explication de la queue des
» Cométes n'est qu'une conjecture,
» une question accessoire ; dépen-
» dante, à la vérité, de mon sy-
» stême, mais dont mon systême
» ne dépend point du tout. Elle
» dépend de mon systême, en tant
» que j'y suppose la queue des Co-
» mètes formée de la même ma-
» tière, puisée dans la même sour-
» ce que l'Aurore Boréale, c'est-
» à-dire, dans l'Atmosphère Solai-
» re ou la lumière Zodiacale; mais
» elle n'y a nul rapport, en tant
» que j'y mets en œuvre l'impul-
» sion des rayons solaires dont je
» n'ai fait nul usage, nulle men-
» tion dans tout le reste du Trai-
» té... Ainsi, mon explication des
» queues des Cométes pourroit être
» défectueuse; les queues des Co-
» métes pourroient avoir une au-

» tre cause, & même une toute » autre origine que celle que je » leur attribue; & mon explica» tion de l'Aurore Boréale demeu» rer dans son entier, &c. « Si l'on veut voir un exemple de bonne Logique, il n'y a qu'à lire tout cet éclaircissement qui est le 6e dans l'ordre des additions faites à ce Traité de l'Aurore Boréale.

Le 7e est destiné à examiner l'hypothèse de M. Euler sur l'Aurore Boréale. Cet Auteur pense que la matière de l'Aurore Boréale ne consiste qu'en des particules subtiles de l'Atmosphère terrestre. Que notre Atmosphère n'ayant qu'une très-petite hauteur, comme d'un mille d'Allemagne * (selon M. Euler) la matière de l'Aurore Boréale, qui est placée à une très grande distance de la terre,

* Environ une lieue & demie de France.

n'existe point dans notre Atmosphère. Qu'enfin les particules de l'Atmosphère terrestre sont placées à cette grande distance de la terre, parce qu'elles y sont chassées par l'impulsion des rayons solaires. L'énoncé de ces trois points est fort aisé à concevoir ; mais la preuve en est difficile. Aussi M. de Mairan les attaque-t-il avec le plus grand succès.

Il fait voir, sur le premier article, le peu de probabilité d'une opinion qui porte à une si grande hauteur, comme à deux ou trois cents lieues, & bien au-delà, selon M. Euler, les particules de l'Atmosphère terrestre. Ici les Crépuscules qui ne s'élévent pas au-delà de 25 ou 30 lieues forment une objection très-sensible, & dont l'Académicien tire toutes sortes d'avantages.

Sur le second article, il demande quelles observations on pro-

our en conclure que l'Auro-
réale doit être portée à des
ces si énormes ; pour croire,
ie fait M. Euler, que la hau-
le ce Phénoméne *peut quel-*
s surpasser le diamétre entier
erre, c'est-à-dire, s'élever plus
65 lieues au-dessus de la sur-
le la terre ; tandis qu'*on n'a*
te point de Parallaxes qui
it l'Aurore Boréale à 300
de hauteur ?

r le dernier Chef du Systême,
e Mairan fait voir que, si
ore Boréale étoit engendrée
'impulsion des rayons solai-
on devroit toujours voir ce
oméne à l'opposite du Soleil,
ie la queue des Cométes : ce

certain que le lieu de l'Aurore Boréale, dans notre hémisphère, est presque toujours vers le Pole & autour du Pole, & jamais ou presque jamais, dans la direction des rayons Solaires. Il est certain que le Soleil étant encore vers l'Occident, l'Aurore Boréale décline de ce même côté; que le Soleil étant dans l'hémisphère Boréal, elle est autour du Pole Boréal, au lieu de se montrer vers l'Austral; que le Soleil ne sortant jamais de la Zone torride, ses rayons ne peuvent rien pousser du lieu d'où ils partent, qui ne se trouve renfermé dans cette Zône, & que néanmoins l'Aurore Boréale n'y est jamais. Telles sont les observations victorieuses de notre Auteur qui conclut avec la même évidence: *Donc l'Aurore Boréale n'est pas formée par l'impulsion des rayons Solaires.*

Les queues des Cométes sont,

comme on l'a insinué plus haut, une des branches de la controverse née entre M. Euler & M. de Mairan. Le premier prétend que plusieurs Comètes paroissent avoir des queues avant que d'avoir atteint la lumière Zodiacale ; & le second démontre par le dénombrement des Comètes qui ont paru dans l'espace de 360 ans, que presque toutes ont dû puiser leurs queues dans l'Atmosphère Solaire qui est la même chose que la lumière Zodiacale. Le détail où entre l'Auteur à ce sujet est très-curieux ; & la suite des raisonnements est toujours précise, toujours bien relative à la question, ce qui fait un mérite que la science & l'étude ne donnent pas toujours.

Les éclaircissemens où l'on ne parle plus des objections ni du système de M. Euler sont au nombre de XII, tous employés à la

discussion de certaines particularités qui concernent l'Aurore Boréale. Par exemple, ce Phénomène est-il perpétuel dans les Pays Septentrionaux ? bien des gens se le persuadent encore, & rien n'est moins fondé en expérience. M. de Mairan cite deux autorités considérables, celle de M. Celsius, Astronome Suédois, & celle de M. Anderson natif & habitant de Hambourg, qui nous a donné *l'Histoire naturelle de l'Islande & du Groenland*. L'un & l'autre assurent qu'on n'a jamais regardé, dans le Nord, les Aurores Boréales comme perpétuelles; qu'on les y a observées, dans ces derniers temps, comme des Phénoménes, &c. M. Celsius en particulier se trouvant Collégue de nos Académiciens à Torno près du Cercle Polaire, saisit cette occasion pour bien observer les Aurores Boréales de ce Pays; & durant près de

7 mois * c'est-à-dire plus de 200 nuits, il ne put jamais être témoin que de 46 apparitions, ce qui est fort éloigné de la prétendue perpétuité dont quelques Physiciens se sont laissé persuader.

Le Phénoméne que nous appellons *Aurore Boréale* ne devant pas moins appartenir au Pole Austral & à l'Hémisphère de ce nom qu'au Boréal, pourquoi, parmi tant de Voyageurs qui ont parcouru cet hémisphère, aucun n'y a-t-il vû cette *Aurore*; aucun du moins, ne nous a-t-il donné connoissance de ses Observations à cet égard? M. de Mairan, qui propose cette question, la résout, en faisant ressouvenir son Lecteur de la rareté & du peu de durée des établissemens faits dans ces parages; des soins ou des besoins plus pressants de la

* Depuis le premier Octobre 1736 jusqu'au 22 d'Avril 1737.

plûpart des Navigateurs ; de l'intérêt médiocre que ces gens-là ont dû prendre à un Phénoméne comme celui-ci ; de la difficulté de l'observer à cause des fréquentes tempêtes, & surtout des brumes presque continuelles qui régnent dans ces Mers. Cette dernière raison est mise en évidence par une Lettre écrite à l'Auteur le 28 d'Avril 1750. Elle est de Don Antoine de Ulloa, Capitaine de Vaisseau dans la Marine d'Espagne, & l'un des Officiers Espagnols qui ont fait le voyage de l'Equateur avec nos Académiciens. D. Antoine avoit doublé le Cap de Horn en 1745. Il y avoit vû ou plutôt *entrevû* des lumières vers le Pole. Attentif à les bien observer, il étoit à tout instant combattu par les brouillards, par les brumes, ensorte qu'il ne pouvoit guères découvrir le Phénoméne que *comme par une fenêtre* qui s'ouvroit & se refermoit

[redacted]

ıns cesse. La Lettre de cet Offi-
:r est sans doute le monument
plus certain & le plus précis
ı'on puisse citer pour l'existence
s *Aurores Australes*. Ce morceau
.richit fort le XIV[e] Eclaircisse-
ent de notre célébre Académi-
:n.

Il raisonne dans le XVII[e] *sur Électricité donnée pour cause de Aurore Boréale*. On veut aujour-
hui que l'Électricité tienne à
ut : c'est une fantaisie qui dure-
. tant que l'Électricité ne sera
ɔint supplantée par quelque Phé-
ɔméne plus nouveau. En ce gen-
, comme dans tous les autres,
mode donne le ton ; & le com-
:un des hommes, des Philosophes
ême, se persuade assez volontiers
ıe les droits de la Nouveauté
ont point de bornes. M. de Mai-
n n'est point admirateur de ces
ɔinions aussi peu solides qu'elles
ɔnt pleines d'enthousiasme. Il re-

connoît bien que la surface de la terre est comme *inondée* de matière électrique ; mais il demande d'où l'on sçait que cette matière réside à deux cents lieues au-delà de l'Atmosphère terrestre ; comment il arrive qu'étant perpétuelle & permanente dans tous les corps qui nous environnent, elle ne se montre que de temps en temps quand il est question d'Aurore Boréale ; par quelle loi de Méchanisme, elle va se rassembler autour des Poles sous la forme de l'arc lumineux qui constitue le Phénomène de l'Aurore Boréale ; comment & en vertu de quelles explications on peut faire quadrer toutes les particularités observées dans l'Aurore Boréale avec celles de l'Electricité. Ces questions de l'Auteur sont judicieuses, pressantes, & méritent bien d'être terminées par cette réflexion : *Il est étonnant que, dans un siécle où l'on ne cesse de*

crier contre les ſyſtêmes, on ſe hâte ſi fort d'en bâtir un ſur la ſimple inſpection de quelques expériences qui ne ſont que de naître, qui n'y ont qu'un rapport ſi éloigné, ſi équivoque & juſqu'ici de pure ſuppoſition.

Il n'y a guères plus de fonds à faire ſur l'hypothèſe du Fluide magnétique donné pour cauſe de l'Aurore Boréale. C'eſt M. Halley qui a ouvert cette route, comme pour apprendre à la poſtérité que les plus grands hommes ſont ſujets à s'égarer. M. de Mairan reconnoît, d'après des Obſervations bien ſûres, que *l'Aurore Boréale a viſiblement quelqu'action ſur l'aiguille aimantée:* mais il ſoutient & prouve que l'Aurore Boréale ne reſſemble au Magnétiſme ni *par la viſibilité des parties qui la compoſent, ni par la variété de ſes couleurs, ni par la diverſité de ſes Phénomènes, ni par la viciſſitude*

de ses reprises & de ses apparitions, ni par la région qu'elle occupe, ni par le lieu d'où elle vient.

Nous aurions encore beaucoup de choses à recueillir des Éclaircissements compris dans ce Volume. Nous y trouvons, par exemple, le rapport qu'ont pu avoir les divers aspects de l'Aurore Boréale avec tant de visions chimériques qu'elle a fait naître; nous y apprenons quelle est la correspondance des apparitions de l'Aurore Boréale avec les différentes situations de la terre dans son Orbite, par rapport au Soleil & à l'Atmosphère Solaire. Cet Article occupe ici plus de 100 pages. C'est le résultat de ce que l'Histoire, l'Observation & la comparaison de l'une & de l'autre ont pû fournir de plus exact. Mais il est temps de terminer notre Analyse qui n'exprime que la moindre partie des avantages de cette nouvelle Edition. Il

faut la regarder comme un monument de la meilleure Physique, & de la plus excellente manière de raisonner.

ARTICLE CXXVII.

DOUTES OU OBSERVATIONS de M. Klein, Sécrétaire de la Ville de Dantzic, de la Société Royale de Londres & de l'Institut de Bologne, sur quelques points de l'Histoire naturelle. *Ouvrage traduit du Latin.*

OBSERVATIONS du même, *Sur les Oursins de Mer, &c. Ouvrage traduit du Latin.* 2 Vol. *in-8°.* A Paris, chez Bauche, Quai des Augustins, &c. MDCCLIV.

NOUS ABRÉGEONS beaucoup les titres de ces deux Volumes, parce que l'un & l'autre sont

fort longs. Il vaut mieux expliquer, dans le corps de cet Article, les sujets qu'embrasse M. Klein & son Traducteur après lui. Ce sont plusieurs objets d'Histoire naturelle : matière qui a pris faveur dans toutes les Contrées de l'Europe. Les Naturalistes sont presque aussi communs aujourd'hui que les Antiquaires l'étoient il y a soixante ans ; ou plutôt les Naturalistes ont tellement pris la place des Antiquaires que ceux-ci ne paroissent presque nulle part, tandis que ceux-là sont accueillis partout. Ainsi, les Sciences ont-elles leurs révolutions comme les Empires ; & ce ne seroit point un Ouvrage mal entendu que l'Histoire des Inquiétudes de l'esprit dans les Sciences, comparée avec l'Histoire des Inquiétudes du cœur dans les affaires politiques.

M. Klein est un Naturaliste célébre dans le Nord. Il n'a pour-

ınt pas encore la réputation du
ɔĉte Linnæus ; & nous doutons
u'il fasse jamais une Secte parti-
ılière, comme Linnæus a fait la
enne : c'est bien assez d'un Chef
'Ecole pour toute la partie Sep-
:ntrionale de notre Europe. M.
.lein, donne dans son premier Vo-
ıme, cinq Ouvrages, dont le pre-
ıier roule *sur la revûe des Ani-
ıaux faite par le premier Homme.*
Il est certain, par l'Ecriture,
ue Dieu ayant créé le premier
lomme, fit passer devant lui tous
:s Animaux de la terre & tous les
iseaux du Ciel, afin qu'il leur
onnât des noms convenables :
.dam s'acquitta de cette fonction
vec autant de facilité que de sa-
:sse. Les noms qu'il imposa aux
.nimaux répondoient à leurs qua-
tés, à leur propriétés ; & il y a
ıute apparence que Dieu approu-
a cette mémorable nomenclatu-
:. Le premier Homme étoit alors

en grace avec son Créateur; il n'avoit fait qu'obéir aux ordres du Souverain Maître en nommant les Animaux ; & l'Ecriture dit que les noms qu'il donna furent des *noms propres*, des *noms qui leur sont demeurés*. Toutes ces raisons dénotent, insinuent du moins suffisamment l'approbation de Dieu.

Mais, quoiqu'il en soit, peut-on croire de même que *les Animaux passèrent devant Adam par genres & par espéces ?* M. Klein est de ce sentiment, & il ne faudroit pas trop le contredire, si l'on vouloit bien s'entendre. Il n'existe, dans les Animaux & même dans tous les Etres, créés que des individus; les genres & les espéces sont des notions métaphysiques, ouvrage de notre esprit qui unit les qualités semblables & qui sépare les qualités différentes. Les Animaux qui se ressemblent par certaines propriétés frappantes, sont rappor-

és à un même genre; leurs différences, dans des points moins considérables, mais pourtant aisés à distinguer, forment les espéces, ou plutôt sont cause que nous formons des espéces subordonnées au genre : il seroit aisé de donner des exemples, si nous croyions que la matière fût susceptible de quelque difficulté.

Véritablement on peut bien croire que Dieu *n'amena pas les Animaux en désordre*, quand il fut question de leur imposer des noms : Dieu ne fait rien qu'avec ordre, & il veut que ses Créatures agissent de même; mais que tous les individus de chaque genre & de chaque espéce d'Animaux, ayent passé successivement devant le premier homme, ensorte que tous les genres & toutes les espéces qu'on distingue aujourd'hui, pour faire des Systêmes, aient été assujetties à suivre un certain or-

dre dans ce jour d'assemblée & de dénomination générale ; c'est ce qu'on peut bien ne pas reconnoître, parce qu'en effet on n'en a point de preuves.

Après ses Observations *sur la Revûe des Animaux*, M. Klein propose des doutes sur deux classes du Systême Zoologique de M. Linnæus. Ces Classes sont celle des *Quadrupédes* & celle des *Amphibies*. Il est assurément fort singulier que M. Linnæus mette l'homme à la tête des *Quadrupédes*; & presque aussi singulier que M. Klein, qui fait des Notes si abondantes sur ce Systême *Linnæiste*, ne forme aucune difficulté sur l'attribution de *Quadrupéde* à toute la Nature humaine. M. Daubenton, dans le IV^e Tome de l'Histoire Naturelle, s'est élevé avec force & avec toute sorte de raison contre cette injure. *L'étrange place pour l'homme* ! s'écrie-t-il

judicieusement, *quelle injuste distribution, quelle fausse méthode met l'homme au rang des bêtes à quatre pieds?* M. Klein, fait sur les autres parties du Systême, d'utiles observations. Peut-être les estimeroit-on davantage, si elles étoient moins chargées de citations. Il ne faut point que les passages empêchent de voir un Livre, ni qu'un Lecteur soit dans le cas de ce Provincial qui se plaignoit de n'avoir point vû Paris, parce que les maisons l'en avoient empêché. Cette comparaison étoit déja venue à un fameux Critique (Nouvell. de la Rep. des Lettres Févr. 1686.)

On a aussi dans le premier Volume de M. Klein, des Remarques *sur les Crustacés, sur les Cancres de la Mer Baltique, &c.* On appelle *Crustacé* ce qui est couvert d'une croute fragile; telles sont les Ecrevisses: on nomme *Testacé*,

insistant sur celles de l
que : ce qui peut bea
à ceux qui font des
d'Histoire Naturelle,
tendent en former
clatures exactes.

Une Dissertation
les Animaux qui ru
une autre presque auss
la longueur de la vie a
terminent ce premie
Nous avouons sans dé
me sans envie de critiq
ne nous paroît pas fo
M. Klein se borne pa
Remarques séches &

que avec trop peu d'agrément.

Son second Volume, qui a pour objet les *Oursins de Mer*, est en Latin & en François. Le Latin est de ce docte Naturaliste, & le François est de son Traducteur : le tout accompagné de planches bien gravées. L'*Oursin de Mer* (Echinus Marinus) est un Animal de la Classe des *Testacés*, quoiqu'il y ait aussi des raisons pour le placer dans celle des *Crustacés*. On distingue divers ordres d'*Oursins* ; & le détail de ces ordres remplit même la plus grande partie de ce Volume. L'Auteur y joint quelques Observations sur les *Picquants* dont les Coquilles des Oursins sont armées; & d'autres Remarques assez étendues sur les *Bélemnites*. Ce dernier objet a bien de la difficulté : les Bélemnites sont des pierres pointues, restes du Deluge apparemment ; mais qu'on rapporte tantôt au régne végétal, tantôt au

minéral, & tantôt à l'animal : en sorte que la nature de ce fossile est presque inconnue. On a des Bélemnites de toutes façons, & M. Klein en décrit un fort grand nombre. Il rapporte aussi, sur cette curiosité naturelle, les sentimens de plusieurs hommes de mérite ; mais le résultat n'en est pas plus aisé à former. Nous admirons la patience du Traducteur François qui a suivi, dans tous ces labyrinthes, son Auteur peu concis & peu amusant. L'importance des choses, ou plutôt l'amour de l'Histoire Naturelle a soutenu sans doute cet Anonyme Ecrivain. Il faut lui sçavoir gré de son travail, & accueillir même ce qu'il voudra bien nous donner encore dans la suite. Nous imaginons pourtant un Livre bien écrit, où tout le systême de M. Klein seroit expliqué ; où ses connoissances fécondes, mais trop répandues çà & là, se trouveroient

réunies comme ſous un point de vûe ; & nous demandons ſi un tel Livre ne feroit pas plus d'honneur au Traducteur François que ne peuvent lui en faire divers petits Morceaux peu analogues entr'eux, & très-peu conformes à notre goût ? Nous abandonnons au reſte le jugement de cette queſtion aux vrais amateurs de l'Hiſtoire Naturelle ; & nous ne ſongeons qu'à leur épargner de l'ennui, en les mettant à portée d'acquérir de nouvelles lumières.

ARTICLE CXXVIII.

PNEUMATO-PATHOLOGIE, ou *Traité des Maladies Venteuſes ; Traduit du Latin de M. Combaluſier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Profeſſeur de Pharmacie dans la mê-*

me Faculté, & Docteur de celle de Montpellier. Par M. J. Docteur en Médecine & Professeur Royal. 2 vol. *in*-12. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, &c. MDCCLIV. 5 liv. reliés. *On trouve chez le même Libraire l'Ouvrage Latin en un Vol.* in-12.

M. Combalusier publia son Livre Latin en 1747, & nos Mémoires l'annoncèrent au mois de Mai de cette année-là. Le cas que les Connoisseurs font de cet Ouvrage, a inspiré la pensée de le traduire ; & c'est un homme fort sçavant * qui a entrepris & exécuté cette traduction. Il place à la tête une Analyse suivie & raisonnée de tout le Livre ; il en fait sentir le mérite, la méthode &

* M. Jault, Docteur en Médecine & Professeur au Collége Royal.

les avantages : en vain tâcherions-nous de rendre compte du même Ouvrage après un si habile homme ; il nous suffira de transcrire & d'adopter le jugement qu'il en porte.

» Premiérement, on doit être » frappé de la singularité & de » l'importance du Sujet, sur lequel » les Médecins étoient si fort par- » tagés & qui méritoit sans doute » d'être plus approfondi & traité » avec plus de clarté & d'étendue. » On ne peut que louer les soins » & les efforts de l'Auteur, pour » recueillir tout ce que les autres » Médecins ont dit de mieux pour » le développer, & surtout pour » le réduire à sa juste valeur. Ce » travail heureusement exécuté, » comme il l'est ici, a presque le » mérite de l'invention. Mais ce » mérite paroît complettement ac- » quis à l'Auteur par des observa- » tions & des vûes également neu-

» ves & importantes, par une
» Théorie & par des procédés de
» curation qu'on ne trouve qu'ici.
» 2°. Une matière si vaste & si
» épineuse devoit être traitée très-
» méthodiquement pour être bien
» éclaircie. L'Auteur a senti cette
» vérité mieux que personne : aussi
» ne peut-on lire cet Ouvrage sans
» admirer l'ordre qui y régne. Tou-
» tes les parties en sont si bien ar-
» rangées, & si artistement liées,
» qu'elles forment une chaîne con-
» tinue & un corps de doctrine qui
» n'est pour-ainsi-dire qu'un, quoi-
» que très-varié. A la seule lecture
» de la Table des Chapitres & des
» Articles, on reconnoît l'esprit
» méthodique qui a dirigé l'Ou-
» vrage. «
» 3°. L'Auteur mérite surtout
» d'être imité dans son attention
» scrupuleuse à s'éloigner des ex-
» trémités, à tenir en tout un juste
» milieu, à peser & réunir plu-

» sieurs probabilités, à prouver la
» Théorie par la Pratique, & la
» Pratique par la Théorie : ce qui
» fait un cercle lumineux & non
» vicieux ; & enfin à s'appuyer
» partout de l'expérience, de la
» raison, de l'analogie, & de l'au-
» torité des plus grands Maîtres. «

» 4°. On se persuade aisément,
» en lisant cet Ouvrage, qu'il en
» est peu, en Médecine, où l'on
» trouve une application plus sen-
» sible & plus heureuse des con-
» noissances Physiques. «

» 5°. On se convainc également
» par cette lecture que la compo-
» sition d'un tel Ouvrage deman-
» doit un homme exercé dans tou-
» tes les parties de la Médecine, &
» surtout rompu à la pratique. La
» quantité prodigieuse de causes
» qui ont part aux maladies fla-
» tueuses, leurs variétés, leurs
» complications, & le nombre in-
» fini de symptômes, ou de nou-

» veaux accidents qu'elles occa-
» sionnent, exigent pour être bien
» traités, une connoissance com-
» plette de l'œconomie animale,
» de la Pathologie, de la Matière
» Médicale, de toutes les branches
» de la Thérapeutique, &c. Tout
» est tellement lié en Médecine,
» comme en tout autre Art, que
» souvent pour expliquer un seul
» fait qui paroît isolé, il faut em-
» ployer la totalité de la Science,
» ou du moins en faire une espéce
» d'Extrait. «

» 6°. Enfin, pour achever le ta-
» bleau de cet Ouvrage, je ne dois
» point en oublier le style. Il est
» clair, précis, nerveux, élégant,
» & tel, à mon avis, qu'il con-
» vient à un Ouvrage de Méde-
» cine. «

ARTICLE CXXIX.

ESPANA SAGRADA. THEATRO Geographico-Historico de la Iglesia de España. Origen, Divisiones, y limites de todas sus Provincias. Antiguedad, Traslaciones, y estado antiguo y presente de sus Sillas, en todos los Dominios de España, y Portugal. Con varias Dissertaciones Criticas, para illustrar la Historia Eclesiastica de España, &c. Tom. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI. Su Autor el P. M. Fr. Henrique Florez del Orden de San Augustin, &c. *L'Espagne Sacrée. Théâtre Géographique-Historique de l'Eglise d'Espagne, &c. XI Vol.* in-4°. *Par le P. Florez de l'Ordre des Augustins, &c. A Madrid, chez* Antoine

Marin : Années 1747 *& suivantes jusqu'en* 1753 *inclusivement.* Suite de l'Article LVIII, au mois de Mai II Vol.

IL NOUS RESTE VIII Volumes de cette Hiſtoire, à commencer par le 4e qui traite encore de l'Egliſe d'Eſpagne *en commun*, c'eſt-à-dire, de l'Origine & de l'Etabliſſement des Evêchés dans ces vaſtes Provinces. Les Volumes ſuivants comprendront les détails qui concernent chaque Egliſe en particulier; & il y aura tel Diocèſe dont l'Hiſtoire remplira pluſieurs Volumes : ce qui nous annonce pour tout l'Ouvrage peut-être plus de quarante Tomes.

Outre la Critique ordinairement bonne & ſçavante qui dirige l'Auteur, outre ſes Diſſertations pleines de recherches; il donne ſouvent des piéces tirées de l'obſcurité; des Monuments inconnus

juſqu'à préſent & dignes de paroître au grand jour. Ainſi fait-on toujours, quand on aime l'Antiquité, & qu'on a le talent d'en rechercher les tréſors.

Cn tient en Eſpagne que les premières Egliſes de ce Royaume ont été fondées par ſept Evêques qu'on nomme *Apoſtoliques*, comme ayant reçû leur Miſſion des Apôtres. Cette Tradition eſt fort chère aux Eſpagnols; & l'on ne peut qu'approuver le zèle du P. Florez pour défendre une Antiquité de cette conſéquence. Il n'oublie rien à cet égard, non pas même la queſtion ſi ces Saints Evêques peuvent être honorés comme Martyrs. M. de Tillemont paroît en douter, mais notre Auteur réſoud très-bien ſes difficultés.

Ces ſept hommes Apoſtoliques ont donné commencement aux Chaires Epiſcopales d'Eſpagne; mais il ne faut pas croire que dès

les premiers temps, il y ait eu des Siéges Métropolitains, fixés dans certaines Villes du premier Ordre. C'eſt aſſez qu'on reconnoiſſe avant Conſtantin trois Provinces Eccléſiaſtiques la *Tarragonoiſe*, la *Bétique*, & la *Luſitane*, avec quelques droits de prééminence dans le plus ancien Evêque de ces Diſtricts. Les Métropoles fixes ne furent établies qu'apres le Concile d'Antioche en 341, & cet établiſſement ne ſe fit qu'à la longue, & de proche en proche, ſans qu'on puiſſe bien déterminer les moments de chaque érection. L'Auteur diſcute avec beaucoup de ſoin & d'étendue tout l'Article des Métropoles, & c'eſt le grand objet de ſon 4e Volume.

Dans le Ve il parle d'abord de la Province de Carthagène ; enſuite de la Ville & de l'Egliſe de Tolède. En traitant le premier Article, le P. Florez fait beaucoup

d'obſervations touchant les dépendances & les limites de cette Province ; nous paſſons cela comme n'intéreſſant que les perſonnes du Pays. Une Diſſertation fort longue pour ſçavoir ſi S. Fulgence (non celui d'Afrique) a été Evêque de Carthagene, ne laiſſe rien à dire aux bons Critiques, fort perſuadés que cet Epiſcopat n'eſt fondé ſur aucun Monument capable de faire foi. Il ſemble qu'une opinion ſi peu établie pouvoit être détruite ſans tant d'appareil ; mais l'Auteur veut ſatisfaire tout le monde, ſurtout les eſprits qui tiennent le plus aux préjugés. Il a ſouvent occaſion de s'armer ainſi contre les fauſſes traditions, & ces procédés doivent donner une grande idée de ſon courage & de ſa fermeté. Voici un exemple :

On produiſoit l'autorité du Bréviaire pour montrer que S. Fulgence avoit été Evêque de Cartha-

gène ; & le P. Florez ſçait fort bien répondre que ce genre de preuves n'eſt point convaincant ; que le Bréviaire eſt donné au Clergé & aux Fidéles pour l'édification, non pour établir la certitude des faits. Sur quoi il cite un texte qui ſe trouve dans le 4e Tome du grand Ouvrage *de Serv. Dei Beatif.* Ouvrage composé par le Cardinal Lambertini (aujourd'hui Pape Benoît XIV) ce texte eſt ainſi : *Maximæ quidem auctoritatis eſſe Breviarium Romanum in iis quæ per ſeſe ad Cultum Eccleſiaſticum attinent ; minoris tamen ponderis eſſe in privatis factis ac geſtis, quæ in vitâ Sanctorum ex occaſione referuntur, ità ut efficax indè argumentum peti non poſſit, ubi præſertim antiquiora monumenta adverſantur. Neque enim Eccleſia ipſa quæ iis utitur, inconcuſſæ infallibiliſque Veritatis judicat quæcumque Breviariis ſuis ſunt inſerta, cùm multoties,*

pro variis temporibus, varia ex occasione, ea mutaverit, correxeritque. Ce passage est beau : & dit tout ce qu'il faut penser sur cette Matière.

En effet, comment persuaderoit-on aux gens de Lettres qu'il n'y a rien à reprendre dans les Légendes de S. Sylvestre, de sainte Marthe, de S. Marcellin & plusieurs autres ? Sans doute qu'il seroit fort à propos que les Livres Ecclésiastiques fussent exemts de tous faits apocryphes ; l'Eglise le souhaite, elle purge de temps en temps cette partie de ses Offices publics : mais jusqu'à ce qu'elle soit parvenue au point de perfection en ce genre, il n'y a ni reproche à lui faire, ni scandale à craindre, parce qu'on est averti de ce qu'elle pense à cet égard, & de la liberté qu'elle laisse aux Critiques, exigeant seulement d'eux

qu'ils ayent des intentions droites & de la modération.

L'Eglise de Tolède est au premier rang d'honneur en Espagne. C'est l'antiquité & la célébrité de la Ville qui a donné lieu aux distinctions dont jouit cette Métropole. S. Eugène, Martyr, en fut le premier Evêque vers le commencement du II^e siécle ; on place ici le Catalogue de ses Successeurs, avec beaucoup d'additions dont quelques-unes sont des Ouvrages, jusqu'ici non-imprimés, de S. Ildefonse, Archevêque de Tolède. On doit recourir à ces Monuments pour sçavoir estimer la beauté du présent que le P. Florez fait à sa Nation.

Le VI^e Tome est encore tout entier sur l'Eglise de Tolède. On y fait l'Histoire des XVIII Conciles tenus dans cette Capitale depuis l'an 396 jusqu'en 703. Ce grand nombre d'assemblées Ecclé-

tiques montre le zèle dont fu-
it animés les Evêques d'Espa-
e pour le maintien de la Disci-
ne. *Este numero* (dit notre Au-
ır) *muestra el zelo de la Casa de*
ios con que nuestros prelados, si-
iendo los primitivos Canones,
raban por el bien de las almas,
ztando se para corregir los desor-
zes, y establecer quanto podia
anzar la Disciplina Eclesiastica,
. Il y eut toujours un accord ad-
rable entre les Rois d'Espagne
n entend les Goths devenus Ca-
oliques) & les Prélats de leur
mination. Ces deux Puissances
ncouroient à la célébration des
onciles : le Métropolitain de To-
le, comme Interpréte des Ca-
ıns, convoquoit les Pères ; & le
oi, comme Protecteur de l'Egli-
, & comme Maître dans ses
:ats, permettoit, ordonnoit mê-
e que l'assemblée se tînt au
mps marqué. » Les Princes(ajou-

» te notre Historien) ne se mê» loient point de faire des Canons, » parce qu'ils ne se reconnoissoient » point pour Législateurs Ecclésia» stiques...Mais les Métropolitains » se gardoient aussi très-soigneuse» sement de troubler la paix du » Royaume, en faisant des assem» blées contre la volonté du Sou» verain. « *No se metian los Principes en hacer por si Canonès ; pues bien sabian que no eran Legisladores Ecclesiasticos..... Tampoco los Metropolitanos intentaban turbar la paz del Reyno por medio de movimientos publicos contra la voluntad del Soberano.* On peut bien juger que de ces attentions mutuelles, résultèrent les plus heureux effets pour le Gouvernement Ecclésiastique d'Espagne. On en a la preuve dans les Canons des Conciles de Tolède : en les lisant, on entre dans la pensée du P. Thomassin qui dit à ce sujet : *Difficile*

dictu in utro plus eſſet quod miremur : an obſervantia & humanitas Regum in Epiſcopos , an viciſſim proniſſima Epiſcoporum in Reges veneratio ? (Diſcipl. Eccleſ. part. 2. L. 3. Ch. 50) Le P. Florez cite ce texte: ce qui fait voir, ainſi qu'une multitude d'autres citations répandues dans ſon Ouvrage, qu'il connoît les bons Livres, & qu'il s'en ſert à propos.

Après l'Hiſtoire des Conciles de Tolède, tant en particulier qu'en général, l'Auteur explique les prérogatives de ce Siége, toujours le flambeau de la Critique à la main, & ſans ſe laiſſer prévenir par les opinions populaires ou mal établies. Il ajoute une Notice des SS. de cette même Egliſe ; & il finit ſon Volume par XIII *Appendices* qui contiennent beaucoup d'excellentes piéces. Nous paſſons au VII^e^ Tome qui eſt bien moins étendu que les deux précédents ; diffé-

rence que nous remarquons aussi dans les Volumes VIII & IX, dont l'un ne contient qu'environ 350 pages, & l'autre 400. Mais, en Espagne, cela ne forme aucun inconvénient pour les Acheteurs parce que le prix de chaque Volume, à tant la feuille, est fix par le Ministère Public : pratiqu excellente, & qui devroit êt adoptée partout. Si elle avoit lie parmi nous, on n'y dissèquero pas les Ouvrages, on n'y forme roit pas des espèces d'infinimen petits pour le Volume, & d'infini ment gros pour le caractère Typ graphique ; vrai moyen de rançon ner les Acheteurs & de jetter bie de l'argent dans la bourse des L braires.

Le VII[e] Tome & même le VII de cette Histoire sont consacr aux anciens Siéges Suffragans Tolède : on les suit tous par o dre alphabéthique, & l'on dom

ſur chacun l'Hiſtoire de la Ville, celle de l'établiſſement de l'Evêché, la liſte des Evêques, celle des Saints du Diocèſe : tel eſt le goût de toute cette compoſition à laquelle nous renvoyons les Lecteurs curieux d'Antiquités.

On trouve, dans le IX^e^ Tome, tout ce qui concerne l'Egliſe de Séville, Métropole de la Province Bétique. C'eſt encore une Nomenclature d'Evêques, de Conciles & de Saints. Nous y remarquons un morceau qui peut intéreſſer notre Egliſe de France. Le P. Florez fait une Diſſertation ſur S. Laurian qu'on dit avoir été Evêque de Séville, & martyriſé à Vatan en Berry. Toute cette Hiſtoire ſouffre de grandes difficultés, & il eſt aſſez à-propos de conclure, comme fait notre Auteur, que S. Laurian doit être honoré d'un culte Religieux ; qu'il faut même lui donner le titre de Martyr ; mais

qu'on ne peut assurer, quand, comment, ni sous quel Tyran il a donné sa vie pour le nom de J. C. *Concluyendo... que el Santo debe ser tenido y venerado como verdadero Martyr ; aunque falte certezza en quien, ò quando le Martyrizo.*

Les Siéges Episcopaux dépendants de Séville occupent tout le dixiéme Volume dont une grande partie est affectée au seul Diocèse de Cordoue. Ce que nous y avons singuliérement remarqué & approuvé, est une sçavante Dissertation sur le grand Osius : espéce d'Apologie inspirée par le zèle national, mais qui a néanmoins pour base les monuments & les bonnes raisons. On n'excuse pas ce Prélat de toute foiblesse dans l'affaire de Sirmium, mais on fait voir qu'il n'a jamais souscrit à la condamnation de S. Athanase. Ce point de Controverse est curieux,

le doit faire plaisir au Lecteur.

On ne trouvera dans le XI^e Tome, que des Piéces données pour la première fois au Public. Ce n'est pourtant pas la partie de l'Ouvrage qui mérite le moins l'attention. Parmi ces Piéces sont les Ouvrages d'Alvare de Cordoue, personnage très-illustre en Espagne. Ce trésor découvert dans l'Eglise de Cordoue est du IX^e siécle. On le place ici depuis la page 62 jusqu'à la page 299. Et comme il ne paroît au jour qu'en conséquence des ordres de S. M. Catholique, l'Auteur en prend occasion de donner de justes éloges à la sagesse, au zele & à la magnificence de ce grand Prince.

ARTICLE CXXX.

OPUSCULES SUR LA LANGUE Françoise. Par divers Académiciens. Vol. in-12 (pp. 392) A Paris, chez Bernard Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise, rue saint Jacques. MDCCLIV.

L'Académie Françoise est un Corps subsistant dont les membres doivent toujours être occupés de la perfection du Langage. Il n'est pas possible que les décisions, formées sur cet objet, dans les assemblées fréquentes de cette Compagnie, ne deviennent à la longue des ouvrages suivis & dignes d'être bien reçus du Public. Voici quelques Opuscules dans ce goût-là ; s'ils ne présentent pas tous le résultat des délibérations

délibérations de l'Académie ; il semble au moins que tous énoncent assez l'esprit de ce Corps illustre.

On trouve d'abord ici un Discours de M. l'Abbé de Dangeau *sur les Voyelles*. Considérées du côté des sons, abstraction faite des caractères qui les expriment sur le papier, elles sont au nombre de 15, sçavoir, 1° cinq *Latines*, comme A dans *paroître* ; E dans *bonté* ; I dans *lire* ; O dans *colère* ; U dans *pureté*. 2° Cinq *Françoises*, comme *Ou* dans *bouton* ; *Eu* dans *heureux* ; *Au* dans la première syllabe de *hauteur* ; *è* dans la dernière d'*exprès* ; *e* dans la dernière de *juste*. 3° Cinq *Nazales* ou *Sourdes*, comme *an* dans *danser*, *danger* ; *en* dans *entretien*, *soutien* ; *in* dans *ingrat*, *infidèle* ; *on* dans la première de *monde*, & dans la dernière de *raison* ; *un* dans *lundi*, dans *aucun*, &c. Ce sont-là (nous

dit-on) de véritables voyelles, & des sons simples, d'où il suit que dans le concours d'autres voyelles il doit se faire un bâillement, Exemple des Voyelles *Nazales* ou *Sourdes*.

> Et souvent de nos maux la *raison* est le pire. *Despreaux.*
>
> Ah! J'attendrai long-temps; la nuit est *loin* encore. *Quinaut.*

Qu'arrive-t-il en effet quand un Musicien veut chanter ce dernier Vers? » Il fait tout ce qu'il peut » pour éviter le bâillement: ou il » prend une prononciation Nor- » mande, & dit *la nuit est* loin » n'*encore*: ou il fait une petite » pause entre *loin* & *encore*. « Cette preuve de fait est très-sensible & très-bonne. Il s'ensuit aussi que, dans ce systême, un Poëte Normand s'appercevroit moins qu'un autre de ces sortes de bâillements. Aussi M. l'Abbé de Dangeau exa-

minant le Cinna de Corneille (qui étoit Normand) y remarqua-t-il 26 endroits où le choc des Voyelles *Sourdes* avec d'autres Voyelles faisoit des bâillemens, tandis qu'il n'en trouva qu'onze dans le Mithridate de Racine, huit dans le Misantrope de Molière, & presque point dans les Opéra de Quinaut; ces trois Poëtes n'étoient point Normands, & les deux derniers sçavoient parfaitement ce qui étoit propre à être dit ou chanté sur le Théâtre : ce qui les rendoit attentifs à éviter les bâillemens

Si l'on est curieux de voir les autres preuves de notre Académicien, il faudra lire le reste de son Discours; & c'est en général le parti qu'on doit prendre dans toutes ces questions grammaticales. Un Abrégé les énerve, sans compter l'ennui qu'il cause à la plûpart des Lecteurs. Que dirions-nous, par

exemple, du second Discours de l'Abbé de Dangeau? Il traite des Consonnes *labiales*, *palatales*, *sifflantes*, *nazales*, *liquides*, *mouillées*, en tout 18 & une *aspirée*: ce qui, joint aux 15 voyelles, donne 34 sons simples dans notre Langue: mais ce n'est pas toute la doctrine de l'Auteur.

Il nous apprend de quelle manière se forment les Voyelles; de quels caractères on se sert dans l'Orthographe ordinaire pour signifier les sons véritablement voyelles; de quels caractères on se sert pour marquer les Consonnes; enfin, les différents usages qu'ont, dans notre Ecriture ordinaire, les Caractères qu'on appelle *Voyelles* & ceux qu'on appelle *Consonnes*. Après cela, le même Académicien passe aux principales parties du Discours, au Nom, au Pronom, au Verbe qui est traité longuement, aux Prépositions, aux Particules;

& dans un grand nombre d'obſervations déja bien connues de tout le monde, il ſe trouve ici quelques fineſſes de Grammaire dont on peut faire un bon uſage.

Il en eſt de même d'un *Journal de l'Académie Françoiſe*, par M. l'Abbé de Choiſy. C'eſt une ſuite de queſtions ou de doutes au nombre de 25 ou 26 ſur certains termes, ou ſur certaines façons de parler comme, Mauvais *eſt-il parfaitement ſynonyme de* Méchant ? *Le mot de* gratitude *eſt-il auſſi-bon que celui de reconnoiſſance ? Le mot de* crainte *& celui de* frayeur *ſont-ils ſynonymes ?* Faut-il dire, *c'eſt grand'pitié d'avoir trop d'eſprit ;* ou *que d'avoir trop d'eſprit* ? Laquelle de ces phraſes eſt la plus modeſte, *ce Prince me fait l'honneur d'être de mes amis ;* ou, *j'ai l'honneur d'être des amis de ce Prince ? &c.* Il faut avouer que pluſieurs de ces doutes ſont bien aiſés à ré-

ſoudre. Premiérement, il n'y a point de vrais ſynonymes dans notre Langue. Secondement, il y a des façons de parler, parmi celles qu'on propoſe, qui ſont également bonnes, quoique différentes. Troiſiémement, il y en a d'autres qui ne valent rien du tout, comme celle où l'on ſe donne pour *ami d'un Prince*; celle qui ſeroit énoncée ainſi : *cette femme s'eſt miſe à la tête la fantaiſie d'être belle*; celle où l'on diroit *gagner un combat*, *&c.* Du reſte ce Journal de l'Abbé de Choiſy peut encore inſtruire le Lecteur ; & il fait connoître uniment & ſimplement la manière dont on opine dans l'Académie.

Ce Recueil d'Opuſcules eſt ſinguliérement eſtimable par l'Ouvrage de M. l'Abbé d'Olivet *ſur les Participes paſſifs* : matière ſouvent diſcutée, rarement éclaircie, & très-digne encore des attentions

du célébre Académicien que nous venons de nommer. Comme il y a trois eſpéces de Verbes, l'Actif, le Réciproque, & le Neutre ; l'Auteur partage auſſi ſon petit Traité en trois Articles, dont voici l'eſquiſſe ou la première idée.

ARTICLE I. *Du Participe des Verbes actifs.* Ce qu'il y a de précieux dans cette Diſſertation, c'eſt 1° que tout s'y décide par trois règles, une pour chaque Article ; 2° que les idées s'y développent avec autant de clarté que de préciſion ; 3° que la liaiſon des conſéquences avec les principes s'y fait ſentir partout. Voici la Régle du premier Article.

Quand le Participe des Verbes Actifs précéde ſon régime ſimple, il ne ſe décline jamais ; & au contraire, quand il en eſt précédé, il ſe décline toujours. Des exemples auront bientôt fait concevoir le ſens de cette régle. *J'ai reçu vos*

Lettres : c'eſt ainſi qu'on parle & qu'on doit parler. Or, dans cette phraſe, le Participe *reçu* précède *vos Lettres* qui eſt le *régime ſimple* ou l'Accuſatif. Ne déclinez donc jamais le Participe en cas pareil. Mais dans cette phraſe *les Lettres que j'ai reçues*, le régime ſimple, *que*, pronom relatif, précéde le Participe ; ainſi ce Participe doit être décliné, & il faut dire *reçues* non *reçu*. Au reſte l'Auteur n'admet aucune exception. Il prétend qu'on doit dire *les Habitans nous ont rendus maîtres de la Ville* non *rendu ; je l'ai faite Religieuſe*, non *fait ; les peines que m'a données cette affaire*, non *donné* : toujours en vertu de la régle qui porte que le Participe ſe décline, quand il eſt précédé de ſon régime ſimple : ce qui a lieu dans les exemples propoſés. De grands hommes, il eſt vrai, ont voulu admettre ici des exceptions ſous prétexte d'ai-

ſance ou d'euphonie : mais M. l'Abbé d'Olivet s'en tient rigoureuſement à la régle ; & voici, en particulier, ce qu'il dit du dernier Exemple où le Participe ſe trouve placé avant ſon nominatif : » Nous » ne pouvons mieux faire que d'en » revenir toujours à notre régle » générale, contre laquelle il n'y » a rien ici à nous objecter, pour » acquérir le droit de la reſtrein» dre, ſi ce n'eſt que nous prononçons *les peines que m'a données* » *cette affaire*, ſans faire ſentir les » deux lettres finales du mot *don-* » *nées*. Hé ! combien d'autres let» tres ſupprimées par la prononciation, mais dont la ſuppreſ» ſion, dans l'écriture, ſeroit un » ſolécilme ! «

ARTICLE II. *Du Participe des Verbes Réciproques.* On a vû cideſſus ce que c'eſt que le Régime ſimple : un moment d'attention préſentement ſur le *Régime com-*

posé : c'est tout régime qui n'est uni à son Verbe qu'au moyen d'une particule exprimée ou sous-entendue ; comme *payez le tribut à César* ; ce dernier mot est un régime composé : s'il y avoit *payez lui le tribut* ; le Pronom *lui* seroit aussi un Régime composé, parce que c'est comme si l'on disoit, *payez le tribut à lui* : en général, le Régime composé est ce qui répond au Datif des Latins, comme le Régime simple répond à leur Accusatif. Voici présentement la Régle : *Quand le Participe des Verbes réciproques est précédé de son Régime composé, il ne se décline jamais ; & au contraire, quand il est précédé de son Régime simple, il se décline toujours.* Exemple du premier cas : *Elle s'est mis des chimères dans l'esprit*, il faut dire *mis* & non *mise*, parce que *se* qui précéde est un régime composé, puisqu'il signifie la même chose

que *à elle*, & que la phrase citée équivaut à celle-ci : *Elle a mis des chimères dans l'esprit à elle*. Exemple du second Cas : *Ces femmes se sont louées avec malignité* ; il faut dire *louées* & non *loué*, parce que *se* qui précéde est un régime simple.

Art. III. *Du Participe des Verbes Neutres*. Il n'y a non plus que cette Régle : *Quand le Participe des Verbes Neutres se construit avec l'Auxiliaire* avoir, *il ne se décline jamais ; & au contraire, quand il se construit avec l'Auxiliaire* être, *il se décline toujours*. Ainsi, pour le premier cas, on dit ils ont *paru* & non *parus* ; pour le second cas, *ils sont allés* & non *allé*.

Il faut lire tout ce petit Traité, que nous avons peut-être altéré en l'abrégeant. Il faut y considérer les divers exemples ; l'application qui s'en fait aux Régles ; l'universalité des principes ; la netteté des

expressions ; la facilité des explications, & le tout ensemble qui est un chef-d'œuvre en son genre.

ARTICLE CXXXI.

HISTOIRE ANCIENNE des Francs. Tom. I. In-8°. *pp.* 436. A Paris, chez Chaubert & Claude Hérissant. MDCCLIII.

CEUX qui ont un peu examiné les Antiquités de notre Nation, sçavent que Jean Trithème, Abbé de Spanheim au Diocèse de Mayence, a composé un Abrégé d'Histoire de France, dont l'époque commence au Siége de Troye. Le fond de ses Mémoires étoit un prétendu Mf. Tudesque qui avoit (dit-on) pour Auteur le nommé *Hunibald* ou *Hunibaud*, personnage Franc d'origine, & Contemporain du Grand Clovis,

On nous conte que ce Chroniqueur avoit dépouillé d'autres Ecrits plus anciens ; qu'il s'étoit inſtruit ſurtout dans les Poëſies de certains Prêtres appellés *Flamines*. Enfin, ſelon Trithème, ceci eſt une ſource de lumières pour notre antique Monarchie, pendant plus de 16 ſiécles, c'eſt-à-dire depuis la ruine de Troye juſqu'à la mort de Clovis en 514 de l'Ere Chrétienne.

Nous ne voyons pas que ce ſyſtême ait fait fortune parmi les vrais Sçavans ; & nous remarquons au contraire qu'il a été mépriſé par les uns & combattu par les autres. Calviſius eſt peut-être le ſeul Auteur de quelque conſéquence, qui ait adopté une partie de ces calculs, en plaçant l'origine des Francs, non au Siége de Troye ; mais quatre ou cinq ſiécles avant J. C. ce qui eſt encore fort glorieux pour des Barbares tels

que furent nos Ancêtres. Observons néanmoins que cette belle Chronologie ne paroît point dans la première Edition de Calvisius: Edition faite de son temps; qu'elle se trouve à la vérité dans les trois ou quatre Editions suivantes, toutes faites après sa mort: mais pourquoi s'y trouve-t-elle; qui a pris soin de l'y mettre; & qui nous assurera que Calvisius soit l'Auteur de ces additions?

Quiqu'il en soit, on nous annonce un nouveau Défenseur de la Chronique d'Hunibald & de l'Abrégé du Docte Trithème. C'est l'Auteur Anonyme de cette *Histoire ancienne des Francs*. Il n'est point étonné des efforts qu'on a faits pour mettre ces grandes Antiquités au nombre des Fables; il déclare que notre Monarchie remonte, non au siége de Troye, (en quoi il s'éloigne de Trithème & d'Hunibald;) mais au cinquié-

me ſiécle avant J. C. Là ſe place un Marcomir I, enſuite un Anthénor I, puis un Priam, un Hélénus I, un Dioclès, &c. Et l'on ne nomme pas ſeulement ces Monarques, on détaille leurs actions, leurs conquêtes; on peint leur caractère, on décrit leur figure. Ces gens-là, ſous la plume de l'Auteur, nous intéreſſeroient preſque autant que les plus modernes d'entre nos Princes : mais qui nous préſervera des récits romaneſques; qui nous garantira la vérité des Monuments ?

Trithème, dans l'eſprit des meilleurs Critiques, paſſe pour avoir ſuppoſé l'ouvrage d'Hunibald, de la même façon qu'Annius de Viterbe a fait un faux Béroſe, un faux Mégaſthène, un faux Fabius Pictor, &c. L'Abbé de Spanheim étoit un homme grave, un perſonnage reſpectable; mais Annius de Viterbe (Jean Nanni) étoit un

très-célébre Dominicain, un Maître du Sacré Palais. C'est que l'un & l'autre, sans critique & sans redouter assez le jugement de la postérité, ont compilé de fausses traditions ou de mauvaises piéces auxquelles leurs Contemporains ont ajouté foi.

Tout ce qu'on nous dit ici pour défendre Trithème & Hunibald, nous paroît très-foible : par exemple, on avance que les Critiques modernes ont voulu faire un *Moine* d'Hunibald, & qu'ils lui donnent *toujours* cette qualité : ce qui prouve qu'*ils ne l'avoient jamais lû*. Nous ne sçavons pour nous de quels Modernes notre Auteur veut parler; mais nous assurons que plusieurs qui nous sont tombés sous la main, ne traitent point *Hunibald* de *Moine*, mais de personnage supposé ; on peut lire en particulier M. le Gendre de S. Aubin qui écrivoit en 1741. Cette déno-

mination de *Moine* n'eſt point non plus dans Cluvier, dans Chriſtophe Arnold de Voigt, dans Dupleix, &c.

C'en eſt aſſez, & nous conſeillons à l'Auteur de lire deux ou trois pages de M. le Gendre, (*Antiquités de la Nation & de la Monarchie Françoiſe*) enſuite de ſe déprendre des grandes idées qu'il a de Trithème, dont l'Ouvrage, ſur les François, eſt *plein de Fables*; comme l'aſſure M. Dupin. Enfin, nous prions ce même Anonyme, qui a véritablement de la Littérature, de mettre plus d'ordre ou de préciſion dans ſes Livres. Pour ſon *Hiſtoire des Francs*, commençant à Marcomir, & occupant ici 140 pages, il faut eſſuyer 1° l'expoſition de tout l'Ouvrage; (20 pages) 2° un *Diſcours Préliminaire ſervant d'Introduction à l'Hiſtoire générale des Francs*; (78 pages) 3° un *Diſcours*

d'œuvre, & qu'on avoit
primé ailleurs; (87 pag
nouveau Prélude sur l'*Hif*
cienne des Francs; (50 p
avouera que c'est faire les
trop longues, la porte tr
de, & l'édifice infiniment
tit. Il est vrai qu'on nous
une Suite; mais quelle
l'étendue, & comment s'
t-elle au bâtiment Gothiq
sur les desseins d'Huniba
Trithème? Encore une fo
teur, homme de mérite,
pas perdre son temps à to
il fera mieux de travailler

ARTICLE CXXXII.

RELIGIONIS REVELATÆ PRINCIPIA, Methodo Scholasticâ digesta, c'est-à-dire, *les Principes de la Religion révélée, digérés selon la Méthode Scholastique, &c.* Par M. l'Abbé Hooke, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, ancien Professeur de Théologie, en Sorbonne. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin. *in*-8°. 2 vol. 1752 & 1754. *Dernier Extrait.*

LA Loi Mosaïque & la Loi Chrétienne forment tout le corps de la Religion révélée, & les deux parties de l'Ouvrage que nous annonçons. On y remonte successivement à l'origine & à la nature de ces deux Loix, & on y

découvre le ſceau de la Divinité, qui les diſtingue & les caractériſe également.

Premiere Partie. Le Pentateuque eſt le premier monument que nous produiſons en faveur de la Religion révélée : il en contient l'Hiſtoire juſqu'à Moïſe incluſivement. Ce Légiſlateur y a conſigné les Conſtitutions que Dieu lui avoit dictées pour le gouvernement du Peuple choiſi. Ainſi, pour établir l'antiquité de la Religion Juive, il ne faut qu'établir l'authenticité de ce monument, & prouver que Moïſe en eſt le véritable Auteur.

Ce n'eſt pas contre de graves Critiques qu'il faut diriger cette controverſe: quelques anciens Manichéens, & quelques Ecrivains, plus modernes & auſſi décriés, ſont les ſeuls Adverſaires qui ont oſé élever quelque nuage ſur l'autenticité du Pentateuque. Pour les combattre, M. l'Abbé Hooke s'arme de ces argumens toujours vi-

ſtorieux que lui prête ſur le fait conteſté une tradition ; 1° ſi ſûre & ſi bien établie, que les Apions, les Celſes, les Porphyres, les Juliens, c'eſt-à-dire, les plus habiles, comme les plus mortels ennemis du Judaiſme & du Chriſtianiſme, n'ont pas été tentés de l'ébranler ; 2° ſi conſtante & ſi publique, que ſon objet étoit le titre le plus précieux des Archives de la Nation Juive, le Code Civil de ce Peuple, & le Rituel de ſon Egliſe, l'un & l'autre d'un uſage également univerſel & journalier, d'une date qui tenoit à l'origine & à l'inſtitution de la République des Hébreux; 3° d'une autorité égale auprès du Juif fidéle, & du Samaritain Schiſmatique. On ſçait combien ces preuves, pouſſées juſqu'au dégré de force dont elles ſont ſuſceptibles, dans la queſtion préſente, ont d'empire ſur tout eſprit raiſonnable. Les efforts qu'on a faits pour

infirmer l'antiquité & l'autenticité du Pentateuque, n'ont fait qu'affermir l'une & l'autre : une cause est bien triomphante, quand on ne peut lui disputer sa victoire qu'en recourant aux systêmes les plus vains & les plus imaginaires. Moïse est donc inconteſtablement l'Auteur & l'Editeur du Pentateuque. Pour le démontrer, M. L. H. rassemble tous les caractères qui, en ce genre, peuvent former la démonstration la plus irréfragable.

L'Auteur du Pentateuque n'est pas l'Auteur de la Loi que ce Livre contient ; cette Loi est marquée au sceau de la Divinité ; Moïse ne fut chargé que de la promulguer : la Divinité de la Loi qu'il publia se prouve par la divinité de sa mission, que M. L. H. appelle *Légation* en style plus Latin que Scholastique. On n'oublie ici aucun de ces signes éclatans, de ces traits Divins qui furent comme les Lettres de créance que Moïse pro-

[redacted]

luiſit pour ſe faire reconnoître en qualité d'Envoyé du Seigneur. En effet Dieu le revêtit de la ſçience & de ſa puiſſance : ces dons divins ſe manifeſtèrent par l'éclat des miracles & des Prophéties. M. L. H. en établit la vérité, & la venge ſans effort de tout ce qu'a fait l'incrédulité pour l'obſcurcir. Ce ſyſtême d'ambition, ces ruſes de génie, qu'elle a voulu prêter au Légiſlateur des Hébreux, ſe perdent dans une foule de contradictions & d'impoſſibilités. On croiroit que c'eſt plutôt pour appuyer que pour renverſer notre Hiſtoire ſacrée, qu'on a imaginé les Fables qu'on eſſaie de lui ſubſtituer : après avoir fait les plus grands frais pour en former le tiſſu, on n'a pu le parer des couleurs de la moindre vraiſemblance. Les reſſorts qu'ont feint les ennemis de Moïſe, ſont trop foibles pour le rôle qu'il a joué, la politique qu'on lui attribue, eſt plus

incroiable que la mission qu'on lui refuse. Ses œuvres & ses vertus sont au dessus de la critique, les traits de la malignité ne sçauroient en ternir la splendeur : les artifices, dont on a voulu le soupçonner, sont trop grossiers pour imposer à toute une Nation, à un peuple très-indocile, & très-intraitable, tel qu'étoit Israël. Son conducteur ne lui épargna ni les reproches, ni les châtimens dans ses révoltes & dans ses infidélités. Si donc ce peuple crut à la parole & aux œuvres de Moïse, s'il admira, s'il révéra sa puissance & son autorité, peut-on penser que ce Peuple ait été la dupe d'un pouvoir sacrilégement usurpé par l'imposture, & artificieusement soutenu par des signes équivoques ?

Quand la Nature étoit si docile aux ordres de Moïse, il n'est pas étonnant que les Israëlites n'ayent pu s'obstiner dans leur indocilité.

Les

Les preſtiges de la Magie, les fureurs de la tyrannie, confondues par des miracles publics, voilà les eſſais de Moïſe; le Peuple de Dieu ſauvé, conduit, protégé, nourri, inſtruit par des prodiges continuels, voilà ſon chef-d'œuvre, ou plutôt l'œuvre d'un Dieu tout-puiſſant : *Digitus Dei hîc eſt.* Au reſte dans la promeſſe faite à Abraham, les Juifs avoient un gage divin & prophétique de leur délivrance & des victoires qui devoient un jour les établir dans la terre de Canaan. Tous ces faits, ſoit miraculeux, ſoit prophétiques, ſont ici ſolidement prouvés, & élevés au-deſſus des vaines difficultés que l'impiété a forgées pour en détruire la certitude; on y voit ſe vérifier les promeſſes & les menaces prophétiques dont Moïſe arma la Loi en la promulguant. Ainſi Prophéte du Seigneur, Légiſlateur de ſon Peuple, Moïſe ſe montre revêtu

de tous les caractères qui pouvoient rendre incontestable la divinité de sa mission.

Des sources où l'on a puisé quelques objections, M. Hooke tire des réponses qui les font évanouir, en même temps qu'il fait sentir combien l'autorité de Moïse est supérieure à celle des Ecrivains qu'on y oppose. Pour peu qu'on ait étudié ces matières avec la sévérité, & la sincérité qu'elles exigent, on réduira sans peine les Censeurs du Pentateuque & de Moïse à une impuissance qui assure un triomphe facile & complet aux défenseurs de ce saint Livre, & aux Apologistes de son Auteur. Sur des fondemens si inébranlables, M. H. établit cette Providence extraordinaire & surnaturelle que Dieu déploya en faveur des Israëlites & de leur République. Il ne faut qu'une légère teinture de leur Histoire, pour être

obligé de rendre hommage à cette vérité. Le bras de Dieu fit la force & la confiance d'Israël, dans le temps de sa fidélité : ce même bras s'arma contre Israël, dans les jours de sa révolte. Les miracles ne furent pas plus épargnés pour punir des coupables, que pour récompenser de fervents Adorateurs. Dieu fut toujours jaloux de la foi que son Peuple devoit à sa parole. Sans cesse il suscita des Prophétes pour perpétuer ou pour renouveller le souvenir de l'alliance ; & dans toute la durée promise à la République, les conditions de cette alliance ne manquèrent jamais d'être justifiées par l'événement. Quand Israël doutoit si son obéissance lui avoit mérité la protection du Dieu vivant, il consultoit le Seigneur dans son tabernacle : les oracles de ce Sanctuaire étoient toujours infaillibles. Quoique Dieu eût annoncé de fort loin

aux Juifs le terme qu'il avoit prescrit à la stabilité de leur Etat ; dans chaque occasion il ne laissoit pas encore de leur prédire les révolutions passagères qui devoient troubler leur République. Ainsi le Livre de sa destinée étoit en quelque sorte toujours ouvert aux yeux de ce Peuple choisi. Tout ceci n'est qu'un simple résultat des impressions que doit faire sur tout esprit sensé, une lecture rapide de l'Ouvrage que nous annonçons.

Le Seigneur ne bornoit pas à la destinée d'Israël, les lumières qu'il accordoit à ses Prophétes : le sort de l'Egypte, de Ninive, de Tyr & de Babylone, la naissance & la chûte de l'Empire des Perses, des Grecs & des Romains, étoient aussi clairement révélés aux Prophétes, parce que la fortune de ces Empires n'étoit pas indifférente à celle du Peuple de Dieu. On ne sçauroit contempler l'harmonie

de ces grands traits qui manifestent les attentions d'une Providence spéciale sur la Nation choisie, sans être saisi d'indignation à la vûe de ces misérables chicanes que le Déisme rassemble pour obscurcir une clarté si lumineuse.

M. l'Abbé Hooke n'a pas négligé les autres argumens que nous fournit le gouvernement Théocratique qui faisoit l'essence de la Constitution Judaique: en déterminant les récompenses & les peines attachées, sous cette Théocratie, à l'observation & à la transgression de la Loi Mosaïque, l'Auteur a pris Suarés pour son guide: en le suivant, il évite les écueils opposés où donnent quelques Théoposés; les uns bornant aux biens & aux maux temporels la Lettre de la Loi; les autres l'interprétant dans un sens figuré & purement allégorique, c'est-à-dire, unique-

ment rélatif au bonheur, ou au malheur de l'autre vie.

Pour enlever à la Loi de Moïse, la gloire de son origine, quelques Déistes ont prétendu qu'elle n'étoit qu'un fruit de la sagesse Egyptienne, dont Moyse étoit instruit: M. H. démontre l'opposition de cette Loi Divine avec la Politique des Egyptiens. Celle-ci étoit une Politique purement prophane; l'esprit d'Idolâtrie & de superstition en avoit infecté les maximes & les usages: celle-là étoit une constitution tout ensemble civile & réligieuse; une Jurisprudence diamétralement opposée à toutes les pratiques payennes dont l'Egypte étoit esclave. Aussi cette constitution, cette Jurisprudence fut-elle reçûe du Peuple Hébreu comme un corps de Loix nouvelles, dont l'étendue sainte & sévère embrassoit les plus grands détails: c'étoit l'ouvrage d'un Dieu;

rien n'y étoit laissé au choix de l'homme. La soumission des Hébreux à de pareils Réglemens, nous répond de l'autorité du Maître qui les avoit imposés; Moïse ne les intima jamais qu'au nom du Dieu vivant. Les mœurs des Egyptiens, qu'on voudroit aujourd'hui rapprocher des mœurs des Hébreux, sont d'une date postérieure à Moïse; dans ces coutumes, l'Egypte eut Israël plutôt pour maître que pour disciple, à moins qu'il ne s'agisse de quelques-uns de ces articles où toutes les Nations se rencontrent & s'accordent naturellement, parce qu'ils sont conformes aux idées de sagesse, & de bien public que la raison inspire à tous les Peuples.

De-là M. H. descend dans le détail des Loix Judaïques, il démontre que dans ses préceptes moraux, Moïse est bien supérieur à tout ce qu'il y a jamais eu de Lé-

giſlateurs & de Philoſophes purement humains, & que ſa morale eſt l'eſſence même de la Loi naturelle. Quant aux préceptes cérémoniels & judiciels, l'Auteur en juſtifie la ſageſſe contre les Déiſtes, & il en prouve l'abrogation contre les Juifs.

II^e Partie. *De la Loi Chrétienne.* C'eſt toujours le même plan d'expoſition, de preuves, & de défenſes. M. H. commence donc par établir l'antiquité & l'intégrité du Nouveau Teſtament : il ne fait que tranſporter au Chriſtianiſme les mêmes régles de critique qu'il vient d'appliquer au Judaïſme. Pour peu qu'on y réfléchiſſe, on ſentira que de part & d'autre l'application eſt également juſte. Il y a cependant un avantage en faveur du Chriſtianiſme ; c'eſt que les Livres du Nouveau Teſtament jouiſſent d'une authenticité qu'on oſe moins contredire. Prétendre

infirmer la foi de ces monumens, c'est un si grand travers que peu de nos ennemis ont voulu se le donner ; si le doute étoit ici permis, il n'y a aucun fait historique qui ne perdît toute sa certitude, aucun Livre, aucun Auteur ancien qui ne dût paroître suspect. Outre que rien n'a moins la forme d'un Roman que l'Histoire Evangélique ; en naissant sous les auspices de la moindre fiction, cette Histoire eût elle-même invité l'Univers à la proscrire, puisque ses anathêmes n'épargnent aucune espéce de fraude ou de mensonge. Aussi n'a-t-on fait grace à aucun des faux Evangiles, quelque séduisante que parût une imitation fondée sur les Evangiles véritables. Les Livres apocryphes nous fournissent de bons argumens contre les Déistes, ils ne leur en fournissent aucun contre notre foi.

Dès le temps de Tertullien, nos

quatre Évangélistes avoient acquis le droit de prescription ; les Pères s'en autorisoient pour rejetter ceux dont l'héréfie, qui en avoit inspiré le plan à ses défenseurs, vouloit se prévaloir. Le même esprit d'erreur n'a-t-il pas tenté de corrompre les vrais Evangiles ? & les Pasteurs Catholiques n'ont-ils pas tellement veillé à l'intégrité de ce dépôt, qu'il n'a jamais souffert aucune altération notable, ni aucune atteinte qui ait pû préjudicier aux dogmes & à la morale du Christianisme ?

Les miracles de J. C., surtout celui de sa Résurrection, les Prophéties qui l'avoient annoncée, les prédictions qu'il nous a laissées, la sagesse & la perfection de la Loi qu'il a prêchée, le gouvernement & la stabilité de l'Eglise qu'il a fondée, la nature des dogmes qu'il a enseignés, forment, sous la plume de l'Auteur, un argument

qui démontre l'article fondamental du Christianisme, sçavoir, la divinité de la mission que J. C. a exercée, & par conséquent du culte qu'il a établi. De-là se tirent la dignité de notre Médiateur, le poids de sa médiation, le prix de ses satisfactions, l'excellence de l'alliance qu'il a consommée & garantie, &c. Si nous ne suivons pas ici scrupuleusement l'ordre des argumens tel qu'il est dans l'Ouvrage, nous n'en conservons pas moins fidélement toute leur force, relativement aux principes & aux conclusions que nous ne faisons qu'indiquer.

La raison humaine n'a jamais pû atteindre si haut : l'édifice est élevé sur les ruines de tout ce qu'on appelle préjugé, ou passion. Dieu seul en a pû préparer & arranger les matériaux. Dans cette exposition dogmatique, M. H. s'attache surtout à combattre les Juifs

& à désarmer les Déistes : les uns se défendent, les autres attaquent ; mais les uns, comme les autres, avec tant de foiblesse qu'ils sont tous également réduits à se rétrancher dans des systêmes moins arbitraires encore que honteux : c'est tout dire que le Juif, dans sa défense, déroge à la Réligion qu'il soutient ; & que le Déiste, dans son attaque, combat la raison qu'il réclame.

Les Juifs altèrent le sens de leurs Prophétes, font violence à la lettre du Texte Sacré, pour ne pas reconnoître dans J. C. tous les caractères du Messie qui leur étoit promis. M. H. leur montre l'accord des deux Testamens, de la Prophétie & de l'Histoire. Ensuite il passe aux Prophéties de J. C. même, il prouve qu'elles n'ont été ni forgées ni insérées dans l'Evangile, après les événemens ; que la connoissance anti-

cipée de ces ſortes de faits., eſt au-deſſus de toute lumière & de toute pénétration humaine ; que l'état où J. C. a vécu, les vertus qui l'ont diſtingué, ne laiſſent aucun fondement au moindre ſoupçon d'impoſture. S'il n'eût pas été divinement éclairé, comment eût-il pû prédire ſa propre deſtinée, celle de ſes Apôtres, celle de Jéruſalem, de ſon Temple, de toute la Judée ; enfin celle de ſon Egliſe, c'eſt-à-dire, ſon élévation ſur les ruines de la Synagogue, & ſon étenduë dans tout l'Univers?

Cette même Egliſe, ſa naiſſance, ſon exaltation, ſa ſtabilité fourniſſent à l'Auteur des armes victorieuſes contre les Déiſtes : car enfin le projet, l'exécution & la défenſe de ce grand ouvrage, décélent une Puiſſance d'un ordre bien ſupérieur à celui de la nature. Les dons du Saint-

Esprit répandus sur les premiers fidèles, les miracles continuellement opérés en faveur du Christianisme, le silence des oracles, la constance des Martyrs, &c. ne forment-ils pas un corps de preuves dont le poids doit accabler & écraser le Déisme ? Comment donc se soutient-il ? Par de vaines subtilités qu'il multiplie aux dépens de la raison humaine & de la Providence divine.

Un de ses principaux asyles est l'incompréhensibilité de nos Mystères : M. H. le poursuit & le force dans ce foible retranchement. Cependant nous ne sçaurions approuver l'Auteur quand il prétend que la Trinité, dans Dieu, n'est pas plus difficile à concevoir que l'immensité, l'éternité de ce Souverain Etre, ou que la création même ; ni quand il éléve l'incompréhensibilité de ces attributs ou de cette action au niveau de

l'incompréhensibilité du Mystère. *Mysterium Trinitatis non videtur majorem difficultatem involvere quam illa Mysteria Religionis naturalis de æternitate, &c.*

La vérité & la nécessité de ces attributs divins ne sont pas des mystères, puisque la raison atteint, conçoit & démontre l'une & l'autre. La possibilité de la création n'est pas plus inconcevable, puisqu'elle se prouve par le fait, par l'existence même des créatures. Sur tous ces articles, il n'y a ni embarras, ni obscurité: la manière seule, le *comment*, surpassent nos intelligences. Au contraire dans la Trinité tout est mystère: sans la révélation surnaturelle, on n'eût jamais pensé à ce dogme; il n'est point compris dans le cercle de nos idées. Depuis la révélation, le mérite de la foi consiste à croire ce mystère sans le comprendre; la parole de

de Dieu nous y ſoumet ſans aucun ſecours d'évidence : ce n'eſt pas à la lumière qu'elle répand dans nos eſprits, c'eſt à l'autorité qu'elle exerce ſur eux que nous déférons. Cette obſervation au reſte que nous pourrions étendre beaucoup plus loin, n'attaque qu'une opinion particulière à M. H. elle ne touche point la cauſe commune qu'il défend.

De-là l'Auteur s'attache à l'excellence du Chriſtianiſme, à la ſageſſe & à la perfection de ſes Loix, à la conſtitution de l'Egliſe, à l'antiquité de l'Egliſe Chrétienne, à l'analogie du Chriſtianiſme & du Judaïſme, & à la perpétuité de la Loi nouvelle. Dans tous ces articles eſſentiels, on ſera ſatisfait de M. l'Abbé H. ſi ce n'eſt peut-être dans un endroit où il paroît inſinuer que le ſens littéral de l'ancienne Loi ne porte que des promeſſes & des

menaces temporelles, *legem veterem litteraliter intellectam sanctionem habuisse in præmiis & pœnis temporalibus*... Surquoi l'on peut observer que dans l'intelligence de la Loi ancienne, on ne doit pas séparer la lettre de l'esprit; que d'ailleurs cette Loi nous est représentée comme tendante à la conversion & à la sanctification des ames: *Lex Domini immaculata, convertens animas.... Lex sancta, Mandatum sanctum, &c.*

A la fin de ce second Tome, nous trouvons une addition sur *l'imperfection & l'obscurité de la Loi Naturelle, & sur la possibilité, l'utilité, & la nécessité de révélation.* M. H. fait de la Loi Naturelle, un objet de révélation, et même le seul dont il prouve ...ctement la nécessité. A l'égard ...toute autre dispensation d'un ...e surnaturel, de toute autre

constitution, ou corps de Loix positives, il n'en présente la révélation que comme une institution possible, désirable, & très-avantageuse, *possibilis, exoptanda, utilissima.*

Quoiqu'il ne soit pas de style d'appliquer le terme de *révélation* à la Loi Naturelle, cependant l'ignorance & la foiblesse de notre raison sont si grandes que le total de nos devoirs essentiels envers Dieu & le prochain, doit nous être manifesté par la voie de l'instruction extérieure, plûtôt que par celle de la conscience ou de la réflexion. Mais quant à la révélation ou dispensation surnaturelle, on souhaiteroit que l'Auteur en eût prouvé la nécessité autant que la possibilité & l'utilité : comme il y revient ailleurs, & surtout dans le troisiéme Tome qui n'est qu'un supplément du second, il est censé avoir en quelque sorte

ſuppléé à l'inſuffiſance de ſes aſſertions. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à conſulter la concluſion de tout l'ouvrage : elle eſt dirigée contre l'*indifférence*, *le doute*, & *l'incrédulité*, elle prouve l'obligation de ſubir le joug de la révélation.

Dans cette concluſion M. H. ſe prévaut, contre les incrédules, de la plus grande probabilité : quoiqu'on ne puiſſe diſputer cet avantage à ſa cauſe, cependant l'argument qu'on en tire ne peut diſpoſer à la foi autrement que d'aſſez loin. La foi exige une certitude trop ferme pour qu'aucune probabilité entre dans ſes vrais fondemens. Cet excès de probabilité ſuffit pour troubler la ſécurité de l'incrédule ; mais il ne fait pas la ſûreté du fidèle : il incline, mais il ne détermine point à croire en chrétien. Notre foi ne

porte que ſur des fondemens de la plus grande certitude.

A la tête de ce troiſiéme Volume, on trouve une diſſertation préliminaire ſur les Prophéties & ſur les miracles. Enſuite l'Auteur rappelle l'excellence de la morale chrétienne, & montre ſa ſupériorité ſur celle de tous les Philoſophes. Enfin paſſant en revue toutes les Religions du monde, il y trouve des traces de la Religion révélée : quelque défigurées qu'elles ſoient, il y découvre des reſtes d'analogie avec la Religion des Patriarches. Ainſi ſelon M. H. la même ſemence qui devoit préparer le monde à l'Evangile, fut répandue par-tout ; mais il n'y eut que la Paleſtine où elle ne dégénéra point.

Ce troiſiéme Tome eſt terminé par un *appendice*, diviſé en trois Chapitres ; le premier contre les Juifs ; le ſecond contre les

Payens ; le troiſiéme contre les Mahométans. L'érudition eſt ici très-abondante, ſans être prodiguée au-delà des beſoins qui naiſſent de l'importance & de la variété des matières. Concluons de tout l'ouvrage de M. H. qu'au tribunal de la raiſon, il n'y a aucune eſpéce d'incrédulité qui puiſſe s'excuſer & ſe juſtifier, & que nous ne ſçaurions trop nous applaudir & nous féliciter dans le Chriſtianiſme que nous avons le bonheur de profeſſer.

ARTICLE CXXXIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

MARC-MICHEL REY, Libraire de cette Ville, a un fonds de Livres François & Latins assez bien assortis. Il vient aussi de donner quelques ouvrages qu'on sera bien aise de voir annoncés dans nos Mémoires. Tels sont en particulier.

La Vie de Grotius, par M. de Burigny. Edition *in*-4°. faite d'après celle de Paris, *in*-12. On connoit ce Livre par le compte qu'en ont rendu tous les Journaux.

L'Edition d'Amſterdam eſt bonne: on y corrige quelques mépriſes de l'Auteur ; on y ajoute quelques particularités plus connues en Hollande qu'en France ; mais il n'étoit pas néceſſaire de répandre dans les marges une douzaine de notes, la plûpart deſtinées à contredire l'inclination que témoignoit Grotius pour l'Egliſe Catholique-Romaine. Si l'on fait, parmi nous, une Edition de la même vie, il ſera fort aiſé de montrer la foibleſſe & l'inutilité des ces notes.

Les Œuvres de M. L. Racine de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. L'avantage de cette Edition eſt de comprendre en VI Tomes, qui peuvent ſe relier en trois Volumes, toutes les productions de l'Auteur, avec les Lettres, & quelques autres ouvrages en proſe de ſon illuſtre

père. A la tête de tout le Recueil sont *les Mémoires sur la vie de Jean Racine*. Ceci a été imprimé en 1750.

Le Droit de la Nature & des Gens, suivant les Principes de M. de Wolf. Ce Philosophe célébre a donné sur la matière présente 8 Volumes *in*-4°. M. Formey, Sécretaire de l'Académie Royale de Prusse, les abrége, les orne, les met à la portée de tout le monde : tel est l'ouvrage qui s'imprime actuellement chez le Libraire Rey. Nous n'en avons vû que la préface qui est bien. On ne nous articule point le nombre de Volumes que contiendra cet Abrégé.

Droit de la Guerre & de la Paix de Grotius. in-4°. C'est une nouvelle édition sur la dernière d'Amsterdam ; mais revue & considérablement

considérablement augmentée par feu M. Barbeyrac. Le caractère & le papier en sont beaux, la correction exacte, & le tout paroît digne du nom & de la réputation des Auteurs.

Pièces de Littérature des années 1751, 1752, 1753. Ce sont XVII. morceaux tirés des additions faites au *Journal des Sçavans*. Quelques-uns de ces morceaux sont curieux, d'autres méritent peu d'attention.

FRANCE.

DE PARIS.

Journal du Citoyen. C'est un gros *In*-8° qui porte son titre d'impression *à la Haye*, & se trouve *à Paris, chez Jombert, rue Dauphine*. On a voulu rendre compte, dans ce Livre, de tous les détails qui concernent Paris. Il y a IX

Articles, en cet ordre: *De la Distribution de Paris, du Gouvernement, des Jurisdictions, de l'Etat Ecclésiastique, des Institutions pour les Sciences & les Arts Libéraux, de la Finance, du Commerce, des Manufactures, Arts & Métiers, des Voitures publiques.* A plusieurs égards, ce Journal est plus étendu que l'Almanach Royal; à quelques autres il l'est moins. Par cette raison il peut intéresser, plus ou moins, que cet Almanach; mais en général il paroît plus curieux. Le temps pourra perfectionner cette entreprise; & si l'on fait d'autres Editions, comme il n'y a pas lieu d'en douter, on évitera quelques méprises dans les dates & dans les faits.

Nous pourrions en désigner un assez grand nombre, s'il étoit question d'une critique dans les formes.

Cavelier, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'or, a des Exemplaires de la Nouvelle Edition de *la Recherche de la Vérité du P. Mallebranche*, traduite en Latin & imprimée à Genève en 2 Vol. *in*-4°. *Les Eclairciſſements* s'y trouvent auſſi. Nous appellons ce Livre une *nouvelle Edition*, parce que c'eſt, pour le fond, la traduction déja publiée par M. Lenfant. Mais il faut obſerver que le nouvel Editeur y a fait des améliorations, ſoit en retranchant des fautes, ſoit en ajoutant, à la tête, l'éloge du P. Mallebranche traduit du François de M. de Fontenelle.

Quant à l'Ouvrage, c'eſt-à-dire, la traduction en elle-même, on imagine aſſez qu'aucun de ceux qui ſçauront lire la *Recherche* dans la Langue de l'Auteur, ne s'aviſera de recourir au Latin; n'étant pas poſſible que dans cette dernière

Langue on ait conſervé la force & les graces du ſtyle de Mallebranche. Mais les Etrangers profiteront de ce ſecours ; c'eſt pour eux qu'on a travaillé, pour eux qu'on s'eſt ſoumis aux dégoûts de cette pénible tâche : nous citerons un morceau pour donner idée des ſoins & des ſuccès du Traducteur. A l'ouverture du Livre, nous tombons ſur le dernier Chapitre du ſecond Livre, où il eſt queſtion *des Sorciers par imagination*, &c. Voici un des portraits que préſente l'Auteur de *la Recherche.*

» Un Paſtre dans ſa Bergerie ra» conte après ſouper à ſa femme & » à ſes enfans les aventures du Sab» bat. Comme ſon imagination » eſt modérément échauffée par les » vapeurs du vin, & qu'il croit » avoir aſſiſté pluſieurs fois à cette » aſſemblée imaginaire, il ne man» que pas d'en parler d'une maniè-

» re forte & vive. Son éloquence
» naturelle jointe à la diſpoſition
» où eſt toute ſa famille, pour entendre parler d'un ſujet ſi nouveau & ſi terrible, doit ſans
» doute produire d'étranges traces
» dans des imaginations foibles;
» & il n'eſt pas naturellement poſſible qu'une femme & des enfans ne demeurent tout effrayés,
» pénétrés & convaincus de ce
» qu'ils lui entendent dire. C'eſt
» un mari, c'eſt un père qui parle
» de ce qu'il a vû, de ce qu'il a fait:
» on l'aime & on le reſpecte, pourquoi ne le croiroit-on pas? &c.

TRADUCTION LATINE. *Paſtor ſeu Opilio in ovili narrat poſt cœnam coràm uxore & liberis quæ geſta fuerunt in conventu Sortiariorum ſeu in* Sabbato. *Cùm autem ipſius imaginatio vaporibus vini ſatis jam æſtuet, & ſe multoties huic imaginario conventui interfuiſſe au-*

timet, de eo enérgicè & vividè loquitur. Ingenita Pastori eloquentia, cum aptâ totius familiæ habilitate ad rem adeò novam & terribilem accipiendam conjuncta, ingentia sine dubio edere debet vestigia in imaginationibus debilibus; nec fieri potest quin mulier & tenelli liberi his auditis obstupescant, toti occupentur, ac convincantur. Maritus est & parens qui ea narrat quæ ipse vidit & fecit; à suis amatur & colitur; cur ipsi fidem non adhiberent? &c.

On voit que le ſtyle du Traducteur eſt ſimple, clair, relatif au ſens, mais qu'il n'a & ne pouvoit avoir les agrémens du Texte François.

On trouve auſſi chez l.. même Libraire (Cavelier) *les Éléments du Droit Naturel de M. Burlamaqui*, traduits en Latin & imprimés à Gèneve. Vol. *in*-8°.

On publie, chez Jorry, Quai des Auguſtins, & chez Ducheſne, rue S. Jacques, une Piéce Dramatique en un Acte & en Vers, intitulée l'*Eſprit du jour ;* Par M. Pierre Rouſſeau. Cet Auteur, qu'il ne faut pas confondre avec le célébre Jean-Jacques Rouſſeau de Genève, a voulu peindre le caprice journalier des femmes d'un certain monde qu'on appelle *beau*, & qui doit être bien ſot s'il reſſemble aux portraits qu'on nous en fait de temps-en-temps. M. Rouſſeau connoît aſſez le caractère particulier qu'il joue dans ſa Piéce ; il en dévoile aſſez heureuſement les ridicules ; il donne à tout ſon Ouvrage un aſſez bon ton de plaiſanterie ; mais on ſouhaiteroit, dans ſes détails, plus de clarté ; dans ſa verſification, plus de légèreté, plus d'intérêt dans quelques-ques unes de ſes Scènes, & quel-

ques traces d'invention dans le tout ensemble. Nous attendons de la même plume des productions plus parfaites, & nous désirons que le Théâtre ne fixe point ses destinées Littéraires.

La Piéce précédente tient aux mœurs ; on en publie une autre qui n'y tient point du tout. Elle a pour titre *L'Heureux : Piéce Philosophique ;* & elle se trouve chez Lambert, rue de la Comédie, & chez Duchesne, rue S. Jacques. Comme elle n'a point été faite pour le Théâtre, l'Auteur a cru pouvoir y répandre encore plus de Métaphysique qu'on n'en débite aujourd'hui dans les Spectacles. Le Héros qu'on présente est un M. Félix qui *se trouve livré aux plus cruels accidens. Il perd son bien ; il voit assassiner son épouse qu'il aimoit tendrement, & il est accusé*

l'en être le meurtrier. On le traîne dans un noir cachot, on le charge de fers ; il est jugé ; condamné & conduit au supplice. Et au milieu de ces orages cet homme est inébranlable, il faut même ajouter qu'il est toujours *heureux*, *&c.* On ne doit point être surpris que l'Auteur, quel qu'il soit, ait pû feindre un caractère tel que celui-ci. Son principe capital est qu'*il n'y a point de malheurs dans le monde, & que par leur essence tous les Mortels sont heureux* : principe que la raison, l'expérience & la Religion réfutent également. Dans le détail de la Piéce, il se rencontre des faussetés de la même force, comme quand M. Félix se promenant dans un jardin où il y a des fleurs, des oiseaux, des ruisseaux, il s'écrie qu'*un seul de ces objets est capable de remplir le vuide de son cœur*. C'est n'être ni Philosophe,

ni Chrétien que de penser ainsi. Cette Piéce eut pû faire fortune dans l'Ecole de Chrysippe ou de Zénon ; mais il y a long-temps qu'on est désabusé des Sophismes de cette prétendue Philosophie.

On a publié, sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Berry, une Ode Latine dont le style est noble & dont les images sont belles: nous en citerons quelque chose, pour dédommager les Muses Latines du peu d'accueil que leur fait notre siécle.

Les premières Strophes sont destinées à célébrer la Naissance du Prince, les Jeux de son enfance, les Arts qui doivent servir à son éducation. Ensuite le Poëte s'éléve, & chante les inclinations guerrières de ce jeune Héros.

Sed jam tubarum raucus ad æthera
It clangor; angues suscitat impios.

Bellona frendens, ac minaces
Jungit equos, agitatque currus.
I nunc, & Aulæ desidis hospites
Contemne Reges, Rex puer; ignea
Dum fervet ætas, Martialem
Depropera capiti coronam.
Ludos inertes bellaque inania
Lusisti in umbrâ, Gallica nunc furit,
Ardetque per veras Juventus
Ire neces, gladiosque & arma
Jam spe lacessit. Quantus honos tibi,
O Galle! Vobis quantus adest labor,
Hostes superbi; quippe in uno
Borbonidum micat ardor omnis!
Ast ille sub quo militiam pati
Condiscet acrem? Quis tenerum ad
latus
Perstabit Heros, ac novelli
Exacuet rabiem leonis?
Fortes aluntur fortibus; unaque
Quam parturivit Progeniem valet
Finxisse, Virtus; una flammam

Visceribusque animi latentes
Extundet ignes. Tu, Lodoix, manum
Nato admovebis: Te duce, Belgicos
Lustrabit agros, ac recentis
Cernet hians monumenta pugnæ;
Cernet Lofelten cædibus ebriam
Anglorum, & altis diruta molibus
Castella, devictique Scaldis
Sanguine adhuc recalens fluentum.

On a donné des éloges à ce morceau; non toutefois sans y critiquer quelque chose; par exemple, on a dit que *ludos inertes* & *bella inania* déprimoit trop les exercices qui préludent aux victoires d'un Héros; que *furit ardetque* étoit une gradation renversée, *furit* ayant plus d'énergie qu'*ardet*; que *quis tenerum ad latus persistibit Heros?* ne faisoit pas une assez belle image; qu'il auroit fallu supposer le Roi sur un char

conduiſant ſon petit-fils à la victoire : qu'enfin, une ou deux Strophes de plus ſur nos Conquêtes de Flandre auroient embelli l'Ode. Ainſi rendons-nous ces Critiques qui ne ſont que des témoignages de l'attention qu'a paru mériter cette Poëſie.

L'Académie Françoiſe a couronné le jour de S. Louis dernier un Poëme *ſur la Mode* dont l'Auteur eſt encore M. Lemière, jeune Poëte déja chargé de Couronnes Académiques. Nous ne croyons pas que ce Poëme (ſur la Mode) ſe ſoutienne également partout ; que les images en ſoient toujours auſſi belles que l'Auteur a pris de ſoin pour les varier; que les idées & les expreſſions y ſoient toutes d'une clarté qui ne laiſſe rien à déſirer. Mais nous n'en reconnoiſſons pas moins qu'il ſe trouve d'excellentes

choſes dans cétte petite Piéce: témoin le début.

Au milieu des objets que d'une main
féconde,
La Nature ſema ſur la Scène du monde,
Dédaigneux dans le ſein de la variété,
L'homme ingrat n'y voyoit que l'uniformité:
Mais la Mode paroît, à ſa voix tout
s'anime:
Quels tranſports! que d'ardeur ſa ſeule
vûe imprime!
Le caprice l'annonce aux Mortels enflammés,
Le préjugé ſoumis la ſuit, les yeux fermés;
L'Altière vanité, ſa compagne fidelle,
Enchaîne avec des fleurs les humains
autour d'elle, &c.

Et plus bas en s'adreſſant à la Mode:

O honte de nos jours! la vertu pour
nous plaire,
Elle-même a beſoin d'être ta tributaire;

Nul n'ose se montrer, s'il ne vit sous ta
loi ;
Aucun goût n'est admis, s'il n'est dicté
par toi ;
Tes moindres volontés sont des ordres
suprèmes ;
Tu présides à tout, aux plaisirs, aux sy-
stêmes,
Aux études, aux jeux, au langage,
aux écrits, &c.

Et cette fin est tout-à-fait heu-
reuse :

Maîtresse des esprits captivés par ton
art,
Fille de l'inconstance, ainsi que du ha-
zard,
D'enchaîner l'Univers, Mode, tes mains
sont sûres ;
Régne, préside aux jeux, gouverne nos
parures,

J'abandonne ces goûts à ta frivolité ;
Mais respecte les Arts, les Mœurs, la
Verité.

Ce dernier vers est admirable. On ne peut qu'encourager l'Auteur à se rendre difficile sur toutes les parties qui forment le grand Poëte, *Enthousiasme*, *Naturel*, *Imitation des Anciens*, *Expression*, *Diction*, &c.

Mémoire pour la vérification des Reliques prétendues de S. Germain, Evêque d'Auxerre, trouvées en 1717 *dans l'Abbaye de S. Marien d'Auxerre*, in-8° pp. 159. De l'Imprimerie de la V^e Lottin, rue S. Jacques. MDCCLIV.

S. Germain, Evêque d'Auxerre, mourut le 31 Juillet 448. Son corps, disent les Légendes antiques, demeura sain & entier jusqu'en 1050. On en fit quelques

diſtractions durant les ſiécles XI, XII, XIII & XIV; mais la plus grande partie de ces précieux reſtes demeura conſtamment dans l'Abbaye de ſon nom à Auxerre, juſqu'en l'an 1567 que les Calviniſtes pillèrent cette Egliſe & les autres de la même Ville. Que devinrent alors les Reliques du S. Evêque? On prouve aſſez bien dans cette Brochure qu'elles ne furent ni brûlées, ni tranſportées hors d'Auxerre dans un lieu appellé *Maiſon Blanche*, ni diſperſées & perdues, ni confondues avec d'autres Reliques, puis ramaſſées & replacées dans la même Abbaye de S. Germain. Il y a plus d'apparence que des perſonnes de piété les recueillirent ſéparément, lors du pillage des Réligionnaires: c'eſt encore ce qu'on fait voir d'une manière aſſez plauſible dans l'Ouvrage que nous abrégeons. Or,

voici présentement le point capital de la question.

En 1717, M. l'Abbé Lebeuf, si connu par ses recherches sur l'Antiquité Ecclésiastique, trouva dans un coffre de la Bibliothèque des Prémontrés d'Auxerre, un sac de toile contenant des ossemens avec cette étiquette : *Ces ossemens m'ont été remis en main par gens pieux, me disant être des Reliques de la Châsse de S. Germain ; & qu'ils les avoient amassées sur le pavé de l'Eglise dudit S. Germain, à l'heure que les Huguenots ruinèrent les Châsses d'icelle Eglise, en l'an mil cinq cent soixante & sept. Faict 1607.*

Cette découverte a eu des suites considérables : on s'est donné bien des mouvemens pour la vérification de ces Reliques; jusques-là même que sur la fin de l'année 1751 il y a eu, par ordre de M. l'Evêque

d'Auxerre, une Enquête juridique faite pardevant le Grand Archidiacre & Official de cette Eglise. Les détails de l'information & de toutes les autres mesures qu'on a prises pour parvenir à la vérification desdites Reliques, occupent une grande partie du Mémoire : nous n'énonçons ici que des Résultats.

On a connu, par des confrontations d'écriture, que l'Auteur du Billet attaché au Sac contenant ces Reliques, étoit Edme Martin, Abbé de S. Marien (c'est le titre de la Maison des Prémontrés d'Auxerre) depuis 1598 jusqu'en 1627. Il a été prouvé, par des visites d'Experts, que les ossemens, trouvés en 1717, étoient d'un corps humain de la taille que l'Histoire donne à S. Germain ; que ces ossemens avoient été embaumés & point exposés à l'air, ni renfermés dans la terre. Il a été justifié,

par de bons témoignages & par des faits constans, que les Prémontrés de S. Marien ont toujours conservé la tradition du saint dépôt gardé dans leur Bibliothéque ; qu'ils ont rendu un culte à ces Reliques, &c. Enfin, par des informations faites en plusieurs Eglises qui se flattent d'avoir des Reliques de S. Germain d'Auxerre, il a été conclu que ces Reliques ne sont point soutenues de titres assez authentiques, ni de traditions assez certaines, pour en faire dépendre la vérification de ce qui a été découvert par M. l'Abbé Lebeuf.

Il semble donc qu'il ne manqueroit plus rien pour cette vérification tant desirée à Auxerre. Mais il s'est élevé beaucoup de difficultés : on a écrit * vivement

* On a publié, dans Auxerre même, six Lettres trop vives contre le dépôt

contre la découverte faite en 1717 ; contre ce sac confiné dans un coffre de la Bibliothéque de S. Marien ; contre le billet non signé qui lui sert d'étiquette ; contre le fait qu'on y suppose de l'enlévement des Reliques de S. Germain, à l'heure même du pillage des Huguenots, &c. Les Bollandistes eux-mêmes, consultés par feu M. l'Evêque d'Auxerre, n'ont pas donné une réponse favorable : on en peut voir le détail dans leur septiéme Volume de Juillet, à l'Article de S. Germain.

Cependant l'Auteur du Mémoire ne croit pas la cause désespérée. Il tâche de répondre à tout, & il faut convenir que le

---

de S. Marien : on y a répondu avec plus de modération, quoiqu'encore avec feu, par sept Lettres imprimées sous le sceau de l'approbation publique.

ton qu'il prend ſur la plûpart des points diſputés, contente un Lecteur qui n'a pas fait ſon capital de former des objections. Mais cela ſuffit-il pour la vérification totale & abſolue de ces Reliques; & dans une matière de cette importance, ne doit-on pas attendre de plus grandes lumières? C'eſt ce que nous abandonnons au jugement de ceux qui allient la piété au ſçavoir, & qui ont le bon eſprit d'éviter en tout les extrêmités.

[redacted]

TABLE DES ARTICLES

D'Octobre, 1754. II Vol.

ARTICLE CXXIV. *La vérité de l'Histoire de l'Eglise de S. Omer, &c.* Pag. 2501

ART. CXXV. *Lettre de M. de la Nauze, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, aux Auteurs de ces Mémoires sur la Chronologie de M. Newton.* 2522

ART. CXXVI. *Traité Physique & Historique de l'Aurore Boréale, &c.* 2562

ART. CXXVII. *Doutes ou Observations de M. Klein sur quelques points de l'Histoire Naturelle, &c. Observations du même sur les Oursins de Mer, &c.* 2585

ART. CXXVIII. *Pneumato-Pathologie, ou, Traité des Maladies venteuses, &c.* 2595

ART. CXXIX. España Sagrada, &c. *l'Espagne Sacrée, ou Théâtre Géographique-Historique de l'Eglise d'Espagne, &c.* 2602

Art. CXXX. *Opuscules sur la Langue Françoise, &c.* 2616
Art. CXXXI. *Histoire ancienne des Francs,* 2628
Art. CXXXII. Religionis Revelatæ Principia &c. *Les Principes de la Religion révélée, &c.* Dernier Extrait. 2635
Art. CXXXIII. *Nouvelles Littéraires.* 2662

ERRATA

D'Octobre, 1754. I Vol.

P. 2471. l. 3 le *lis.* se.
P. 2479. l. 2 distance, *lis.* résistance.

APPROBATION.

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25 Sept. 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'Aug. Mart. Lottin.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 7719

A 491118